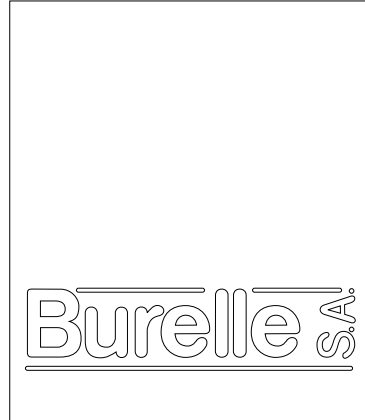




Burelle SA

Rapport annuel 2015



2
PROFIL

4
UNE VISION PARTAGÉE

18
ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE VALEUR

32
RAPPORT FINANCIER



UNE SOCIÉTÉ À CONTRÔLE FAMILIAL

ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM,
UN DES PREMIERS ÉQUIPEMENTIERS AUTOMOBILES MONDIAUX

**DEUX AUTRES FILIALES DANS L'IMMOBILIER
ET LE CAPITAL-INVESTISSEMENT**

PRÈS DE **60 ANS** D'HISTOIRE

CHIFFRE D'AFFAIRES : **6 MILLIARDS** D'EUROS

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE : **150 MILLIONS** D'EUROS

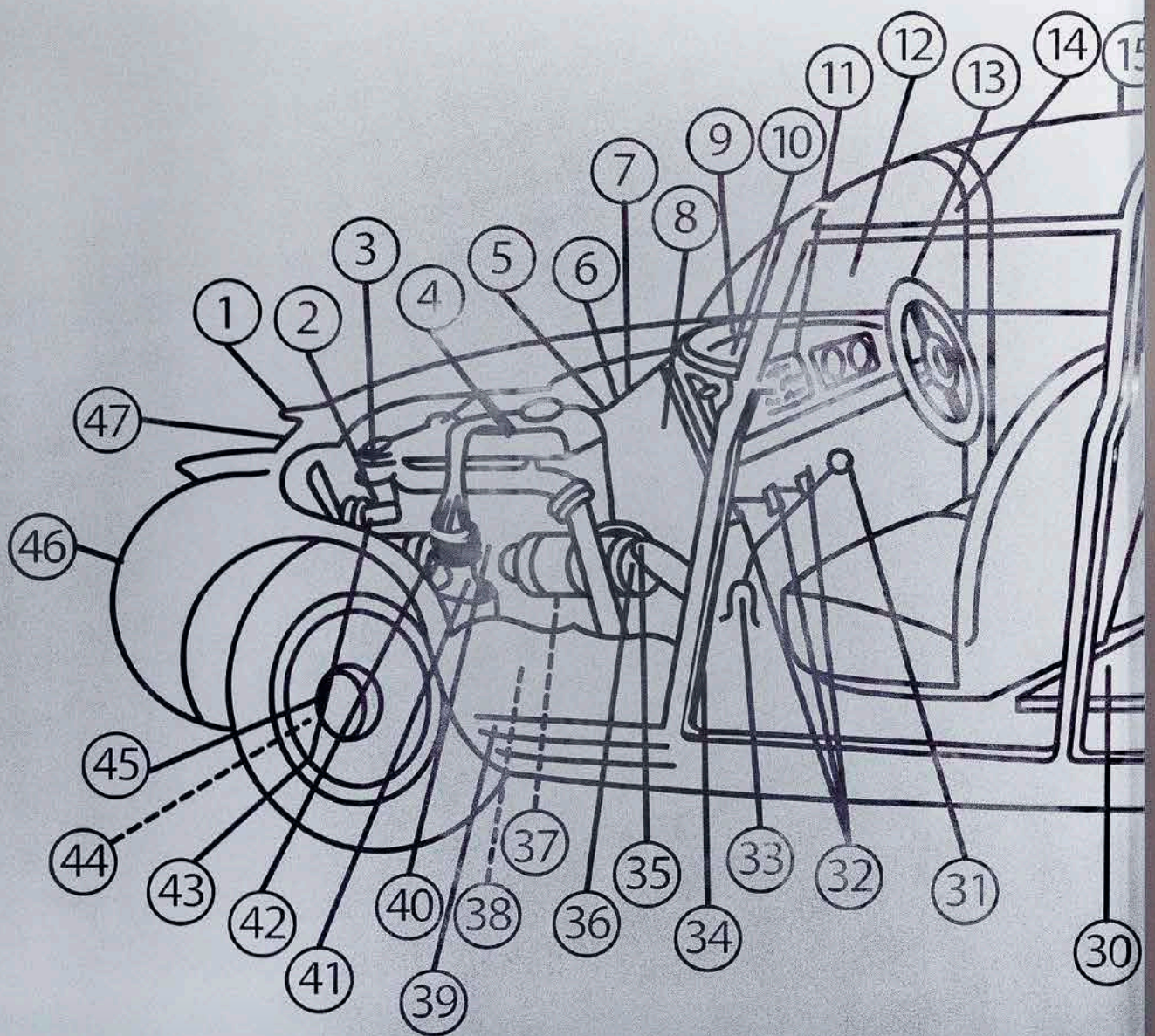
CAPITALISATION BOURSIÈRE SUPÉRIEURE À **1,4 MILLIARD** D'EUROS

RÉPARTITION DU CAPITAL DE BURELLE SA AU 31/12/2015

77,5 %
FAMILLE BURELLE

17,3 %
PUBLIC

5,2 %
AUTOCONTRÔLE



UNE VISION PARTAGÉE

DÉTENUE MAJORITAIREMENT PAR LA MÊME FAMILLE DEPUIS SA CRÉATION, BURELLE SA VEILLE À CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DE SES FILIALES SOIT SOUTENU PAR UNE VISION COMMUNE DE LEURS AMBITIONS, AVEC UN OBJECTIF DE CRÉATION DE VALEUR SUR LE LONG TERME.

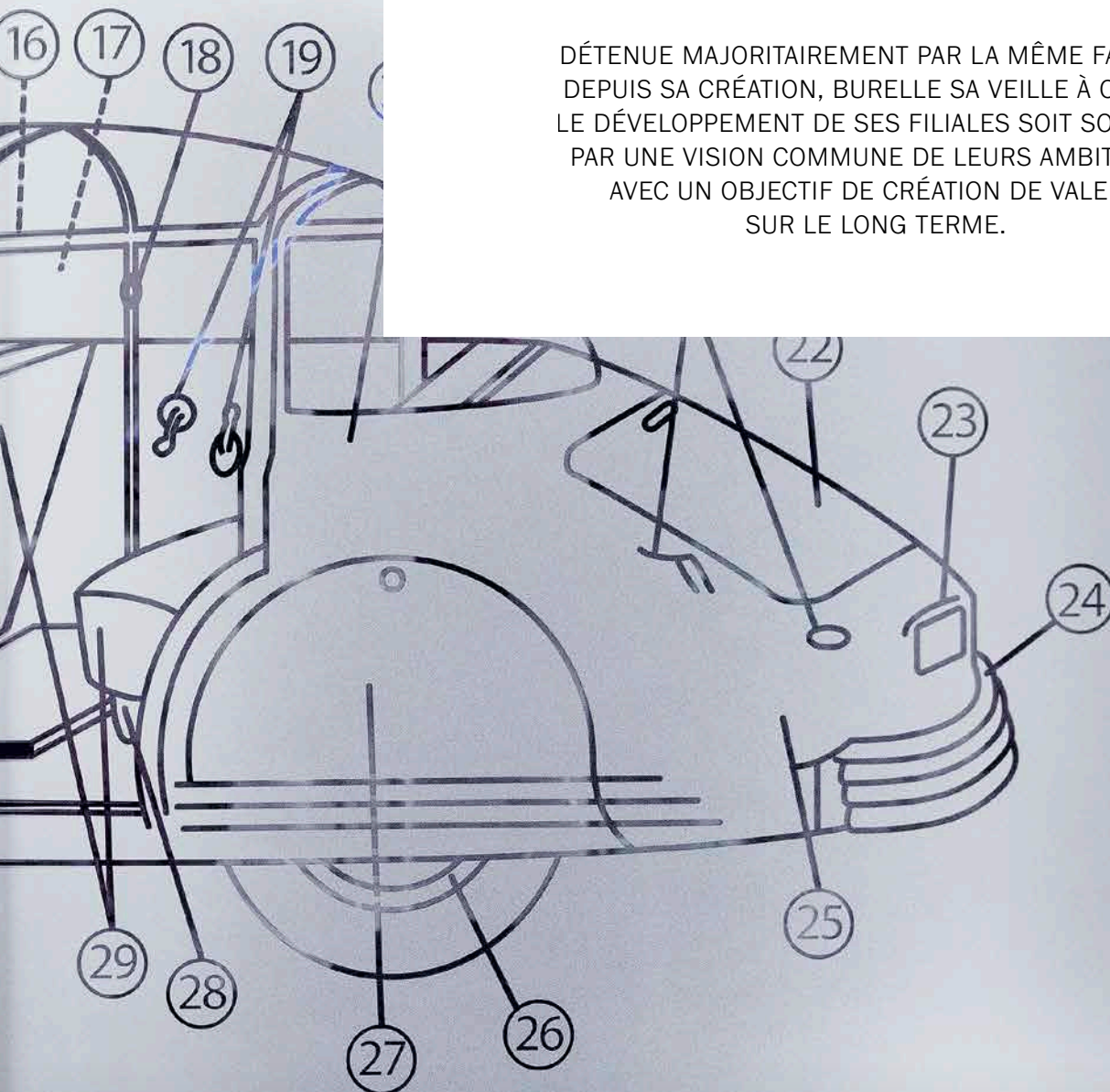


Schéma réalisé par Pierre Burelle en 1947 : dans un esprit visionnaire, il y recense les pièces automobiles réalisables en matières plastiques.

UN HÉRITAGE TOUJOURS VIVANT

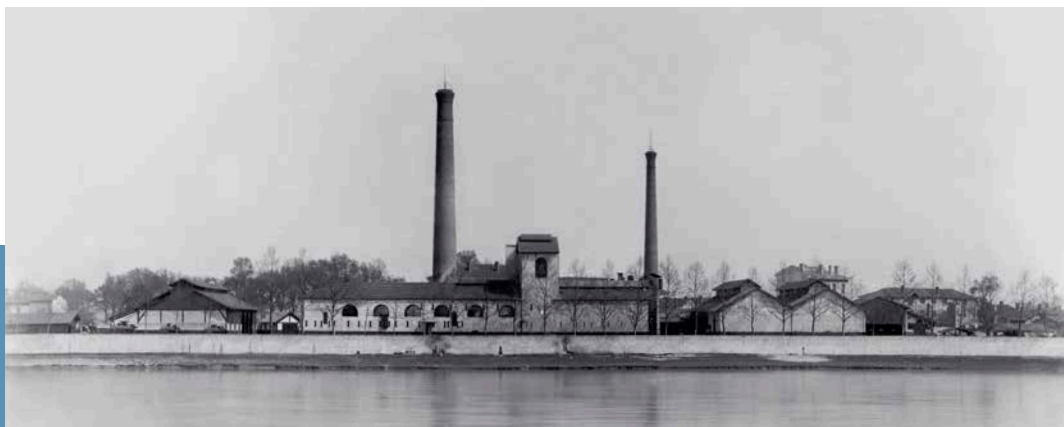
Jeune ingénieur chimiste, Pierre Burelle crée Plastic Omnium en 1947. Il entrevoit très vite l'avenir des matières plastiques et leurs multiples applications, en particulier dans l'automobile. Porté par cette conviction, il met au service de son projet sa passion pour l'industrie ainsi qu'une détermination et une force de conviction inébranlables.

Conscient qu'une entreprise est une aventure collective, il s'entoure de collaborateurs de talent. Il leur fait partager ses ambitions et mobilise leurs énergies, tout en respectant la contribution de chacun. Cette capacité à susciter les enthousiasmes et à galvaniser les volontés de réussite est toujours un trait distinctif de la culture du groupe.

Être entrepreneur, c'est avoir de l'initiative et savoir fédérer les hommes autour d'un projet commun. C'est aussi être ouvert à d'autres horizons. Dès les années 60, Pierre Burelle jettera les prémices de l'internationalisation de la Compagnie Plastic Omnium, en incitant ses fils à se former à l'étranger.

Rapidement après leur retour, Jean Burelle, puis Laurent Burelle engageront l'expansion hors de France et lorsque, chacun à leur tour, ils accéderont à la tête de la Compagnie Plastic Omnium, ils n'auront de cesse d'accélérer ce mouvement. Aujourd'hui, la Compagnie Plastic Omnium est un groupe mondial, réalisant plus de 87 % de son chiffre d'affaires à l'international.

Petit-fils d'entrepreneur, Pierre Burelle était animé par la volonté de construire dans la durée et de transmettre. Opérationnellement, l'innovation, l'investissement et l'acquisition de nouvelles technologies étaient ses priorités. Sur le plan actionnarial, son objectif premier était de doter le Groupe des moyens de se développer sur le long terme et si possible, sur plusieurs générations. Aujourd'hui, la Direction Générale de Burelle SA s'est fixé comme principale mission de poursuivre ces objectifs.



L'usine de l'UMDP à Lyon inaugurée en 1878 : propriété de Sofiparc, le terrain est aujourd'hui le siège de deux hôtels d'Accor, en vertu d'un bail à construction.

LES GRANDS JALONS DE L'HISTOIRE DU GROUPE

1947-1957

Pierre Burelle fonde la société Plasticomnium, puis crée, en 1957, Burelle SA, société de participations à caractère familial qui réunit les intérêts de la famille Burelle dans la Compagnie Plastic Omnium.

1989

Les actifs immobiliers non industriels du Groupe sont rassemblés au sein de Sofiparc, filiale à 100 % de Burelle SA.

1965

Par fusion absorption avec l'UMDP*, une société lyonnaise fondée en 1876 par Pierre-Emile Burelle, aïeul de Pierre Burelle, la Compagnie Plastic Omnium devient cotée en bourse et entre dans les métiers de l'Environnement.

1999-2000

La Compagnie Plastic Omnium cède son activité Equipements Intérieurs pour se concentrer sur les Equipements Extérieurs. En 2000, elle fusionne ses opérations dans les systèmes à carburant avec celles de Solvay pour créer le leader mondial, Inergy Automotive Systems.

1967-1980

En 1967, Jean Burelle rejoint Pierre Burelle au sein de la Compagnie Plastic Omnium, suivi par Laurent Burelle en 1975 et Paul Henry Lemarié en 1980.

2001

Burelle SA crée Burelle Participations, filiale dédiée au capital-investissement.

1986

Spécialisée dans les équipements extérieurs et intérieurs pour l'automobile, la Compagnie Plastic Omnium s'adjoint un nouveau métier, les réservoirs à carburant en plastique.

2010

La Compagnie Plastic Omnium prend le contrôle intégral de Inergy Automotive Systems et devient numéro un mondial dans les systèmes à carburant.

1987

Burelle SA est introduite à la Bourse de Lyon.

2015

La Compagnie Plastic Omnium annonce la signature d'un protocole d'accord pour l'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia.

*Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais

UNE CULTURE D'INDUSTRIEL RÉACTIVE AUX OPPORTUNITÉS

Le succès de la Compagnie Plastic Omnium s'est construit sur un effort d'investissement constant dans la croissance et l'innovation. Sa philosophie est fondée sur la conviction que l'avenir passe par un outil industriel hautement compétitif, partout dans le monde, et des moyens d'innovation à la pointe des technologies. En assurant un actionnariat et une gouvernance stables, Burelle SA est le garant de cet engagement de long terme.

Burelle SA veille également à ce que le groupe de contrôle familial partage une vision commune des ambitions de la Compagnie Plastic Omnium. C'est grâce à cette unité autour des mêmes objectifs de développement que la principale filiale de Burelle SA s'est hissée au plus haut niveau dans ses métiers.

Dans un monde qui évolue très vite, une vision de long terme doit s'accompagner d'une forte réactivité. Pour répondre aux enjeux, il faut rester mobile et être prêt à s'adapter. La rapidité d'action est devenue un facteur de succès. Le Groupe a fait de son mode de fonctionnement direct et pragmatique un de ses atouts. La présence actionnariale à la direction des affaires, son implication dans la stratégie et l'appui d'équipes de direction resserrées favorisent un processus de décision rapide, propice à la saisie des opportunités.

A plusieurs reprises par le passé et notamment en 2015, avec l'annonce d'une nouvelle acquisition importante, la Direction de Burelle SA et celle de la Compagnie Plastic Omnium ont démontré leur réactivité en effectuant des mouvements structurants ou en s'adaptant rapidement, comme en 2008, à une dégradation de la conjoncture.

Le groupe à contrôle familial que forment Burelle SA et ses filiales se distingue par un style de management dynamique, mobilisateur d'énergie et tourné vers les hommes. La recherche de relations de proximité et de confiance pour le long terme basées sur le sens des responsabilités mutuelles, est une des clés de son succès.

BURELLE SA, TROIS PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

INDUSTRIE
ET SERVICES

COMPAGNIE
PLASTIC OMNIUM

56,6 %*



CAPITAL-
INVESTISSEMENT
BURELLE PARTICIPATIONS

100 %



IMMOBILIER

SOFIPARC

100 %



*La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,6 % à 57,01 %.

UNE GOUVERNANCE PORTEUSE DES VALEURS FONDATRICES

LA FORTE PRÉSENCE DES ACTIONNAIRES FAMILIAUX
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ORGANES DE DIRECTION
EST UN GAGE DE LEUR ENGAGEMENT
DANS LE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU GROUPE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil est composé de neuf membres. Le groupe de contrôle familial est représenté par six administrateurs dont deux, nommés en 2013, font partie de la troisième génération. Les trois autres membres, extérieurs à la famille fondatrice, présentent des profils et des parcours variés acquis dans différents secteurs, et apportent des compétences complémentaires.

Les trois administrateurs extérieurs ne remplissent plus le critère d'indépendance du Code Afep-MEDEF lié à la durée du mandat. Après examen de leur situation individuelle, le Conseil d'Administration a conclu, dans sa séance du 1^{er} avril 2016, que tous ces administrateurs demeuraient indépendants car ils continuaient d'exercer leur mandat en toute impartialité et avec la vigilance requise. Avec deux femmes administrateurs, soit 22 % des membres, la composition du Conseil répond au minimum de 20 % requis par la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 sur la mixité des Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises en 2015, avec un taux de participation de 94,6 %.

Les mandats de trois administrateurs familiaux et de deux administrateurs extérieurs arrivent à échéance à l'issue de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes 2015. Le renouvellement de chacun de ces mandats sera présenté au vote des actionnaires lors de cette réunion.

LES COMITÉS DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration a institué deux comités spécialisés, composés chacun des administrateurs extérieurs.

Le Comité des Comptes est présidé par Dominique Léger. Il examine les comptes, assure le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et vérifie l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration qui est responsable de l'arrêté des comptes. Il s'est réuni deux fois en 2015 avec un taux de participation de 100 %.

Présidé par Henri Moulard, le Comité des Rémunérations prépare les délibérations du Conseil sur les rémunérations individuelles et les avantages des trois dirigeants mandataires sociaux. Il s'est réuni deux fois en 2015 en présence de tous ses membres.

DIRECTION GÉNÉRALE

Depuis 2001, La Direction Générale de Burelle SA est assurée par Jean Burelle, Président-Directeur Général et par deux Directeurs Généraux Délégués : Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié, respectivement Président-Directeur Général et Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium. Les pouvoirs du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ne sont limités ni par les statuts, ni par une décision du Conseil d'Administration sauf en matière de cautions, avals ou garanties.

La Direction Générale de Burelle SA se réunit en Comité Burelle une fois par mois pour passer en revue les affaires importantes. Ce comité a pour mission de définir la politique du Groupe, de concert avec le Conseil d'Administration de chaque filiale. Il examine la performance des principales sociétés et l'évolution des opérations stratégiques. Au vu des conclusions de son examen, il décide des mesures éventuelles à prendre.

LES ADMINISTRATEURS



JEAN BURELLE*
Président-Directeur Général
Président d'honneur,
Administrateur
de la Compagnie
Plastic Omnium



LAURENT BURELLE*
Directeur Général Délégué
Président-Directeur Général
de la Compagnie
Plastic Omnium



PAUL HENRY LEMARIÉ*
Directeur Général Délégué
Administrateur et
Directeur Général Délégué de
la Compagnie Plastic Omnium



ELIANE LEMARIÉ*
Représentant permanent
de Burelle SA,
Administrateur de
la Compagnie Plastic Omnium



FÉLICIE BURELLE*



PIERRE BURELLE*



DOMINIQUE LÉGER
Président du Comité
des Comptes et
Membre du Comité
des Rémunérations



HENRI MOULARD
Président du Comité
des Rémunérations
et Membre du Comité
des Comptes



PHILIPPE SALA
Membre du Comité
des Comptes
et du Comité
des Rémunérations

SECRÉTAIRE DU CONSEIL
Angeline Delhoume

COMMISSAIRES AUX COMPTES
Mazars,
Cailliau, Dedout & Associés

*Administrateurs apparentés, membres du groupe de contrôle familial

VERS UN NOUVEAU CAP

2015 aura été une année riche en réalisations et en initiatives. Nous attendions des résultats en progression et ils sont au rendez-vous. Toutes les filiales de Burelle SA ont montré une belle dynamique. Chacune, dans son métier et à son échelle, a créé de la valeur et préparé l'avenir par de nouveaux investissements.

La Compagnie Plastic Omnium, l'actif historique de Burelle SA, a connu, en 2015, un parcours remarquable. Sa compétitivité se reflète à la fois dans des résultats à des niveaux inégalés et dans des prises de commandes record, signe de la pertinence de son offre et de la confiance que lui accordent ses clients.

Depuis 2010, la principale filiale de Burelle SA a presque doublé son résultat net et durant cette période, elle s'est profondément transformée. Par une politique d'internationalisation à la fois offensive et sélective, elle a élargi sa présence géographique, diversifié son portefeuille clients et augmenté le contenu technologique de ses activités par un effort d'innovation continu. Année après année, elle a renforcé la rentabilité de ses opérations, se dotant d'une situation financière robuste qui la met aujourd'hui en situation de mener une opération de croissance externe de grande ampleur.

Avec le projet de reprise des Systèmes Extérieurs de Faurecia, la Compagnie Plastic Omnium affirme sa volonté d'être un acteur de poids dans la consolidation de ce métier de plus en plus global. Cette opération s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de croissance définie avec le plein soutien de Burelle SA. Lorsqu'elle sera finalisée, elle propulsera la Compagnie Plastic Omnium dans une nouvelle ligue. Je suis confiant dans la capacité de ses équipes à mener à bien cette acquisition structurante, la plus importante de son histoire, et d'en faire une nouvelle source de progrès.

La Compagnie Plastic Omnium est une entreprise dynamique, qui s'inscrit pleinement dans les grandes évolutions de son secteur. Elle a accompagné le basculement de la production automobile vers les pays émergents en y acquérant des parts de marché et en y réalisant de nouvelles implantations. Elle s'est investie résolument dans la poursuite d'une mobilité plus durable en proposant des solutions nouvelles, appréciées de ses clients. Aujourd'hui, elle se prépare à la révolution digitale prochaine qui va profondément transformer l'univers automobile. Sa capacité d'écoute, son sens de l'anticipation et son esprit d'ouverture seront de précieux atouts pour aborder ce changement radical et en faire un nouveau levier de croissance.

Les deux autres filiales de Burelle SA vont aussi de l'avant. Burelle Participations internationalise progressivement son portefeuille et profite d'un environnement favorable aux cessions pour concrétiser ses gains sur les investissements matures. Son actif net continue de s'apprécier.

Sofiparc poursuit son objectif de valorisation de ses actifs. La construction dans la région lyonnaise d'un projet immobilier qui sera achevé avant l'été prochain viendra enrichir son patrimoine et élargir sa base de loyers.

Nous vivons dans un monde instable où persistent de fortes incertitudes, mais les sociétés qui forment notre groupe restent portées par des dynamiques positives. Nous sommes convaincus que 2016 sera une nouvelle année de succès. La forte augmentation du dividende proposée à l'Assemblée, de 8 euros par action à 9,50 euros, est la manifestation de notre confiance dans la bonne orientation des activités de nos filiales en 2016.

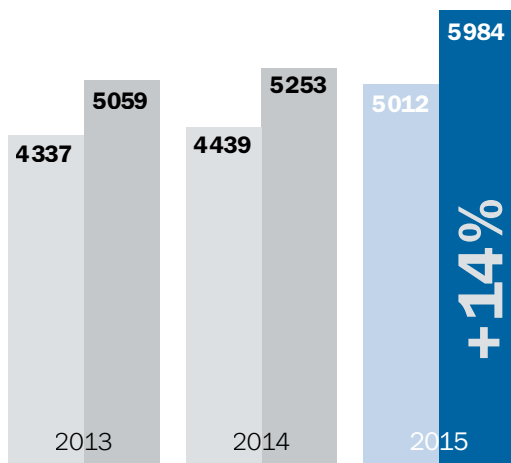
JEAN BURELLE
Président-Directeur Général



RENFORCEMENT DES FONDAMENTAUX

CHIFFRE D'AFFAIRES

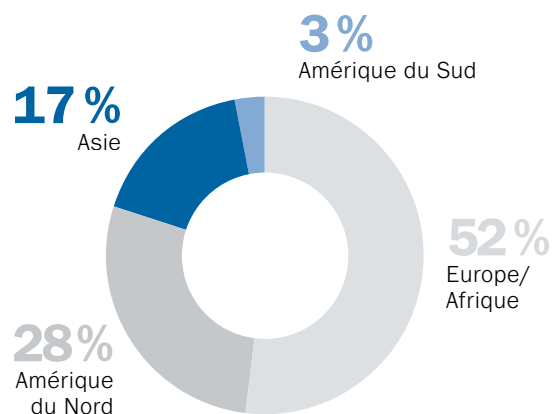
en millions d'euros



¹ Chiffre d'affaires consolidé
² Chiffre d'affaires économique

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES² 2015

par zone géographique

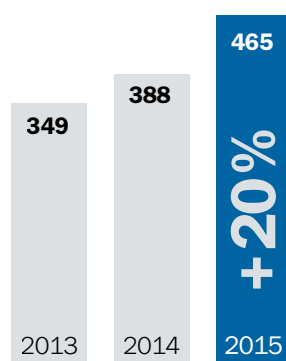


L'internationalisation des activités permet de capter la croissance là où elle se trouve. En 2015, l'Europe et l'Asie sont les zones les plus dynamiques. La part croissante de l'Asie dans le chiffre d'affaires économique apporte une plus grande diversification des activités en termes géographiques.

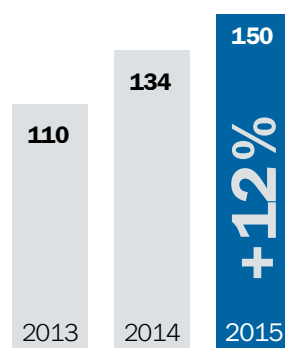
¹ Le chiffre d'affaires consolidé, en application des normes IFRS 10-11-12, ne comprend pas la quote-part des coentreprises, consolidées par mise en équivalence.

² Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé plus le chiffre d'affaires des coentreprises du Groupe à hauteur de leur pourcentage de détention.

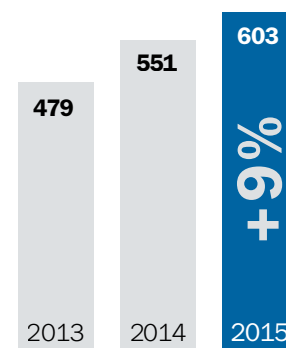
MARGE OPÉRATIONNELLE*
en millions d'euros



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
en millions d'euros



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
en millions d'euros



La croissance s'accompagne d'une rentabilité opérationnelle à des niveaux historiques. Les principaux paramètres de performance affichent une croissance à deux chiffres. La progression de la capacité d'autofinancement permet de soutenir un effort d'investissement élevé tout en renforçant la situation financière.

* La marge opérationnelle correspond au résultat opérationnel y compris la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et l'amortissement des actifs incorporels acquis, avant autres produits et charges opérationnels.

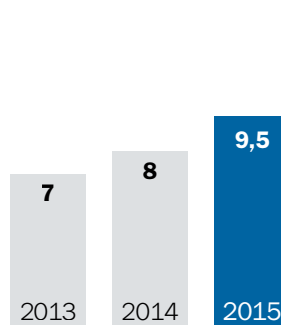
CARNET DE L'ACTIONNAIRE

PRINCIPALES DONNÉES BOURSIÈRES

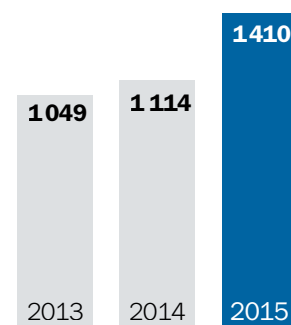
En euros	2013	2014	2015
Cours au 31/12	566	601	761,10
Cours le plus haut	628,69	810	775
Cours le plus bas	184	441	545
Nombre d'actions au 31/12	1 853 315	1 853 315	1 853 315

Marché de cotation : Euronext Paris, Compartiment A
Code ISIN : FR0000061137 - Code Reuters : BULY.LY
Bloomberg : BUR:EN

DIVIDENDE en euros, par action



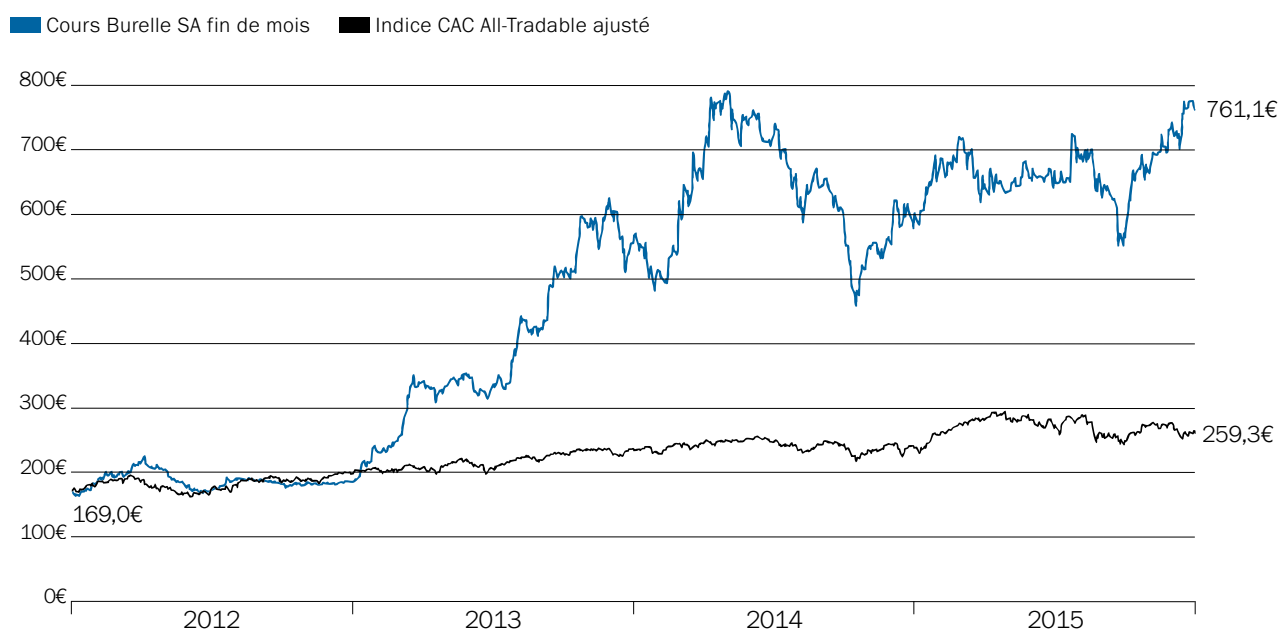
CAPITALISATION BOURSIÈRE AU 31 DÉCEMBRE en millions d'euros



AGENDA FINANCIER

26 février 2016	Publication du chiffre d'affaires annuel 2015
4 avril 2016	Publication des résultats annuels 2015
25 avril 2016	Publication de l'information du 1 ^{er} trimestre 2016
3 juin 2016	Assemblée Générale à Lyon
1^{er} août 2016	Publication des résultats semestriels 2016
24 octobre 2016	Publication de l'information du 3 ^e trimestre 2016

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION (en euros) du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015



COMMUNICATION EN LIGNE

www.burelle.com

Le site internet de Burelle SA permet à l'ensemble de ses publics de retrouver l'intégralité des informations légales dès leur publication : communiqués de presse, informations réglementées, publications, rapports annuels, calendrier financier. L'espace Actionnaires met à disposition du public toutes les informations et documents relatifs à l'Assemblée Générale.

CONTACTS

Service du titre

CM-CIC
Middle Office Emetteur
6 avenue de Provence,
75441 Paris cedex 09

Informations financières

1 rue François 1^{er}, 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 40 87 65 00
Fax : +33 (0)1 40 87 96 80
investor.relations@burelle.com





ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE VALEUR

VEILLER À CE QUE SES FILIALES CRÉENT DE LA VALEUR
DANS LE RESPECT DE LEUR IDENTITÉ ET DE LEUR INTÉRÊT
À LONG TERME, TEL EST L'OBJECTIF DE BURELLE SA.
EN TANT QU'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE, ELLE PREND PART
À LA DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
DE SES FILIALES ET À LA DÉCISION DE PRISE DE RISQUE
LORS DE MOUVEMENTS D'ENVERGURE.

Centre R&D α-Alphatech
de la Division Auto Inergy :
salle anéchoïque pour les
mesures sonores ultra-fines.

UNE ANNÉE DE SUCCÈS

UNE NOUVELLE ANNÉE DE RÉSULTATS RECORD POUR BURELLE SA

Pour la première fois de son histoire, le résultat net consolidé de Burelle SA dépasse 150 millions d'euros. Toutes les filiales y contribuent, l'essentiel provenant de la Compagnie Plastic Omnium dont les résultats établissent de nouveaux records. Avec plus de 200 millions d'euros d'excédent de trésorerie après investissements, la principale filiale de Burelle SA démontre sa capacité à créer structurellement de la valeur.

LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM AVANCE SES OBJECTIFS

Les divisions automobiles de la Compagnie Plastic Omnium ont considérablement enrichi leur carnet de commandes en 2015. Ces nouveaux contrats soutiendront la croissance attendue ces prochaines années tout en diversifiant l'origine géographique de l'activité et en élargissant le portefeuille clients. Compte tenu de ces perspectives, la principale filiale de Burelle SA prévoit d'atteindre, avec un an d'avance, l'objectif d'un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros qu'elle s'était fixé pour 2018, hors acquisitions.

ACQUISITION STRUCTURANTE DANS LES PIÈCES EXTÉRIEURES

Le 14 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium a annoncé la signature d'un protocole d'accord pour acquérir l'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia, pour 665 millions d'euros. Cette opération confortera son leadership mondial dans ce métier en l'établissant, notamment en Allemagne, auprès des constructeurs premium. Une fois l'opération réalisée, la Compagnie Plastic Omnium deviendra le 25^e équipementier automobile mondial, avec un chiffre d'affaires d'environ 8 milliards d'euros.

L'INNOVATION EN TÊTE

Allègement, réduction des émissions, liberté de style : la Compagnie Plastic Omnium a dévoilé ses dernières avancées technologiques pour la voiture de demain au 66^e Salon Automobile de Francfort (IAA). Son dernier système SCR DINOx qui équipe le nouvel Audi Q7 lancé au Salon de Détroit 2015 (États-Unis) réduit jusqu'à 95 % des NOx des véhicules diesel. La Compagnie Plastic Omnium a reçu un prix de JEC* pour deux pièces en matériaux composites hautes performances développées avec PSA Peugeot Citroën et Hyundai Motor Europe.

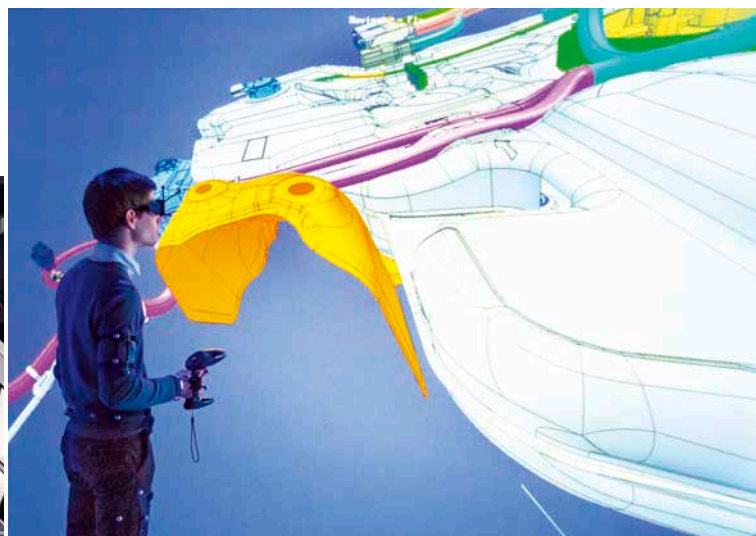
*Organisation mondiale d'industriels des matériaux composites

ACCÉLÉRATION DES MOUVEMENTS DE PORTEFEUILLE

Burelle Participations a connu, en 2015, une nette augmentation des retours de son portefeuille. Deux opérations réalisées en direct ont été dénouées et les distributions en provenance des fonds se sont accélérées. L'ensemble de ces mouvements a généré des plus-values de 4,1 millions d'euros sur l'exercice. Les nouveaux engagements de l'exercice portent principalement sur des fonds internationaux, conformément à la stratégie menée depuis 2012.

UN NOUVEAU PROJET IMMOBILIER DANS LA RÉGION LYONNAISE

Sofiparc a entrepris de valoriser le dernier terrain nu qu'elle détient à proximité de Lyon, en y construisant un ensemble de bureaux et d'entrepôts dont la livraison est prévue pour l'été 2016. Les bâtiments seront principalement loués à la Division Environnement de la Compagnie Plastic Omnium et consolideront la valeur du patrimoine de Sofiparc.



COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

UNE RÉFÉRENCE MONDIALE DANS SES MÉTIERS

LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM EST LEADER MONDIAL DANS SES DEUX MÉTIERS
AUTOMOBILES, PIÈCES ET MODULES DE CARROSSERIE ET SYSTÈMES À CARBURANT
ET DE DÉPOLLUTION, AINSI QUE DANS LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
POUR LA CONTENEURISATION ET LA GESTION DES DÉCHETS.

Dans quel contexte de marché opère la Compagnie Plastic Omnium ?

L'automobile constitue le cœur de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium. Équipementier de rang 1 et partenaire des plus grands groupes, elle accompagne les constructeurs automobiles dans leur déploiement international et dans le développement de véhicules plus écologiques, grâce à un réseau industriel et R&D *best-in-class*, implanté au plus près de leurs centres de décision et sites de production.

Tirée par la demande de mobilité des populations dans les nouveaux marchés et le renouvellement du parc dans les marchés historiques, la production automobile mondiale a enregistré une hausse de 1,5 % en 2015, avec 85,8 millions de véhicules produits dans le monde. Les zones les plus dynamiques ont été l'Europe (+ 5 % avec 24 % de la production mondiale), la Chine (+ 3,9 % avec 26 % de la production mondiale) et l'Amérique du Nord (+2,6 % avec 19 % de la production mondiale).

Les perspectives de croissance sont favorables puisque la production mondiale est estimée à 97,2 millions de véhicules en 2019 (source IHS*, janvier 2016), soit une hausse de 13 % par rapport à 2015. Les progressions les plus importantes sont attendues en Asie, en Amérique du Nord et en Europe.

* Groupe d'intelligence économique

Au-delà, la croissance proviendra de l'émergence de nouveaux modèles de mobilité susceptibles de changer radicalement la conception du véhicule et son usage. Exigence d'efficacité énergétique et de dépollution pour répondre aux défis du changement climatique, nouvelles sources d'énergie, avènement de la voiture connectée ou autonome..., autant de transformations qui devraient enrichir le contenu technologique des équipements et ouvrir de nouvelles perspectives pour la Compagnie Plastic Omnium.

Le pôle Environnement propose des équipements (bacs roulants, conteneurs enterrés, mobilier urbain) et des services d'entretien-maintenance et de data management aux collectivités locales et aux entreprises. Ses équipes les accompagnent dans le cadre de plans de propreté et de prévention des déchets sur mesure.

En Europe, et spécialement en France, où le marché souffre des restrictions budgétaires des collectivités, la Compagnie Plastic Omnium renforce son offre pour le tri et le recyclage des déchets tout en réduisant l'empreinte carbone de ses équipements. En 2015, elle a présenté avec Eco-Emballages « Trilib' », un nouveau concept d'espace de tri par apport volontaire, qui a été exposé sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la COP 21. La Compagnie Plastic Omnium continue aussi de déployer ses solutions informatiques et RFID - identification des bacs, gestion des données de collecte - pour offrir un service en temps réel aux collectivités.

5 982 MILLIONS D'EUROS DE CA ÉCONOMIQUE,
DONT 94 % DANS L'AUTOMOBILE

26 000 COLLABORATEURS, DONT 73 % HORS DE FRANCE

120 USINES DANS 30 PAYS

MARGE OPÉRATIONNELLE : + 20 % À 470 MILLIONS D'EUROS

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE : + 15 % À 258 MILLIONS D'EUROS

R&D : 6 % DU CA



Comment ont évolué les activités de la Compagnie Plastic Omnium en 2015 ?

La Compagnie Plastic Omnium s'inscrit une nouvelle fois dans une forte dynamique de croissance. Après avoir atteint des niveaux historiques en 2014, l'activité et les résultats marquent de nouveaux records. La situation financière se renforce, élargissant les marges de manœuvre avant l'intégration à venir des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia.

Ces résultats sont poussés par les activités automobiles qui font, à nouveau, la démonstration de leur capacité à capter la croissance là où elle est. Dans un contexte de progression modérée de la production automobile mondiale, elles croissent plus vite que leur marché. La mise en service de nouveaux sites, le lancement de 132 programmes et le succès croissant des offres innovantes - hayons allégés et systèmes SCR de dépollution des moteurs diesel - sont les principales sources de ce dynamisme. Portée par 51 programmes, l'Europe est la zone qui affiche le plus fort taux de progression en 2015.

Riche en démarrages série, l'année l'a été aussi en succès commerciaux avec le gain d'un nombre record de commandes et la conquête de nouveaux clients. En particulier, la Compagnie Plastic Omnium a gagné auprès de Daimler sa première commande de pare-chocs ainsi que deux plates-formes mondiales dans les systèmes à carburant. Pour honorer ces nouveaux contrats, deux usines sont en cours de construction au Mexique pour une mise en service d'ici 2017.

Dans les systèmes SCR DINOx, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement en production du nouveau système pour le programme MLB Evo du groupe Volkswagen qui inclut notamment la Audi Q7. Sur la durée de vie de cette plate-forme qui comprend cinq véhicules, la Compagnie Plastic Omnium prévoit de produire 2 millions de systèmes.

Dans un contexte difficile, le pôle Environnement a consolidé ses parts de marché en Europe, avec de nouveaux contrats signés à Paris, Bordeaux Métropole, Orléans, Gand (Belgique), Ravensburg (Allemagne)... Malgré ces nouvelles commandes et le maintien des efforts de productivité et de contrôle des coûts, la rentabilité est affectée par la baisse de l'activité.

Dans quelles régions la Compagnie Plastic Omnium investit-elle ?

La stratégie d'expansion internationale de la Compagnie Plastic Omnium passe par un élargissement de son dispositif industriel dans les marchés porteurs. Après l'ouverture en 2015 de neuf usines, dont deux aux Etats-Unis et quatre en Chine, l'effort d'investissement se concentre sur trois marchés clés : l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie.

En 2016, la Compagnie Plastic Omnium ouvrira trois nouvelles usines : deux au Mexique et une au Royaume-Uni. Cette dernière sera entièrement dédiée à des programmes de Jaguar Land Rover qui débiteront à la mi-année. La Compagnie Plastic Omnium démarrera aussi au Mexique, en Chine et en Inde, la construction de trois nouvelles usines qui seront opérationnelles en 2017 et 2018.

Entre 2015 et 2019, 650 millions de dollars vont être investis dans le tissu industriel et les projets innovants en Amérique du Nord. Cette région deviendra la première source de croissance, avec un chiffre d'affaires qui devrait progresser de près d'un milliard de dollars pour atteindre 2,8 milliards de dollars en 2019.

Ces investissements vont consolider les activités de la Compagnie Plastic Omnium avec General Motors, Volkswagen et Daimler en Amérique du Nord, Jaguar Land Rover au Royaume-Uni, Suzuki et Hyundai Motor Company en Asie. Ils assureront la croissance à venir tout en accentuant la diversification du portefeuille clients.



La Compagnie Plastic Omnium a produit en 2015 près de 600 000 SCR DINOx, systèmes qui éliminent jusqu'à 95 % des émissions d'oxydes d'azote.



La Division Environnement va équiper de points d'apport volontaire le syndicat intercommunal de gestion des déchets de Gand et ses environs (Belgique).

En quoi le projet d'acquisition des activités extérieures de Faurecia est-il structurant ?

L'acquisition des activités extérieures de Faurecia, lorsqu'elle sera finalisée, sera l'opération la plus importante jamais réalisée par la Compagnie Plastic Omnium. Elle l'ancrera solidement en Allemagne, où la Division Auto Exterior n'avait plus d'activité industrielle depuis 2013, en lui apportant sept usines, un centre de R&D et un chiffre d'affaires dans ce pays supérieur à un milliard d'euros. En intégrant cette activité, la Compagnie Plastic Omnium confortera sa place de n°1 mondial dans les pare-chocs et augmentera d'un tiers son chiffre d'affaires total. Cette opération accroîtra sa présence auprès des constructeurs premium tels que Audi et Daimler, sans oublier Fiat Chrysler Automobiles aux Etats-Unis. Elle renforcera également ses capacités en innovation, un enjeu capital pour répondre aux exigences des grands constructeurs mondialisés et aux évolutions à venir des véhicules.

Que fait la Compagnie Plastic Omnium pour rendre le diesel plus propre ?

Les problèmes de Volkswagen ont mis en avant le sujet de la performance environnementale du diesel. A puissance égale, un véhicule diesel émet 20 % de CO₂ de moins que son équivalent essence. Equipé d'un système SCR de la Compagnie Plastic Omnium, il produit aussi moins d'oxydes d'azote (NOx). Basé sur une réaction des gaz d'échappement au contact d'une solution aqueuse d'urée, le système DINOx de la Compagnie Plastic Omnium élimine jusqu'à 95 % des NOx. Depuis 2008, 13 constructeurs ont adopté les dispositifs SCR DINOx de la Compagnie Plastic Omnium. Le dernier né, plus compact et autonome, présente un rapport performance/coût qui permettra d'équiper les petits véhicules et promet la généralisation du système à tous les moteurs diesel. La Compagnie Plastic Omnium a produit près de 600 000 systèmes SCR DINOx en 2015 et prévoit d'atteindre une part de marché de 33 % en 2019, avec 2,7 millions de systèmes produits.

Quels sont les autres axes de la R&D ?

La Compagnie Plastic Omnium dispose de deux centres R&D internationaux en France - Σ-Sigmatech et α-Alphatech -, et de 19 autres centres sur quatre continents. En 2015, elle a consacré 300 millions d'euros à des dépenses de R&D.

Dans les Equipements Extérieurs, les priorités sont centrées sur l'allègement du véhicule via l'optimisation du design, l'aérodynamisme et l'utilisation de matériaux composites hautes performances dans les pièces de carrosserie et de structure.

FAURECIA AUTOMOTIVE EXTERIORS EN 2015 :
2 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES,
DONT 58 % EN ALLEMAGNE
7 700 COLLABORATEURS
22 USINES DANS 9 PAYS
6 CENTRES DE R&D

Des travaux exploratoires sont aussi menés dans les matériaux « intelligents » à mémoire de forme pour des pièces d'aspect. Dans les systèmes à carburant, les équipes R&D travaillent sur des solutions adaptées aux véhicules hybrides et au stockage de carburant pour les véhicules hybrides rechargeables. A plus long terme, les programmes portent sur les nouvelles sources d'énergie comme le gaz naturel et l'hydrogène.

Une autre révolution est en marche, portée par la vague du numérique. Le nombre croissant de composants dédiés au pilotage des systèmes, à l'interface de la voiture avec son environnement et, à terme, à son autonomie, nécessite de nouvelles approches, auxquelles la Compagnie Plastic Omnium participe aux côtés des constructeurs automobiles.

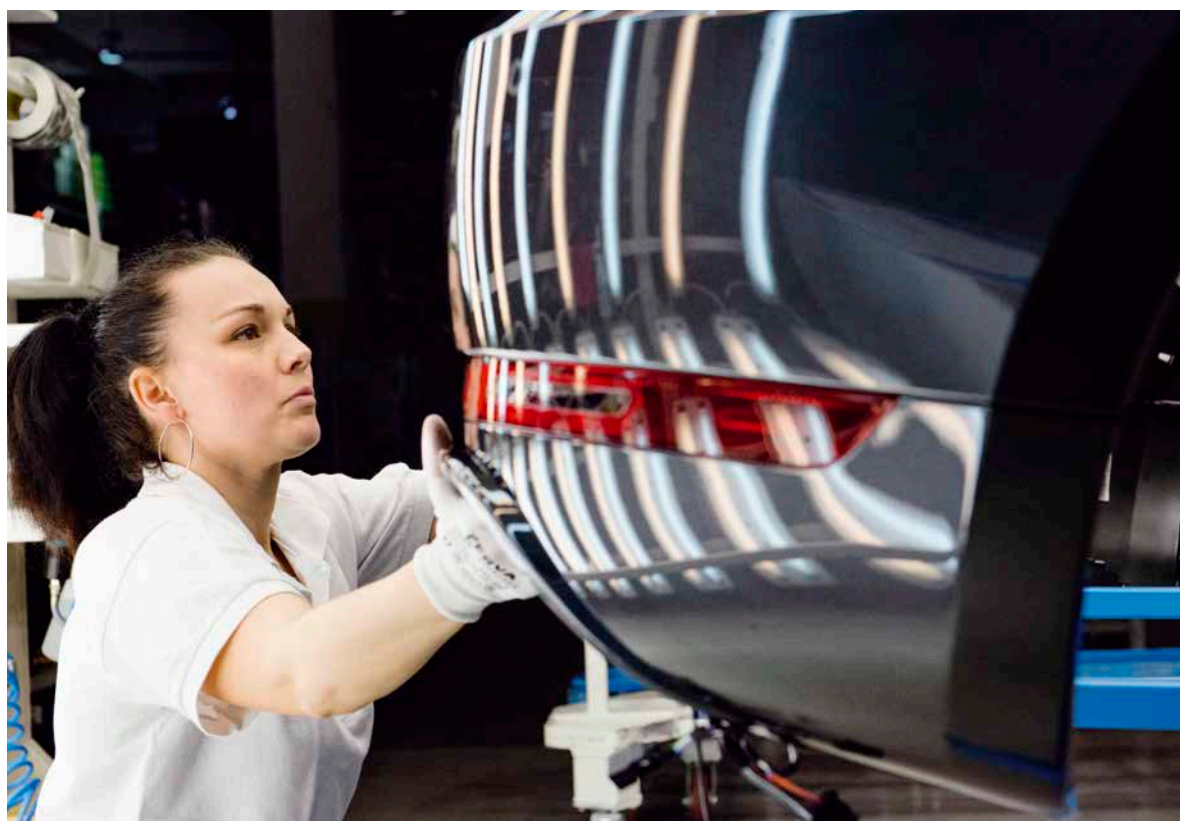
Comment la RSE contribue-t-elle à la performance de l'entreprise ?

La Compagnie Plastic Omnium est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) qui s'articule autour de quatre axes : offre de produits respectueux de l'environnement, accompagnement des collaborateurs et sécurité des biens et des personnes, limitation de l'impact des activités sur l'environnement, engagement sociétal auprès de toutes les parties prenantes.

Priorité de la Direction Générale qui la place parmi les critères clés de bonne gestion, la sécurité des personnes est portée par une gouvernance forte. L'efficacité des programmes et la mobilisation des équipes ont permis une amélioration de 13 % du Tf2* à 4,80 contre 5,52 en 2014. La démarche RSE participe à l'amélioration de la compétitivité.

* Tf2 : taux de fréquence des accidents de travail avec et sans arrêt, intérimaires inclus.

Lorsqu'elle sera finalisée,
l'acquisition des activités
extérieures de Faurecia
confortera la position de N° 1
de la Compagnie Plastic
Omnium dans les pare-chocs.



Améliorer les conditions
de travail et la sécurité :
une priorité portée par
une gouvernance forte.

BURELLE PARTICIPATIONS UN PORTEFEUILLE PLUS INTERNATIONAL

ACTEUR DU CAPITAL-INVESTISSEMENT, BURELLE PARTICIPATIONS
INVESTIT DEPUIS 2003 DANS DES SOCIÉTÉS NON COTÉES.

Quelle est la vocation de Burelle Participations ?

Burelle Participations participe à des opérations de capital-développement ou à des rachats d'entreprises avec effet de levier en prenant part à leur capital ou en proposant des solutions de financement mezzanine. Elle souscrit également à des fonds de *private equity* en France et à l'étranger et rachète des parts de fonds sur le marché secondaire.

Quelle est la politique d'investissement de Burelle Participations ?

Burelle Participations s'attache à constituer un portefeuille diversifié. Les investissements directs sont principalement réalisés en France, dans des secteurs variés et de préférence non cycliques. Les sociétés matures et rentables présentant des relais de croissance à l'international sont privilégiées. Depuis 2012, Burelle Participations internationalise son portefeuille en souscrivant à des fonds basés en dehors de France dont certains sont spécialisés dans les opérations secondaires. Approximativement 60 % des nouveaux engagements pris ces quatre dernières années ont un spectre international.

Quelles sont les tendances du marché du capital-investissement ?

L'abondance des liquidités, la volatilité des marchés boursiers et la recherche de sources de rendement orientent de plus en plus de capitaux vers le *private equity*. La masse des capitaux levés et les impératifs de rotation

des portefeuilles des fonds contribuent à alimenter l'activité. Après le Royaume-Uni, la France est le marché le plus dynamique en Europe. 170 opérations avec effet de levier y ont été réalisées en 2015, soit 13 % de plus que l'année précédente.

L'importance des fonds à déployer et l'augmentation du nombre d'intervenants sur ce marché ont avivé la concurrence pour les sociétés de qualité, ce qui a entraîné une hausse continue des valorisations ces dernières années. En 2015, le multiple d'achat moyen en Europe était de 8,3 fois l'EBITDA, un niveau proche du record historique atteint en 2007. Les multiples peuvent être bien supérieurs pour les sociétés internationales ayant démontré leur résilience et leur capacité à croître.

Comment a évolué l'activité de Burelle Participations en 2015 ?

Dans un contexte favorable aux cessions, Burelle Participations a vendu un investissement en capital et a été remboursée d'un financement mezzanine. Ces deux opérations ont généré des multiples de respectivement 2,6 et 1,8 fois les montants investis. Au total, les plus-values de l'exercice se sont élevées à 4,1 millions d'euros. En 2015, Burelle Participations a pris de nouveaux engagements dans deux fonds primaires opérant dans le secteur financier et sur le segment *mid-cap* aux Etats-Unis et dans un fonds secondaire international.

UN ACTIF NET RÉÉVALUÉ DE **44 MILLIONS D'EUROS** (+ 11 %)

PRÈS DE 30 LIGNES EN PORTEFEUILLE
DONT UN TIERS À L'INTERNATIONAL



Vue du siège de
Burelle Participations

SOFIPARC **UN NOUVEAU PROJET** **DANS LA RÉGION LYONNAISE**

SOFIPARC DÉTIENT ET VALORISE UN PATRIMOINE
FONCIER ET IMMOBILIER.

Quels sont les actifs de Sofiparc ?

Sofiparc détient un ensemble immobilier à Levallois, dans les Hauts-de-Seine, à proximité de Paris et de La Défense. Ce bien est constitué d'un immeuble de bureaux de neuf étages représentant 13 000 m², complété de 270 places de parking en sous-sol. Construit entre 1989 et 2001, le bâtiment surplombe le Parc de la Planchette, au croisement des rues du Parc et Paul-Vaillant Couturier. En hommage à Pierre Burelle, la municipalité de Levallois a renommé, en avril 2015, la *rue du Parc* en *Allée Pierre Burelle*.

La Compagnie Plastic Omnium loue 80 % de l'immeuble où sont abritées la Direction Générale et une partie des services centraux et opérationnels. Les 2 700 m² restants sont occupés par International SOS, leader mondial dans l'assistance médicale et la sécurité.

Les autres actifs de Sofiparc se trouvent dans la région lyonnaise où elle détient plus de 33 000 m² de terrain : 5 700 m² à Lyon et 27 700 m² à Saint-Priest. Le terrain de Lyon, sur lequel deux hôtels, Novotel et Ibis, ont été construits, est concédé en bail à construction jusqu'en 2027 au fonds immobilier Oteli France.

A Saint-Priest, Sofiparc est propriétaire de quatre terrains, dont trois font l'objet de baux à construction conclus auprès d'Aqua Center, McDonald's et Kentucky Fried Chicken.

Quelle a été l'activité de Sofiparc en 2015 ?

Sofiparc s'est engagée dans un nouveau projet immobilier pour valoriser la quatrième parcelle de Saint-Priest, d'une superficie de 18 700 m². Depuis mai 2015, elle y construit un ensemble de bureaux et d'entrepôts dont la majeure partie sera louée à la Division Environnement de la Compagnie Plastic Omnium. Un bâtiment de 400 m² est destiné à être loué à des tiers. Au total, 2 300 m² de bureaux et 2 200 m² d'entrepôts et de zones de stockage extérieures sont prévus, bordés d'un parc paysager de 6 200 m². Le coût du projet est estimé à près de 6 millions d'euros. Sa livraison devrait intervenir avant l'été 2016.

A Levallois, Sofiparc poursuit le programme de modernisation de l'immeuble débuté en 2007. En janvier 2016, les deux-tiers du bâtiment ont été rénovés. Ces travaux ont un double objectif : générer des économies d'énergie et améliorer le confort et la sécurité des collaborateurs sur leur lieu de travail.

En 2015, 7,8 millions d'euros de loyers et de charges ont été facturés par Sofiparc qui a versé un dividende de 0,9 million d'euros à Burelle SA au titre de l'exercice 2014.

13 000 M² DE BUREAUX

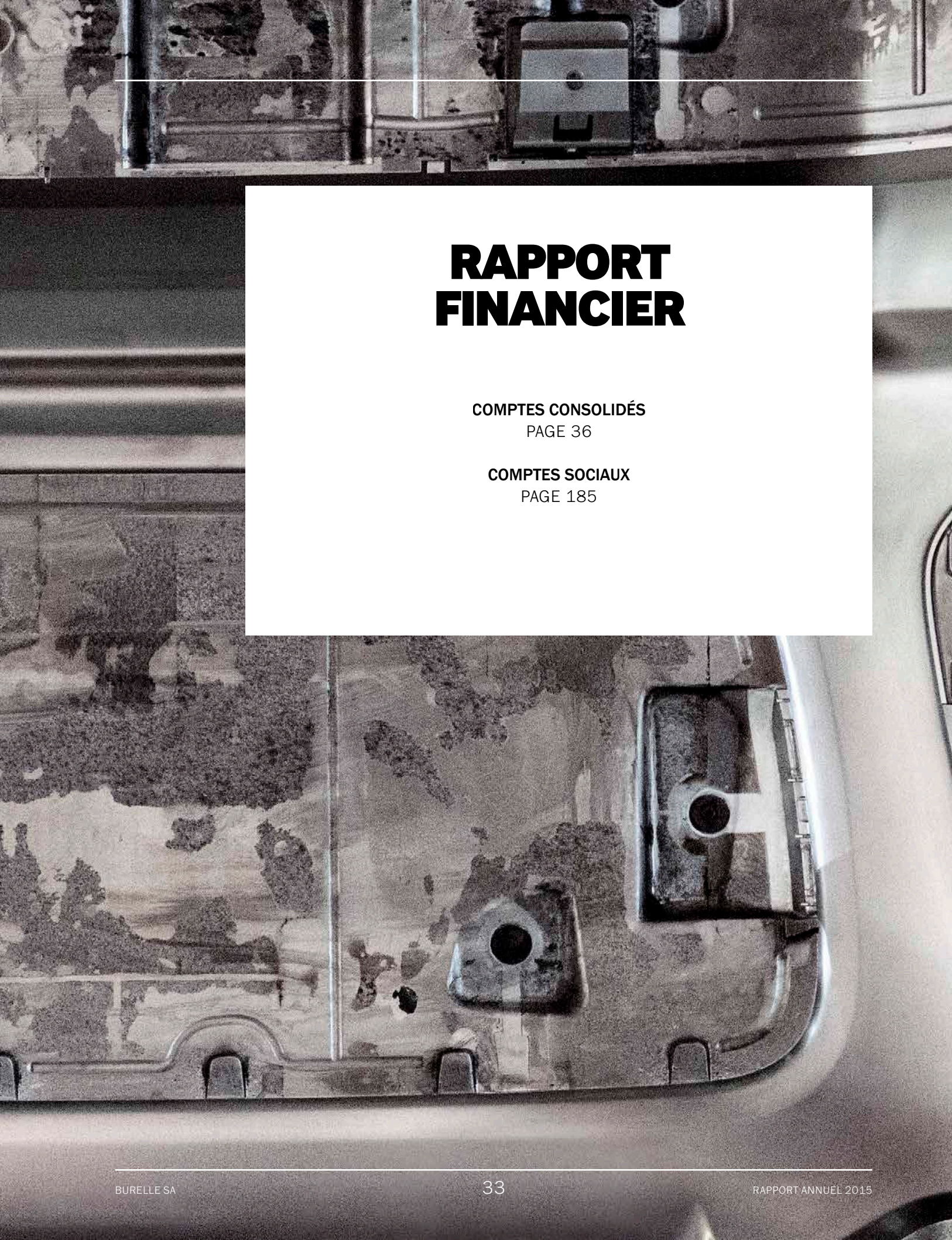
33 000 M² DE TERRAINS

4 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN 2015



Immeuble de
Sofiparc à Levallois
(Hauts-de-Seine)





RAPPORT FINANCIER

COMPTES CONSOLIDÉS
PAGE 36

COMPTES SOCIAUX
PAGE 185

COMPTES CONSOLIDÉS

36	Rapport de gestion du Groupe
36	Activités
37	Recherche et développement
38	Gestion des risques
44	Faits marquants
45	Règles et méthodes comptables
45	Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Burelle
49	Perspectives 2016
49	Événements postérieurs à la clôture
50	Informations environnementales, sociales et sociétales du rapport de gestion
66	Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales
69	Préambule
70	Bilan
71	Compte de résultat
72	État du résultat global
73	Variation des capitaux propres
74	Tableau des flux de trésorerie
75	Annexe aux comptes consolidés
163	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
165	Rapport du Président du Conseil d'Administration
182	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

COMPTES SOCIAUX

186 Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

186 Éléments financiers

186 Règles et méthodes comptables

186 Capital social

187 Délégations de compétence en cours

187 Actionnariat

188 Opérations réalisées sur les titres de Burelle SA par les Mandataires Sociaux

188 Pactes d'actionnaires

188 Rachat d'actions propres

189 Évolution boursière

189 Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle

189 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

189 Existence d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle

189 Contrats importants

190 Information sur les délais de paiement

190 Rémunérations des Mandataires Sociaux

195 Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

197 Compte de résultat

198 Bilan

199 Tableau des flux de trésorerie

200 Annexe aux comptes annuels

205 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2015

206 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

208 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

210 Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital

211 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

215 Résultats financiers des cinq derniers exercices

216 Informations

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

ACTIVITÉS

Burelle SA est une société holding qui contrôle trois filiales au 31 décembre 2015 :

- la Compagnie Plastic Omnium, groupe industriel et de services détenu à 56,6 %¹,
- Burelle Participations, filiale à 100 % dédiée au capital-investissement, et
- Sofiparc, filiale immobilière contrôlée à 100 %.

Principal actif de Burelle SA, la **Compagnie Plastic Omnium** constitue la quasi-totalité du chiffre d'affaires consolidé de Burelle SA et représente plus de 95 % des actifs figurant au bilan consolidé.

Implantée industriellement dans 30 pays et employant, avec ses coentreprises, près de 26 000 personnes dans le monde, la Compagnie Plastic Omnium est présente principalement dans les équipements automobiles qui constituent près de 94 % du chiffre d'affaires économique² en 2015.

Le pôle Automobile regroupe deux leaders mondiaux :

La Division Auto Exterior, n° 1 mondial des pièces et modules de carrosserie³, conçoit, fabrique et livre une large gamme de pièces produites à partir de polypropylène injecté et de matériaux composites : pare-chocs et systèmes d'absorption d'énergie, modules bloc-avant et pièces en composites, notamment des hayons. En 2015, Auto Exterior a livré 18 millions de pare-chocs peints.

Avec le développement des activités dans les zones en forte croissance notamment en Chine où Auto Exterior représente environ 18 %* de la production totale, sa part du marché mondial est passée de 8 % en 2010 à 11 %* en 2015. Ses principaux concurrents sont le groupe canadien Magna et l'équipementier automobile français Faurecia, qui détiennent des parts de marché estimées à respectivement 8 %* et 6 %*. Les constructeurs automobiles fabriquent environ 32 %* de la production mondiale de pare-chocs.

Le 14 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium a annoncé la signature d'un protocole d'accord pour l'acquisition des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia à une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros.

La Division Auto Inergy est le premier fabricant mondial de systèmes à carburant produits par soufflage du polyéthylène. Équipement de sécurité intégré et de dépollution, le système à carburant rassemble plusieurs fonctions : remplissage, stockage, jaugeage, ventilation et alimentation moteur. En 2015, la Division Auto Inergy a fabriqué plus de 18 millions de systèmes à carburant. Elle se développe également dans les dispositifs SCR³ pour réduire les émissions polluantes des véhicules diesel. Sur l'exercice, elle a produit 600 000 systèmes basés sur cette technologie.

La Division Auto Inergy estime que, dans les systèmes à carburant, sa part du marché mondial a progressé de 16 %* en 2010 à 21 %* en 2015. Ses principaux concurrents sont Kautex, filiale du groupe américain Textron, le groupe chinois YAPP et le groupe TI, qui détiennent des parts de marché de respectivement 14 %*, 11 %* et 9 %* en 2015. La division estime que les réservoirs en métal constituent encore 23 %* du marché mondial. Leur part tend à décroître au fur et à mesure que le plastique se substitue au métal pour des raisons de sécurité et de flexibilité en matière de design. La croissance des activités de la Division Auto Inergy est tirée par ce mouvement de substitution ainsi que par ses nouvelles implantations.

Les deux activités automobiles opèrent 109 sites industriels organisés en deux réseaux distincts et implantés à proximité des constructeurs. Elles emploient, avec les coentreprises, plus de 23 800 personnes en 2015 et traitent avec la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux. Les constructeurs allemands représentent, en 2015, 31 % du chiffre d'affaires économique du pôle Automobile, suivis par leurs homologues américains (28 %), asiatiques (20 %) et français (19 %).

Les deux activités du pôle Automobile ont, pour marché de référence, la production automobile mondiale qui s'est élevée à 85,8 millions de véhicules en 2015 au lieu de 84,6 millions en 2014, en hausse de 1,5 %. D'après le groupe d'intelligence économique IHS, la production automobile mondiale devrait progresser en moyenne de 3 % par an dans les quatre prochaines années pour atteindre 97,2 millions de véhicules en 2019. La Chine contribuerait à cette croissance pour 4,9 millions de véhicules soit 43 % de la progression attendue, l'Asie (hors Chine) pour 2,2 millions, l'Europe pour 1,9 million, et l'Amérique du Nord pour 1,7 million.

La Compagnie Plastic Omnium a pour stratégie d'accompagner cette évolution en développant son réseau dans les nouveaux centres de production. Fin 2015, sur ses 109 usines, 38 sont situées en Asie, 47 en Europe et 17 en Amérique du Nord, les 7 restantes étant en Amérique du Sud et en Afrique. La Compagnie Plastic Omnium investit aussi dans l'innovation technologique pour améliorer la performance environnementale des véhicules, une autre source importante de croissance pour les années à venir.

¹ 58,71 % après élimination des actions propres de la Compagnie Plastic Omnium. Le 21 mars 2016, la Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,6 % à 57,01 %.

² Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé plus celui des coentreprises du Groupe à hauteur du pourcentage de détention

³ Selective Catalytic Reduction

* Estimations internes à partir de données IHS

Deuxième activité de la Compagnie Plastic Omnium, l'Environnement représente 6 % du chiffre d'affaires économique en 2015. Son offre réunit un ensemble de produits et services destinés principalement aux collectivités locales et aux entreprises : conteneurs pour les déchets et services associés (maintenance, lavage), systèmes de gestion des déchets par tarification incitative et équipement urbain. Cette activité emploie plus de 2 000 personnes et dispose d'un centre technique en France et de 11 usines en France, en Espagne, en Allemagne et au Royaume-Uni.

La Division Environnement a une part de marché estimée à 30 %** en Europe. Ses principaux concurrents sont des sociétés allemandes, ESE et Schaefer, dont les parts de marché sont estimées à respectivement 20 %** et 17 %**.

L'activité dans l'Environnement est soutenue, dans les pays développés, par la nécessité de réduire les déchets et les coûts de leur gestion et, dans les pays émergents, par l'amélioration du niveau de vie qui s'accompagne d'une augmentation des déchets avec la hausse de l'urbanisation et d'un besoin croissant de conteneurisation.

Les filiales non industrielles de Burelle SA sont **Sofiparc** qui détient un ensemble de bureaux situé à Levallois (Hauts-de-Seine) et des terrains dans la région lyonnaise, et **Burelle Participations**, filiale spécialisée dans le capital-investissement, dont la vocation est d'investir dans des entreprises non cotées avec un horizon de valorisation à moyen terme. Ces deux filiales représentent moins de 5 % du bilan consolidé de Burelle SA.

Les activités de Burelle Participations et de Sofiparc, ainsi que leur stratégie de développement sont décrites dans la section qui les concerne dans le chapitre « Commentaires sur les comptes consolidés du groupe Burelle ».

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Recherche et Développement (R&D) est un des pivots de la stratégie de croissance de la Compagnie Plastic Omnium, tant dans les Équipements Automobiles que dans l'Environnement. En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a consacré 295 millions d'euros à la Recherche et Développement soit 5,9 % de son chiffre d'affaires consolidé.

Dans l'Automobile, l'activité de R&D est organisée autour de deux centres internationaux situés en France : Σ - Sigmatech, spécialisé dans les pièces extérieures et les matériaux composites, et α - Alphatech, un investissement de 65 millions d'euros inauguré en septembre 2014 et dédié aux systèmes à carburant et aux nouveaux dispositifs de stockage d'énergie. En outre, le groupe dispose de 19 centres techniques dans le monde, chargés de faire la liaison avec les constructeurs localement.

Au total, les équipes de R&D regroupent 2 000 ingénieurs et 20 nationalités. Elles gèrent plus de 3 500 brevets dont 142 ont été déposés en 2015. La Compagnie Plastic Omnium est le 7^e plus gros déposant français de brevets dans l'automobile.

Le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium accompagne les constructeurs dans la recherche de solutions pour réduire les émissions polluantes. Dans la **Division Auto Exterior**, les efforts d'innovation et de développement sont centrés sur **l'allègement des véhicules et l'aérodynamisme**, deux leviers importants sur lesquels travaillent les constructeurs pour réduire la consommation de CO₂.

Leader mondial des pièces en carrosserie, la Division Auto Exterior est un spécialiste des équipements extérieurs injectés en plastique. En 2015, elle a produit plus de 70 000 pièces par jour (boucliers, pare-chocs, ailes, ouvrants arrière, spoilers, bas de caisse et protections de carrosserie). Ces panneaux de carrosserie injectés en plastique présentent l'avantage d'être jusqu'à 40 % plus légers que leurs équivalents en acier et d'offrir une plus grande liberté de design.

Pour améliorer l'aérodynamisme, Auto Exterior propose des systèmes d'optimisation actifs tels des volets mobiles sur la grille d'air, des spoilers avant mobile ou des volets mobiles latéraux sur le pare-chocs arrière. Ces dispositifs gèrent la circulation de l'air autour du véhicule en fonction de la vitesse.

Initialement spécialisée en thermoplastique, la Division Auto Exterior a étendu son savoir-faire aux matériaux composites et hybrides. Elle est désormais en mesure de proposer à ses clients constructeurs des solutions utilisant des matériaux différents notamment dans les ouvrants arrière, un segment en plein essor où elle a plus de 60 % de part de marché. En 2015, elle a équipé plus de 1 million de véhicules en hayons arrière. Sa gamme comprend le « Higate Hybrid » et le « Higate Thermoplastic », deux technologies différentes, associant des panneaux extérieurs en thermoplastique à un caisson intérieur en composite thermodurcissable pour la première, à un caisson en composite thermoplastique assorti de renforts acier surmoulés pour la seconde. Ces ouvrants arrière permettent des économies de poids et de coûts tout en offrant une plus grande flexibilité de design qu'un hayon en métal.

La Compagnie Plastic Omnium étend progressivement sa gamme de hayons pour couvrir un plus large éventail de véhicules. Une version plus économique est en cours de développement, ainsi qu'un modèle premium avec un caisson renforcé en fibre de carbone.

** Estimations internes

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

L'utilisation de composites hautes performances est un autre moyen d'obtenir une réduction de poids significative. La Compagnie Plastic Omnium dispose d'une expertise dans les matériaux composites, sur l'ensemble de la chaîne de fabrication. Elle s'est fixé comme ambition de développer des solutions composites hautes performances pour des pièces structurelles (planchers, traverses, pieds milieu) en utilisant des matériaux de nouvelle génération (résines, fibres de carbone,...). Une première pièce en SMC fibre de carbone recyclée a été mise en production pour BMW en 2015.

En mars 2015, la Compagnie Plastic Omnium a été primée par JEC, la première organisation mondiale des industriels des matériaux composites, pour deux innovations développées en partenariat avec deux constructeurs. L'une concerne un plancher autoporteur en résine thermodurcissable renforcé en fibres de verre développée avec PSA Peugeot Citroën, et l'autre, une poutre de pare-chocs développée avec Hyundai Motor Europe, associant un renfort pultrudé en fibres de verre et de carbone surmoulé à une résine thermoplastique. Ces deux solutions permettraient des économies de poids et un haut niveau de performance à des coûts compétitifs. Les premières applications pourraient voir le jour à horizon 2020.

Dans les systèmes à carburant, la **Division Auto Inergy** concentre ses efforts de développement sur les systèmes de dépollution pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxyde d'azote (NOx) pour les moteurs diesel.

Un réservoir en plastique fabriqué par extrusion-soufflage fait faire une économie de poids d'environ 20 % à 30 % par rapport à un réservoir équivalent en métal, ce qui contribue à réduire considérablement les émissions de CO₂. Divers procédés de fabrication permettent d'atteindre les normes les plus strictes en matière d'émissions évaporatives.

Pour réduire les émissions de NOx des moteurs diesel, la Division Auto Inergy a développé **des systèmes SCR (Selective Catalytic Reduction)**. Dans cette technologie, une solution aqueuse d'urée, l'AdBlue®, est injectée dans la ligne d'échappement, ce qui génère, au contact des gaz chauds, de l'ammoniac qui réagit avec les oxydes d'azote et donne de la vapeur d'eau et de l'azote.

Le système SCR DINOx Premium de la Division Auto Inergy élimine jusqu'à 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % des émissions de CO₂. Pour cet équipement, la Division Auto Inergy fournit le réservoir d'urée et la pompe d'alimentation en urée de l'injecteur permettant de réduire les NOx. Un nouveau modèle, le DINOx Compact, offrira un rapport performance/coût encore plus compétitif.

La Compagnie Plastic Omnium est un des leaders sur ce marché, en forte croissance du fait du durcissement des normes environnementales. La production pourrait passer de 600 000 systèmes en 2015 à 2,7 millions en 2019, ce qui représenterait une part du marché mondial estimée à 33 %.

Dans le domaine des véhicules hybrides, la Division Auto Inergy est présente avec une gamme de cloisons anti-bruit INbaffle conçues pour réduire le bruit engendré par le déplacement du carburant dans le réservoir. Pour résoudre le problème rencontré dans les futurs véhicules hybrides rechargeables en matière de stockage des vapeurs d'hydrocarbures accumulées pendant le roulage, elle propose des systèmes à carburant en plastique renforcés permettant de stocker, sans déformation du système, les vapeurs d'hydrocarbures, jusqu'à ce que la remise en route du moteur à combustion interne permette de les purger. Le procédé TSBM qu'elle a mis au point en intégrant un maximum de composants dans l'enveloppe du réservoir dès le soufflage permet de produire des réservoirs renforcés et légers, capables de supporter les niveaux de pression élevés produits par les véhicules hybrides rechargeables. Deux réservoirs de ce type sont actuellement en cours de développement.

Dans le pôle Environnement, l'utilisation accrue de matière recyclée et de matériaux verts constitue le principal axe de la politique de recherche et développement, avec l'optimisation des produits existants. La part de polyéthylène recyclé dans la production de bacs, corbeilles ou colonnes aériennes s'accroît progressivement : de 20 % en 2007, elle est passée à 60 % en 2015. L'offre de la division comprend une gamme de bacs 4 roues en polyéthylène 100 % recyclé, complétée par une proposition « Green made » en PHED de canne à sucre non alimentaire.

La Division Environnement accompagne les collectivités locales dans leurs efforts d'amélioration du tri et du recyclage pour réduire la fraction des déchets non valorisables. Elle est le seul acteur de son secteur à proposer une offre intégrée de data management capable de générer en temps réel les données nécessaires à l'optimisation des services de collecte. Elle accompagne également les collectivités dans leurs plans d'économies par la mise en place de la tarification incitative.

GESTION DES RISQUES

1. Risques spécifiques à la Compagnie Plastic Omnium

RISQUES OPÉRATIONNELS

RISQUES LIÉS AUX PROGRAMMES AUTOMOBILES

■ Identification du risque :

Le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium représente près de 94 % du chiffre d'affaires économique de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium. Chaque programme automobile comporte des aléas qui pourraient dégrader la rentabilité prévue. Le risque porte en particulier sur les programmes intégrant des innovations qui peuvent engendrer, pour la Compagnie Plastic Omnium, des investissements et/ou dépenses supérieurs à ceux initialement prévus afin d'atteindre le niveau de qualité requis.

Par ailleurs, chaque programme automobile est soumis à des aléas de volumes de production dépendant de multiples facteurs, parfois régionaux, tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit ou le contexte réglementaire, mais aussi de facteurs spécifiques à chaque véhicule tels que l'attractivité de son design.

■ **Gestion du risque :**

La Compagnie Plastic Omnium s'attache à diversifier les risques régionaux et spécifiques associés à ses activités automobiles en menant une politique de diversification active. Elle s'attache à mutualiser son exposition à une évolution défavorable des marchés en la diversifiant, notamment par région, par constructeur, par marque et par programme.

Le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium couvre deux grandes familles de produits distinctes et traite avec plus de 30 clients opérant dans 40 pays et sur des segments de marché différents. En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a lancé la production de 132 programmes différents.

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

RISQUE HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

■ **Identification du risque :**

De par leur nature industrielle, les activités de la Compagnie Plastic Omnium sont exposées à des risques tels que les accidents du travail, les maladies professionnelles, les atteintes à l'environnement (pollution), le non-respect ou le renforcement d'exigences réglementaires applicables dans les domaines HSE. De tels événements pourraient engendrer des coûts ou des dépenses d'investissement supplémentaires afin d'y remédier ou de s'y conformer ou entraîner d'éventuelles sanctions.

■ **Gestion du risque :**

En matière de santé, de sécurité et d'environnement, la Compagnie Plastic Omnium met en œuvre, au plan mondial, une politique décrite dans la partie « Développement Durable » de son Document de Référence qui repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Cette politique est pilotée par le Comité de Direction qui examine mensuellement la performance individuelle de chaque filiale, laquelle fait l'objet d'un reporting spécifique, établi dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs Hygiène, Sécurité et Environnement (« HSE »), est chargée d'en favoriser et d'en coordonner le déploiement.

Ce réseau d'experts est animé par la Direction Sécurité Environnement, relayée par des Managers HSE au niveau de chaque division. La responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la santé, la sécurité et l'environnement incombe aux Directeurs de divisions.

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14001 et OHSAS 18001 des sites industriels. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives à l'ergonomie, à l'interface « homme-machine » et aux outils du programme interne « Top Safety » ainsi que la mise en conformité des équipements.

Par ailleurs, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un système de management spécifique. Promu par le Comité de Direction, il repose sur cinq axes de management, ou « management roadmaps » : le leadership, la motivation, la compétence, la recherche de l'excellence et les conditions de travail. Un comité spécialisé, le Comité HSE Groupe, comprenant plusieurs membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, en pilote la mise en œuvre.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a obtenu le renouvellement de la Certification OHSAS 18001 de son « Pilotage central de la sécurité des personnes et des biens ».

Depuis 2013, les informations HSE publiées dans le Rapport Annuel sont contrôlées par un organisme tiers indépendant.

RISQUES DE CRÉDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

RISQUE FOURNISSEURS

■ **Identification du risque :**

La défaillance d'un fournisseur significatif pourrait altérer des productions de la Compagnie Plastic Omnium ou engendrer des coûts supplémentaires ayant une incidence sur la rentabilité, notamment en ce qui concerne des composants spécifiques, pour lesquels une substitution rapide est difficile compte tenu du travail et des délais que requiert l'homologation d'un nouveau fournisseur.

■ **Gestion du risque :**

Dans une optique de réduction de ce risque, tout fournisseur automobile fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et régionaux précis.

Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par les directions Achats et Qualité, avec l'aide d'agences spécialisées. Les fournisseurs à risque sont soumis à un suivi particulier avec, chaque fois que nécessaire, la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Le pôle Environnement pratique une politique de duplication des sources pour les approvisionnements les plus critiques. Il exerce également une surveillance permanente de certains fournisseurs importants avec le support des fonctions centrales et, au besoin, d'agences externes.

Enfin, les directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et de gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium n'a pas connu de défaillances majeures de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences négatives sur le process logistique.

RISQUES DE MARCHÉ

RISQUE DE PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

■ Identification du risque :

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures,...). Les variations du prix d'achat de ces matières sont susceptibles d'impacter la marge opérationnelle.

■ Gestion du risque :

Pour limiter les impacts liés aux variations de prix des matières premières, la Compagnie Plastic Omnium négocie avec ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement, dans le cadre d'une politique active de développement durable, utilise, pour la fabrication de ses produits, plus de 60 % de matière plastique recyclée qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, il négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Par ailleurs, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, la Compagnie Plastic Omnium considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

RISQUES JURIDIQUES

RISQUE LIÉ À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

■ Identification du risque :

La Compagnie Plastic Omnium est principalement exposée à un risque de détournement de savoir-faire, aussi bien en tant que victime qu'en tant que contrevenante pouvant faire l'objet d'une contestation.

■ Gestion du risque :

La Recherche et l'Innovation sont au cœur des activités de la Compagnie Plastic Omnium, pour le pôle Automobile comme pour le pôle Environnement. Une démarche structurée de surveillance et de recherche d'antériorité lui permet d'assurer la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les innovations issues de l'activité de Recherche et Développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevets. Malgré les mesures mises en place, notamment au travers de sa démarche de recherche d'antériorité, la Compagnie Plastic Omnium ne peut exclure l'existence de droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ses droits et de risques de contestation pouvant en découler.

RISQUE LIÉ AUX PRODUITS ET SERVICES VENDUS

■ Identification du risque :

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Elle est également soumise au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers.

■ Gestion du risque :

En matière de qualité des produits et des processus, les divisions opérationnelles ont mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie, notamment dans l'automobile, des organisations dédiées et des processus fiabilisés dont la robustesse et l'efficacité font systématiquement l'objet d'une procédure de certification ISO/TS 16949 (pôle Automobile) ou ISO 9001 (pôle Environnement).

Ces risques relèvent de la responsabilité civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

RISQUE LIÉ AU RESPECT DU DROIT DE LA CONCURRENCE

■ Identification du risque :

La Compagnie Plastic Omnium pourrait être exposée à des sanctions de la part des autorités de la concurrence en cas de non-respect par un de ses salariés de la réglementation relative au droit de la concurrence, en particulier en cas d'entente avec un concurrent concernant la fixation des prix de vente, les conditions de vente ou la répartition des marchés.

■ Gestion du risque :

En 2010, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place un Code de Conduite relatif au respect des règles du droit de la concurrence auquel l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats a été formé lors de son déploiement. Depuis, la Compagnie Plastic Omnium organise des séances de formation régulièrement chaque année, dans les différentes zones géographiques où elle opère et, depuis 2013, les collaborateurs concernés dans les fonctions commerciales et achats reçoivent, une fois par an, une invitation à suivre une formation e-learning dédiée.

2. Risques spécifiques à Burelle Participations

■ Identification du risque :

Burelle Participations investit, aux côtés de partenaires, dans des acquisitions d'entreprises avec effet de levier. Par définition, ces opérations sont montées avec un niveau d'endettement important qui s'appuie sur les prévisions du cash-flow libre généré par l'entreprise.

■ Gestion du risque :

Pour assurer une diversification satisfaisante des risques inhérents à ce type d'opérations, Burelle Participations s'attache à maintenir une structure de portefeuille diversifiée, répartie entre quatre classes d'actifs (fonds primaires, fonds secondaires, mezzanine et capital).

Au 31 décembre 2015, les prises de participation en capital et les financements mezzanine représentent près de 20 % du portefeuille évalué à la juste valeur. Le solde correspond aux investissements dans les fonds, dont un tiers concerne des opérations sur le marché secondaire. Cette composition du portefeuille contribue à une plus grande dispersion des risques.

Au 31 décembre 2015, Burelle Participations détient un portefeuille d'investissements dont la juste valeur est estimée à 28,4 millions d'euros.

3. Risques spécifiques à Sofiparc

■ Identification du risque :

Sofiparc exerce son activité principalement dans la location de bureaux, un secteur soumis à des effets cycliques. Les montants des loyers évoluent en fonction de cycles de durées variables, difficiles à prévoir, liés à l'offre de bureaux dans le marché avoisinant et à la situation économique en général. Le scénario le plus défavorable correspondrait à des baux venant à échéance dans une période de baisse du marché, ce qui pourrait conduire Sofiparc à conclure de nouveaux baux à des niveaux de loyers revus à la baisse et impacterait défavorablement sa rentabilité.

Sofiparc est également exposée à des risques en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement et à un risque d'obsolescence de son actif principal, l'immeuble de bureaux situé à Levallois, du fait de l'évolution des lois, des normes et des réglementations, et de l'évolution des exigences de ses clients. Dans le cadre des travaux de rénovation et d'entretien engagés régulièrement dans l'immeuble de Levallois et lorsqu'elle engage un nouveau projet immobilier, elle est exposée à des risques de mauvaise exécution ou d'insolvabilité de la part des entreprises prestataires.

■ Gestion du risque :

L'exposition de Sofiparc à une baisse du taux d'occupation est limitée à l'immeuble de Levallois. Elle est considérée comme faible dans la mesure où le bâtiment est occupé à 80 % par la Compagnie Plastic Omnium ou par des sociétés détenues par cette dernière. Pour le reste, la société International SOS a renouvelé son bail, en juin 2013 pour une durée de neuf ans, avec prise d'effet au 1^{er} juin 2014. Ce bail comprend une première période de six ans ferme courant jusqu'à fin mai 2020. Le risque de baisse des loyers est géré par la conclusion de baux de longue durée.

Sofiparc a recours à un coordinateur Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) dédié qui veille à la mise en place de plans d'actions et de processus adaptés afin de limiter sur son périmètre les risques HSE.

Pour prévenir le risque d'obsolescence de l'immeuble de Levallois, Sofiparc a engagé, en 2007, un programme de modernisation continue qui vise à améliorer les performances énergétiques du bâtiment et son niveau de confort et de sécurité.

Sofiparc veille, au travers d'un processus de sélection des fournisseurs, à réduire les risques de mauvaise exécution et d'insolvabilité, particulièrement pour ce qui concerne la construction du nouveau projet dans la région lyonnaise et les travaux de rénovation et d'entretien du bâtiment de Levallois.

4. Risques concernant toutes les sociétés du Groupe

RISQUES OPÉRATIONNELS

RISQUE INFORMATIQUE

■ Identification du risque :

L'activité quotidienne des fonctions métiers et support du Groupe dépend de systèmes informatiques critiques qui pourraient ne plus être disponibles en raison de pannes de systèmes, de défaillance réseau, d'endommagement d'infrastructures ou de malveillance interne ou externe.

■ Gestion du risque :

La Direction des Systèmes d'Information accentue sa démarche de standardisation et de consolidation des systèmes et continue ses chantiers d'amélioration des moyens de production informatique et réseau, des applications de gestion et des services autour du poste de travail. Une attention particulière est portée à l'intégration des nouvelles technologies ainsi qu'à la disponibilité et à l'intégrité des informations du Groupe.

La sécurité des systèmes techniques, applicatifs et réseau, est intégrée en amont dans les projets stratégiques et contrôlée régulièrement par des audits et des campagnes d'auto-évaluation.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

RISQUES DE CRÉDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

RISQUE CLIENTS

■ Identification du risque :

La probabilité que Sofiparc ait à souffrir d'une défaillance d'un de ses locataires est considérée comme faible. D'une part, l'immeuble de Levallois est loué à des signatures de qualité, à savoir la Compagnie Plastic Omnium et International SOS, un des leaders mondiaux de l'assistance internationale. D'autre part, à Lyon, les terrains sont exploités en bail à construction dans le cadre de contrats conclus principalement avec des sociétés établies à savoir le groupe AXA (hôtels sous enseignes Novotel et Ibis), Mc Donald's France et Kentucky Fried Chicken (KFC). Le chiffre d'affaires réalisé par Sofiparc en dehors du Groupe s'élève à 2 millions d'euros en 2014 et ne constitue pas un risque d'un montant significatif.

Le risque « clients » concerne essentiellement les activités de la Compagnie Plastic Omnium avec les constructeurs automobiles et les collectivités locales. Il est possible qu'un de ces clients se trouve, un jour, dans une situation difficile qui l'empêche d'honorer certains engagements.

■ Gestion du risque :

La Compagnie Plastic Omnium s'attache à diversifier son portefeuille clients pour limiter l'impact d'une défaillance.

En 2015, le chiffre d'affaires automobile par nationalité des constructeurs automobiles se décompose de la manière suivante : constructeurs allemands (31 %), constructeurs américains (28 %), constructeurs asiatiques (20 %), constructeurs français (19 %) et autres (2 %). Des informations plus détaillées sur la ventilation du portefeuille « clients » sont données dans la note 3.1.4 de l'Annexe aux Comptes consolidés.

Au plan opérationnel, un « Credit Manager » est chargé, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, de mettre en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et de recouvrement des en-cours dans les divisions.

Dans tous ses métiers, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place des procédures de revue avant les réponses aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre du portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

Pour l'ensemble du Groupe Burelle, le délai moyen de règlement est de 52 jours en 2015. Au 31 décembre 2015, les créances nettes à plus de six mois représentent 8 millions d'euros. Le risque de non recouvrement des créances est faible et porte sur un montant peu significatif de créances à plus de douze mois (voir note 6.3.1 des Comptes consolidés).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

■ Identification du risque :

Les sociétés du Groupe, et plus particulièrement la Compagnie Plastic Omnium, doivent disposer à tout moment de ressources financières suffisantes pour financer leur activité courante, les investissements nécessaires à leur développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

■ Gestion du risque :

Après avoir levé, en 2012, deux financements de marché à échéance décembre 2018 et juin 2017 pour un montant total de 369 millions d'euros, la Compagnie Plastic Omnium a procédé, en 2013, à une émission obligataire de 500 millions d'euros. Placées auprès d'investisseurs institutionnels, ces obligations ont été émises à un taux de 2,875 % sans covenant financier et sont remboursables en mai 2020.

Parallèlement à ces sources de financement, la Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales disposent de ressources à moyen terme sous forme de lignes de crédit bancaire confirmées. Aucune de ces lignes n'est soumise au respect de covenants financiers. Au 31 décembre 2015, l'échéance moyenne de ce portefeuille d'ouvertures de crédit est supérieure à cinq ans.

En outre, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place des contrats de cession de créances commerciales dont l'échéance moyenne est supérieure à trois ans. Au 31 décembre 2015, les ressources moyen terme disponibles couvrent les besoins de financement estimés jusqu'à fin 2020, hors financement du projet d'acquisition des activités Systèmes Extérieures de Faurecia. Enfin, la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un programme de billets de trésorerie.

Toutes les lignes à court et moyen terme sont ouvertes auprès d'institutions bancaires de premier plan.

Les situations de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium et de ses divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis à la Direction Générale.

Burelle Participations investit ses propres ressources et n'a pas d'endettement.

Au 31 décembre 2015, Burelle SA présente une trésorerie nette positive de près de 20 millions d'euros et Sofiparc un endettement faible. Pour faire face à des besoins éventuels, Burelle SA et Sofiparc disposent de lignes de crédit confirmées. À la date de clôture, celles-ci s'élèvent à 80 millions d'euros et ont une échéance moyenne de deux ans.

Burelle SA procède régulièrement à une revue de son risque de liquidité et de celui de ses filiales et considère qu'elle est en mesure, ainsi que ses filiales, de faire face aux échéances à venir.

La ventilation des actifs et passifs financiers du Groupe est présentée dans la note 6.4.2 des Comptes consolidés.

RISQUES DE MARCHÉ

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui se traduit par des prises d'engagement, au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium.

Les opérations qui ont trait à Burelle SA, Burelle Participations et Sofiparc sont validées par leur Président-Directeur Général, Président ou Directeurs Généraux Délégués. Burelle SA et Sofiparc utilisent Plastic Omnium Finance, de manière récurrente, pour des transactions financières qui impliquent des sociétés appartenant à la Compagnie Plastic Omnium.

Les risques de marché font également l'objet d'une information dans les notes 6.2, 6.5 et 6.6 des Comptes consolidés.

RISQUE DE CHANGE

■ Identification du risque :

La Compagnie Plastic Omnium est exposée à la variation des cours des devises, en particulier lorsque ses sites de production achètent des matières premières et des composants ou vendent leur production dans une autre devise que leur devise de comptabilisation.

■ Gestion du risque :

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium repose, pour la plus grande part, sur des usines de proximité : produisant et vendant dans le même pays, elle est peu exposée aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique de la Compagnie Plastic Omnium consiste à minimiser tout risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement ou à une recette futurs. Si une transaction fait apparaître un risque de change, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. L'opération de couverture sera réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

Par ailleurs, Burelle Participations a souscrit à quatre fonds libellés en dollars pour un montant total de 8,5 millions de dollars. Ces engagements n'ont pas fait l'objet d'une couverture de change. Le risque de change est en partie limité par l'existence, dans les portefeuilles sous-jacents, d'actifs libellés en euros.

RISQUE DE TAUX

■ Identification du risque :

Le risque de taux résulte de la variation des taux d'intérêt, en particulier ceux s'appliquant à la partie de la dette financée

à taux variables. Ce risque pourrait se traduire par une hausse des frais financiers.

■ Gestion du risque :

Suite aux trois placements obligataires réalisés par la Compagnie Plastic Omnium, 80 % de la dette du groupe Burelle est à taux fixe au 31 décembre 2015.

Pour la partie variable de la dette, la Compagnie Plastic Omnium a pour politique de limiter, voire d'annuler, l'impact sur le compte de résultat d'une hausse des taux d'intérêt variables en souscrivant des instruments de couverture de taux d'intérêt de type swaps et caps. La note 5.2.8.1 de l'annexe aux Comptes consolidés présente ces instruments de couverture.

Après prise en compte de ces couvertures, le risque résiduel lié à une hausse des taux n'est pas significatif au 31 décembre 2015.

RISQUES JURIDIQUES

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles. De plus, elle prévient, anticipe et gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

Les questions juridiques spécifiques à Burelle SA et à Burelle Participations sont suivies par le Secrétaire Général de Burelle SA, assisté par des conseils spécialisés. Sofiparc bénéficie des services de la Direction des Affaires Juridiques de la Compagnie Plastic Omnium.

À la date d'établissement du présent document, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité.

AUTRES RISQUES

RISQUE FISCAL

La Direction Fiscale de la Compagnie Plastic Omnium traite de toutes les questions fiscales afférentes à Burelle SA et à ses trois filiales.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'une Direction Fiscale centralisée qui travaille en étroite collaboration avec les directions comptable, juridique et financière notamment.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Composée de trois départements en charge respectivement de la gestion fiscale des entités, des métiers et du Groupe, la Direction Fiscale s'appuie sur un réseau de fiscalistes travaillant au siège et dans les principaux pays ainsi que sur des conseillers du Groupe ou des conseillers locaux. Elle veille à ce que chacune des sociétés du Groupe remplisse ses obligations fiscales dans le respect des lois et des règlements. Elle leur apporte le support et l'expertise nécessaires pour toutes les opérations, courantes ou exceptionnelles, nécessitant une approche fiscale.

Groupe d'envergure internationale, la Compagnie Plastic Omnium est confrontée à des risques fiscaux inhérents à ses activités notamment dans ses transactions internationales pour lesquelles les administrations fiscales requièrent de plus en plus d'informations ou de connaissance des contraintes locales.

Le reporting fiscal mis en place permet d'assurer le suivi et la maîtrise des impôts courants et différés de l'ensemble des entités fiscales et contribue à la rapidité et à la qualité de l'arrêté des comptes consolidés. Un outil de documentation des prix de transfert permet le suivi et la gestion des prix de cession à l'intérieur du Groupe et contribue à la qualité de la gestion fiscale et à la réduction des risques potentiels dans ce domaine. Ces deux systèmes d'information et de process de gestion sont complétés par d'autres outils spécifiques en fonction des pays.

Cet ensemble de ressources et de moyens permet à la Direction Fiscale d'assurer la Direction Générale du suivi complet des obligations, des enjeux et des risques fiscaux inhérents à la structure complexe et internationale d'un groupe en développement.

Burelle Participations a opté en 2002 pour le statut fiscal de Société de Capital-Risque (SCR). De par ce statut, elle est exonérée d'impôt sur les sociétés sur les produits courants et sur les plus-values de cession de titres dès lors que son portefeuille de participations respecte certains quotas. Au 31 décembre 2015, Burelle Participations respecte largement les quotas requis. La fraction des dividendes versés à Burelle SA provenant de plus-values de cession de titres détenus depuis au moins deux ans est exonérée sous réserve de la taxation au taux normal de l'impôt sur les sociétés d'une quote-part des frais et charges.

Burelle SA et le groupe fiscal qu'elle forme avec Sofiparc génère un déficit fiscal. Au 31 décembre 2015, le déficit fiscal cumulé s'élève à 73,8 millions d'euros.

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

Il a été mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes les sociétés du Groupe. Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où le Groupe est implanté.

Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, par la mise en place des couvertures suivantes :

- l'assurance Dommages et Pertes d'exploitation ;
- l'assurance Responsabilité Civile Exploitation et Produit ;
- l'assurance Responsabilité Civile Environnement ;
- des assurances couvrant des risques spécifiques (transport, voyages, véhicules...).

Les couvertures et les montants de garanties sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

FAITS MARQUANTS

Burelle SA : de nouveaux résultats record

Les résultats consolidés de Burelle SA franchissent une nouvelle marche de progression en 2015. L'activité comme la rentabilité s'établissent à des niveaux inégalés. Le cash-flow libre¹ fait plus que doubler, l'endettement financier net se réduit fortement et la position financière se renforce. Tous les principaux agrégats financiers s'améliorent. Cette performance est le fruit de la stratégie de croissance menée par la Compagnie Plastic Omnium, la principale filiale de Burelle SA, dans ses activités automobiles. L'élargissement de son assise industrielle dans les zones dynamiques, la montée en puissance des nouveaux produits et les efforts continus pour optimiser le pilotage opérationnel contribuent à créer une dynamique de croissance robuste et créatrice de valeur.

Compagnie Plastic Omnium : investir pour soutenir un niveau record de prises de commandes

La Compagnie Plastic Omnium poursuit une stratégie de croissance par l'équilibrage de sa présence géographique, la diversification de son portefeuille clients et le renforcement du contenu technologique de ses produits. En 2015, elle a engrangé un niveau de commandes record qui atteste du succès commercial de son offre et de ses technologies. Elle a continué à investir en nouvelles capacités et en innovation. En Asie, cinq nouvelles usines ont démarré au cours de l'année, dont quatre en Chine, et un nouveau centre technique a ouvert au Japon. En Amérique du Nord, un plan d'investissement de 650 millions de dollars est en cours. Deux nouvelles usines ont démarré aux États-Unis en 2015 et trois autres vont être construites au Mexique. Avec ces nouveaux investissements, l'Amérique du Nord devrait devenir dès 2016, la première région en termes de contribution à la croissance de l'activité. La Compagnie Plastic Omnium prévoit que d'ici 2019, le chiffre d'affaires généré dans cette région progressera de plus d'un milliard de dollars pour atteindre 2,8 milliards de dollars soit une hausse de 50 %.

¹ L'excédent de trésorerie lié aux opérations, soit la trésorerie provenant de l'exploitation après déduction des intérêts et impôts nets décaissés et prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement, diminuée des investissements incorporels et corporels nets des cessions.

Compagnie Plastic Omnium : une acquisition historique dans les systèmes extérieurs

Le 14 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium a annoncé la signature d'un protocole d'accord pour reprendre les activités Systèmes Extérieurs de Faurecia. Cette opération, d'une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros, lui apportera un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards d'euros dont plus de la moitié est réalisée en Allemagne. Elle consolidera son leadership dans cette activité, particulièrement auprès des constructeurs premium et renforcera ses capacités technologiques dans l'allègement des véhicules et la réduction des émissions polluantes. Cette acquisition doit être soumise aux procédures relatives aux instances du personnel et aux autorités de la concurrence. Lorsqu'elle sera finalisée, la Compagnie Plastic Omnium deviendra le 25^e équipementier automobile mondial.

La Compagnie Plastic Omnium financera cette opération sur ses ressources existantes. Elle a pour objectif de doubler la rentabilité en trois ans.

Burelle Participations : des plus-values de 4,1 millions d'euros et un actif net réévalué en croissance

Le marché du capital-investissement et en particulier celui des opérations à effet de levier a connu, en 2015, une activité dynamique soutenue par des financements attractifs, une expansion des multiples de valorisation et une reprise des opérations de fusions acquisitions. Burelle Participations a profité de cette tendance et réalisé une partie des plus-values de son portefeuille. Les distributions en provenance des fonds se sont amplifiées et deux opérations en direct se sont débouchées avec des multiples nets de 2,6 fois et 1,8 fois les montants investis. Au total, Burelle Participations a enregistré des plus-values pour 4,1 millions d'euros en 2015. Son portefeuille a continué à s'apprécier, générant une progression de l'actif net de 40 millions d'euros fin 2014 à 44 millions d'euros fin 2015.

Sofiparc : un projet immobilier de 6 millions d'euros dans la région lyonnaise

Conformément à la stratégie de valorisation de ses actifs, Sofiparc a démarré, en mai 2015, la construction d'un nouveau projet immobilier sur la dernière parcelle encore inexploitée détenue à Saint-Priest, à proximité de Lyon. Cet ensemble de bureaux et d'entrepôts sera principalement loué à la division Environnement de la Compagnie Plastic Omnium. Le coût du projet est estimé à 6,0 millions d'euros et la date de livraison devait intervenir avant l'été 2016.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables sont décrites dans les annexes des comptes consolidés.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BURELLE

Le chiffre d'affaires économique¹ de Burelle SA atteint 5 984,5 millions d'euros en 2015, en hausse de 13,9 % et de 6,6 % à périmètre et taux de change constants. Cette progression reflète un deuxième semestre très dynamique, affichant une croissance de l'activité de 10,4 % à périmètre et taux de change constants par rapport à la même période en 2014.

Les effets de change de l'exercice sont favorables à hauteur de 405,4 millions d'euros. La seule variation de périmètre porte sur la cession, fin décembre 2014, de Signal AG qui représentait un chiffre d'affaires de 21,3 millions d'euros en 2014.

Avec un chiffre d'affaires économique¹ de 5 982,5 millions d'euros en 2015, la Compagnie Plastic Omnium génère la quasi-totalité du chiffre d'affaires de Burelle SA. Sofiparc, la filiale immobilière, a facturé, en 2015, des loyers et charges pour 7,8 millions d'euros, un montant proche de celui de 2014. Après déduction des loyers intergroupe, elle contribue, en consolidé, pour 2,0 millions d'euros, au chiffre d'affaires économique de Burelle SA en 2015 au lieu de 1,9 million d'euros en 2014.

En milliers d'euros	2014	2015	Variation	Variation à périmètre et change constants
Europe, Afrique % du CA	2 837,7 54 %	3 137,6 52 %	+10,6 %	+10,2 %
Amérique du Nord % du CA	1 400,9 27 %	1 683,3 28 %	+20,2 %	+1,3 %
Asie % du CA	835,2 16 %	1 001,3 17 %	+19,9 %	+5,6 %
Amérique du Sud % du CA	178,9 3 %	162,3 3 %	-9,3 %	-2,8 %
Chiffre d'affaires économique¹	5 252,7 100 %	5 984,5 100 %	+13,9 %	+6,6 %
Chiffre d'affaires consolidé¹	4 439,2	5 011,9	+ 12,9 %	+5,0 %

¹ Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé plus celui des coentreprises du Groupe à hauteur du pourcentage de détention. Le chiffre d'affaires consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur du pourcentage de détention.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

En termes géographiques, l'augmentation du chiffre d'affaires économique de Burelle SA provient essentiellement de l'Europe et de l'Amérique du Nord. À périmètre et taux de change constants, l'Europe est la région où la croissance est la plus forte, à 10,2 %, suivie par l'Asie qui progresse de 5,6 %.

Le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium est le moteur de la croissance. Soutenues par l'expansion de son réseau industriel dans les zones dynamiques et la montée en puissance des nouveaux produits technologiques, ces activités progressent de 15,6 % et de 7,3 % à changes constants, plus vite que la croissance de la production automobile mondiale estimée à 1,5 %.

La marge opérationnelle, après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises, est en hausse de 20 %, de 388,1 millions d'euros en 2014 à 465,8 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires consolidé, elle atteint le niveau historique de 9,3 % contre 8,7 % en 2014. Cette progression est due à la Compagnie Plastic Omnium qui profite d'un niveau d'activité élevé dans les usines automobiles et de l'amélioration continue de son efficacité opérationnelle.

L'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge sur l'exercice de 18,8 millions d'euros au lieu de 18,3 millions d'euros en 2014.

Le résultat non courant est constitué d'une charge nette de 71,6 millions d'euros contre 23,0 millions d'euros en 2014. Ce montant comprend essentiellement des charges nettes liées à la Compagnie Plastic Omnium pour 75,5 millions d'euros et les plus-values nettes de 4,0 millions d'euros réalisées par Burelle Participations.

Les charges financières nettes s'élèvent, en 2015, à 57,4 millions d'euros contre 65,0 millions d'euros en 2014.

La charge d'impôt s'établit à 75,7 millions d'euros contre 64,6 millions d'euros pour l'exercice précédent. Elle correspond à un taux effectif d'impôt de 25,0 % au lieu de 24,8 % en 2014. Après prise en compte de cet impôt et des intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe de Burelle SA atteint le niveau record de 150,0 millions d'euros, en hausse de 11,6 %. Ramené à une action, il s'élève à 85,42 euros contre 76,26 euros pour l'exercice 2014.

La capacité d'autofinancement progresse de 9,4 % en 2015, atteignant 603,3 millions d'euros. Elle permet de dégager, après paiement des intérêts et des impôts et prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement, une trésorerie en provenance des opérations de 518,5 millions d'euros pour autofinancer les investissements de l'exercice.

Au cours de l'année 2015, 326,0 millions d'euros ont été consacrés aux investissements. Quasiment tous ces investissements s'intègrent dans le programme de 1,7 milliard d'euros prévu par la Compagnie Plastic Omnium de 2014 à 2018, afin de renforcer ses capacités en R&D et son réseau industriel.

Après prise en compte des montants investis, le cash-flow libre¹ fait plus que doubler et atteint le niveau record de 192,5 millions d'euros en 2015 contre 80,1 millions d'euros en 2014.

Au cours de l'exercice 2015, Burelle SA et la Compagnie Plastic Omnium ont versé 56,1 millions d'euros à leurs actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions contre 48,4 millions d'euros en 2014.

Compte tenu de ces distributions, l'endettement financier net s'établit à 209,4 millions d'euros fin 2015 contre 342,8 millions d'euros fin 2014, en baisse de 133,4 millions d'euros. Il représente 15 % du montant des capitaux propres et des subventions au 31 décembre 2015 contre 29 % au 31 décembre 2014.

Compagnie Plastic Omnium

Cotée à l'Euronext Paris Compartiment A, la Compagnie Plastic Omnium fait partie de l'indice SBF 120 et du CAC Mid 60 et figure parmi les valeurs éligibles au Service à Règlement Différé (SRD).

Le chiffre d'affaires économique de la Compagnie Plastic Omnium s'établit, en 2015, au niveau record de 5 982,5 millions d'euros contre 5 250,8 millions d'euros en 2014, en hausse de 13,9 % et de 6,6 % à périmètre et change constants. L'écart entre ces deux taux résulte des mêmes variations que celles qui sont mentionnées pour les résultats de Burelle SA.

La croissance du chiffre d'affaires économique provient intégralement du pôle Automobile qui regroupe les activités dans les pièces et modules de carrosserie et dans les systèmes à carburant en plastique. Avec un chiffre d'affaires de 5 596,7 millions d'euros, ce pôle représente, en 2015, près de 94 % du chiffre d'affaires économique total. Son activité est en croissance de 15,6 % et de 7,3 % à périmètre et changes constants sur l'exercice.

¹ L'excédent de trésorerie lié aux opérations, soit la trésorerie provenant de l'exploitation après déduction des intérêts et impôts nets décaissés et prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement, diminuée des investissements incorporels et corporels nets des cessions.

L'Environnement, deuxième pôle d'activité de la Compagnie Plastic Omnium, subit la pression des restrictions budgétaires des collectivités locales, particulièrement en France. Ces activités représentent, en 2015, un chiffre d'affaires économique de 385,8 millions d'euros, en recul de 6 %. Une partie de cette baisse est attribuable à la vente de Signal AG fin 2014. À périmètre et changes constants, le recul est de 1,6 %.

La croissance générée par le pôle Automobile provient principalement de l'Europe, où l'activité, soutenue par le lancement de nombreux programmes, progresse de 12,4 % à changes constants. En Asie, le chiffre d'affaires est en hausse de 5,4 % à devises constantes, porté par la Chine, la Corée, le Japon et l'Inde. En Chine, le chiffre d'affaires s'élève à 491 millions d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires total de la Compagnie Plastic Omnium.

En Amérique du Nord, l'activité, en hausse de 1,2 % à changes constants, bénéficie d'un deuxième semestre en forte progression (+ 9 % à change constants). Deux nouvelles usines ont démarré dans cette région au cours de l'exercice et trois

autres ouvriront d'ici 2017. La Compagnie Plastic Omnium anticipe que cette zone deviendra la principale source de croissance dans les prochaines années.

Le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium est le partenaire des plus grands constructeurs mondiaux. Avec 31 % du chiffre d'affaires automobile, stable par rapport à 2014, les constructeurs allemands sont ses plus gros clients, devant leurs homologues nord-américains, à 28 % contre 27 % en 2014. Les clients asiatiques progressent de 19 % à 20 %, tandis que les clients français passent de 20 % à 19 %.

En 2015, le groupe Volkswagen-Porsche est le premier client du pôle Automobile avec une part du chiffre d'affaires de 17 %, suivi par General Motors (16 %) et PSA-Peugeot Citroën (12 %).

La marge opérationnelle de la Compagnie Plastic Omnium, après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et co-entreprises, progresse de 19,6 %, plus vite que l'activité. Elle atteint, en 2015, le niveau historique de 469,7 millions d'euros soit 9,4 % du chiffre d'affaires contre 8,8 % en 2014.

En milliers d'euros	2014			2015		
	Chiffre d'affaires consolidé	Marge opérationnelle*	%	Chiffre d'affaires consolidé	Marge opérationnelle*	%
Plastic Omnium Automobile	4 048,1	364,2	9,0 %	4 624,2	446,7	9,7 %
Plastic Omnium Environnement	389,1	28,4	7,3 %	385,8	23,0	6,0 %
Total	4 437,2	392,6	8,8 %	5 010,0	469,7	9,4 %

* Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part des entreprises associées et coentreprises.

La progression de la marge opérationnelle provient intégralement du pôle Automobile qui bénéficie du taux d'utilisation élevé de ses capacités de production dans les principales régions du monde et des progrès continus en matière de pilotage opérationnel. La baisse de la marge opérationnelle générée par l'Environnement est liée en partie à la cession de Signal AG.

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 75,5 millions d'euros en 2015 contre 34,6 millions d'euros en 2014. Leur montant reflète une intensification des efforts d'efficacité industrielle et d'organisation.

Après prise en compte des charges relatives au financement, à l'impôt et aux minoritaires, la Compagnie Plastic Omnium clôture l'exercice 2015 avec un résultat net consolidé par du groupe de 258,4 millions d'euros, en hausse de 15,1 %, par rapport à 2014. Ramené à une action, il s'élève à 1,75 euro contre 1,52 euro pour l'exercice précédent.

La Compagnie Plastic Omnium a maintenu ses investissements à un niveau élevé en 2015. Elle y a consacré, en 2015, un montant total de 315 millions d'euros contre 279 millions d'euros en 2014, hors programme immobilier de Gerland. Le financement de ces investissements est largement couvert par la trésorerie générée par les opérations et le cash-flow libre atteint un niveau record, à 202,0 millions d'euros en 2015 contre 83,4 millions d'euros en 2014.

L'endettement net à fin 2015 est en baisse de 122 millions d'euros, à 267,5 millions d'euros. Il représente 21 % des capitaux propres et subventions et 0,4 fois l'EBITDA 2015 contre respectivement 36 % et 0,6 fois pour 2014.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a versé à Burelle SA un dividende de 32,2 millions d'euros. L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 avril 2016 ayant approuvé une augmentation du dividende de 10,8 % au titre de l'exercice 2015, Burelle SA recevra 35,6 millions d'euros en 2016.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Sofiparc

Filiale à 100 % de Burelle SA, Sofiparc est propriétaire d'un patrimoine immobilier et foncier à Levallois (Hauts de Seine) et dans la région lyonnaise.

À Levallois, près du quartier de La Défense, elle détient un immeuble de bureaux de 13 132 m² auxquels sont attachées 270 places de parking situées en sous-sol, sur quatre niveaux. Cet immeuble est le siège de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium et de ses services centraux. Environ 20 % des surfaces de bureaux sont loués au groupe d'assistance internationale, International SOS, aux termes d'un bail comportant une période de prise ferme qui court jusqu'en mai 2020.

À Lyon, près du Pont Pasteur, Sofiparc est propriétaire d'un terrain de près de 5 700 m² concédé en bail à construction pour l'exploitation de deux hôtels sous les enseignes Novotel et Ibis. Ce bail expire en 2027.

À Saint-Priest, à quinze kilomètres au sud-est de Lyon, elle possède trois parcelles de terrain de près de 9 000 m² exploitées en bail à construction par les sociétés Mc Donald's, Kentucky Fried Chicken et Aquacenter, une société de lavage automatique de véhicules.

Sur une autre parcelle de Saint Priest, d'une superficie d'environ 19 000 m², elle a engagé la construction d'un ensemble de bureaux et d'entrepôts qui seront loués essentiellement par des services du pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium. Ces travaux sont budgétés à 6,0 millions d'euros et la date de livraison est prévue d'ici l'été 2016.

En 2015, Sofiparc a perçu des loyers et refacturé des charges pour un montant de 7,8 millions d'euros, quasiment stable par rapport à celui de 2014. Après déduction des flux intergroupe neutralisés dans la consolidation, sa contribution au chiffre d'affaires du groupe s'élève à 2 millions d'euros au lieu de 1,9 million d'euros en 2014.

Sofiparc affiche, en 2015, un résultat avant impôt de 2,8 millions d'euros contre 3,6 millions d'euros en 2014. Les comptes 2014 comportaient une plus-value exceptionnelle de 0,8 million d'euros provenant d'un placement des liquidités.

En intégration fiscale avec Burelle SA, Sofiparc lui verse sa quote-part de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 1 million d'euros en 2015 contre 1,2 million d'euros en 2014.

En 2015, Sofiparc a versé à Burelle SA un dividende au titre de 2014 de 0,9 million d'euros, stable par rapport au montant de l'exercice précédent. Le dividende pour l'exercice 2015 sera reconduit au même niveau.

Burelle Participations

Burelle Participations est une société dédiée au capital investissement. Depuis sa création en 2002, elle a développé un portefeuille composé de trois types d'actifs : les prises de participation minoritaires, généralement dans des tours de table majoritaires, les financements mezzanine et les fonds d'investissements, gérés par des équipes françaises ou internationales.

Depuis son origine, Burelle Participations a placé la diversification au cœur de sa stratégie d'investissement. Les critères de diversification peuvent être spécifiques aux entreprises comme la diversité des clients ou l'étendue de la gamme de produits, mais relève aussi de la gestion du portefeuille comme le montant unitaire, la nature du rendement attendu, la durée de l'investissement et l'exposition par gérant notamment pour les fonds. Burelle Participations cherche par la diversification à s'assurer un rendement à la fois élevé et réparti dans le temps.

Les investissements en capital réalisés en direct sont les actifs qui offrent les perspectives de rendement les plus élevées, mais aussi les plus aléatoires. Burelle Participations privilégie les participations dans des sociétés résilientes ou en croissance, capables de se développer à l'étranger et opérant dans des secteurs de préférence peu corrélés aux cycles économiques.

Les financements mezzanine sont des obligations assorties de bons de souscription au capital. Cette classe d'actif présente l'avantage d'apporter un rendement régulier tout en offrant une option sur la valorisation du capital. Elle a montré une très bonne résilience pendant les années de crise.

Les fonds d'investissements où Burelle Participations est présente investissent, en général, en tant qu'actionnaire majoritaire dans des opérations de rachats d'entreprises ou de reconstitution du capital qui peuvent être montées avec un effet de levier. Burelle Participations veille à sélectionner des gérants performants sur leurs segments, leurs zones géographiques ou dans leurs spécialités. Les fonds sont des véhicules efficaces pour accéder à un plus large univers d'investissements, profiter d'expertises spécifiques et augmenter la diversification du portefeuille. Depuis près de quatre ans, les investissements dans les fonds servent également de vecteurs privilégiés pour internationaliser le portefeuille.

Une partie des fonds internationaux en portefeuille sont actifs sur le marché secondaire. Les opérations secondaires procurent une plus grande visibilité sur les investissements et des perspectives de distributions plus rapides. Pour compléter son exposition à ce segment de marché, Burelle Participations procède également à des rachats en direct sur le marché secondaire de parts de fonds déjà investis. À fin 2015, les engagements sur les fonds internationaux représentent 56 % des engagements pris depuis 2012 et les engagements de type secondaire 36 %.

En 2015, Burelle Participations a bénéficié d'un environnement propice aux cessions. La baisse des taux, l'abondance des financements disponibles et la hausse des multiples de valorisation ont contribué à créer des conditions favorables à la réalisation des investissements matures. Les fonds en portefeuille ont profité de cette ouverture pour procéder à des cessions et deux nouveaux fonds sont entrés en période de plus-value. En outre, deux opérations directes ont été débouclées. L'une porte sur un investissement en capital de 1,0 million d'euros réalisé en 2012 dans une société de prestation de services médicaux qui a généré un multiple net de 2,6 fois le montant investi et un rendement de 33 %. L'autre, un financement mezzanine de 3 millions d'euros conclu en 2008 dans le secteur du tourisme, s'est soldée par un multiple de 1,8 fois le montant investi et un rendement de 10 %. Au total, les plus-values réalisées en 2015 s'élèvent à 4,1 millions d'euros.

Au cours de l'exercice, Burelle Participations a souscrit à trois nouveaux fonds pour un montant total de 7,0 millions d'euros. L'un est un spécialiste mondial des opérations secondaires. Les deux autres sont des fonds primaires, investissant aux Etats Unis et dans le secteur financier en Europe.

En 2015, Burelle Participations réalise un résultat de 4,4 millions d'euros avant commission de gestion versée à Burelle SA. Ce résultat provient essentiellement des plus-values nettes réalisées de 4,0 millions d'euros et des intérêts sur les financements mezzanine de 0,5 million d'euros. Après prise en compte de la commission de gestion de Burelle SA de 0,4 million d'euros et des charges de fonctionnement, la contribution de Burelle Participations au résultat net part du Groupe de Burelle SA ressort à 4 millions d'euros en 2015.

Au 31 décembre 2015, l'actif net réévalué de Burelle Participations, après versement d'un dividende de 0,4 million d'euros en juin 2015, est estimé à 44,0 millions d'euros contre 40,0 millions d'euros fin 2014, en hausse de 11 %. Cette appréciation provient des cessions réalisées à des montants supérieurs aux estimations à la juste valeur de 2014, et des nouvelles plus-values latentes générées par le reste du portefeuille. À fin 2015, l'actif net inclut 27 lignes pour une valeur estimée à 28,4 millions d'euros et des liquidités en attente d'affectation.

En 2016, Burelle Participations versera à Burelle SA un dividende de 1 million d'euros au titre de l'exercice 2015.

PERSPECTIVES 2016

Dans une perspective de croissance de la production automobile mondiale estimée de 2 % à 3 %, la Compagnie Plastic Omnium prévoit de maintenir, en 2016, une performance élevée, soutenue par de nombreux lancements et la montée en puissance de nouvelles usines. Elle continuera de renforcer sa présence industrielle dans les zones dynamiques pour répondre au niveau record de prises de commandes enregistré en 2015 et au succès croissant de ses nouveaux produits de dépollution.

Le projet d'acquisition des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia qui doit être soumis aux autorités de la concurrence une fois terminées les procédures d'information des instances représentatives du personnel, suit le calendrier prévu.

Burelle Participations n'anticipe pas de cession significative sur l'exercice. Le résultat de Sofiparc en 2016 devrait être proche de celui de 2015.

Dans ce contexte, les résultats consolidés de Burelle SA en 2016 devraient s'inscrire sur une trajectoire parallèle à celle de la Compagnie Plastic Omnium.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Fin mars 2016, Sofiparc a acquis un immeuble de bureaux jouxtant son terrain exploité en bail à construction par Accor, près du Pont Pasteur à Lyon. Le vendeur restera locataire aux termes d'un bail de six ans. Cette acquisition élargira la base de loyers.

La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,6 % à 57,01 %.

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2015, n'est intervenu depuis la date de clôture.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

DONNÉES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L225-102-1 DU CODE DE COMMERCE
(DÉCRET N° 2002-221 DU 20 FÉVRIER 2002 ET ARRÊTÉ DU 30 AVRIL 2002)

Burelle SA est une société holding qui n'a pas d'activité industrielle. Les informations environnementales et de sécurité données dans le présent rapport concernent sa principale filiale, la Compagnie Plastic Omnium, et l'ensemble immobilier de Levallois (Hauts-de-Seine), principal actif de Sofiparc et également siège de la Direction de la Compagnie Plastic Omnium.

1 ENJEUX

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique au plan mondial, les enjeux de mobilité durable et les défis posés par la croissance de la population et de l'urbanisation constituent pour la Compagnie Plastic Omnium des opportunités pour renforcer son leadership dans ses deux métiers, les équipements automobiles et la gestion des déchets.

Comme le reflète son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies dès 2003, la Compagnie Plastic Omnium a la conviction que ses innovations, ses actions en faveur d'un plus grand respect de l'environnement, l'accompagnement de ses équipes et son engagement sociétal et éthique, sont de formidables leviers de performance durable et de croissance rentable.

En 2015, la Compagnie Plastic Omnium s'est vue attribuer le niveau « Gold » par EcoVadis, spécialiste international de l'évaluation de la performance sociétale des entreprises. Cette distinction, qui lui a été conférée dès la première évaluation, témoigne de son engagement en matière de responsabilité environnementale, sociale et sociétale.

2 LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET SERVICES RESPONSABLES

L'allègement des véhicules et l'aérodynamisme sont devenus, pour les constructeurs automobiles, des enjeux majeurs pour respecter les seuils d'émissions de CO₂. Pour répondre à ces objectifs, les constructeurs cherchent à utiliser plus de plastique dans les pièces de carrosserie et à diminuer la résistance de l'air. La Compagnie Plastic Omnium les accompagne dans cette démarche en développant des solutions innovantes, plus légères (hayons en plastique, pièces en composite et fibres de carbone) ou plus aérodynamiques (light-air bumper).

La Compagnie Plastic Omnium est également très investie dans le développement de solutions pour réduire les émissions d'oxyde d'azote (NOx), un gaz irritant qui contribue à l'effet de serre. Actuellement dans sa deuxième génération, son système SCR, DINOx Premium, permet d'éliminer 95 % des émissions de NOx d'un véhicule diesel et jusqu'à 8 % des émissions de CO₂. Avec sa gamme SCR, la Compagnie Plastic Omnium se positionne aujourd'hui comme un leader sur ce marché en forte croissance du fait du durcissement des normes.

La directive « REACH » sur l'élimination des substances dangereuses et la directive sur les Véhicules Hors d'Usage font de l'éco-conception une nécessité stratégique pour les équipementiers. La Compagnie Plastic Omnium s'est impliquée dans l'éco-conception en faisant partie des membres fondateurs du Cluster CREER (Cluster Research : Excellence in Ecodesign & Recycling), en participant au pôle de compétitivité Plastipolis et, à ce titre, à des projets labélisés par le pôle de chimie Axelera, dont l'objectif est d'accélérer la construction d'une filière industrielle et scientifique de dimension internationale, qui conjugue chimie et environnement en Rhône-Alpes.

La Division Environnement fournit aux collectivités locales des solutions pour améliorer le tri et le recyclage des déchets et pour mieux maîtriser les coûts de gestion. Elle est parvenue à diviser par 10 le bilan carbone de ses bacs roulants. Le bruit de fermeture des capots a été aussi fortement réduit, diminuant d'autant les nuisances pour les riverains.

3 LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Le Groupe Burelle comprend, à fin 2015, 20 298 personnes dont 20 289 sont employées par la Compagnie Plastic Omnium et 9 par Burelle SA et Burelle Participations.

La politique de ressources humaines de la Compagnie Plastic Omnium est un élément clé de sa croissance et par là même, de sa responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes. Elle prend appui sur les cinq piliers du PO Way – Indépendance, Investissement, Innovation, Internationalisation, Intégration – des piliers qui fondent le dynamisme et l'identité du Groupe depuis sa création et en structurent le fonctionnement.

Le cinquième pilier – Intégration – marque plus particulièrement l'attachement du Groupe à faire partager ses fondamentaux, son état d'esprit et ses valeurs à l'ensemble de ses collaborateurs, sur tous les continents et dans le respect des spécificités culturelles.

Plusieurs événements majeurs contribuent chaque année à façonner une vision commune, un partage des valeurs « PO Way », un apprentissage rapide et efficace de ses process, qui constituent le ciment de l'intégration au sein de l'entreprise :

- la réunion annuelle des 100 « top managers » (« Top 100 »), permet à la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium de partager, avec les équipes dirigeantes, la stratégie et la vision à moyen terme des enjeux et des priorités et de fédérer les équipes autour d'une ambition commune.

- les conventions management centrées sur les enjeux spécifiques et les priorités sont animées par les divisions opérationnelles ainsi que par les principales fonctions.
- les « Management Meetings » sont des moments privilégiés de travail et d'échange entre les équipes locales et le Comité de Direction sur la culture d'entreprise et le contexte économique et social régional.

- la « Journée Mondiale de la Sécurité » souligne le niveau d'exigence ambitieux que s'est fixé la Compagnie Plastic Omnium en matière de sécurité.

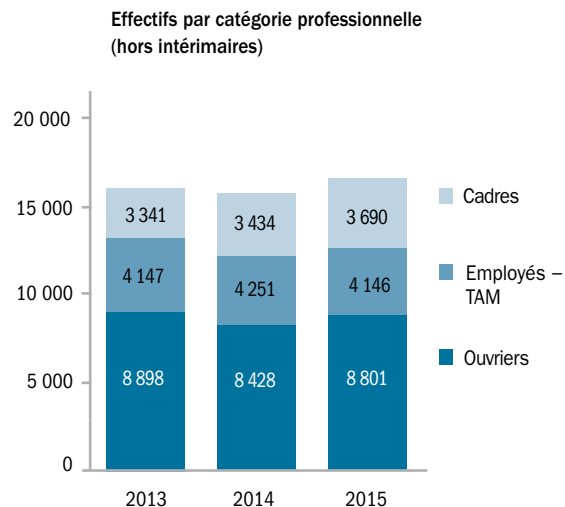
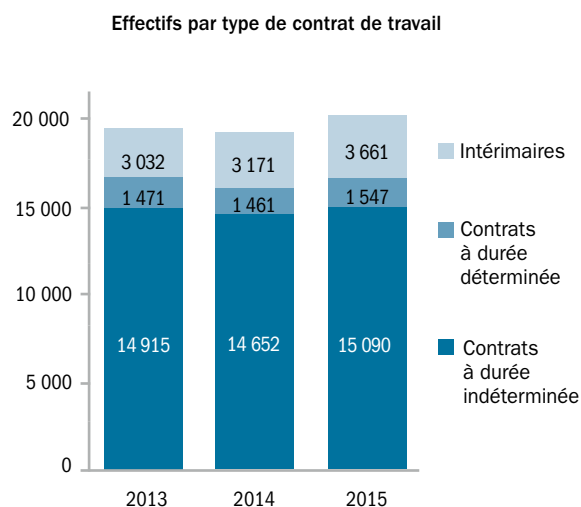
3.1 L'intégration et la fidélisation des salariés pour accompagner la croissance

3.1.1 L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Le groupe Burelle compte, à fin 2015, 1 014 salariés de plus qu'à fin 2014. Cette progression de 5,3 % illustre la croissance de la Compagnie Plastic Omnium. En 2015, la principale filiale de Burelle SA a ouvert deux nouveaux sites à Warrington (Royaume Uni) et à Fairfax (Etats-Unis) qui ont recruté 113 personnes.

Autres indicateurs clés du développement des activités et de leur contenu technologique partout dans le monde, le nombre de cadres a progressé de 7,5 % en 2015 et celui des intérimaires de 16,8 %.

EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL ET CATÉGORIE PROFESSIONNELLE



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

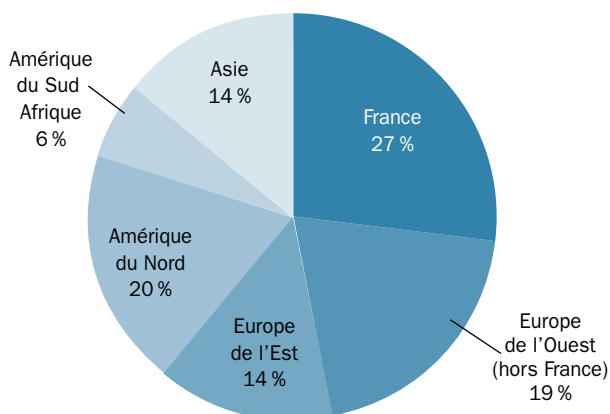
MOBILITÉ INTERNE ET INTERNATIONALE

En 2015, 13,4 % des cadres ont connu une mobilité contre 13 % en 2014. Les promotions internes ont permis de pourvoir plus de 70 % des postes de dirigeants vacants sur l'année. La Compagnie Plastic Omnium s'est fixé comme ambition pour 2016 de remplir 75 % des postes de dirigeants en interne.

TAUX DE MOBILITÉ DES CADRES

	2015
France	11,5 %
Europe de l'Ouest (hors France)	9 %
Europe de l'Est	15,5 %
Amérique du Nord	19 %
Amérique du Sud et Afrique	23 %
Asie	17 %
Total	13,4 %

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



EFFECTIFS PAR RÉGION ET NATURE DE CONTRAT

	CDI	CDD	Total inscrits	Intérimaires	Total
France	4 463	40	4 503	1 039	5 542
Europe de l'Ouest (hors France)	2 911	203	3 114	790	3 904
Europe de l'Est	1 736	645	2 381	448	2 829
Amérique du Nord	2 921	534	3 455	569	4 024
Amérique du Sud et Afrique	1 076	7	1 083	52	1 135
Asie	1 983	118	2 101	763	2 864
Total	15 090	1 547	16 637	3 661	20 298

EFFECTIFS PAR RÉGION ET PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (HORS INTÉRIMAIRES)

	Ouvriers	Employés, techniciens et agents de maîtrise	Cadres	Total
France	1 820	1 236	1 447	4 503
Europe de l'Ouest (hors France)	1 606	949	559	3 114
Europe de l'Est	1 447	600	334	2 381
Amérique du Nord	2 218	618	619	3 455
Amérique du Sud et Afrique	643	294	146	1 083
Asie	1 068	448	585	2 101
Total	8 801	4 146	3 690	16 637

3.1.2 L'ATTRACTIVITÉ DU GROUPE

Attirer les meilleurs talents dans le monde entier, en particulier les ingénieurs et les futurs managers, et accompagner leur développement sont des priorités pour la Direction des Ressources Humaines de la Compagnie Plastic Omnium. Le développement de la marque employeur constitue un axe fort et structurant de la politique de recrutement. Compte tenu de ses perspectives de croissance, la Compagnie Plastic Omnium anticipe de recruter plus de 2 000 cadres d'ici 2019 en accordant une attention particulière aux compétences en électronique et en recherche et développement.

LE RECRUTEMENT ET L'INTÉGRATION

La Compagnie Plastic Omnium attache une grande importance au recrutement des jeunes talents et a pour objectif d'embaucher, chaque année, entre 25 % et 30 % de cadres débutants ou ayant une première expérience. Elle a renforcé ses partenariats avec des universités et écoles d'ingénieurs à travers le monde et mis en place un programme d'intégration actif de VIE (Volontariat International en Entreprise) qui constitue un excellent vivier pour de futures embauches.

NOMBRE DE SALARIÉS RECRUTÉS DANS L'ANNÉE

	2013	2014	2015
Recrutements cadre	429	543	611
Recrutements non cadre	2 650	2 269	2 958
Total	3 079	2 812	3 569

NOMBRE DE CADRES RECRUTÉS EN 2015 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Cadres
France	186
Europe de l'Ouest (hors France)	108
Europe de l'Est	68
Amérique du Nord	114
Amérique du Sud et Afrique	16
Asie	119
Total	611

LA GESTION DES COMPÉTENCES, AXE MAJEUR DE L'INTÉGRATION ET DE LA FIDÉLISATION

La Compagnie Plastic Omnium s'est dotée en 2013 d'un outil de gestion de la formation « My Learning Place », avec pour objectif de renforcer l'acquisition et le développement de connaissances et de compétences, de définir des parcours individuels de formation et de diversifier les voies d'apprentissage (e-learning, formation en présentiel, classes virtuelles, mix-learning). En 2015, 13 286 collaborateurs étaient inscrits sur la plate-forme, soit une progression de 39 % par rapport à 2014. L'e-learning représente, à ce jour, 10 % des modules de formation créés.

FORMATION

	2013	2014	2015
Commissions de formation	28	32	38
Nombre de stagiaires	37 809	86 227*	106 405
Nombre de stages/salarié/an	2,31	5,35	6,40
Total des heures de formation	389 861	372 160	424 446
Heures de formation par an et par salarié	23,81	23,11	25,53
Total des factures des organismes de formation (en K€)	4 130	4 335	4 779

* A compter de 2014 toutes les heures de formation indépendamment de leur durée sont prises en compte dans la comptabilisation du nombre de stagiaires.

LA FIDÉLISATION ET RÉTENTION DES TALENTS

Afin d'assurer un management de haute qualité et l'évolution des compétences de leadership de ses collaborateurs, la Compagnie Plastic Omnium a mis en place de nouveaux programmes de développement. Le programme *Starter*, a été lancé en Chine et en Amérique du Nord fin 2014, puis déployé en Europe Centrale et en Europe de l'Ouest en 2015. Il vise le développement des compétences de leadership de cadres dans les premières années de leur parcours professionnel, ainsi que le renforcement de la compréhension de la culture et de l'histoire de la Compagnie Plastic Omnium au travers du « PO Way ».

Par ailleurs, pour analyser les principales causes de départ, la Direction des Ressources Humaines a mis en place, en cas de démission, un entretien systématique qui est déployé dans l'ensemble des entités via un questionnaire informatisé unique.

NOMBRE DE DÉPARTS DANS L'ANNÉE

	2013	2014	2015
Licenciements économiques	384	359	338
Licenciements pour autre motif	694	676	565
Autres départs	758	1 001	1 238
Total	1 836	2 036	2 141

En 2015, 99 % des cadres ont été évalués sur leurs compétences générales et leurs compétences managériales selon un processus mondial. Par ailleurs, dans le cadre du programme de gestion des carrières et de détection des potentiels et pour optimiser la mobilité interne, pas moins de 1 500 salariés non cadres ont également eu un entretien annuel.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

LA RÉMUNÉRATION

La Compagnie Plastic Omnium s'est engagée par l'intermédiaire de son Code de Conduite et son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) à ne procéder à aucune discrimination tant à l'embauche qu'au cours du parcours professionnel du salarié. Chaque année, des analyses comparatives de rémunérations femmes et hommes sont menées dans les différents pays. Des accords sur l'égalité professionnelle ont été signés en France.

Une analyse des salaires des cadres est également réalisée annuellement afin de s'assurer de la cohérence et de l'équité interne ainsi que de leur compétitivité par rapport au marché.

Les avantages sociaux sont définis par chacun des pays en fonction des bonnes pratiques sociales locales, le respect des réglementations en vigueur étant un prérequis. Une très grande majorité des pays ont mis en place des primes collectives, telles que la participation et l'intéressement en France.

Au 31 décembre 2015, le Plan d'épargne Groupe, accessible à tous les salariés du groupe Burelle, comprenait 1 475 adhérents détenant 1,1 % du capital social de la Compagnie Plastic Omnium. Les salariés ne possèdent aucune autre action d'une société du Groupe au titre de l'actionnariat prévu par les articles L.225.129 et L. 225.138 du Code de commerce, ni au titre de la participation aux résultats.

LES FRAIS DE PERSONNEL

en milliers d'euros

	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Salaires et traitements	(539 521)	(547 280)	(597 133)	9,1 %
Charges sociales	(158 563)	(152 411)	(163 626)	7,4 %
Participation des salariés	(9 959)	(10 052)	(12 418)	23,5 %
Coût des engagements de retraite et obligations similaires	1 245	684	103	(84,9 %)
Rémunération sur base d'actions	(2 060)	(2 354)	(3 025)	28,5 %
Autres charges de personnel	(20 990)	(25 838)	(37 133)	43,7 %
Total des frais de personnel hors frais de personnel des intérimaires	(729 848)	(737 251)	(813 232)	10,3 %
Rémunération sur base d'actions	(71 661)	(87 277)	(109 587)	25,6 %
Total des frais de personnel dont intérimaires	(801 509)	(824 528)	(922 819)	11,9 %

3.2 Le management de la sécurité au cœur de la stratégie

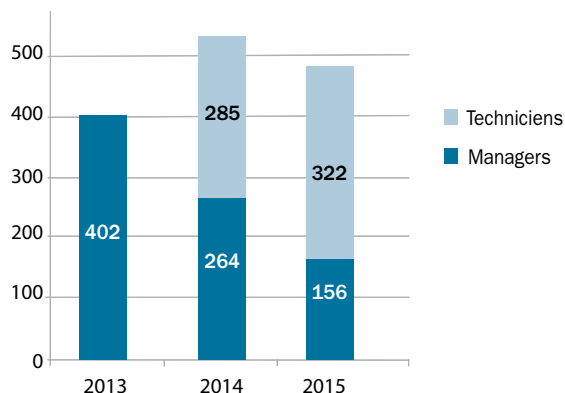
3.2.1 UN ENGAGEMENT PORTÉ PAR LA DIRECTION ET LES MANAGERS

La sécurité des hommes et des femmes est un des engagements majeurs du Groupe. La Direction Santé Sécurité Environnement de la Compagnie Plastic Omnium assure avec la Direction Générale le pilotage de la sécurité des personnes et des biens. Elle veille au respect des exigences légales par toutes les entités et s'assure que chacune d'entre elles s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du management de la Santé et de la Sécurité au Travail, afin d'atteindre l'objectif de « zéro accident sérieux » fixé par la Direction Générale et avec l'ambition d'atteindre « zéro accident ». L'atteinte de ces objectifs passe par la remontée des accidents sérieux à la Direction Générale. La réunion annuelle « Top 100 » est l'occasion, pour la Compagnie Plastic Omnium, de mobiliser les managers autour du programme *Top Safety*. Monsieur Laurent Burelle, Président-Directeur Général, remet à cette occasion les *Safety Awards*.

Un chapitre du Code de Conduite est consacré à la Santé et la Sécurité des collaborateurs. Il stipule en particulier que la Compagnie Plastic Omnium s'engage à mettre en place un environnement de travail qui protège la santé et la sécurité de tous. Chacun est invité à s'impliquer dans le respect des procédures, à déployer ses meilleurs efforts pour éviter les accidents et à proposer toute initiative qui permettrait d'améliorer la sécurité. Les salariés y sont incités à saisir leur hiérarchie ou la Direction des Ressources Humaines en cas de situation créatrice de risque pour eux ou leurs collègues.

La construction et le partage de la culture sécurité s'appuie sur les cinq piliers du programme « *Top Safety* » de la Compagnie Plastic Omnium : machines et matériels, salariés et managers, sites et projets, référentiels et pilotage et les conditions de travail. En 2015, 35 415 visites *Top Safety* ont été réalisées dans les sites de la Compagnie Plastic Omnium et 156 managers ont participé aux douze sessions de formation dispensées dans le monde, ce qui porte à 1 857 le nombre de managers formés depuis le lancement du programme *Top Safety*. En outre, 322 techniciens ont suivi, en 2015, la formation *Top Safety Maintenance* lancée en 2014 à leur attention. A fin 2015, le nombre de personnes sensibilisées au programme *Top Safety* s'élève à 15 151 dont 1 544 l'ont été en 2015.

NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS À TOP SAFETY



LA « JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ », MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS AUTOUR DE LA SÉCURITÉ

La deuxième édition de la « Journée Mondiale de la Sécurité » s'est tenue le 21 octobre 2015 à l'occasion d'un multiplex rassemblant quatre usines en présence du Comité de Direction. Animé par Monsieur Laurent Burelle, Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium, cet événement avait pour objectif de mobiliser les équipes sur les enjeux de Sécurité. Plus de 20 000 collaborateurs y ont participé et ont pu, à cette occasion, échanger avec le Comité de Direction.

3.2.2 L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La culture Santé Sécurité de la Compagnie Plastic Omnium se traduit également par la certification OHSAS 18 001 de 79 sites (contre 74 sites en 2014), ce qui représente 85 % du périmètre retenu. La certification OHSAS 18 001 du pilotage central de la sécurité des personnes et des biens de la Compagnie Plastic Omnium, obtenue en décembre 2006, a été renouvelée en décembre 2015.

La salle de réalité virtuelle « Alphavision » créée au sein de l'activité de systèmes à carburant est une illustration de la volonté de la Compagnie Plastic Omnium d'optimiser les conditions de travail de ses équipes. Il s'agit d'un centre de conception et de modélisation des postes de travail qui permet d'améliorer la mise en production du point de vue tant de l'ergonomie des postes de travail que de la sécurité des opérateurs tout en adoptant la position des réservoirs la mieux adaptée qui soit.

Une cartographie des niveaux d'exposition sonore a été actualisée en 2014 dans tous les sites de la Compagnie Plastic Omnium. Des études sur l'air ambiant (fumées et poussières) ont également été effectuées dans les trois divisions par des cabinets spécialisés. Les produits CMR (Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique) et SVHC (substance extrêmement préoccupante) sont en cours de substitution selon des critères allant au-delà de la réglementation.

A fin 2015, 90 % des postes de travail de l'activité Systèmes à carburant de la Compagnie Plastic Omnium ont été évalués selon une méthode de cotation de pénibilité. Des démarches similaires sont également engagées dans les deux autres divisions. La Compagnie Plastic Omnium a choisi d'intégrer de manière permanente des ergonomes à ses équipes et des études sont réalisées ponctuellement avec des ostéopathes.

Une enquête de satisfaction des collaborateurs menée en 2013 incluant des questions sur la santé et la sécurité a permis de décliner des plans d'action en local. Cette enquête sera renouvelée en 2016, l'objectif étant d'aller au-delà des bons résultats enregistrés et de mettre en œuvre les dispositions pour instaurer une démarche de progrès continu dans ce domaine.

3.2.3 GESTION DU RISQUE INCENDIE

La Compagnie Plastic Omnium a procédé à la refonte du référentiel de prévention et protection incendie au travers de nouvelles procédures pour les « Constructions neuves », « Chaînes de peinture », « Presses à injecter », « Protection des salles informatique » et le « Conditionnement ». Dix sites sont désormais labélisés RHP (Risque Hautement Protégé) par les assureurs du Groupe. Les efforts mis en œuvre ont abouti à ce qu'un nouveau site obtienne ce label RHP en 2015.

3.2.4 UNE POLITIQUE MATURE

Signe de l'efficacité de la politique Santé et Sécurité, le nombre d'accidents du travail et leur gravité sont en diminution constante. Les objectifs de fréquence fixés pour 2015 ont été atteints. Sur l'ensemble du Groupe, le Tf1¹ qui est passé de 3,11 en 2014 à 2,87 en 2015, s'est amélioré de 8 % et le Tf2² de 13 %, atteignant 4,80 contre 5,52 en 2014.

Concernant le Tg³ (taux de gravité, personnel intérimaire inclus), une meilleure maîtrise des conditions de sécurité et notamment la mise en place des « 6 non-négociables » ont permis d'assurer sa stabilité à 0,10 comme en 2014.

¹ Tf1 : Nombre d'accidents du travail avec arrêt, personnel intérimaire inclus × 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

² Tf2 : Nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt, personnel intérimaire inclus × 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

³ Tg : Nombre de jours perdus pour accidents de travail avec arrêt x1000/Nombre d'heures travaillées

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

INDICATEURS SÉCURITÉ (PERSONNEL INTÉIMAIRE INCLUS)

	2013	2014	2015
Nombre de premiers soins	1 782	1 945	2 186
Nombre de d'accidents du travail sans arrêt	159	91	76
Nombre de d'accidents du travail avec arrêt	161	117	113
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	10 524*	3 928	3 803

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande.

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ (PERSONNEL INTÉIMAIRE INCLUS ET EXCLUS)

	2013		2014		2015	
	Personnel intérimaire inclus	Hors personnel intérimaire	Personnel intérimaire inclus	Hors personnel intérimaire	Personnel intérimaire inclus	Hors personnel intérimaire
Tf1	4,34	4,13	3,11	3,01	2,87	2,95
Tf2	8,62	8,54	5,52	5,51	4,80	4,87
Tg	0,28*	0,33*	0,10	0,12	0,10	0,11

* Intégration de 6 000 jours d'arrêt pour la prise en compte d'un accident fatal survenu sur l'un des sites du Groupe en Thaïlande.

L'absentéisme lié aux accidents de travail est stable par rapport à 2014, en raison du maintien de la faible gravité des accidents.

	2013	2014	2015
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,10 %	0,10 %	0,10 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	2,78 %	2,65 %	2,67 %
Taux d'absentéisme total	2,88 %	2,76 %	2,77 %

Les maladies professionnelles sont en augmentation par rapport à 2014. La majorité de ces maladies est liée à des troubles musculo-squelettiques, que l'entreprise entend réduire au travers de sa politique d'amélioration des conditions de travail.

	2013	2014	2015
Nombre de maladies professionnelles déclarées	19	23	34
Nombre de maladies professionnelles reconnues	18	26	32

3.3 Le respect de l'humain comme valeur fondatrice

3.3.1 LA DIVERSITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'adhésion au Pacte Mondial de l'ONU a cristallisé une valeur fondatrice de la Compagnie Plastic Omnium, celle du respect de l'éthique à laquelle ses dirigeants sont fermement attachés. Elle a par là même traduit l'engagement du Groupe à ne procéder à aucune discrimination tant à l'embauche qu'au cours du parcours professionnel de chacun des salariés.

L'adhésion au Pacte Mondial a pour corollaire le respect des normes internationales du travail telles que définies par l'Organisation International du Travail (OIT) : respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective, contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants et à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Cet engagement est inscrit dans le Code de Conduite : partout dans le monde, les sociétés du Groupe et, en particulier, la Compagnie Plastic Omnium, s'engagent à maintenir un environnement professionnel où les collaborateurs sont traités avec respect et où toutes formes de discrimination ou de harcèlement sont proscrites, qu'elles soient liées au sexe, à la race, à l'âge, à la couleur, à l'origine, à la religion, à l'orientation sexuelle ou au handicap.

INCIDENTS DE DISCRIMINATION

	2013	2014	2015
Nombre d'incidents de discrimination ⁽¹⁾	0	0	1 ⁽²⁾
Nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination	0	0	0

⁽¹⁾ Les incidents de discrimination sont remontés sur le périmètre monde via le logiciel de reporting des données extra-financières

⁽²⁾ L'incident de discrimination, situé aux Etats-Unis, est en cours d'instruction par les autorités compétentes

En France, un accord sur l'égalité homme/femme concernant 4 800 salariés a été signé. La Compagnie Plastic Omnium est partenaire depuis 2012 de l'association « Elles Bougent » destinée à promouvoir les métiers d'ingénieures et de techniciennes.

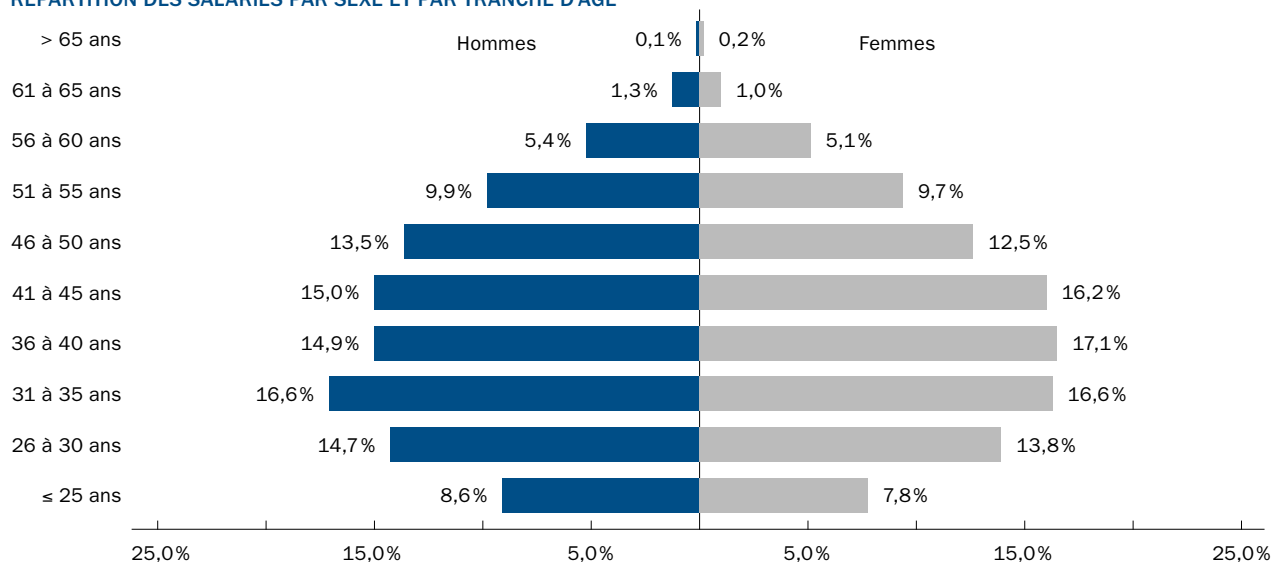
EFFECTIFS HOMMES-FEMMES INSCRITS AU 31 DÉCEMBRE

	2013		2014		2015	
Hommes	12 652	77,2 %	12 447	77,2 %	12 741	76,6 %
Femmes	3 734	22,8 %	3 666	22,8 %	3 896	23,4 %
Total	16 386	100,0 %	16 113	100,0 %	16 637	100,0 %

EFFECTIFS FEMMES CADRES

	2013		2014		2015	
Nombre de femmes cadres au 31 décembre	653	19,6 %	700	20,4 %	763	20,7 %
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	95	22,1 %	114	21,0 %	125	20,5 %

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE



En 2015, 26 personnes en situation de handicap ont été recrutées. De nombreux sites français confient à des ateliers d'insertion de salariés handicapés des travaux de sous-traitance (restauration, reprographie...). Dans les filiales françaises Mixt Composites Recyclables-MCR et Plastic Omnium Composites qui emploient 26 % des salariés en France, le pourcentage de travailleurs handicapés dépasse 6 %.

	2013	2014	2015
Nombre de travailleurs handicapés	284	310	310
Postes de travail modifiés pour les travailleurs handicapés	38	33	31
Nombre de travailleurs handicapés recrutés dans l'année	5	19	26

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

3.3.2 UN DIALOGUE SOCIAL OUVERT

Les sociétés du Groupe mènent une politique de relations sociales qui vise à promouvoir le dialogue et la concertation dans tous les pays où elles sont présentes. A fin 2015, 63 % des salariés sont couverts par une convention collective dans le monde. Un accord Groupe a été signé par l'ensemble des

syndicats en France au cours de l'année 2015 permettant à 3 200 collaborateurs, soit 71 % de l'effectif employé en France en CDI et CDD, cadres et non cadres, de bénéficier de la même couverture médicale. Le Comité de Concertation Européen se réunit une fois par an depuis 1996.

	2013	2014	2015
Comités existants	153	154	165
<i>Dont Comités d'entreprise</i>	59	59	62
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	67	68	74
Syndicats représentés	30	31	31
Accords d'entreprise conclus dans l'année	146	125 ⁽¹⁾	120
Accords en matière de santé et de sécurité au travail	18	31	15
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	58 %	63 %	63 %
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (K€)	1 517	1 439	1 456

⁽¹⁾ Le nombre d'accord conclus dans l'année a baissé du fait de la précision apportée à la définition : lorsqu'un accord a été signé au niveau d'une UES, alors cet accord est comptabilisé au niveau de celle-ci et non dans l'ensemble des sites où il est applicable.

3.3.3 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

L'organisation de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite, de par son métier d'industriel, du travail en équipe et du travail de nuit. Le temps de travail hebdomadaire et le recours aux heures supplémentaires pour faire face aux pics d'activité respectent les législations en vigueur dans les différents pays.

L'augmentation du nombre moyen d'intérimaires en 2015 ainsi que le montant des heures supplémentaires témoignent d'un niveau d'activité soutenu.

NOMBRE DE SALARIÉS TRAVAILLANT EN ÉQUIPES

	2013	2014	2015
Salariés travaillant en équipe	9 364	9 615	9 873
<i>Dont salariés travaillant la nuit seulement</i>	987	1 026	1 025
<i>Dont salariés travaillant le week-end seulement</i>	121	63	122
Salariés à temps partiel	300	291	296
Temps de travail hebdomadaire	35h à 48h	35h à 48h	35h à 48h
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	1 168	1 027	999

4 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les sociétés du Groupe sont engagées dans une démarche de réduction de l'impact environnemental de leurs activités. La Compagnie Plastic Omnium, la principale société concernée, articule son action autour de trois axes :

- la prise en compte des impacts environnementaux,
- le programme 'Top Planet' pour une gestion responsable de l'énergie,
- le management de l'empreinte environnementale des sites.

4.1 La prise en compte des impacts environnementaux

La prise en compte des enjeux de développement durable est portée par la Direction Générale et se décline partout dans le monde et sur chacun des sites, quelle que soit leur activité. Le Code de Conduite consacre à l'environnement un chapitre où il est stipulé qu'au-delà de la seule conformité réglementaire, le Groupe souhaite élaborer et mettre en œuvre ses propres règles quand les dispositions légales n'existent pas ou sont jugées insuffisantes.

Dès 2001, la Compagnie Plastic Omnium a initié la formalisation de son management environnemental au travers du référentiel ISO 14 001, avec une décentralisation des responsabilités au niveau de chaque entité.

Fin 2015, le programme de certification couvre 82 sites sur 93, soit 88 % du périmètre de consolidation. Le périmètre non certifié concerne des sites récemment intégrés dans le Groupe. Le périmètre de certification est constitué de l'ensemble des sites de production des sociétés détenues à 50 % ou plus. Les Sites Avancés Fournisseurs (SAF) sont inclus dans la certification des sites de production auxquels ils sont rattachés.

NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS ISO 14 001

	2013	2014	2015
Nombre de sites certifiés ISO 14 001	76	79	82

4.1.1 UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DÉDIÉE

L'organisation Santé, Sécurité et Environnement initiée en 2001 repose sur :

- une Direction HSE Groupe, chargée de la mise en œuvre de la stratégie HSE définie par le Comité de Direction Groupe, de l'animation et de la coordination des plans d'actions associés au système de management Sécurité ;
- un directeur HSE pour chacune des trois divisions de la Compagnie Plastic Omnium, qui anime une équipe de 2 à 4 personnes ;
- un réseau HSE de 100 correspondants dédiés sur le périmètre de reporting.

Cette structure assure un pilotage opérationnel, régulier et efficace :

- les directeurs HSE Groupe et ceux des trois divisions se réunissent tous les mois afin d'analyser les indicateurs reportés mensuellement, le déploiement du plan HSE, la mise en œuvre des sensibilisations HSE, les résultats des audits réalisés dans le cadre du Système de Management Environnemental... ;
- un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examiné en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction ;
- trois Comités HSE Groupe par an, avec la participation du Comité de Direction.

Le plan HSE a pour objectif de renforcer la sécurité des collaborateurs et des biens et de minimiser les impacts des activités sur l'environnement. Son déploiement a progressé, en 2015, de 4 %, atteignant 77 % de réalisation contre 74 % en 2014.

Les 82 sites certifiés ISO 14 001 (soit 88 % du périmètre de reporting) doivent s'assurer que l'ensemble de leurs collaborateurs sont sensibilisés à la politique environnementale, aux aspects environnementaux significatifs et aux impacts environnementaux réels ou potentiels associés à leur travail, à l'importance de leur contribution à l'efficacité du système de management environnemental, y compris aux effets bénéfiques d'une amélioration des performances environnementales, aux répercussions d'un non-respect des exigences du système de management environnemental, y compris le non-respect des obligations de conformité.

En 2015, ont été dispensées :

- 80 061 heures de sensibilisation et d'information à l'environnement et à la sécurité à 54 249 participants contre 62 476 heures en 2014, et
- 90 786 heures de formation HSE à 35 992 participants contre 96 790 heures en 2014.

4.1.2 LE PROGRAMME TOP PLANET POUR UNE GESTION RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE

Le programme Top Planet constitue la fondation de la stratégie bas carbone du Groupe et de son engagement à réduire pour chacune de ses activités ses émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, la Direction Générale a défini quatre engagements :

- *Promouvoir le déploiement du référentiel ISO 50 001 :*

La stratégie environnementale prévoit, pour l'ensemble des sites préalablement certifiés ISO 14 001, d'aller vers la certification ISO 50 001. Ainsi aux 8 entités certifiées ISO 50 001 en 2014 se sont ajoutés, en 2015, 7 sites situés en France et en Allemagne. Les sites européens soumis à la réglementation des audits énergétiques ont satisfait à leurs obligations en démontrant une bonne gestion du management des énergies, avec des axes d'amélioration pertinents qui seront rapidement mis en œuvre.

- *Définir des objectifs annuels de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et des énergies consommées :*

La Compagnie Plastic Omnium soumet les sites qui ne sont pas assujettis à la réglementation imposant un audit énergétique et qui ne sont pas suffisamment matures pour déployer une certification ISO 50 001 à des objectifs annuels de performance énergétique (kWh/kg matière transformée). Pour aider les sites de production à mesurer et piloter leur performance énergétique, des kits de mesures sont déployés pour mesurer les consommations électriques des machines utilisées en fonction des produits fabriqués pendant plusieurs semaines. A l'issue de cette période, les sites procèdent à l'analyse des données, puis décident du plan d'actions à mettre en place. A fin 2015, 87 % des sites ont mis en œuvre des actions locales d'amélioration afin de diminuer leur consommation énergétique et par là même leurs émissions de GES, et 3 % ont choisi d'avoir recours aux énergies renouvelables.

- *Intégrer la notion de performance énergétique dans l'achat de services, la conception des produits, d'équipements de production et d'infrastructure :*

En 2015, les trois divisions de la Compagnie Plastic Omnium ont travaillé à l'établissement d'objectifs de consommation énergétique par kg de matière transformée dans le but de mettre en place des objectifs cible pour 2016 au niveau du groupe, qui s'établissent comme suit : 1,700 kWh d'électricité par kg de matière transformée et 0,500 kWh de gaz par kg de matière transformée.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

Des critères de performance énergétique viennent donc alimenter les achats impactant les consommations d'énergie tels que les équipements de production et d'infrastructure. En parallèle, les produits sont soumis à une analyse de cycle de vie afin d'accompagner les clients dans leur propre démarche d'amélioration de la performance énergétique.

- *Evaluer et maîtriser la qualité de la performance énergétique, au travers du déploiement des fiches de Bonnes Pratiques Top Planet :*

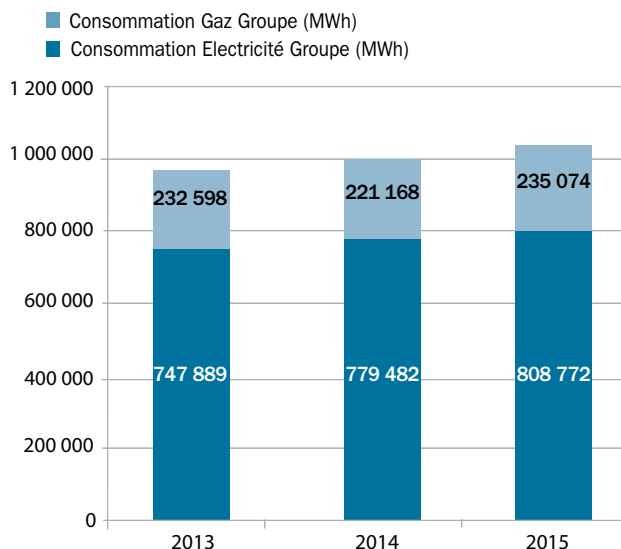
Des fiches de bonnes pratiques sont rédigées, mises à jour et diffusées auprès de l'ensemble des sites afin de favoriser

la réduction des consommations. Ces fiches portent sur la coupure des énergies non utilisées, l'utilisation du kit de mesure des consommations par les équipements, la mise en place de variateurs de fréquence, l'introduction d'un Système de Management énergétique ISO 50 001, la récupération de chaleur des compresseurs et la substitution de moteurs électriques aux moteurs thermiques.

Pour récompenser les sites ayant mis en œuvre les réductions de consommation et d'émissions de GES les plus performantes, les Top Planet Awards ont été mis en place dès 2008.

CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

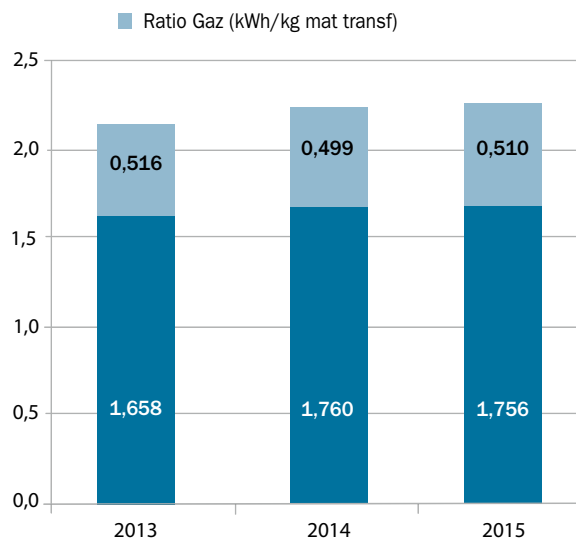
Consommation d'énergie en (MWh)



Pour le calcul des ratios, sont prises en compte toutes les matières premières transformées entrant dans la fabrication des produits et dont la mise en œuvre entraîne une consommation d'énergie : les plastiques, les peintures, le bois et les métaux.

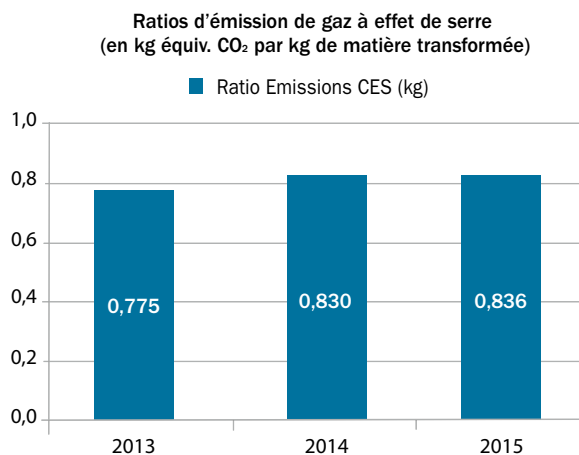
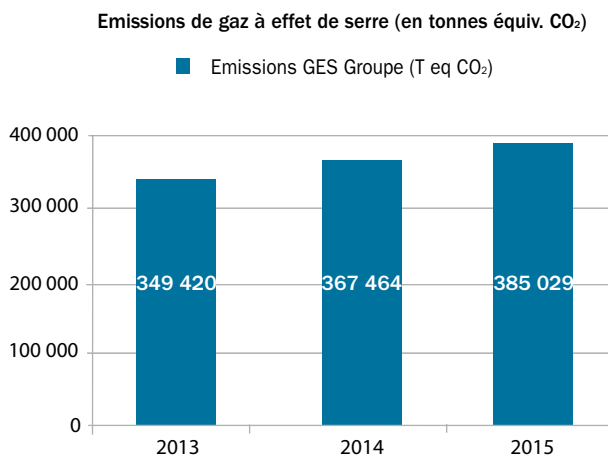
La consommation d'énergie est affectée par les démarrages d'usines et les lancements de programmes qui nécessitent des réglages plus fréquents en début de production.

Ratios énergétiques (en kWh par kg de matière transformée)



Les nombreux lancements effectués en 2015 couplés à l'ouverture de nouvelles usines expliquent la stabilité du ratio de consommation par kilo de matières consommées.

L'augmentation des émissions de CO₂ reflète des nouveaux lancements d'usines et de programmes ainsi que le développement des activités dans des pays où les politiques énergétiques intègrent une faible part d'énergies peu impactantes.



GAZ À EFFET DE SERRE

En tonnes équivalent CO ₂	2013	2014	2015
CO ₂ *	348 807	367 175	384 289
N ₂ O	0	0	0
CH ₄	12	16	5
HFC	601	273	735
Total GES (en tonnes équivalent CO₂)	349 420	367 464	385 029

* Ces chiffres correspondent aux émissions de CO₂ issues des énergies consommées par les sites industriels

Certains sites utilisant des peintures et solvants sont susceptibles de rejeter dans l'air des COV (Composés Organiques Volatiles), nocifs pour la santé et participant indirectement au réchauffement de la planète. Afin de limiter ces rejets, ces sites sont équipés d'incinérateurs permettant de détruire les COV. Le choix d'utiliser des peintures hydrosolubles, moins émettrices, est également privilégié autant que possible.

CONSOMMATIONS DE PEINTURES ET SOLVANTS ET ÉMISSIONS DE COV

Consommation annuelle de matières premières (tonnes)	2013	2014	2015
Peintures	5 485	5 915	6 070
Solvants	6 166	7 011	7 676
Total	11 651	12 925	13 745
Émissions de COV (tonnes)	2013	2014	2015
COV	1 714	1 611	1 170

4.2 Le management de l'empreinte environnementale des sites

Les sites mettent en œuvre, notamment au travers de leur certification ISO 14 001, des actions de prévention, de réduction et de correction de leurs impacts locaux sur les sols, la biodiversité, la ressource eau. Les plaintes des riverains sont également suivies et pilotées. Dans la continuité de 2014, le bon management des sites n'a conduit à aucune plainte en 2015.

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SÉCURITÉ

- Dépenses Environnement et Sécurité : 14,4 millions d'euros.
- Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 11,7 millions d'euros.
- Provision pour risque environnemental : 9,7 millions d'euros.

ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La direction du management des risques, en collaboration avec la direction HSE a établi une cartographie des activités industrielles de la Compagnie Plastic Omnium afin d'établir les enjeux environnementaux des sites et d'évaluer les risques de catastrophes naturelles, telles que les typhons ou les inondations, en augmentation en raison du réchauffement climatique.

Les matières premières utilisées par la Compagnie Plastic Omnium pour la fabrication de ses produits contribuent à l'impact de ses activités sur le changement climatique. Des actions, sont menées afin de réduire ces effets comme l'utilisation d'un maximum de matière recyclée.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

UTILISATION DU SOL ET PRÉVENTION DES REJETS DANS LE SOL

Chaque site a une emprise au sol non négligeable et a une responsabilité vis-à-vis de sa zone d'implantation. En 2015, 62 % des sites déclarent mettre en œuvre des actions de prévention, de réduction et/ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement comme par exemple des zones de stockage avec rétention pour les produits liquides susceptibles de polluer les sols ou l'eau tels que les peintures, les solvants ou les huiles.

Les produits CMR (Cancérigène, Mutagène et Reprotoxique) et SVCH (substance extrêmement préoccupante), classifiés ainsi pour leur risque pour la santé mais également pour leur impact nocif sur l'environnement, sont étudiés afin de minimiser leur utilisation et de procéder à leur remplacement. La Compagnie Plastic Omnium a choisi d'aller plus loin que la réglementation en ayant la volonté de remplacer tous ces produits classés, même lorsque leur utilisation est autorisée. Ainsi sur plus de 3 500 produits utilisés, il reste moins de 50 produits à substituer.

Par ailleurs, la politique environnementale déployée implique de respecter la réglementation environnementale en vigueur dans chaque pays d'implantation et de préserver au mieux les milieux naturels et la qualité de vie des riverains, avec une exigence d'amélioration continue. Ainsi, une étude d'impact est réalisée préalablement à chaque construction de site ou à une acquisition. Une évaluation environnementale – Phase 2, aussi appelée caractérisation environnementale préliminaire – permet alors de confirmer ou d'infirmer la présence de contaminants dans des concentrations supérieures aux seuils permis. Ces informations sont indispensables pour maîtriser la connaissance des enjeux environnementaux des sites.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La mise en œuvre d'un système de management environnemental requiert que chaque site certifié ISO 14 001 ait identifié les impacts significatifs directs sur la biodiversité. La prise d'initiatives locales en faveur de la protection de la biodiversité est encouragée telle que la participation à des programmes de reforestation ou à des inventaires fauniques.

GESTION DE LA RESSOURCE EAU

Aucun des sites n'est situé en zone de restriction de consommation d'eau et n'est soumis à des restrictions ou coupures d'alimentation en 2015. La généralisation des circuits d'eau en boucle fermée pour le refroidissement concourt à diminuer la consommation d'eau et à éviter les rejets d'effluents. Seul le site de Saint-Désirat en France est en circuit ouvert et représente 43 % des consommations du Groupe. Son fonctionnement implique de prélever l'eau du Rhône pour refroidir ses équipements et de la rejeter ensuite dans le fleuve. En accord avec les autorités locales, des mesures et des contrôles sont effectués régulièrement pour vérifier notamment la qualité et la température de l'eau en sortie d'usine. Les résultats sont conformes à la législation en vigueur.

Sur les sites ayant des activités de peinture, des traitements des boues de peinture sont mis en place pour supprimer les éventuels rejets nocifs pour l'eau.

CONSOMMATION D'EAU*

	2013	2014	2015
Consommation annuelle en m ³	2 071 920	1 898 100	1 636 441
			Dont 702 238 m ³ à Saint-Désirat
Consommation en l/kg de matière transformée	4,594	4,285	3,552

* Sources d'approvisionnement en eau : sur 96 % des volumes consommés en 2015, 92 % proviennent d'eaux de ville et 8 % proviennent d'eaux souterraines

CONSOMMATION DE MATIÈRES ET GESTION DES DÉCHETS

La démarche Phoenix, menée par la Division Environnement de la Compagnie Plastic Omnium, a pour objectif d'augmenter la part de matière recyclée dans la composition des bacs roulants. La matière régénérée issue de produits usagés est intégrée dans la production de nouveaux bacs, tout comme la matière recyclée provenant d'emballages ménagers. Cette démarche permet de diviser par 10 le bilan carbone d'un bac et a une incidence non négligeable, 45 % du coût de fabrication étant lié à la matière.

Concernant les activités automobiles, le recyclage systématique des composants défectueux ou des chutes créées lors de la fabrication des pièces permet de limiter d'une part la consommation de matière première vierge et d'autre part la production de déchets. Ce recyclage interne est variable selon les pièces fabriquées et peut atteindre 60 % du poids des pièces dans l'activité de systèmes à carburant.

CONSOMMATION ANNUELLE DE PLASTIQUES (EN TONNES)

	2013	2014	2015
Plastiques vierges	332 968	337 678	343 229
Plastiques recyclés	43 478	43 627	50 807
Plastiques biosourcés	467	1 623	1 036
Total plastiques	376 913	382 928	395 072

Les autres matières premières utilisées par la Compagnie Plastic Omnium sont le bois, l'aluminium, l'acier. Elles sont principalement utilisées pour les activités de fabrication d'aires de jeux, de fûts métalliques, de conteneurs enterrés et de mobiliers urbains.

CONSUMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES (EN TONNES)

	2013	2014	2015
Consommation Bois (T)	93	72	52
Consommation Acier/ Aluminium (T)	62 319	47 024	51 835
Consommation Peintures/ solvants (T)	11 651	12 925	13 745
Consommation Plastiques (T)	376 913	382 928	395 072
Total	450 976	442 949	460 704

La Compagnie Plastic Omnium maîtrise ses processus de fabrication et l'intégration de matériaux recyclés, ce qui permet de contrôler les déchets générés.

DÉCHETS GÉNÉRÉS ANNUELLEMENT PAR TYPE DE DÉCHETS (EN TONNES)

	2013	2014	2015
Pièces plastiques	20 029	20 937	29 141
Déchets industriels banals	10 255	9 938	11 035
Métaux	10 209	9 383	8 477
Cartons	5 422	4 567	4 666
Bois	3 031	2 878	3 456
Emballages plastiques	624	992	1 122
Verre	5	0	21
Solvants	3 126	3 764	4 036
Boues de peinture	3 090	3 805	3 968
Huiles	593	570	908
Autres déchets*	2 779	4 142	6 008
Déchets générés annuellement par type de déchets	59 162	60 978	72 837

* Autres déchets : eaux de lavage et de maintenance, déchets industriels spéciaux divers

L'augmentation des déchets pièces plastiques en 2015 par rapport à 2014 est liée à l'accroissement des lancements, fortement consommateurs de matière plastique lors des phases de réglage. Ces pièces sont recyclées en interne, ainsi que le montre l'augmentation des déchets recyclés en 2015.

DÉCHETS GÉNÉRÉS ANNUELLEMENT PAR TYPE DE TRAITEMENT (EN TONNES)

	2013	2014	2015
Recyclage	40 354	41 167	50 608
Valorisation	9 387	11 782	13 461
Incinération ou mise en décharge	9 421	8 029	8 768
Total déchets	59 162	60 978	72 837

Les recettes générées par la revente de déchets atteignent 9 475 K€ en 2015. Bien que la valorisation des déchets soit en augmentation, le traitement le plus usuel reste le recyclage. Ainsi 88 % des déchets ne sont pas mis en décharge, ni incinérés sans récupération d'énergie. En 2015, le coût global du traitement des déchets s'élève à 6 035 K€.

5 L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

L'impact territorial, économique et social de l'activité de la société (sur les populations riveraines ou locales et sur l'emploi et le développement régional)

Par la Compagnie Plastic Omnium qui gère 120 usines et 21 centres de R&D dans le monde, le Groupe est présent dans 30 pays. Le développement des activités notamment le gain de nouveaux marchés par la Compagnie Plastic Omnium engendre la création de zones industrielles dynamiques où fournisseurs et clients contribuent ensemble au développement économique régional et à la création d'emplois locaux. Le groupe fait bénéficier les fournisseurs locaux de cette dynamique économique pour les familles d'achat non centralisées chaque fois qu'il est possible.

Le déploiement d'une nouvelle activité ou la reprise d'un site s'accompagne d'un recrutement local et engendre également un partage de compétences à travers la politique de mobilité interne. La Compagnie Plastic Omnium, au travers de sa politique de gestion des compétences et de son processus de « people review », a pour objectif de développer localement des parcours professionnels motivants et a la volonté d'identifier les cadres locaux à fort potentiel dans leur zone géographique.

La construction et la gestion des nouveaux sites se font toujours dans le respect des réglementations en vigueur dans les pays. En particulier, des études d'impact environnemental sont préalablement réalisées pour éviter, réduire ou compenser les effets sur le milieu naturel. La stratégie environnementale décrite au chapitre précédent, et particulièrement le processus de certification ISO 14 001 des sites, rachetés ou construits, démontre cette volonté de réduction des impacts environnementaux. Les impacts locaux sont ainsi maîtrisés et les éventuelles plaintes des riverains sont suivies et prises en compte.

Les interactions avec le tissu associatif local

Afin de contribuer au développement local des zones géographiques où elle est implantée, la Compagnie Plastic Omnium laisse la latitude aux directions des pays pour s'impliquer dans des actions de mécénat répondant aux problématiques locales. En France un partenariat avec l'association NQT (anciennement Nos Quartiers ont du Talent) permet de proposer aux salariés d'effectuer bénévolement du mécénat de compétences. La Compagnie Plastic Omnium est également partenaire de la Fondation de la 2^{ème} chance.

Aux Etats-Unis, la Compagnie Plastic Omnium s'implique auprès de l'association « Focus Hope » qui agit en faveur des déshérités de la région au travers de projets d'éducation et la gestion d'une banque alimentaire. En 2015, la Compagnie Plastic Omnium a fait don de plus 100 000€ à cette ONG pour l'aider à accomplir ses missions, s'engageant à donner au total 1 000 000 d'euros en 5 ans.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES DU RAPPORT DE GESTION

Début 2015, la filiale indienne de la Compagnie Plastic Omnium a noué un partenariat avec la fondation « Magic Bus » pour permettre, grâce à un don de 18 000€, à 1 200 jeunes filles de bénéficier d'actions dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Les relations avec les parties prenantes

Au premier rang des parties prenantes, les salariés sont particulièrement impliqués dans la vie du Groupe. Au sein de la Compagnie Plastic Omnium, un espace collaboratif (Topshare) a été mis en place avec succès, permettant une grande réactivité dans la réalisation des projets et un échange permanent et fructueux. Les actions de communication interne et d'échange sont nombreuses avec la « Journée Mondiale de la Sécurité », la convention des « Top 100 » managers, les Management Meetings, la diffusion semestrielle d'un magazine d'informations... Tous les trois ans, la Compagnie Plastic Omnium organise une enquête de satisfaction où ses salariés peuvent s'exprimer anonymement sur des thématiques très larges.

La Compagnie Plastic Omnium participe activement à des clusters de R&D regroupant clients, fournisseurs, fédérations, organismes certificateurs, laboratoires, écoles (Cf. chapitre 1.1).

Par ailleurs, le Groupe et ses dirigeants prennent part aux travaux d'organisations professionnelles telles que l'Institut de l'Entreprise, la Plate-forme de l'Automobile, le MEDEF ou l'AFEP.

Un des premiers équipementiers automobiles mondiaux, la Compagnie Plastic Omnium est présente sur de nombreux salons internationaux tels que le Salon IAA – Internationale Automobilausstellung – Autoshow Frankfurt, ou le salon international des composites organisé par JEC Europe. Elle expose également au National Shanghai Center, le plus grand centre d'exposition au monde.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'entoure de spécialistes pour être accompagnée sur des thématiques spécifiques. La Compagnie Plastic Omnium noue des relations très étroites avec ses fournisseurs dans l'objectif de créer de véritables partenariats fondés sur le dialogue, la transparence et le long terme.

La démarche achats responsables

Les achats du Groupe les plus importants concernent la Compagnie Plastic Omnium qui s'approvisionne principalement auprès de fournisseurs référencés au niveau groupe pour les composants liés à ses métiers. Ce référencement est basé sur des critères économiques, techniques, sociaux et environnementaux.

Les conditions d'achat mises en œuvre par les trois divisions comprennent des clauses liées à la responsabilité sociétale du fournisseur. Il est demandé aux fournisseurs de s'engager à respecter les textes internationaux régissant le droit du travail tels que les conventions de l'OIT, portant entre autres, sur le refus du travail forcé, du travail des mineurs, du travail

dissimulé, des discriminations et sur le respect des droits de l'homme. La Compagnie Plastic Omnium inclut également dans ses conditions d'achat des critères relatifs au respect de l'environnement et de la santé et de la sécurité des salariés. Parmi ses fournisseurs, 638 ont apporté la preuve de leur gestion des impacts environnementaux par la certification ISO 14 001.

Les fournisseurs concernés s'engagent également à respecter le règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorization and restriction of Chemicals – Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) et à n'utiliser aucune substance CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique) dans leurs produits.

Au travers de ses conditions d'achat, la Compagnie Plastic Omnium se réserve le droit de pratiquer des audits des fournisseurs sur les thématiques sociales et environnementales. Le référencement de nouveaux fournisseurs implique nécessairement un premier audit. Des audits de suivi peuvent ensuite être menés pour s'assurer de la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue. En 2015, 128 audits ont été menés, complétant les 138 effectués en 2014, ainsi que 176 audits spécifiques à la sécurité soit 5 % de plus qu'en 2014.

L'éthique, socle des relations avec les parties prenantes

Le Code de Conduite formalise les engagements du Groupe en matière d'éthique. Distribué à chaque nouveau cadre, il régit les comportements de chacun au sein de l'entreprise et envers ses parties prenantes. Il est de la responsabilité de chaque manager de s'assurer que l'ensemble des collaborateurs ont accès au Code et comprennent et mettent en application les lignes de conduite qui y sont détaillées. En 2015, 1 249 personnes ont suivi une formation e-learning sur le Code de Conduite. Le service d'audit interne a vérifié auprès de 37 sites en 2015 (36 en 2014) que le Code de Conduite est communiqué, connu et compris par les salariés.

A travers le Code de Conduite, le Groupe affirme sa volonté de respecter treize engagements parmi lesquels la lutte contre la corruption, la gestion des conflits d'intérêt et le respect de la sécurité et de l'environnement.

Principe du Pacte Mondial des Nations Unies auquel la Compagnie Plastic Omnium adhère, la lutte contre la corruption sous-tend le refus de recevoir ou de donner des cadeaux susceptibles d'influencer les relations d'affaires, notamment dans les relations avec les agents de l'administration et de proposer un emploi ou un avantage financier. Des clauses anti-corruption intégrées dans les conditions générales d'achat viennent mettre en œuvre cet engagement.

Le Code de Conduite a été complété en 2010 par un Code de Conduite « concurrence » déployé auprès des salariés concernés tels que les acheteurs et les commerciaux. Ce code, traduit en 13 langues, fait également l'objet de formations en présentiel et en e-learning, qui ont été suivies en 2015 par 323 salariés.

6 MÉTHODOLOGIE

Le périmètre du rapport

Pour l'exercice 2015, le reporting couvre la totalité du chiffre d'affaires consolidé de Burelle SA.

Les informations environnementales et de sécurité données dans le présent rapport concernent la principale filiale de Burelle SA, la Compagnie Plastic Omnium (à l'exception des points service de la Division Environnement, dont un seul est intégré, les autres ayant un impact environnemental jugé non significatif) et l'ensemble immobilier de Levallois (Hauts-de-Seine), principal actif de Sofiparc et également siège de la Direction de la Compagnie Plastic Omnium.

Les consommations d'eau et d'énergies et les émissions de CO₂ des Sites Avancés Fournisseurs gérés par les divisions automobiles sont également prises en compte. Le Groupe compte 16 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation. Ces ICPE sont intégrées dans le périmètre HSE du Groupe à l'exception d'un site de Plastic Omnium Recycling qui est hors périmètre IFRS.

Les informations sociales publiées concernent la Compagnie Plastic Omnium à l'exception des indicateurs effectifs et rémunérations qui intègrent, dans leur périmètre, les entités Burelle SA et Burelle Participations.

Les effectifs au 31 décembre par nature de contrat et intérimaires, les effectifs inscrits répartis par sexe, par catégorie professionnelle et par tranche d'âge, et les intérimaires sont étendus à l'ensemble des entités juridiques du périmètre de consolidation des comptes de gestion.

Les acquisitions et créations de sites sont prises en compte dans le périmètre des données HSE dès la date d'entrée en activité (démarrage de production). Pour le reporting social, les sites sont intégrés au reporting dès la première embauche. Les sites cédés en cours d'année sont exclus du périmètre.

Les modes de calcul des indicateurs

Les indicateurs sont arrêtés au 31 décembre à l'exception des indicateurs suivants :

- Les indicateurs arrêtés au 30 novembre et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio effectif décembre/effectif novembre : répartition hommes/femmes, répartition ouvriers/employés/cadres, salariés travaillant en équipe ou à temps partiel, nombre de femmes cadres.

- Les indicateurs arrêtés au 30 novembre et extrapolés au 31 décembre sur la base du ratio de 12/11 : heures de formation interne et externe, factures des organismes de formation, nombre de stagiaires, nombre de salariés formés depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble des données environnementales (excepté le nombre de sites certifiés ISO 14 001, arrêté au 31 décembre).

- Les indicateurs arrêtés au 30 novembre et considérés comme valables pour l'année entière : temps de travail hebdomadaire, pourcentage de salariés couverts par une convention collective, pourcentage de salariés formés dans l'année, nombre de personnes handicapées, postes de travail modifiés pour les personnes handicapées, dépenses et investissements relatifs à l'environnement et à la sécurité.

- Les indicateurs arrêtés au 31 octobre et considérés comme valables pour l'année entière : nombre d'incidents de discrimination, nombre de mesures prises suite aux incidents de discrimination, comités, autres commissions, syndicats représentés, accords d'entreprise, accords en matière de santé et de sécurité au travail.

Les indicateurs pour 2013 et 2014 ont été recalculés sur le périmètre IFRS afin de permettre la comparabilité avec les données 2015, calculées sur ce même périmètre.

Procédures et contrôles externes

Un protocole de reporting spécifique aux directions HSE et Ressources Humaines a été élaboré et précise la procédure de collecte et de validation ainsi que les définitions des indicateurs. Ce protocole est adressé à l'ensemble des contributeurs et validateurs des données extra-financières. Les indicateurs RSE sont collectés séparément par la Direction HSE et par la Direction des Ressources Humaines et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central. Ces données sont collectées dans un logiciel de reporting extra-financier, Enablon. La procédure RSE ainsi que les résultats consolidés des données RSE font l'objet d'une revue par la Direction Générale.

Pour l'exercice 2015, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un Organisme Tiers Indépendant, Mazars, qui a audité dix sites.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, Commissaire aux Comptes de la société Burelle SA, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au protocole de reporting RSE utilisé par la Société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion, et disponible sur demande au siège de la Société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 6 personnes entre octobre 2015 et mars 2016 pour une durée d'environ 9 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

¹ Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

I - Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Méthodologie » de la partie « Informations environnementales, sociales et sociétales » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

II - Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante et des Directions HSE et du Développement RH, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif des sites et de Directions que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 24 % des effectifs et entre 15 % et 55 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris-La Défense, le 4 avril 2016

Mazars SAS
Jean-Luc Barlet
Associé

Mazars SAS
Emmanuelle Rigaudias
Associée RSE & Développement Durable

L'organisme tiers indépendant

³ Informations sociales : effectif (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), heures de formation, taux d'absentéisme, taux de fréquence des accidents du travail avec et sans arrêt, nombre de salariés formés à Top Safety.

Informations environnementales : consommations d'électricité, consommations de gaz, consommations d'eau, déchets (recyclés & valorisés), rejets atmosphériques GES.

Informations sociétales : nombre d'audits CSR fournisseurs, nombre de personnes formées au Code de Conduite.

⁴ Pour l'ensemble de la sélection d'informations sociales et environnementales citées précédemment : AE Gliwice, AE Tulipan, Al Lublin, AE Bratislava, Al Lozorno, Al Rottenburg, AE Measham.

Pour les informations sociétales : en central auprès des Directions RH et Directions Qualité Fournisseurs AI et AE.

En complément, pour les informations consommations d'électricité, consommations de gaz, déchets (recyclés & valorisés), rejets atmosphériques GES : Al Adrian.

En complément, pour les informations sociales : AE Anderson.

En complément, pour les informations effectif (par type de contrat, statut, sexe, âge, zone géographique), heures de formation, taux d'absentéisme (par motif), consommations d'eau et consommations d'électricité : AE Saint-Désirat

PRÉAMBULE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INDICATEURS FINANCIERS

Dans le cadre de sa communication financière, le Groupe utilise des indicateurs financiers établis sur la base d'agrégats issus des comptes consolidés établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Comme indiqué dans la note 3.1 des Comptes consolidés au 31 décembre 2015 relative à l'information sectorielle, le Groupe utilise pour son management opérationnel la notion de chiffre d'affaires économique qui correspond au chiffre d'affaires consolidé et à celui de ses coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention : HBPO, société allemande leader mondial des modules bloc avant, Yanfeng Plastic Omnium, leader chinois des pièces extérieures de carrosserie, BPO, acteur majeur du marché turc des équipements extérieurs et Plastic Recycling, société spécialisée dans le recyclage des matériaux plastiques.

Réconciliation entre le chiffre d'affaires économique et le chiffre d'affaires consolidé :

En milliers d'euros

	2015	2014
CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE	5 984 501	5 252 724
<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	972 604	813 570
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 011 897	4 439 154

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN

En milliers d'euros

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
ACTIF			
Goodwill	3.1.2 - 3.2 - 5.1.1 - 5.1.2	275 149	272 223
Autres Immobilisations incorporelles	3.1.2 - 3.2 - 5.1.2	381 170	351 736
Immobilisations corporelles	3.1.2 - 3.2 - 3.3 - 5.1.3 - 5.1.4	1 209 259	1 065 203
Immeubles de placement	3.1.2 - 3.2 - 5.1.5	116 378	111 940
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	5.1.6	159 073	144 792
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres de participation	6.4.2 - 6.8	352	464
Autres actifs financiers disponibles à la vente *	5.1.7 - 6.4.2 - 6.8 - 5.2.7.5	29 624	32 639
Autres actifs financiers non courants *	5.1.8 - 6.4.2 - 6.8 - 5.2.7.5	63 721	44 104
Impôts différés actifs	5.1.12	86 217	77 125
TOTAL ACTIF NON COURANT		2 320 943	2 100 226
Stocks	3.1.2 - 5.1.9	347 413	313 476
Créances de financement clients *	5.1.10 - 5.2.7.5 - 6.8	18 833	31 213
Créances clients et comptes rattachés	3.1.2 - 5.1.11.2 - 5.1.11.4 - 6.3.1 - 6.4.2 - 6.8	577 929	501 770
Autres créances	3.1.2 - 5.1.11.3 - 5.1.11.4	226 951	195 094
Autres actifs financiers et créances financières *	5.1.10 - 5.2.7.5 - 6.4.2 - 6.8	27 941	8 891
Instruments financiers de couverture *	3.1.2 - 5.2.7.5 - 5.2.8 - 6.4.2 - 6.8	1 558	374
Trésorerie et équivalents de trésorerie *	3.1.2 - 5.1.13.1 - 5.1.13.2 - 5.2.7.5 - 6.4.2 - 6.8	729 037	590 970
TOTAL ACTIF COURANT		1 929 662	1 641 788
Actifs destinés à être cédés	5.1.16	5 780	-
TOTAL ACTIF		4 256 385	3 742 014

En milliers d'euros

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital	5.2.1.1	27 800	27 800
Actions propres		(7 929)	(8 081)
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 500	15 500
Réserves consolidées		679 154	555 750
Résultat de la période		150 040	134 452
CAPITAUX PROPRES GROUPE		864 565	725 421
Participations ne donnant pas le contrôle		541 082	449 208
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 405 647	1 174 629
Emprunts et dettes financières *	3.1.2 - 5.2.7.5 - 6.8	952 950	937 315
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	5.2.5 - 5.2.6.6	106 861	97 674
Provisions	5.2.5	34 920	25 480
Subventions	5.2.4	13 875	11 287
Impôts différés passifs	5.1.12	58 843	46 917
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 167 449	1 118 673
Découverts bancaires *	3.1.2 - 5.1.13.2 - 5.2.7.5 - 6.4.2 - 6.8	16 080	4 355
Emprunts et dettes financières *	3.1.2 - 5.2.7.5 - 6.8	98 284	92 661
Autres dettes financières *	3.1.2 - 5.2.7.5 - 6.4.2 - 6.8	3	9
Instruments financiers de couverture *	3.1.2 - 5.2.7.5 - 5.2.8 - 6.4.2 - 6.8	12 757	16 658
Provisions	5.2.5	35 019	49 395
Subventions	5.2.4	281	273
Fournisseurs et comptes rattachés	5.2.9.1 - 5.2.9.3 - 6.4.2 - 6.8	1 009 192	803 257
Autres dettes d'exploitation	5.2.9.2 - 5.2.9.3	511 673	482 104
TOTAL PASSIF COURANT		1 683 289	1 448 712
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	5.1.16	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 256 385	3 742 014

* Agrégats constitutifs de la dette financière nette. L'endettement financier net s'élève à 209,4 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 342,8 millions d'euros au 31 décembre 2014 (voir la note 5.2.7.5 «De l'endettement brut à l'endettement net»).

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	Notes	2015	%	2014	%
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	3.1.1 - 3.1.4.1 - 3.1.4.2	5 011 897	100,0 %	4 439 154	100,0 %
Coût des biens et services vendus	4.2	(4 166 595)	(83,1 %)	(3 699 269)	(83,3 %)
MARGE BRUTE		845 302	16,9 %	739 885	16,7 %
Frais de recherche et développement nets	4.1 - 4.2	(108 079)	(2,2 %)	(104 035)	(2,3 %)
Frais commerciaux	4.2	(62 215)	(1,2 %)	(57 297)	(1,3 %)
Frais administratifs	4.2	(225 128)	(4,5 %)	(211 467)	(4,8 %)
MARGE OPÉRATIONNELLE avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	3.1.1	449 880	9,0 %	367 086	8,3 %
Amortissement des actifs incorporels acquis *	3.1.1 - 4.4	(18 795)	(0,4 %)	(18 297)	(0,4 %)
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	3.1.1 - 4.5	34 749	0,7 %	39 321	0,9 %
MARGE OPÉRATIONNELLE après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises ^a	3.1.1	465 834	9,3 %	388 110	8,7 %
Autres produits opérationnels	3.1.1 - 4.6	20 874	0,4 %	15 761	0,4 %
Autres charges opérationnelles	3.1.1 - 4.6	(92 452)	(1,8 %)	(38 712)	(0,9 %)
Charges nettes de financement	3.1.1 - 4.7	(55 604)	(1,1 %)	(52 613)	(1,2 %)
Autres produits et charges financiers	3.1.1 - 4.7	(1 781)	(0,0 %)	(12 353)	(0,3 %)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	3.1.1	336 871	6,7 %	300 193	6,8 %
Impôt sur le résultat	3.1.1 - 4.8	(75 679)	(1,5 %)	(64 590)	(1,5 %)
RÉSULTAT NET	3.1.1	261 192	5,2 %	235 603	5,3 %
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	4.9	111 152	2,2 %	101 151	2,3 %
RÉSULTAT NET - PART REVENANT AU GROUPE		150 040	3,0 %	134 452	3,0 %
Résultat net par action - part revenant au Groupe	4.10				
De base (en euros) **		85,42		76,54	
Dilué (en euros) ***		85,42		76,54	

^a Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises : le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé ; elle est désormais présentée avant la marge opérationnelle.

* Il s'agit d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

** Le résultat net par action de base est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires formant le capital social, diminué du nombre moyen pondéré d'actions détenues en autocontrôle.

*** En l'absence d'instruments de dilution, le résultat net dilué par action est identique au résultat net par action de base.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En milliers d'euros

	2015			2014		
	Total	Montants bruts	Impôts	Total	Montants bruts	Impôts
Résultat net de la période - Part du Groupe	150 040	194 011	(43 971)	134 453	172 079	(37 626)
Éléments recyclables en résultat	16 873	17 780	(907)	24 437	24 994	(557)
Éléments recyclés sur la période	961	1 544	(583)	1 971	2 902	(931)
Mouvement de la réserve de conversion - recyclé en résultat	7	7	-	447	447	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture - Instruments de taux recyclés en résultat	954	1 537	(583)	1 524	2 455	(931)
Éléments recyclables ultérieurement	15 912	16 236	(324)	22 466	22 092	374
Mouvement de la réserve de conversion de la période	15 408	15 408	-	22 407	22 407	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture	504	828	(324)	59	(315)	374
<i>Gains/pertes de la période - Instruments de taux</i>	<i>504</i>	<i>828</i>	<i>(324)</i>	<i>334</i>	<i>128</i>	<i>206</i>
<i>Gains/pertes de la période - Instruments de change</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(275)</i>	<i>(444)</i>	<i>168</i>
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(2 722)	(2 154)	(568)	(9 251)	(12 645)	3 394
Écart actuariel reconnu en capitaux propres	(3 155)	(2 587)	(568)	(11 506)	(15 416)	3 910
Variation d'ajustements à la juste valeur des Autres actifs financiers disponibles à la vente	433	433	-	1 414	1 414	-
Ajustement à la juste valeur des actifs corporels	-	-	-	841	1 356	(515)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	14 151	15 626	(1 475)	15 186	12 349	2 837
Résultat global - Part du Groupe	164 191	209 637	(45 446)	149 639	184 428	(34 789)
Résultat net de la période - Participations ne donnant pas le contrôle	111 152	142 860	(31 708)	101 151	128 114	(26 963)
Éléments recyclables en résultat	9 417	10 055	(638)	11 898	12 288	(390)
Éléments recyclés sur la période	672	1 082	(410)	(32)	620	(652)
Mouvement de la réserve de conversion - recyclé en résultat	-	-	-	(1 099)	(1 099)	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture - Instruments de taux recyclés en résultat	672	1 082	(410)	1 067	1 719	(652)
Éléments recyclables ultérieurement	8 745	8 973	(228)	11 930	11 668	262
Mouvement de la réserve de conversion de la période	8 391	8 391	-	11 889	11 889	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture	354	582	(228)	41	(221)	262
<i>Gains/pertes de la période - Instruments de taux</i>	<i>354</i>	<i>582</i>	<i>(228)</i>	<i>234</i>	<i>90</i>	<i>144</i>
<i>Gains/pertes de la période - Instruments de change</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(193)</i>	<i>(310)</i>	<i>118</i>
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat	(1 019)	(726)	(293)	(6 193)	(8 464)	2 271
Écart actuariel reconnu en capitaux propres	(1 019)	(726)	(293)	(6 782)	(9 413)	2 631
Ajustement à la juste valeur des actifs corporels	-	-	-	589	950	(361)
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	8 398	9 329	(931)	5 705	3 824	1 881
Résultat global - Participations ne donnant pas le contrôle	119 550	152 189	(32 639)	106 856	131 938	(25 082)
RÉSULTAT GLOBAL	283 741	361 826	(78 085)	256 495	316 366	(59 871)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

En milliers d'unités pour le nombre d'actions

	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves**	Écarts de conversion	Résultat Groupe	Capitaux propres		Total capitaux propres
								Part du Groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 853	27 800	15 500	(7 420)	469 742**	(11 892)	110 029	603 759	363 024	966 783
Affectation du résultat de décembre 2013	-	-	-	-	110 029	-	(110 029)	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	134 453	134 453	101 151	235 604
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(8 115)	23 301	-	15 186	5 705	20 891
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	(447)	23 301	-	22 854	10 790	33 644
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(11 506)	-	-	(11 506)	(6 782)	(18 288)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	1 858	-	-	1 858	1 301	3 159
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - change</i>	-	-	-	-	(275)	-	-	(275)	(193)	(468)
<i>Variation d'ajustements à la juste valeur des Autres actifs financiers disponibles à la vente</i>	-	-	-	-	1 414	-	-	1 414	-	1 414
<i>Ajustement à la juste valeur des actifs corporels</i>	-	-	-	-	841	-	-	841	589	1 430
Résultat global	-	-	-	-	101 914	23 301	24 424	149 639	106 856	256 495
Actions propres de Burelle SA *	-	-	-	(661)	515	-	-	(146)	-	(146)
Variation de périmètre et des réserves ***	-	-	-	-	(12 300)	(803)	-	(16 916)	372	(16 544)
Dividendes distribués par Burelle SA #	-	-	-	-	-	-	-	(12 300)	-	(12 300)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	1 385	-	-	-	(22 013)	(22 013)
Coûts relatifs aux stock-options de la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	-	-	-	1 385	969	2 354
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2014	1 853	27 800	15 500	(8 081)	545 143**	10 606	134 453	725 421	449 208	1 174 629
Affectation du résultat de décembre 2014	-	-	-	-	134 453	-	(134 453)	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2015	-	-	-	-	-	-	150 040	150 040	111 152	261 192
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	(1 257)	15 408	-	14 151	8 398	22 549
<i>Mouvement de la réserve de conversion</i>	-	-	-	-	7	15 408	-	15 415	8 391	23 806
<i>Écarts actuariels reconnus en capitaux propres</i>	-	-	-	-	(3 155)	-	-	(3 155)	(1 019)	(4 174)
<i>Instruments dérivés qualifiés de couverture - taux</i>	-	-	-	-	1 458	-	-	1 458	1 026	2 484
<i>Variation d'ajustements à la juste valeur des Autres actifs financiers disponibles à la vente</i>	-	-	-	-	433	-	-	433	-	433
Résultat global	-	-	-	-	133 196	15 408	15 587	164 191	119 550	283 741
Actions propres de Burelle SA *	-	-	-	152	332	-	-	484	-	484
Variation de périmètre et des réserves ***	-	-	-	-	(13 256)	-	-	(13 256)	(3 658)	(16 914)
Dividendes distribués par Burelle SA #	-	-	-	-	(14 051)	-	-	(14 051)	-	(14 051)
Dividendes distribués par les autres sociétés du Groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	(25 267)	(25 267)
Coûts relatifs aux stock-options de la Compagnie Plastic Omnium	-	-	-	-	1 776	-	-	1 776	1 249	3 025
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 853	27 800	15 500	(7 929)	653 140**	26 014	150 040	864 565	541 082	1 405 647

* Voir dans le « Tableau des flux de trésorerie », le montant en « Vente/achat d'actions propres » dans la rubrique « Flux de trésorerie provenant des opérations de financement ».

** Voir la note 5.2.1.2 pour le détail de la rubrique « Autres réserves ».

*** Voir la note 5.2.1.3 pour le détail de la rubrique « Variation de périmètre et des réserves ».

Le dividende par action distribué en 2015 par la société Burelle SA sur le résultat de l'exercice 2014 est de 8,00 euros, contre 7,00 euros en 2014 sur le résultat de l'exercice 2013 (voir la note 5.2.2 « Dividendes votés et distribués par Burelle SA »).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

	Notes	2015	2014
I - FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net	3.1.1	261 192	235 604
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		24 887	22 685
Éléments sans incidences sur la trésorerie		317 257	293 067
<i>Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises</i>	4.5	(34 749)	(39 322)
<i>Charges relatives aux plans de stock-options</i>		3 025	2 354
<i>Autres éliminations</i>		(1 821)	10 997
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations corporelles</i>	3.1.3 - 5.1.3	145 438	122 892
<i>Dépréciations et amortissements des immobilisations incorporelles</i>	3.1.3 - 5.1.2	80 859	78 145
<i>Variation des provisions</i>		522	13 960
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>	4.6 a	(744)	(8 045)
<i>Subventions d'exploitation au compte de résultat</i>		(2 388)	(1 392)
<i>Charge d'impôt exigible et des impôts différés</i>	4.8.1	75 679	64 590
<i>Charge d'intérêts financiers</i>		51 436	48 888
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (A)		603 336	551 356
Variation des stocks et en-cours nets		(24 649)	(37 253)
Variation des créances clients et comptes rattachés nets		(81 545)	23 077
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		132 739	23 718
Variation des autres actifs nets et passifs d'exploitation		5 505	(23 504)
VARIATION DES ÉLÉMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (B)		32 050	(13 962)
IMPÔTS DÉCAISSÉS (C)		(65 688)	(81 359)
Intérêts payés		(54 400)	(55 379)
Intérêts perçus		3 183	7 338
INTÉRÊTS FINANCIERS NETS DÉCAISSÉS (D)		(51 217)	(48 041)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A + B + C + D)		518 481	407 994
II - FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.3 - 3.2 - 5.1.3	(273 344)	(255 542)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.3 - 5.1.2	(108 891)	(92 702)
Cessions d'immobilisations corporelles	4.6 a	4 625	8 519
Cessions d'immobilisations incorporelles	4.6 a	7 973	3 559
Variation nette des avances sur immobilisations - Fournisseurs d'immobilisations		38 746	7 583
Subventions d'investissement reçues		4 916	643
FLUX D'INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION (E)		(325 975)	(327 940)
EXCÉDENT/DÉFICIT DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS (A+ B + C + D + E) *		192 506	80 054
Acquisitions des titres de participations des sociétés intégrées, prises de contrôle, prises de participations dans les entreprises associées et coentreprises et investissements liés	5.1.14	101	(208)
Acquisitions/cessions d'actions de la Compagnie Plastic Omnium		(17 276)	(13 922)
Cession des titres de participations des sociétés intégrées	4.6 a - 5.1.14	4	16 610
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	4.6 a	2 361	-
Impact des variations de périmètre - Trésorerie apportée par les entrantes	5.2.1.3	797	-
FLUX D'INVESTISSEMENTS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES (F)		(14 013)	2 480
FLUX DE TRÉSORERIE NET DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS (E + F)		(339 988)	(325 460)
III - FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Vente/achat d'actions propres		484	(146)
Dividendes versés aux actionnaires de Burelle SA		(14 051)	(12 300)
Dividendes versés aux autres actionnaires #		(25 267)	(22 013)
Augmentation des dettes financières		44 080	70 190
Remboursement des dettes financières		(56 625)	(64 102)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (G)		(51 379)	(28 371)
Incidence des variations des cours de change (H)		(772)	5 120
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE (A + B + C + D + E + F + G + H)		126 342	59 283
TRÉSORERIE DE DÉBUT DE PÉRIODE	5.1.13.2	586 615	527 332
TRÉSORERIE DE FIN DE PÉRIODE	5.1.13.2	712 957	586 615

* L'« excédent/déficit de trésorerie lié aux opérations » appelé également « cash-flow libre » est une notion essentielle propre au groupe Burelle. Elle est utilisée dans toutes les communications financières externes du Groupe (communiqués de presse), notamment lors des présentations annuelles et semestrielles des résultats.

Les dividendes versés aux autres actionnaires correspondent aux dividendes versés par la Compagnie Plastic Omnium et ses filiales à l'extérieur du Groupe.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les Comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015 du groupe Burelle ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2016. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 3 juin 2016.

PRÉSENTATION DU GROUPE

La société Burelle SA, créée le 27 février 1957, est régie par le droit français. Les statuts ont fixé sa durée de vie jusqu'en 2056. Elle est immatriculée au registre du commerce de Lyon sous le numéro 785 386 319 et le siège social est situé 19, boulevard Jules Carteret 69007 Lyon.

Les termes « le Groupe » ou « le groupe Burelle » renvoient à l'ensemble économique regroupant la société Burelle SA et ses filiales consolidées.

Le groupe Burelle est organisé autour de trois pôles d'activité qui sont :

- la Compagnie Plastic Omnium, détenue directement à 56,60 %, est un des leaders mondiaux dans la transformation de matières plastiques à destination du marché de l'automobile (modules de pièces de carrosserie, systèmes de stockage et d'alimentation en carburant) pour 92,3 % de son chiffre d'affaires consolidé (93,6 % du chiffre d'affaires économique) et à destination des collectivités locales (bacs de collecte de déchets et signalisation routière) pour le reste de son chiffre d'affaires ;
- Burelle Participations, filiale détenue à 100 % et dédiée au capital-investissement et
- Sofiparc, filiale immobilière détenue à 100 %.

Introduites au hors cote de la Bourse de Lyon en 1987, les actions de la société Burelle SA se négocient sur le compartiment A du marché réglementé de NYSE Euronext.

Les états financiers sont principalement présentés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche.

1 RÉFÉRENTIEL APPLIQUÉ, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2014. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2015 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Le référentiel IFRS comprend les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que les International

Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Ces principes comptables ne diffèrent pas significativement des normes et interprétations d'application obligatoire au 31 décembre 2015, telles que publiées par l'IASB.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont décrits dans la note 1 « Référentiel appliqué, règles et méthodes comptables » des comptes consolidés 2014, à l'exception de ceux concernés par les nouvelles normes et amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015. En effet, le Groupe a appliqué, à compter du 1^{er} janvier 2015, IFRIC 21 qui précise les règles de comptabilisation des taxes diverses, des droits et autres prélèvements entrant dans le champ d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ainsi que les autres textes d'application obligatoire à cette date (« Annual improvements » – cycle 2011-2013). Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes 2015 du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé afin de donner une information plus pertinente ; ces entreprises ayant une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe, leur quote-part de résultat est désormais présentée au niveau de la marge opérationnelle.

Normes, interprétations et amendements d'application postérieure au 1^{er} janvier 2016 :

L'impact des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Chiffre d'affaires tiré des contrats conclus avec des clients » publiées en 2015 par l'IASB avec une date d'application au 1^{er} janvier 2018, mais non encore endossées par l'Union européenne, est en cours d'analyse. À ce stade, les travaux en cours ne font pas ressortir d'impact significatif.

1.1.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle en substance, sont consolidées selon cette même méthode.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, qualifiées de « coentreprises » dans la mesure où le Groupe n'a pas d'activités conjointes, ainsi que les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, qualifiées de « Participations dans les entreprises associées », sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote dans une société.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1.1.2 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas détenue par le Groupe. Elles sont présentées de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être, soit évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire avec une quote-part de goodwill), soit pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis. Ce choix peut se faire transaction par transaction.

Des modifications de la part d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres. Ainsi, lors d'une augmentation (ou diminution) du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée, sans modification du contrôle, l'écart entre le coût d'acquisition (ou valeur de cession) et la valeur comptable de la quote-part d'actif net acquis (ou cédé) est comptabilisé dans les capitaux propres.

1.1.3 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la direction pour décider de l'allocation des ressources et analyser la performance.

Le Groupe est géré selon deux secteurs opérationnels :

- la Compagnie Plastic Omnium, qui opère dans deux métiers : les Équipements Automobiles (conception, fabrication et commercialisation de pièces et modules de carrosserie et systèmes à carburant en plastique) et l'Environnement (produits et services aux collectivités locales, à savoir fabrication et vente d'équipements de collecte de déchets, services liés à la gestion des déchets, signalisation routière et autoroutière) ;
- le pôle immobilier, constitué de la société Sofiparc SAS qui détient et gère un patrimoine foncier et immobilier, principalement constitué de bureaux, à Levallois dans les Hauts-de-Seine.

1.1.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les actifs acquis, passifs et passifs éventuels identifiables repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de la somme du prix payé au vendeur et, le cas échéant, de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au solde net des actifs acquis et des passifs repris identifiables est comptabilisé en goodwill.

Lorsque la prise de contrôle est réalisée par achats successifs, il convient d'ajouter également au prix payé la juste valeur, à la date d'acquisition, de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise. La participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise est ainsi réévaluée à la juste valeur par résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de goodwill s'ils interviennent dans la période de douze mois suivant l'acquisition. Les variations de valeur intervenant au-delà sont comptabilisées systématiquement en résultat, y compris au titre des actifs d'impôts.

1.1.5 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

La monnaie de présentation des comptes du groupe Burelle est l'euro. Les comptes des sociétés étrangères sont établis en monnaie fonctionnelle c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel la société opère ; généralement la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise. Ces comptes sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, selon les principes suivants :

- conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture ;
- conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période ;
- prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis par la suite, dans la monnaie de présentation du Groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession totale d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

1.1.6 COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS EXPRIMÉES EN DEVISES

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. A l'arrêté des comptes, les actifs et passifs monétaires sont revalorisés aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de change provenant de changements de taux sont inscrits au compte de résultat, en « autres produits et charges opérationnels », lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

Les emprunts en devises étrangères contractés par une filiale auprès du Groupe et dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible sont considérés comme faisant partie de l'investissement net du groupe Burelle dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion correspondants sont comptabilisés en capitaux propres.

1.1.7 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des rabais, remises et autres taxes sur les ventes et droits de douane.

VENTES DE BIENS

Le chiffre d'affaires de pièces et de négoce est comptabilisé lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens.

PRESTATIONS DE SERVICES ET RÉALISATION D'OUTILLAGE DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Activité Automobile de la Compagnie Plastic Omnium

La reconnaissance des revenus relatifs à la phase projet (heures de développement et réalisation d'outillage) des contrats automobiles est réalisée lorsque l'essentiel des risques et avantages ont été transférés au client. L'obtention ou non d'un accord ferme du client sur le prix est un élément clé dans l'analyse réalisée par le Groupe.

Ainsi, lorsque le Groupe obtient un accord contractuel de ses clients sur le prix de vente de l'outillage, l'outillage est considéré vendu ; le chiffre d'affaires résultant de l'outillage est alors reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts dès lors que le Groupe obtient également une validation technique du client, et au plus tard lors du démarrage en série du modèle.

De la même façon, le chiffre d'affaires résultant du développement (heures de développement) est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des coûts.

En l'absence d'un tel accord avec le client (exemple : financement du client par une « rondelle » sans garantie donnée sur les volumes), le Groupe considère que l'essentiel des risques et des avantages n'est pas transféré au client ; les dépenses engagées au titre des outillages et/ou des heures de développement sont donc comptabilisées dans les immobilisations corporelles et/ou incorporelles du Groupe, puis amorties sur la durée de la vie série. Le cas échéant, les produits en provenance des clients à ce titre sont comptabilisés en chiffre d'affaires tout au long de la vie série.

Activité Environnement de la Compagnie Plastic Omnium

La majorité des contrats de location-maintenance relève de la location simple. Les loyers perçus sont comptabilisés, linéairement, sur la durée des contrats sauf dans le cas des contrats requalifiés en location-financement, pour lesquels une vente est constatée à hauteur des coûts d'enquête (les frais engagés auprès des particuliers pour collecter les informations sur le volume des bacs qui seront mis à leur disposition), de la mise en place et du prix de vente estimatif des parcs placés.

1.1.8 CRÉANCES

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur enregistrement. La juste valeur correspond généralement à la valeur nominale de la créance, dès lors que la vente a été réalisée avec des conditions normales de délai de paiement. Des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location-financement de l'activité Environnement, et aux ventes de développements et outillages pour lesquelles le Groupe a signé un accord permettant aux clients un paiement étalé (exemple : prix pièces « rondelles » garanties contractuellement par les clients). Ces créances ont des délais de paiements initiaux à plus d'un an et peuvent porter intérêts dans le cadre d'un financement d'actifs convenu avec les clients. Le produit relatif à ces créances est comptabilisé en chiffre d'affaires. Ces créances de financement sont déduites de l'endettement financier du Groupe dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du Groupe.

Les créances cédées à des tiers et donc décomptabilisées du bilan, répondent aux critères suivants :

- les droits attachés aux créances sont transférés à des tiers ;
- la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à des tiers.

Les risques pris en compte sont les suivants :

- le risque de crédit ;
- les aléas relatifs aux retards de paiement tant sur la durée que sur les montants ;
- le transfert du risque de taux, totalement assumé par l'acquéreur des créances.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1.1.9 MARGE OPÉRATIONNELLE

La marge opérationnelle correspond au résultat des sociétés intégrées avant prise en compte de la « quote-part du résultat des coentreprises » et des « autres produits et charges opérationnels » qui comprennent, pour l'essentiel :

- les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les provisions pour dépréciations des actifs incorporels et corporels (en non courant), y compris les dépréciations éventuelles des goodwill ;
- les écarts de conversion provenant de taux de devises différents entre ceux retenus pour la comptabilisation de créances et dettes d'exploitation et ceux constatés lors du règlement de ces créances et dettes ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des profits et pertes réalisés dans le cadre d'opérations de variations de périmètre, des coûts de pré-démarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Les impacts liés à l'amortissement des contrats clients acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans la marge opérationnelle, mais isolés sur une ligne distincte du compte de résultat.

Depuis l'exercice 2015, la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises est également comptabilisée dans la marge opérationnelle sur une ligne distincte (cf. note 1.1).

Ainsi, le Groupe présente une marge opérationnelle avant prise en compte des amortissements d'actifs incorporels liés aux acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises et une marge opérationnelle après prise en compte de ces éléments.

La marge opérationnelle après prise en compte de ces éléments est le principal indicateur de performance utilisé par le Groupe.

1.1.10 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont inclus dans la marge opérationnelle dans la rubrique « Frais de recherche et développement nets », voir les notes 4.1 « Détail des frais de Recherche et Développement » et 4.2 « Coûts des biens et services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs ».

1.1.11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.1.11.1 FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors que l'entreprise peut démontrer en particulier :

- son intention, sa capacité financière et sa capacité technique à mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité de recevoir des avantages économiques futurs liés aux dépenses de développement ;
- la capacité à évaluer de manière fiable le coût de l'actif.

Frais de développement de l'activité Automobile

Les heures de développement engagées dans le cadre d'un projet Automobile faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont qualifiées de vendues et comptabilisées en charges au fur et à mesure de l'avancement des coûts. Le principe de comptabilisation des produits liés est décrit dans la note 1.1.7 « Chiffre d'affaires ».

Les dépenses engagées dans le cadre de commandes d'outillages spécifiques et de moules faisant l'objet d'un engagement contractuel de paiement de la part du client sont qualifiées de vendues et sont comptabilisées en stocks. Les produits relatifs sont comptabilisés en chiffre d'affaires à hauteur des coûts aux dates d'acceptations techniques ou au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant ces dates sont inscrits en avances clients.

Les heures de développement financées par le client avec un prix pièces « rondelle », sans engagement contractuel du client sur les volumes ou sur leur paiement effectif, sont comptabilisées en immobilisations incorporelles en cours, pendant la phase développement.

Ces montants immobilisés sont amortis dès que la cadence journalière de production atteint 30 % de l'estimation et, au plus tard, trois mois après la date de démarrage de la série. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie prévue pour la production de la série, soit en moyenne, trois ans pour l'activité pièces de carrosserie et cinq ans pour l'activité systèmes à carburant.

Autres frais de recherche et développement

Les autres frais de recherche et de développement constituent des charges de l'exercice.

1.1.11.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et pertes de valeur constatés. Elles sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation prévues.

Il s'agit essentiellement des contrats clients « Plastic Omnium Auto Inergy » et « Ford-Milan » acquis par la Compagnie Plastic Omnium.

Ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cas d'indices de perte de valeur.

1.1.12 FRAIS DE DÉMARRAGE

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris dans les charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production. Comme indiqué dans la note 1.1.9, les coûts de pré-démarrage de nouvelles usines sont comptabilisés en « autres charges opérationnelles ».

1.1.13 GOODWILL ET TESTS DE PERTE DE VALEUR

Les goodwill du groupe Burelle ne sont pas amortis, et font l'objet d'un « test de dépréciation » au minimum une fois l'an, en fin d'exercice, mais également lors de l'arrêt des comptes semestriels dans le cas d'indices de perte de valeur.

Les goodwill sont portés uniquement par le secteur constitué par la Compagnie Plastic Omnium.

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie, que sont :

- « Automobile » ;
- « Environnement » hors « Signature » et
- « Signature ».

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux « secteurs opérationnels » qui sont la Compagnie Plastic Omnium et l'Immobilier (voir la note 3 « Informations sectorielles »). L'information sur les goodwill suit la même présentation. (Voir la note 5.1.1 « goodwill »).

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs (y compris les goodwill), constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable, c'est-à-dire au maximum entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité déterminée selon la méthode des cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme de la Compagnie Plastic Omnium, établis pour la période des quatre années à venir, révisés le cas échéant pour tenir compte des conditions de marché les plus récentes. Au-delà de cet horizon, est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles est appliqué un taux de croissance à long terme reflétant des perspectives d'évolution du marché. Ces données prévisionnelles sont actualisées.

Les hypothèses pour la détermination des taux d'actualisation prennent en compte :

- une prime de risque sectorielle ;
- un « spread » de financement sectoriel pour l'évaluation du coût de la dette ;
- les taux retenus par des sociétés comparables dans chacun des secteurs.

Des tests de sensibilité comportant une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle sont systématiquement effectués.

Les goodwill négatifs (badwill) sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les goodwill sont évalués annuellement à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives de pertes de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées sur des goodwill sont irréversibles.

1.1.14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes

À leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées) ou à leur juste valeur pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où des immobilisations ont fait l'objet de cessions ou d'apports à l'intérieur du Groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

À une date ultérieure, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception de certains terrains et immeubles. Le Groupe réévalue les immeubles à usage de bureaux. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable ainsi que les terrains nus et les terrains donnés en bail à construction.

Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers. Entre deux évaluations et/ou attestations, le Groupe s'assure auprès de l'expert que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les bâtiments industriels et leurs terrains sont comptabilisés au coût amorti. Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations encourus afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre en terme de niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif, sont comptabilisés en charge au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location-financement, sont inscrits en actifs immobilisés au plus faible de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux et amortis sur la base des taux d'amortissements Groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location-financement, concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de conteneurs de l'activité Environnement de la Compagnie Plastic Omnium.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	7 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 7 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

Le Groupe applique l'approche par composants sur ses ensembles immobiliers et sur ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses, souffleuses).

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dans le cadre de décisions d'arrêt de commercialisation de production, de non renouvellement de production ou de fermeture de site.

1.1.15 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les éléments dans la rubrique « Immeubles de placement » à l'actif du bilan du Groupe, n'entrent pas dans le cadre de l'activité ordinaire. Ces actifs qui appartiennent au Groupe, correspondent à des ensembles immobiliers :

- non occupés au moment de la clôture des comptes et dont l'utilisation est indéterminée ;
- ou détenus pour valoriser le capital du Groupe à long terme et faisant l'objet de location(s) simple(s).

Concernant les biens immobiliers dont l'utilisation pourrait être actuellement indéterminée, le Groupe peut, le cas échéant, décider d'utiliser tout ou partie de ces actifs (auquel cas, cette partie serait reclassée en exploitation) ou de les louer dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple.

Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur à la clôture, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Les terrains sur lesquels ces immeubles sont bâtis suivent le même traitement comptable. Une expertise est réalisée par un évaluateur externe à intervalles réguliers dans le cadre des clôtures annuelles. Entre deux évaluations, le Groupe s'assure auprès de l'expert que le marché de l'immobilier n'a pas connu d'évolution significative. La juste valeur arrêtée par l'expert est déterminée par référence directe à des prix observables sur un marché actif (niveau 2 de juste valeur).

Les surfaces issues des ensembles immobiliers précédemment classés en immeubles de placement et qui repassent en exploitation lorsque le Groupe décide de les garder pour son propre usage, sont comptabilisées sur la base de leur valeur dans les comptes au moment du transfert.

Lorsque des ensembles immobiliers passent de la catégorie « Immobilisations corporelles » à la catégorie « Immeubles de placement » tout écart à cette date entre la valeur dans les comptes et la juste valeur est comptabilisé comme une réévaluation.

1.1.16 STOCKS ET EN-COURS

1.1.16.1 STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés lorsque le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrer leur valeur d'inventaire.

1.1.16.2 STOCKS DE PRODUITS FINIS ET INTERMÉDIAIRES

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standard, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de recherche et développement, ni frais commerciaux. La sous-activité n'est pas non plus incorporée dans la valorisation des stocks.

La valeur brute des stocks est comparée à la date de clôture à la valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et est dépréciée si nécessaire.

1.1.17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et les dettes financières sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

1.1.18 PROVISIONS

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie probable de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour le Groupe. Les pertes identifiées sur contrats déficitaires, c'est-à-dire sur les contrats dont les coûts inévitables liés aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus, font l'objet de provisions. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant ou en non courant en fonction du caractère court ou moyen-long terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1.1.19 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent les salariés du Groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

1.1.19.1 RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations, assises sur les salaires de l'exercice, qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraite et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

1.1.19.2 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes à prestations définies concernent principalement les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

- les autres engagements de retraite et compléments de retraite, principalement aux États-Unis et en France ;
- les régimes de couverture des frais médicaux aux États-Unis.

Les régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédits projetées.

Ces évaluations intègrent notamment des hypothèses :

- de dates de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation et, en particulier pour les salariés français, suivant une hypothèse de départ volontaire à taux plein ;
- de mortalité ;
- de probabilité de départ avant la retraite pour le personnel actif ;
- d'estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite ;
- de taux financiers d'actualisation et d'inflation.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, les engagements au titre de ces régimes sont réduits de la valeur de marché en date de clôture des fonds associés. L'évaluation intègre des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis calculés sur la base du taux d'actualisation utilisé pour valoriser les engagements sociaux.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « charges opérationnelles », à l'exception :

- de l'effet de la désactualisation des engagements, présenté en résultat financier ;
- des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi, présentés en capitaux propres.

Le groupe Burelle a opté pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, sans aucun étalement.

1.1.19.3 AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme correspondent, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français.

Les écarts actuariels relatifs aux « Autres avantages à long terme » (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

1.1.20 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions reçues sont inscrites au passif du bilan ; elles correspondent à des subventions accordées dans le cadre d'investissements pour de nouveaux sites ou matériels de production ou de programmes de recherche et de développement.

Les subventions sont reprises en résultat au niveau de la marge brute, au fur et à mesure de l'amortissement des biens acquis au moyen de ces subventions.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1.1.21 ACTIONS PROPRES

Les actions auto-détenues par Burelle SA, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des capitaux propres.

Les prix de cession de ces titres sont comptabilisés directement en augmentation des capitaux propres du Groupe, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

1.1.22 PLANS D'ACHAT D'ACTIONS DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Les plans d'options d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium accordés aux salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « Charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves.

Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

1.1.23 ACTIFS FINANCIERS (HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS)

1.1.23.1 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

1.1.23.1.1 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable sont présentés dans la catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une dépréciation est constatée en compte de résultat lorsqu'il existe une raison objective de perte de valeur de ces titres. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par référence à la valeur d'acquisition est une raison objective de perte de valeur. Cette dépréciation ne peut être reprise.

1.1.23.1.2 ACTIFS FINANCIERS DE BURELLE PARTICIPATIONS ET FONDS « FMEA 2 »

Les « Autres actifs financiers disponibles à la vente » correspondent à des prises de participations minoritaires dans des sociétés, à des parts souscrites dans des fonds de capital-investissement et à des obligations à bons de souscription d'actions. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture, en conformité avec les méthodes de valorisation publiées par le Comité Exécutif de l'*International Private Equity & Venture Capital Valuation* (IPEV).

Les parts de fonds sont valorisées à la dernière valorisation liquidative communiquée par la société de gestion au jour de

l'arrêté des comptes. Les investissements dans des sociétés non cotées sont valorisés par différentes méthodes de multiples : multiples d'entrée, multiples de marché, comparables cotés auxquels est appliquée une décote de négociabilité, ou en fonction d'offres ou d'opérations récentes sur le capital. Les méthodes des « discounted cash flow » ou de l'actif net peuvent aussi être utilisées si elles sont appropriées (niveau 3 de juste valeur). Au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015, aucune ligne n'est valorisée ainsi.

Les investissements de moins de douze mois sont maintenus au coût historique sauf si la situation de l'entreprise s'est dégradée significativement.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Lorsque la juste valeur d'un actif disponible à la vente est inférieure à sa valeur comptable, le Groupe examine la nécessité d'enregistrer une dépréciation. Pour chaque actif, le Groupe fait usage de son jugement en examinant les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la baisse, pour déterminer si elle constitue un indice objectif de perte de valeur amenant à enregistrer une dépréciation. Une dépréciation sur un « actif financier disponible à la vente » est systématiquement constatée en compte de résultat lorsqu'il existe une baisse de valeur significative ou prolongée, et, pour les parts de fonds de capital-investissement, lorsque, en sus, le fonds est investi à plus de 85 %. La baisse de juste valeur est considérée comme significative si l'évaluation a diminué de plus de 50 % par rapport au coût d'acquisition, et elle est considérée comme prolongée lorsque l'évaluation se situe, pendant au moins deux ans, en-dessous du coût d'acquisition. Cette dépréciation ne peut être reprise.

1.1.23.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers comprennent principalement les prêts et les dépôts et cautionnements versés. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur – différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs – donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

Les autres actifs financiers comprennent également des valeurs mobilières de placement ne remplissant pas les critères permettant un classement en équivalent de trésorerie. Ils sont évalués à leur juste valeur, à la date de clôture, et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

1.1.24 DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments dérivés négociables de gré à gré. Ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur des instruments qualifiés en « couverture de flux de trésorerie » sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » (capitaux propres) pour les parties efficaces et en résultat financier pour les parties non efficaces.

Les variations de valeur des dérivés non documentés en couverture sont comptabilisées en résultat.

1.1.25 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments de trésorerie réalisables à court terme, très liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie est composée de la trésorerie en banque et en caisse, des dépôts à court terme et des soldes créditeurs bancaires, à l'exception de ceux autorisés pour couvrir les besoins de trésorerie court ou moyen terme de l'exploitation courante. Ces derniers, étant assimilés à du financement, sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie correspondent aux placements réalisables à court terme dans le cadre de l'utilisation temporaire des excédents de trésorerie (SICAV monétaires, titres de créances négociables, etc.). La variation de juste valeur de ces actifs est comptabilisée en résultat.

1.1.26 ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan, à partir du moment où les actifs ou groupes d'actifs sont disponibles pour la vente dans leur état actuel et que la vente est hautement probable, les éléments suivants :

- la valeur d'un actif non courant détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés destinés à être cédés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs (ou groupes d'actifs) classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « Autres charges opérationnelles » du Groupe.

Au bilan, les données relatives aux « Actifs et activités destinés à être cédés » pris distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats (résultat de la période et résultat de cession) des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée, sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités abandonnées » sur chacun des exercices présentés.

1.1.27 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le groupe Burelle comptabilise sans actualisation les impôts différés relatifs aux différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté (ou le taux quasi adopté) à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les crédits d'impôt et les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables et les différences temporaires ne sont reconnus que lorsque leur probabilité d'utilisation sous un délai relativement court est avérée.

1.2 Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, le groupe Burelle a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement par la Direction Générale. Les montants figurant dans les futurs états financiers du Groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

De façon générale, les estimations et hypothèses retenues au cours de l'exercice ont été élaborées à partir des informations disponibles au moment de la clôture des comptes. Ces estimations sont susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution des hypothèses de base. Ces hypothèses concernent notamment :

Les impôts différés :

La reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Ceci conduit le Groupe à faire des estimations régulières des résultats fiscaux futurs notamment dans le cadre de ses plans à moyen terme. Ces estimations, le cas échéant, prennent en compte le caractère exceptionnel ou non de certaines pertes, charges, etc.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel :

Dans le cadre des régimes à prestations définies, pour les évaluations actuarielles, le Groupe, avec l'aide d'actuaire indépendants, retient des hypothèses (voir les notes 1.1.19 « Provisions pour engagements de retraite et assimilés » et 5.2.6 « Provisions pour engagement de retraite et autres avantages du personnel ») sur :

- les taux d'actualisation des plans de retraite et des autres avantages à long terme ;
- les taux d'accroissement des coûts médicaux pour les États-Unis ;
- les taux de rotation des effectifs et d'augmentation des salaires.

Les tests de perte de valeur sur les actifs :

Des tests de perte de valeurs sont réalisés en particulier sur les goodwill et les frais de développement sur projets automobiles comptabilisés en immobilisations incorporelles. Dans le cadre de ces tests, pour la détermination de la valeur recouvrable, interviennent à la fois les notions de juste valeur nette des coûts de cession et de valeur d'utilité obtenues par la méthode des cash-flows actualisés. Ces tests reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie opérationnels et de taux d'actualisation. Les hypothèses pouvant avoir un impact significatif sur les comptes portent notamment sur les taux d'actualisation et les taux de croissance.

2 OPÉRATIONS DE LA PÉRIODE

2.1 Projet d'acquisition de l'activité « Systèmes Extérieurs » de Faurecia

Le 14 décembre 2015, la Compagnie Plastic Omnium a signé un protocole d'accord (« Memorandum of Understanding ») avec Faurecia pour acquérir son activité Systèmes Extérieurs (pare-chocs et modules blocs avant) à une valeur d'entreprise de 665 millions d'euros. Cette opération de consolidation de la filière automobile française crée un nouveau champion mondial dans cette activité.

L'activité Systèmes Extérieurs de Faurecia réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros dont plus de la moitié en Allemagne.

La transaction doit être examinée par les instances représentatives du personnel dans les pays concernés, puis sera soumise aux autorités européennes de la concurrence pour validation. Elle devrait être finalisée au 2^e semestre 2016.

L'impact de l'opération dans les comptes consolidés 2015 porte uniquement sur les honoraires de conseils qui sont comptabilisés en « autres charges opérationnelles » (voir note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels »).

2.2 Compagnie Plastic Omnium : poursuite du programme d'investissements

Sur l'exercice 2015, la Compagnie Plastic Omnium a consacré 322,6 millions d'euros à des investissements. À l'exception d'un montant de 7,0 millions d'euros portant sur un actif immobilier à Lyon Gerland, tous ces investissements s'inscrivent dans le programme de 1,7 milliard d'euros prévu sur 2014-2018 et destiné à renforcer les implantations dans les zones à forte croissance et le développement des nouveaux produits.

En 2015, deux nouvelles usines ont été lancées aux États-Unis : une pour Volkswagen à Chattanooga (Tennessee) dans les pièces extérieures et une autre à Fairfax (Kansas) pour des réservoirs à carburant destinés à General Motors. Au Royaume-Uni, la construction d'une nouvelle usine a démarré au 1^{er} semestre 2015 à Warrington et devrait s'achever en 2016. Elle fournira des pièces extérieures à Jaguar Land Rover.

2.3 Burelle Participations : plus-value de 4,1 millions d'euros

L'accélération des opérations de fusions et acquisitions a permis, comme en 2014, de faire tourner une partie du portefeuille. Deux opérations ont été débloquées au cours de l'exercice : la cession d'une participation au capital d'une société d'assistance médicale à domicile rachetée en 2012 s'est conclue avec un taux de rendement interne de 33 % et le remboursement d'une mezzanine de 2008 par un rendement annuel de 10 %. Ces deux opérations ont généré des multiples de respectivement 2,6 et 1,8 fois les montants investis. Grâce à ses désinvestissements et aux distributions effectuées par trois fonds, Burelle Participations a enregistré, sur l'exercice, des plus-values d'un montant total de 4,1 millions d'euros.

2.4 Sofiparc SAS : nouveau projet immobilier dans la région lyonnaise

La société Sofiparc SAS a démarré, en juin 2015, la construction d'un ensemble de bureaux et d'entrepôts de 3 800 m² avec près de 6 200 m² d'espaces verts sur le dernier terrain nu qu'elle possédait à Saint-Priest, dans la région lyonnaise. Ce projet d'un coût total estimé à 6 millions d'euros devrait être livré avant l'été 2016.

Il est prévu qu'environ 90 % des surfaces construites seront loués au pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium et le solde à un tiers.

3 INFORMATIONS SECTORIELLES

3.1 Informations par secteur opérationnel

Le Groupe Burelle est organisé en deux secteurs opérationnels : la Compagnie Plastic Omnium et l'Immobilier.

La Direction Générale de Burelle SA apprécie la performance de chaque secteur sur la base des données opérationnelles reflétant la réalité économique et managériale du Groupe. Dans ce cadre, elle s'appuie sur les données opérationnelles de la Compagnie Plastic Omnium qui intègrent la notion de chiffre d'affaires économique. Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires consolidé et à celui de ses coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention : HBPO, société allemande leader mondial des modules bloc avant, Yanfeng Plastic Omnium, leader chinois des pièces extérieures de carrosserie, BPO, acteur majeur du marché turc des équipements extérieurs, et Plastic Recycling, société spécialisée dans le recyclage des matériaux plastiques.

Les colonnes des tableaux ci-dessous indiquent les montants propres à chaque secteur. La colonne « Éléments non affectés » regroupe les éliminations inter-secteurs, ainsi que les montants non affectés par secteur (Burelle SA et Burelle Participations SA) permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Les résultats financiers et les impôts sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués par secteur. Les transactions entre secteurs sont réalisées sur la base de leur valeur de marché.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

3.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers d'euros

	2015			
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	Total
Chiffre d'affaires économique*	5 982 499	7 822	(5 820)	5 984 501
Dont Chiffre d'affaires des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention	972 604	-	-	972 604
Ventes externes au Groupe	5 009 895	7 822	(5 820)	5 011 897
Ventes entre secteurs d'activités	-	(5 820)	5 820	-
Chiffre d'affaires consolidé	5 009 895	2 002	-	5 011 897
% du chiffre d'affaires du secteur	100,0 %	-	-	100,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	453 763	4 559	(8 442)	449 880
% du chiffre d'affaires du secteur	9,1 %	-	-	9,0 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 795)	-	-	(18 795)
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	34 749	-	-	34 749
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises**	469 717	4 559	(8 442)	465 834
% du chiffre d'affaires du secteur	9,4 %	-	-	9,3 %
Autres produits opérationnels	20 943	5	(74)	20 874
Autres charges opérationnelles	(96 441)	(97)	4 086	(92 452)
% du chiffre d'affaires du secteur	(1,5 %)	-	-	(1,4 %)
Charges nettes de financement				(55 604)
Autres produits et charges financiers				(1 781)
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises				336 871
Impôt sur le résultat				(75 679)
Résultat net				261 192

* Le chiffre d'affaires économique correspond au chiffre d'affaires et à celui des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention.

** Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises : le Groupe a modifié la présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé ; elle est désormais présentée avant la marge opérationnelle.

En milliers d'euros

	2014			
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	Total
Chiffre d'affaires économique*	5 250 775	7 721	(5 772)	5 252 724
Dont Chiffre d'affaires des coentreprises consolidées à hauteur de leur pourcentage de détention	813 570	-	-	813 570
Ventes externes au Groupe	4 437 205	7 721	(5 772)	4 439 154
Ventes entre secteurs d'activités	-	(5 772)	5 772	-
Chiffre d'affaires consolidé	4 437 205	1 949	-	4 439 154
% du chiffre d'affaires du secteur	100,0 %	-	-	100,0 %
Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis et avant quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	371 557	4 418	(8 889)	367 086
% du chiffre d'affaires du secteur	8,4 %	-	-	8,3 %
Amortissements des actifs incorporels acquis	(18 297)	-	-	(18 297)
Quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises	39 321	-	-	39 321
Marge opérationnelle après amortissement des actifs incorporels acquis et après quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises**	392 581	4 418	(8 889)	388 110
% du chiffre d'affaires du secteur	8,8 %	-	-	8,7 %
Autres produits opérationnels	3 373	2	12 386	15 761
Autres charges opérationnelles	(38 010)	(6)	(696)	(38 712)
% du chiffre d'affaires du secteur	(0,8 %)	-	-	(0,5 %)
Charges nettes de financement				(52 613)
Autres produits et charges financiers				(12 353)
Résultat des activités poursuivies avant impôt et après quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises				300 193
Impôt sur le résultat				(64 590)
Résultat net				235 603

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

3.1.2 AGRÉGATS DU BILAN PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers d'euros - en valeurs nettes

	31 décembre 2015			Total
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	
Goodwill	275 149	-	-	275 149
Immobilisations incorporelles	381 164	5	1	381 170
Immobilisations corporelles	1 149 215	60 001	43	1 209 259
Immeubles de placement	93 263	23 115	-	116 378
Stocks	347 413	-	-	347 413
Créances clients et comptes rattachés	577 855	157	(83)	577 929
Autres créances	225 689	1 104	158	226 951
Créances de financement clients* (C)	55 530	-	-	55 530
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	55 053	(1 096)	1 008	54 965
Actifs financiers disponibles à la vente (F)	1 172	-	28 452	29 624
Instruments financiers de couverture (E)	1 558	-	-	1 558
Trésorerie nette** (A)	647 265	31 404	34 288	712 957
Actifs sectoriels	3 810 326	114 690	63 867	3 988 883
Emprunts et dettes financières (B)	1 028 097	35 898	(1)	1 063 994
Passifs sectoriels	1 028 097	35 898	(1)	1 063 994
Endettement financier net sectoriel = (B - A - C - D - E - F)***	267 519	5 590	(63 749)	209 360

	31 décembre 2014			Total
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	
Goodwill	272 223	-	-	272 223
Immobilisations incorporelles	351 718	17	1	351 736
Immobilisations corporelles	1 008 470	56 676	58	1 065 203
Immeubles de placement	88 825	23 115	-	111 940
Stocks	313 476	-	-	313 476
Créances clients et comptes rattachés	501 602	206	(38)	501 770
Autres créances	194 281	468	345	195 094
Créances de financement clients* (C)	61 653	-	-	61 653
Comptes courants et autres actifs financiers (D)	22 811	(1 654)	1 398	22 555
Actifs financiers disponibles à la vente (F)	1 372	-	31 267	32 639
Instruments financiers de couverture (E)	374	-	-	374
Trésorerie nette** (A)	531 264	37 619	17 732	586 615
Actifs sectoriels	3 348 069	116 447	50 763	3 515 279
Emprunts et dettes financières (B)	1 007 012	39 639	(8)	1 046 643
Passifs sectoriels	1 007 012	39 639	(8)	1 046 643
Endettement financier net sectoriel = (B - A - C - D - E - F)***	389 538	3 674	(50 405)	342 805

* Au 31 décembre 2015, les « Créances de financement clients » sont composées d'un montant de 36 697 milliers d'euros issu de la rubrique « Autres actifs financiers en non courant » contre 30 440 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et d'un montant de 18 833 milliers d'euros correspondant à la rubrique « Créances de financement clients » en courant contre 31 213 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

** Il s'agit de la trésorerie nette du Tableau des flux de trésorerie. Voir également la note 5.1.13.2 sur « Trésorerie nette de fin de période ».

*** Voir la note 5.2.7.1 sur « La notion d'endettement financier dans le Groupe » et 5.2.7.5 sur « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

3.1.3 AUTRES INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers d'euros

	2015			Total
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	
Investissements incorporels	108 891	–	–	108 891
Investissements corporels dont immeubles de placement	269 311	4 027	6	273 344
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés *	(225 661)	(617)	(19)	(226 297)

En milliers d'euros

	2014			Total
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	
Investissements incorporels	92 697	5	–	92 702
Investissements corporels dont immeubles de placement	253 736	1 792	14	255 542
Dotations aux amortissements et provisions sur actifs immobilisés *	(200 481)	(535)	(21)	(201 037)

* Cette rubrique comprend les amortissements et les dépréciations des actifs corporels et incorporels y compris les amortissements des incorporels acquis (marques et contrats clients) dans le cadre de regroupements d'entreprises.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

3.1.4 CHIFFRE D'AFFAIRES – INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR PAYS DE COMMERCIALISATION

Les informations données dans les tableaux suivants, correspondent au chiffre d'affaires réalisé par les filiales dans les zones géographiques de commercialisation ou les pays de commercialisation tels qu'indiqués ci-après :

3.1.4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DE COMMERCIALISATION

En milliers d'euros	2015		En milliers d'euros	2014	
	Montants	%		Montants	%
France	748 510	12,5 %	France	668 850	12,7 %
Amérique du Nord	1 683 288	28,1 %	Amérique du Nord	1 400 946	26,7 %
Europe hors France	2 333 553	39,0 %	Europe hors France	2 115 459	40,3 %
Amérique du Sud	162 317	2,7 %	Amérique du Sud	178 880	3,4 %
Afrique	55 497	0,9 %	Afrique	53 368	1,0 %
Asie	1 001 336	16,7 %	Asie	835 221	15,9 %
Chiffre d'affaires économique	5 984 501	100,0 %	Chiffre d'affaires économique	5 252 724	100,0 %
<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	972 604		<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	813 570	
Chiffre d'affaires consolidé	5 011 897		Chiffre d'affaires consolidé	4 439 154	

3.1.4.2 CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LES DIX PREMIERS PAYS CONTRIBUTEURS

En milliers d'euros	2015		En milliers d'euros	2014	
	Montants	%		Montants	%
États-Unis	1 161 243	19,4 %	États-Unis	947 803	18,0 %
France	748 510	12,5 %	Allemagne	694 025	13,2 %
Allemagne	748 501	12,5 %	France	668 850	12,7 %
Chine	510 958	8,5 %	Chine	428 904	8,2 %
Mexique	472 154	7,9 %	Mexique	380 933	7,3 %
Royaume-Uni	427 310	7,1 %	Espagne	369 364	7,0 %
Espagne	384 507	6,4 %	Royaume-Uni	351 288	6,7 %
Corée	244 124	4,1 %	Slovaquie	207 329	3,9 %
Slovaquie	233 974	3,9 %	Corée	200 115	3,8 %
Hongrie	129 430	2,2 %	Brésil	106 060	2,0 %
Autres	923 790	15,4 %	Autres	898 053	17,1 %
Chiffre d'affaires économique	5 984 501	100,0 %	Chiffre d'affaires économique	5 252 724	100,0 %
<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	972 604		<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	813 570	
Chiffre d'affaires consolidé	5 011 897		Chiffre d'affaires consolidé	4 439 154	

3.1.4.3 INFORMATIONS PAR CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE

La décomposition du chiffre d'affaires de la Compagnie Plastic Omnium est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2015	%	2014	%
Pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium	5 596 732	93,6 %	4 840 342	92,2 %
Pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium	385 767	6,4 %	410 432	7,8 %
Chiffre d'affaires économique de la Compagnie Plastic Omnium	5 982 499	100,0 %	5 250 775	100,0 %
<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	972 604		813 570	
Chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie Plastic Omnium	5 009 895		4 437 205	

Le chiffre d'affaires du pôle Automobile représente 93,6 % du chiffre d'affaires économique de la Compagnie Plastic Omnium et 92,3 % du chiffre d'affaires consolidé. Par principal constructeur, il se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2015		<i>En milliers d'euros</i>	2014	
Constructeurs automobiles	Montants	% par rapport au CA automobile	Constructeurs automobiles	Montants	% par rapport au CA automobile
Volkswagen – Porsche	954 310	17,1 %	Volkswagen – Porsche	787 975	16,3 %
General Motors	886 897	15,8 %	General Motors	747 506	15,4 %
PSA Peugeot Citroën	651 540	11,6 %	PSA Peugeot Citroën	601 729	12,4 %
Renault/Nissan	555 357	9,9 %	Renault/Nissan	471 580	9,7 %
BMW	508 216	9,1 %	BMW	491 368	10,2 %
Total principaux constructeurs	3 556 320	63,5 %	Total principaux constructeurs	3 100 158	64,0 %
Autres constructeurs automobiles	2 040 412	36,5 %	Autres constructeurs automobiles	1 740 184	36,0 %
Automobile : chiffre d'affaires économique	5 596 732	100,0 %	Automobile : chiffre d'affaires économique	4 840 342	100,0 %
<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	972 604		<u>Dont</u> Chiffre d'affaires des coentreprises à hauteur de leur pourcentage de détention	792 278	
Automobile : chiffre d'affaires consolidé	4 624 128		Automobile : chiffre d'affaires consolidé	4 048 064	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

3.2 Actifs non courants par pays

En milliers d'euros

	31 décembre 2015						Total
	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres *	
Goodwill	150 610	96 779	27 496	264	-	-	275 149
Immobilisations incorporelles	82 264	145 249	108 296	39 244	3 062	3 055	381 170
Immobilisations corporelles dont :	293 341	363 320	339 547	183 620	22 079	7 352	1 209 259
<i>Investissements corporels de l'exercice</i>	35 083	102 399	94 363	33 493	573	495	266 406
Immeubles de placement dont :	116 378	-	-	-	-	-	116 378
<i>Investissements immeubles de placement</i>	6 938	-	-	-	-	-	6 938
Total actif immobilisé non courant	642 593	605 348	475 339	223 128	25 141	10 407	1 981 956

En milliers d'euros

	31 décembre 2014						Total
	France	Europe hors France	Amérique du Nord	Asie	Amérique du Sud	Autres *	
Goodwill	150 610	96 700	24 664	248	-	-	272 223
Immobilisations incorporelles	108 936	127 006	75 552	34 355	4 188	1 699	351 736
Immobilisations corporelles dont :	309 538	301 925	247 730	164 530	32 673	8 808	1 065 203
<i>Investissements corporels de l'exercice</i>	75 088	55 566	46 186	25 904	5 492	534	208 770
Immeubles de placement dont :	111 940	-	-	-	-	-	111 940
<i>Investissements immeubles de placement</i>	46 772	-	-	-	-	-	46 772
Total actif immobilisé non courant	681 024	525 631	347 947	199 133	36 861	10 507	1 801 103

* La rubrique «Autres» couvre l'Afrique du Sud et le Maroc.

3.3 Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par secteur opérationnel

En milliers d'euros

	31 décembre 2015			
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	Total
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	1 120 972	60 001	43	1 181 016
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette *	14 005	–	–	14 005
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette #	11 070	–	–	11 070
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette * #	3 168	–	–	3 168
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	1 149 215	60 001	43	1 209 259

En milliers d'euros

	31 décembre 2014			
	Compagnie Plastic Omnium	Immobilier	Éléments non affectés	Total
Immobilisations corporelles en pleine propriété – Valeur nette	974 830	56 676	57	1 031 562
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette *	13 241	–	–	13 241
Immobilisations corporelles en location-financement preneur – Valeur nette #	14 768	–	–	14 768
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur – Valeur nette * #	5 632	–	–	5 632
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	1 008 470	56 676	57	1 065 203

* La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur » (Voir la sous-rubrique correspondante dans la note 5.1.3).

Voir la sous rubrique « Immobilisations corporelles en location-financement preneur » dans la note 5.1.3.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Détail des frais de recherche et de développement

Le pourcentage des frais de recherche et de développement est exprimé par rapport au montant du chiffre d'affaires.

En milliers d'euros	2015	% du CA	2014	% du CA
Frais de recherche et de développement	(295 404)	(5,9 %)	(256 763)	(5,8 %)
Frais de recherche et de développement activés ou cédés	187 325	3,7 %	152 728	3,4 %
Frais de recherche et développement nets	(108 079)	(2,2 %)	(104 035)	(2,4 %)

4.2 Coûts des biens et des services vendus, frais de développement, commerciaux et administratifs

En milliers d'euros	2015	2014
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Coûts des consommations (achats-variations de stocks) *	(3 109 681)	(2 747 510)
Sous-traitance directe de production	(13 389)	(10 899)
Energie et fluides	(79 395)	(78 781)
Salaires, charges et avantages du personnel	(502 094)	(452 607)
Autres coûts de production	(331 215)	(277 118)
Produits de cession de parcs de bacs en location simple **	2 095	998
Valeur nette comptable des parcs de bacs en location simple **	(1 587)	(732)
Amortissements	(122 181)	(115 983)
Provisions	(9 148)	(16 637)
Total	(4 166 595)	(3 699 269)
Inclus dans les frais de recherche et développement		
Salaires, charges et avantages du personnel	(136 216)	(125 391)
Amortissements des frais de développement activés	(59 968)	(56 013)
Autres	88 105	77 369
Total	(108 079)	(104 035)
Inclus dans les frais commerciaux		
Salaires, charges et avantages du personnel	(40 414)	(36 976)
Amortissements et provisions	(175)	(274)
Autres	(21 626)	(20 047)
Total	(62 215)	(57 297)
Inclus dans les frais administratifs		
Salaires, charges et avantages du personnel	(134 507)	(122 278)
Autres frais administratifs	(82 807)	(79 219)
Amortissements	(10 587)	(9 361)
Provisions	2 773	(609)
Total	(225 128)	(211 467)

* Dont dotations, reprises et provisions pour dépréciations sur stocks d'un montant de :

- - 2 174 milliers d'euros au 31 décembre 2015 ;
- - 1 078 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

** Voir la rubrique « Résultat sur cessions des immobilisations » dans la note 4.6 « Autres produits et charges opérationnels ».

4.3 Frais de personnel

En milliers d'euros	2015	2014
Salaires et traitements	(597 133)	(547 280)
Charges sociales *	(163 626)	(152 411)
Participation des salariés	(12 418)	(10 052)
Coûts des engagements de retraite et obligations similaires	103	684
Rémunération sur base d'actions	(3 025)	(2 354)
Autres charges de personnel	(37 134)	(25 838)
Total des frais de personnel hors frais des intérimaires	(813 233)	(737 251)
Coût du personnel intérimaire	(109 587)	(87 277)
Total des frais de personnel	(922 820)	(824 528)

* Cette rubrique intègre les cotisations sociales sur les plans d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium :

- pour un montant de 1 811 milliers d'euros (dont 296 milliers d'euros pour les Dirigeants Mandataires Sociaux) en 2015.
- aucun nouveau plan d'achat d'actions n'a été attribué en 2014.

4.4 Amortissement des actifs incorporels acquis

Cette rubrique correspond aux impacts récurrents liés à la comptabilisation par la Compagnie Plastic Omnium du prix d'acquisition des 50 % d'Inergy Automotive Systems en 2010 et des activités de réservoirs à essence de Ford aux États Unis en 2011.

En milliers d'euros	2015	2014
Amortissement des marques	(350)	(350)
Amortissement des contrats clients	(18 445)	(17 947)
Total des amortissements des actifs incorporels acquis	(18 795)	(18 297)

4.5 Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises

La quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises se décompose comme suit :

En milliers d'euros	% d'intérêt	2015	2014
Joint-venture HBPO GmbH et ses filiales et sous filiales	33,33 %	12 731	10 999
Joint-venture Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	12 668	17 398
B.P.O. AS	49,98 %	9 543	10 030
Signal AG	50,00 %	-	1 158
Joint-venture Valeo Plastic Omnium (SNC et SL)	50,00 %	(4)	(8)
Plastic Recycling SAS	50,00 %	(189)	(256)
Total quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises		34 749	39 321

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

4.6 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros

	2015	2014
Résultats sur cessions d'immobilisations ^a	236	7 778
Résultats provenant des Autres actifs financiers disponibles à la vente [*]	2 316	1 322
Coûts de prédémarrage de nouvelles usines ¹	(20 211)	(623)
Coûts d'adaptation des effectifs ²	(9 928)	(22 418)
Dépréciation d'actifs non courants ³	(14 498)	(1 322)
Provisions pour charges ⁴	(4 268)	(185)
Litiges	(613)	64
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation ⁵	(13 585)	(6 697)
Impact des croissances externes : honoraires et coûts annexes ⁶	(7 654)	46
Autres ⁷	(3 372)	(916)
Total des produits et charges opérationnels dont :	(71 577)	(22 951)
<i>Total produits</i>	<i>25 086</i>	<i>15 761</i>
<i>Total charges</i>	<i>(96 664)</i>	<i>(38 712)</i>

* Sur les deux exercices, le résultat des « Autres actifs financiers disponibles à la vente » provient des plus-values générées par Burelle Participations.

SUR L'EXERCICE 2015 :

¹ Coûts de prédémarrage d'usines :

Les coûts de prédémarrage concernent le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium. Sur l'exercice 2015, la Compagnie Plastic Omnium a ouvert, trois nouvelles usines automobiles, en Russie et en Amérique du Nord (Voir les notes 2.3 « Investissements en capacité de production » et 5.1.3 « Immobilisations corporelles-Usines et centres de R&D »).

² Coûts d'adaptation des effectifs :

Ils portent principalement sur :

- la poursuite de la réorganisation des sites de Compiègne et de Laval du pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium en France ;
- la restructuration de l'activité composite du pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium en Chine ;
- la restructuration du site de Neustadt en Allemagne, rattaché au pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium et
- les coûts de départs non remplacés sur une filiale française du pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium.

³ Dépréciations d'actifs non courants :

Il s'agit essentiellement des dépréciations d'immobilisations corporelles de l'activité Composite du pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium en France et en Chine.

⁴ Provisions pour charges :

Les provisions pour charges couvrent des risques de retours garantie clients sur le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium en Europe et en Asie.

⁵ Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation :

Sur l'année 2015, les gains de change sur les transactions concernent le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium. Les pertes sont dues à la dépréciation de devises, principalement en Amérique du Sud.

⁶ Impacts des croissances externes : honoraires et coûts annexes :

Ces coûts sont liés à l'acquisition des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia et à l'acquisition des parts des actionnaires minoritaires de « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH » (voir les notes 2.1 « Projet d'acquisition de l'activité Systèmes Extérieurs » de Faurecia et 7.5 « Événements postérieurs à la clôture », etc.). Les coûts enregistrés correspondent à des charges encourues.

⁷ La rubrique « Autres » :

Elle comprend des montants divers non significatifs.

SUR L'EXERCICE 2014 :

² Coûts d'adaptation des effectifs :

Ils concernaient principalement :

- le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium, pour les sites de Compiègne et de Laval en France dont la réorganisation, démarrée en 2013 s'est poursuivie sur l'exercice 2014 et
- le pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium, pour le site de Neustadt en Allemagne.

³ Dépréciations d'actifs non courants : non significatif.⁵ Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation :

En 2014, les pertes de change concernaient les transactions liées à l'exploitation du pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium.

⁷ La rubrique « Autres » :

Elle comprenait des montants divers non significatifs.

a Résultat sur cessions d'immobilisations

Le tableau donné ci-après permet d'expliquer l'impact sur le résultat non courant des opérations intervenues sur les immobilisations et de les réconcilier avec les mouvements dans le Tableau de flux de trésorerie :

- Le montant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le Tableau de flux de trésorerie se compose du montant des produits des cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du montant des produits des cessions des bacs en location simple (voir note 4.2).
- Le montant de la plus ou moins-value sur cession d'actifs immobilisés dans le Tableau de flux de trésorerie se compose du montant des résultats sur les cessions d'immobilisations dans « Les autres produits et charges opérationnels » et du résultat des cessions des bacs en location simple (voir note 4.2).

En milliers d'euros

	2015		2014	
	Produits de cessions	Résultat de cessions	Produits de cessions	Résultat de cessions
Cessions d'immobilisations incorporelles [#]	7 973	(194)	3 559	(114)
Total sur cessions d'immobilisations incorporelles	7 973	(194)	3 559	(114)
Cessions de parcs de bacs en résultat courant (voir la note 4.2)	2 095	508	998	267
Cessions d'immobilisations corporelles [#]	2 530	(1 294)	7 521	(431)
Cessions des Autres actifs financiers disponibles à la vente	2 361	1 728	–	–
Total sur cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs financiers disponibles à la vente	6 986	942	8 519	(164)
Cessions d'immobilisations financières ^{**}	4	(4)	16 610	8 323
Total sur cessions d'immobilisations financières (voir tableau ci-dessus)	4	(4)	16 610	8 323
Total	14 963	744	28 688	8 045

[#] Ce renvoi couvre les cessions d'immobilisations de la note « Autres produits et charges opérationnels » sur les deux exercices.

2015 :

* Montant non significatif.

2014 :

* L'intégralité du montant en produits de cessions d'immobilisations financières correspond au prix de cession de la participation de 50 % dans la société Signal AG.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

4.7 Résultat financier

En milliers d'euros

	2015	2014
Charges de financement	(44 605)	(40 095)
Charges financières sur les engagements de retraite*	(2 586)	(2 663)
Commissions de financement	(8 413)	(9 855)
Charges nettes de financement	(55 604)	(52 613)
Résultat de change sur opérations de financement	(1 123)	3 076
Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change**	(2 502)	(15 062)
Produits financiers des Autres actifs financiers disponibles à la vente	524	657
Autres	1 320	(1 024)
Autres produits et charges financiers	(1 781)	(12 353)
Total	(57 385)	(64 966)

* Voir la note 5.2.6.6 sur les « Variations des positions nettes des avantages au bilan ».

** Voir les notes 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat » et 5.2.8.2 sur les « Instruments de couverture de change ».

4.8 Impôt sur le résultat

4.8.1 CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros

	2015	2014
Impôt exigible	(79 165)	(80 812)
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(83 682)	(74 802)
Charges (ou produits) relatifs aux éléments non courants	4 517	(6 010)
Impôt différé	3 486	16 222
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du renversement des différences temporaires	1 004	15 950
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôt ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	2 482	272
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé	(75 679)	(64 590)

4.8.2 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT – PREUVE D'IMPÔT

L'analyse de la charge d'impôt fait ressortir les éléments suivants :

ANALYSE DE L'IMPÔT		2015	2014
Résultat du Groupe avant impôt et avant quote-part de résultat des entreprises associées (A)	en milliers d'euros	302 122	260 872
Charge nette réelle d'impôt comptabilisée au compte de résultat (B)	en milliers d'euros	(75 679)	(64 590)
Taux d'impôt effectif (C) = (B)/(A)	en %	25,0 %	24,8 %
Taux d'impôt applicable en France (D)	en %	38 %	38 %
Charge théorique d'impôt (E) = (A) * (D)	en milliers d'euros	(114 806)	(99 131)
Écart (F) soit la charge nette réelle d'impôt (B) – charge théorique d'impôt (E)	en milliers d'euros	39 127	34 541

Décomposition de l'écart entre la charge nette réelle et la charge théorique d'impôt (F)	Montant	%	Montant	%
Crédits d'impôt et autres économies fiscales	28 435	9,4 %	22 636	8,7 %
Différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	(5 159)	(1,7 %)	(5 589)	(2,1 %)
Reconnaissance et/ou utilisation de déficits reportables et autres impôts différés (Variation d'impôts différés non reconnus)	(230)	(0,1 %)	(6 046)	(2,3 %)
Effet sur les impôts différés à l'ouverture d'un changement de taux d'impôt	(2 482)	(0,8 %)	272	0,1 %
Incidence des taux d'impôt plus ou moins élevés dans d'autres pays	22 481	7,4 %	18 407	7,0 %
Autres	(3 918)	(1,3 %)	4 861	1,9 %
Total (F)	39 127	13,0 %	34 541	13,2 %

Au 31 décembre 2015, l'impôt comptabilisé est une charge de 76 millions d'euros (contre 65 millions d'euros en 2014) pour un impôt théorique de 115 millions d'euros (contre 99 millions d'euros en 2014), sur la base d'un taux d'impôt de 38 % en 2015 (inchangé par rapport à 2014).

Le taux d'impôt effectif du Groupe sur l'exercice 2015 est de 25 % (24,8 % pour l'exercice 2014).

L'écart entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique s'explique :

- pour 28 millions d'euros (23 millions d'euros en 2014) par une utilisation de réductions spécifiques d'impôts ou de crédits d'impôt principalement aux États-Unis, en Asie et en France. Parmi ces dispositifs spécifiques, figurent des mesures incitatives en matière de recherche ;
- pour 22 millions d'euros (18 millions d'euros en 2014) par l'incidence de taux d'impôt plus favorables dans certaines zones d'implantation, notamment en Europe (Espagne, Royaume-Uni, Slovaquie et Pologne) et en Asie (Chine, Thaïlande) et
- pour -2 millions d'euros par l'impact du changement de taux d'impôt sur les impôts différés des sociétés essentiellement françaises : passage de 38 % à 34,4 %.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

4.9 Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la part des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés contrôlées par le Groupe et consolidées par intégration globale. Il se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
Inergy Automotive Systems Manufacturing (Beijing) Co. Ltd	3 987	4 175
Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd	846	559
RMS Rotherm Maschinenbau GmbH	(10)	195
DSK Plastic Omnium Inergy	(215)	86
DSK Plastic Omnium BV	(141)	(86)
Participations ne donnant pas le contrôle issues du palier de la Compagnie Plastic Omnium	4 467	4 929
Participations ne donnant pas le contrôle issues du palier Burelle	106 685	96 222
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	111 152	101 151

4.10 Résultat net par action

	2015	2014
Résultat net – Part revenant au Groupe		
Résultat net par action de base, en euros	85,42	76,54
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en fin de période (en unités)	1 853 315	1 853 315
Nombre moyen pondéré d'actions propres	(96 720)	(96 691)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après prise en compte des actions propres (en unités)	1 756 595	1 756 624

En l'absence d'instruments de dilution, le résultat net par action de base est identique au résultat net dilué par action.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires correspond à la moyenne pondérée des actions composant le capital social, diminué du nombre moyen pondéré d'actions détenues en autocontrôle.

5 NOTES RELATIVES AU BILAN

5.1 Bilan actif

5.1.1 GOODWILL

Les tests de perte de valeur sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium, que sont :

- « Automobile »,
- « Environnement » hors « Signature » et
- « Signature ».

Pour l'exercice 2015, les hypothèses pour les tests de perte de valeur (voir la note 1.1.13) réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie (secteurs d'activités) de la Compagnie Plastic Omnium sont les suivantes :

- pour les activités Automobile : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 9,0 % après impôt sur les sociétés ;
- pour l'activité Environnement : un taux de croissance de 1,5 % à l'infini et un taux d'actualisation de 7,5 % après impôt sur les sociétés.

Ces hypothèses sont identiques à celles retenues pour l'exercice 2014.

Les tests effectués ne conduisent pas à comptabiliser de dépréciations des goodwill du Groupe au 31 décembre 2015. Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 % ou une baisse de 0,5 % du taux de croissance à long terme ou une baisse de 0,5 % du taux de marge opérationnelle n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests.

Pour les trois U.G.T. (Automobile, Environnement hors Signature et Signature), seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests. Par hypothèses non raisonnables, il faut comprendre un taux de croissance à long terme négatif conjugué à un taux d'actualisation majoré de plus de deux points. Pour l'UGT Signature, une augmentation du taux d'actualisation de 1 point associée à une baisse du taux de croissance à long terme de 0,5 point conduirait à une dépréciation d'environ un million d'euros.

Valeur au bilan :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>En milliers d'euros</i>			
Goodwill au 1^{er} janvier 2014	269 174	-	269 174
Écarts de conversion	3 049	-	3 049
Goodwill au 31 décembre 2014	272 223	-	272 223
Écarts de conversion	2 926	-	2 926
Goodwill au 31 décembre 2015	275 149	-	275 149

La ventilation des goodwill par secteur est présentée ci-après :

	Valeur brute	Perte de valeur de la période	Valeur nette
<i>En milliers d'euros</i>			
Compagnie Plastic Omnium	275 149	-	275 149
Immobilier	-	-	-
Goodwill au 31 décembre 2015	275 149	-	275 149
Compagnie Plastic Omnium	272 223	-	272 223
Immobilier	-	-	-
Goodwill au 31 décembre 2014	272 223	-	272 223

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.2 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros

	2015						
	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	272 223	26 155	17 001	251 216	56 062	1 302	623 959
Augmentations	-	518	6 925	101 354	-	94	108 891
Cessions nettes	-	(19)	(172)	(7 976)	-	-	(8 167)
Reclassements	-	929	3 956	(7 511)	-	2 054	(572)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 845)	(9 288)	(50 586)	(18 451)	(569)	(80 739)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	2 926	(19)	53	8 192	1 661	254	13 067
Valeur nette au 31 décembre 2015	275 149	25 599	18 475	294 689	39 272	3 135	656 319

En milliers d'euros

	2014						
	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	269 174	26 775	17 642	212 625	72 132	1 117	599 465
Augmentations	-	71	5 353	86 644	-	634	92 702
Cessions nettes	-	-	487	(4 250)	-	-	(3 763)
Reclassements	-	1 203	1 679	(4 184)	-	119	(1 183)
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(1 767)	(8 259)	(49 269)	(17 947)	(783)	(78 025)
Dépréciations et reprises	-	(120)	-	-	-	-	(120)
Écarts de conversion	3 049	(7)	99	9 650	1 877	215	14 883
Valeur nette au 31 décembre 2014	272 223	26 155	17 001	251 216	56 062	1 302	623 959

Les variations significatives de la rubrique « Goodwill et immobilisations incorporelles » sur les deux périodes 2015 et 2014 correspondent essentiellement à l'augmentation des actifs de développement de l'activité automobile de la Compagnie Plastic Omnium.

En milliers d'euros

	2015						
	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2015							
Coût	272 223	39 681	100 452	519 844	132 799	6 772	1 071 771
Amortissements cumulés	-	(13 161)	(83 451)	(268 628)	(76 737)	(5 470)	(447 447)
Pertes de valeur	-	(365)	-	-	-	-	(365)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	272 223	26 155	17 001	251 216	56 062	1 302	623 959
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2015							
Coût	275 149	41 085	114 000	613 288	135 655	6 794	1 185 971
Amortissements cumulés	-	(15 001)	(95 525)	(318 287)	(96 383)	(3 659)	(528 855)
Pertes de valeur	-	(485)	-	(312)	-	-	(797)
Valeur nette au 31 décembre 2015	275 149	25 599	18 475	294 689	39 272	3 135	656 319

En milliers d'euros

	2014						
	Goodwill	Brevets et marques	Logiciels	Actifs de développement	Contrats clients	Autres	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2014							
Coût	269 174	38 429	93 963	444 419	129 832	6 837	982 654
Amortissements cumulés	-	(11 409)	(76 321)	(231 794)	(57 700)	(5 720)	(382 944)
Pertes de valeur	-	(245)	-	-	-	-	(245)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	269 174	26 775	17 642	212 625	72 132	1 117	599 465
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014							
Coût	272 223	39 681	100 452	519 844	132 799	6 772	1 071 771
Amortissements cumulés	-	(13 161)	(83 451)	(268 628)	(76 737)	(5 470)	(447 447)
Pertes de valeur	-	(365)	-	-	-	-	(365)
Valeur nette au 31 décembre 2014	272 223	26 155	17 001	251 216	56 062	1 302	623 959

5.1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immobilisations corporelles détenues en propre ou louées concernent, pour une grande partie, les usines et les centres dédiés à la recherche et au développement.

Ces usines et centres de recherche et de développement se répartissent par zone géographique comme suit :

Nombre d'usines et centres de recherche et développement (en unités)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Europe de l'Ouest	53	52
Europe de l'Est	16	15
Amérique du Nord	19	17
Asie	44	39
Amérique du Sud	7	7
Afrique	2	2
Total dont :	141	132
<i>Total des usines en coentreprises</i>	<i>39</i>	<i>33</i>

La répartition des actifs est telle qu'aucun site d'usine ne représente une part significative du total des actifs corporels sur chacune des deux périodes.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros

	2015							
	Terrains	Terrains réévalués périodiquement	Constructions	Constructions réévaluées périodiquement	Installations techniques, matériels et outillages	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	77 324	12 576	329 914	58 626	324 381	154 531	107 851	1 065 203
Augmentations*	1 079	-	38 840	1 216	45 275	149 078	30 918	266 406
Cessions	(13)	-	(14)	(97)	(1 891)	(1)	(3 397)	(5 413)
Reclassements	3 303 [#]	-	44 913	(14 736) ^{##}	58 660	(122 402)	27 554	(2 708) ^{###}
Dépréciations et reprises**	-	-	(2 874)	-	(7 064)	-	(2 099)	(12 037)
Dotations aux amortissements de l'exercice	(1 061)	-	(21 380)	(569)	(72 211)	-	(38 180)	(133 401)
Écarts de conversion	1 867	-	8 570	-	10 902	7 926	1 944	31 209
Valeur nette au 31 décembre 2015	82 499	12 576	397 969	44 440	358 052	189 132	124 591	1 209 259

En milliers d'euros

	2014							
	Terrains	Terrains réévalués périodiquement	Constructions	Constructions réévaluées périodiquement	Installations techniques, matériels et outillages	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	68 275	12 576	245 359	56 357	304 876	148 987	110 194	946 624
Augmentations*	697	-	48 930	1 792	26 456	111 925	18 970	208 770
Cessions	-	-	(167)	(6)	(3 700)	-	(4 720)	(8 593)
Reclassements	8 195	-	40 028	2 445	48 796	(113 933)	15 652	1 183 ^{###}
Augmentations et diminutions résultant des réévaluations	-	-	2 306	-	-	-	-	2 306
Dépréciations et reprises	-	-	-	-	34	-	18	52
Dotations aux amortissements de l'exercice	(820)	-	(17 878)	(1 962)	(67 062)	-	(35 222)	(122 944)
Écarts de conversion	977	-	11 336	-	14 981	7 552	2 959	37 805
Valeur nette au 31 décembre 2014	77 324	12 576	329 914	58 626	324 381	154 531	107 851	1 065 203

* Au 31 décembre 2015, les investissements corporels qui figurent dans le « Tableau de flux de trésorerie » correspondent au montant des augmentations des immobilisations corporelles hors immeubles de placement pour 266 406 milliers d'euros contre 208 770 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

** Au 31 décembre 2015, la quasi-totalité des dépréciations sur les constructions, installations techniques, outillages et autres immobilisations corporelles concerne les actifs de l'activité Composite du pôle Automobile en France et en Chine de la Compagnie Plastic Omnium.

[#] La Compagnie Plastic Omnium utilise désormais, comme parc d'exposition du pôle Environnement, le terrain du site de Nanterre précédemment classé en « Immeuble de placement » pour une valeur de 2 500 milliers d'euros (Voir la note 5.1.5). Au 31 décembre 2015, ce terrain a été reclassé en « Immeuble d'exploitation ».

^{##} Suite au reclassement du terrain de Nanterre en « Immeuble d'exploitation », tout le site de Nanterre requalifié en exploitation passe en « Terrains » et « Constructions » au 31 décembre 2015.

^{###} Au 31 décembre 2015, le solde net d'un montant de - 2 708 milliers d'euros s'explique par les reclassements suivants :

- 5 780 milliers d'euros en « Actifs destinés à être cédés » (Voir la note 5.1.16) ;
- + 2 500 milliers d'euros en « Immeuble de placement » (Voir la note 5.1.5) et
- + 572 milliers d'euros en « Immobilisations incorporelles ».

Au 31 décembre 2014, le solde net d'un montant de 1 183 milliers d'euros était expliqué par des reclassements en « Immobilisations incorporelles ».

En milliers d'euros

	2015							
	Terrains	Terrains réévalués périodiquement	Constructions	Constructions réévaluées périodiquement	Installations techniques, matériels et outillages	Immob. corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2015								
Valeur brute	84 576	12 576	545 013	63 562	1 223 534	154 531	413 481	2 497 273
Amortissements et pertes de valeur	(7 252)	-	(215 099)	(4 936)	(899 153)	-	(305 630)	(1 432 070)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2015	77 324	12 576	329 914	58 626	324 381	154 531	107 851	1 065 203
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2015								
Valeur brute	90 934	12 576	636 630	49 945	1 331 283	189 132	438 354	2 748 854
Amortissements et pertes de valeur	(8 435)	-	(238 661)	(5 505)	(973 231)	-	(313 763)	(1 539 595)
Valeur nette au 31 décembre 2015	82 499	12 576	397 969	44 440	358 052	189 132	124 591	1 209 259

En milliers d'euros

	2014							
	Terrains	Terrains réévalués périodiquement	Constructions	Constructions réévaluées périodiquement	Installations techniques, matériels et outillages	Immob. corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Détail de la valeur nette au 1^{er} janvier 2014								
Valeur brute	74 652	12 576	427 878	59 331	1 128 788	148 987	398 254	2 250 466
Amortissements et pertes de valeur	(6 377)	-	(182 519)	(2 974)	(823 912)	-	(288 060)	(1 303 842)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2014	68 275	12 576	245 359	56 357	304 876	148 987	110 194	946 624
Détail de la valeur nette au 31 décembre 2014								
Valeur brute	84 576	12 576	545 013	63 562	1 223 534	154 531	413 481	2 497 273
Amortissements et pertes de valeur	(7 252)	-	(215 099)	(4 936)	(899 153)	-	(305 630)	(1 432 070)
Valeur nette au 31 décembre 2014	77 324	12 576	329 914	58 626	324 381	154 531	107 851	1 065 203

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES FAISANT L'OBJET DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE « BAILLEUR »

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur brute	60 742	64 205
Amortissements nets cumulés	(43 565)	(45 312)
Provisions nettes cumulées dont :	(5)	(20)
Amortissements au titre de l'exercice	(4 844)	(4 666)
Provisions au titre de l'exercice	15	20
Valeur nette des amortissements et provisions	17 173	18 873

Ces immobilisations correspondent aux parcs de conteneurs loués par le pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium à ses clients pour les contrats non qualifiés de location financement.

PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET/OU DE MAINTENANCE NON RÉSILIABLES

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
À moins d'un an	44 847	56 772
À plus d'un an et à moins de cinq ans	93 674	115 722
À plus de cinq ans	42 895	69 290
Total	181 416	241 784

IMMOBILISATIONS CORPORELLES FAISANT L'OBJET DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT « PRENEUR »

Ces immobilisations, incluses dans les précédents tableaux (de cette même note) sur les immobilisations corporelles, correspondent à des usines, des centres de recherche et développement et des matériels de production industriels.

Évolution des valeurs immobilisées des actifs faisant l'objet de contrats de location-financement « preneur » :

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Total
Valeur brute au 31 décembre 2015	27 059	12 280	39 339
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2015	(20 302)	(4 799)	(25 101)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2015*	6 757	7 481	14 238

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Total
Valeur brute au 31 décembre 2014	36 412	14 880	51 292
Amortissements et provisions cumulés au 31 décembre 2014	(24 513)	(6 379)	(30 892)
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2014*	11 899	8 501	20 400

* Voir la note 5.1.4 « Immobilisations corporelles (hors immeubles de placement) par catégorie »

Évolution des paiements et des valeurs actualisées relatifs aux actifs faisant l'objet des contrats de location-financement « preneur » :

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2015	Valeurs actualisées au 31 décembre 2015
À moins d'un an	2 463	2 503
À plus d'un an et à moins de cinq ans	4 718	4 137
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2015*	7 181	6 640

En milliers d'euros	Paiements minimaux au 31 décembre 2014	Valeurs actualisées au 31 décembre 2014
À moins d'un an	3 039	3 191
À plus d'un an et à moins de cinq ans	5 333	5 490
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2014*	8 372	8 681

* Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

5.1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS IMMEUBLES DE PLACEMENT) PAR CATÉGORIE

En milliers d'euros

	31 décembre 2015			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIE	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Valeur nette
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 656 216	(1 463 392)	(11 808)	1 181 016
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur*	53 298	(39 289)	(5)	14 005
Immobilisations corporelles en location-financement preneur [#]	31 895	(20 825)	-	11 070
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur* [#]	7 444	(4 276)	-	3 168
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	2 748 854	(1 527 782)	(11 813)	1 209 259

En milliers d'euros

	31 décembre 2014			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIE	Valeur brute	Amortissements	Provisions pour dépréciations	Valeur nette
Immobilisations corporelles en pleine propriété	2 392 733	(1 361 074)	(97)	1 031 562
Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur*	53 248	(39 987)	(20)	13 241
Immobilisations corporelles en location-financement preneur [#]	40 335	(25 566)	-	14 768
Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur* [#]	10 957	(5 325)	-	5 632
Total Immobilisations corporelles (hors Immeubles de placement)	2 497 273	(1 431 953)	(117)	1 065 203

* La somme des « Immobilisations corporelles en pleine propriété et faisant l'objet d'une location simple bailleur » et des « Immobilisations corporelles en location-financement preneur faisant l'objet d'une location simple bailleur » donne la valeur des « Immobilisations corporelles faisant l'objet d'une location simple bailleur ».

[#] Voir la sous rubrique « Immobilisations corporelles en location-financement preneur ».

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.5 IMMEUBLES DE PLACEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 2015 :

Les « Immeubles de placement » comprennent :

- la partie des bureaux situés à Levallois dans les Hauts-de-Seine loués à des tiers (propriété de Sofiparc SAS) ;
- les terrains nus situés dans la région de Lyon (propriété de Sofiparc SAS et de la Compagnie Plastic Omnium) ;
- les terrains en bail à construction situés à Lyon et dans sa région (propriété de Sofiparc SAS) ;
- l'ensemble immobilier de la Compagnie Plastic Omnium situé à Lyon Gerland : cet immeuble de bureaux de 33 000 m² (dont 3 000 m² de bâtiments de service) destinés à la location a été inauguré le 30 mars 2015. L'investissement total (y compris la valeur du terrain) s'élève à 93,3 millions d'euros dont 7,0 millions d'euros sur 2015.

Le principal locataire a pris possession des deux tiers des surfaces de bureaux (18 977 m²), le 1^{er} avril 2015, comme prévu initialement, aux termes d'un bail de douze ans. Au 1^{er} octobre 2015, ce même locataire a signé un bail complémentaire d'une durée ferme de six ans, portant sur 5 684 m², ce qui a fait passer le taux d'occupation du bâtiment à 82 %. Environ 900 m² sont utilisés par la Compagnie Plastic Omnium.

L'intégralité de cet ensemble immobilier est classée en immeuble de placement, la partie utilisée par la Compagnie Plastic Omnium, soit 3 %, étant jugée immatérielle.

Le terrain de la Compagnie Plastic Omnium rattaché au site de Nanterre en région Ile-de-France dans les Hauts-de-Seine qui était en « Immeuble de placement » au 31 décembre 2014 a été reclassé en « Immeuble d'exploitation » au 31 décembre 2015. Il est désormais utilisé par le Groupe comme parc d'exposition des produits d'aménagements extérieurs du pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium.

AU 31 DÉCEMBRE 2014 :

Les immeubles de placement couvraient quasiment les mêmes éléments que ceux qui ont été détaillés ci-dessus au 31 décembre 2015 à l'exception du terrain de la Compagnie Plastic Omnium, à Nanterre dans les Hauts-de-Seine, qui en 2014 était classé en « Immeuble de placement ».

Les valorisations des immeubles de placement correspondent à celles qui figurent dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 1^{er} janvier 2015	111 940	23 659	88 281
Immeuble Lyon Gerland *	6 938	-	6 938
Immeuble de Nanterre – reclassement en exploitation **	(2 500)	(2 500)	-
Juste valeur au 31 décembre 2015	116 378	21 159	95 219

En milliers d'euros	Total	Terrain	Immeuble
Juste valeur au 1^{er} janvier 2014	65 168	23 659	41 509
Immeuble en cours de construction sur le terrain de Lyon Gerland	46 772	-	46 772
Juste valeur au 31 décembre 2014	111 940	23 659	88 281

* Voir la note 2.2 sur la poursuite du programme d'investissements de la Compagnie Plastic Omnium.

** Voir le reclassement des immobilisations en cours dans la note 5.1.3 « Immobilisations corporelles hors immeubles de placement ».

Les produits et charges liés aux immeubles de placement s'établissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits locatifs des Immeubles de placement	5 754	1 949
Charges directes de fonctionnement des Immeubles de placement	(2 021)	(1 126)

POINT SUR L'ÉCART DE RÉÉVALUATION (RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES ET JUSTE VALEUR VERSUS COÛT AMORTI)

La valeur totale de l'ensemble des Terrains et Constructions réévalués périodiquement (voir note 5.1.3) et des Immeubles de placement évalués à la juste valeur (cf. ci-dessus) se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
Terrains réévalués périodiquement - (voir la note 5.1.3)	12 576	12 576
Terrains réévalués périodiquement – Valeur brute	12 576	12 576
Terrains réévalués périodiquement – Reclassement du terrain au coût vers du terrain réévalué périodiquement	-	-
Terrains réévalués périodiquement – Réévaluation de la période	-	-
Terrains réévalués périodiquement – Reclassements	-	-
Constructions réévaluées périodiquement - (voir la note 5.1.3)	44 440	58 626
Constructions réévaluées périodiquement – Valeur brute	63 562	59 331
Constructions réévaluées périodiquement – Augmentations de la période – Agencements	1 216	1 792
Constructions réévaluées périodiquement – Diminutions de la période – Agencements	(97)	(6)
Constructions réévaluées périodiquement – Ajustement à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Constructions réévaluées périodiquement – Reclassements	(14 736)	2 445
Constructions réévaluées périodiquement – Amortissements cumulés	(5 505)	(4 936)
Immeubles de placement - (voir la présente note ci-dessus)	116 378	111 940
Immeubles de placement – Valeur brute	111 940	65 168
Immeubles de placement – Augmentations de la période – Agencements & aménagements	-	-
Immeubles de placement – Augmentations de la période – Acquisitions et constructions	6 938	46 772
Immeubles de placement – Réévaluation à la juste valeur	-	-
Immeubles de placement – Reclassements de l'exploitation vers le placement	-	-
Immeubles de placement – Reclassements du placement vers l'exploitation	(2 500)	-
Terrains et immeubles à la juste valeur	173 394	183 142

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Si les Immeubles de placement et les Immobilisations corporelles réévaluées périodiquement étaient évalués au coût amorti, leur valeur nette comptable s'établirait à 141 410 milliers d'euros (dont 80 563 milliers d'euros relatifs à Lyon-Gerland) au 31 décembre 2015 contre 65 540 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Cette valorisation au coût amorti se décomposerait comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
Terrains au coût amorti en cumulé	17 081	17 081
Valeur brute	17 081	17 081
Constructions au coût amorti	124 329	48 459
Valeur brute	141 744	63 007
Amortissements	(17 415)	(14 548)
Terrains et immeubles au coût amorti	141 410	65 540

Les écarts de réévaluation sur les Terrains et Constructions réévalués périodiquement (voir note 5.1.3) et les Immeubles de placement s'établissent à 14 631 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et à 16 902 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
Terrains et immeubles à la juste valeur	173 394	183 142
Terrains et immeubles au coût amorti	(141 410)	(65 540)
Cumul de l'ensemble des variations des exercices précédents	(100 700)	(54 396)
Reclassement de la rubrique « Terrains » au coût en « Terrains de placement » – Lyon Gerland	80 563	-
Reclassement de la rubrique « Constructions réévaluées périodiquement » en « Constructions d'exploitation »	12 240*	-
Augmentations de la période – Agencements sur constructions	(6 938)	(46 772)
Diminutions de la période – Agencements sur constructions	-	6
Ajustement à la juste valeur des constructions par capitaux propres	-	-
Variation entre les deux exercices des amortissements sur les immeubles à la juste valeur	569	1 962
Annulation des amortissements de construction antérieurs suite au reclassement en constructions d'exploitation	-	-
Variation entre les deux exercices des amortissements sur les constructions au coût amorti dont :	(3 087)	(1 500)
<i>Variation sur Lyon Gerland</i>	(2 260)	-
<i>Variation sur Levallois</i>	(1 193)	(1 134)
<i>Variation sur Nanterre</i>	366	(366)
Cumul des réévaluations périodiques	14 631	16 902

* Suite au reclassement définitif du site de Nanterre en immeuble d'exploitation

5.1.6 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises correspondent aux participations détenues par la Compagnie Plastic Omnium à hauteur des pourcentages de détention suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	% d'intérêt	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Joint-venture HBPO GmbH et ses filiales et sous filiales	33,33 %	33 100	30 446
Joint-venture Yanfeng Plastic Omnium et ses filiales	49,95 %	105 121	93 995
B.P.O. AS	49,98 %	20 983	20 292
Joint-venture Valeo Plastic Omnium (SNC et SL)	50,00 %	(34)	(31)
Plastic Recycling SAS	50,00 %	(97)	90
Total des participations dans les entreprises associées et coentreprises		159 073	144 792

Les participations de la Compagnie Plastic Omnium dans ces entités intègrent les goodwill suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Goodwill des entreprises associées et coentreprises – pôle Automobile	21 333	21 044
Total des goodwill dans les entreprises associées et coentreprises	21 333	21 044

La présentation suivante porte sur des agrégats du bilan et du compte de résultat à 100 %, avant élimination des opérations internes, des entreprises associées et coentreprises :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs non courants	478 157	406 940
Actifs courants	1 200 402	999 619
Total actifs	1 678 559	1 406 559
Capitaux propres	515 202	464 981
Passifs non courants	6 472	6 300
Passifs courants	1 156 885	935 278
Total passifs	1 678 559	1 406 559
Chiffre d'affaires	3 195 096	2 631 984
Résultat net	210 106	162 242

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.7 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

5.1.7.1 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE - TITRES DE PARTICIPATION

Les actifs financiers comptabilisés sous cette rubrique correspondent à des sociétés coquilles vides et à des sociétés dormantes non significatives.

5.1.7.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers comptabilisés sous cette rubrique comprennent des parts détenues dans des fonds de capital investissement, des participations en capital, des obligations à bons de souscription d'actions ainsi que les sommes investies essentiellement par la Compagnie Plastic Omnium dans les fonds « FMEA 2 » dans le cadre du soutien des sous-traitants de la filière Automobile.

En milliers d'euros

	Montants investis à la juste valeur au 1 ^{er} janvier 2015	Investissements	Désinvestissements au coût de revient	Variation de l'encours d'intérêts	Variation d'ajustements à la juste valeur [#]	Pertes de valeurs	Montants investis à la juste valeur au 31 décembre 2015
Investissements de Burelle Participations :							
Montants souscrits	35 137	7 318	(5 608)	-	797	-	37 644
Montants souscrits non appelés	(14 600)	(60)	-	-	140 ^{##}	-	(14 520)
Fonds d'investissement	20 537	7 258	(5 608)	-	937	-	23 124
Montants souscrits	3 370	142	(633)	-	(504)	(94)	2 281
Montants souscrits non appelés	(335)	44	-	-	-	-	(291)
Capital	3 035	186	(633)	-	(504)	(94)	1 990
Mezzanines	7 164	-	(3 000)	(826)	-	-	3 338
Prêt en compte courant	531	-	(487)	(44)	-	-	-
Total montants souscrits	46 202	7 460	(9 728)	(870)	293	(94)	43 263
Total montants souscrits non appelés	(14 935)	(16)	-	-	140	-	(14 811)
Total des investissements de Burelle Participations	31 267	7 444	(9 728)	(870)	433	(94)	28 452
Investissements dans les FMEA 2	1 372	120	(320)	-	-	-	1 172
Total	32 639	7 564	(10 048)	(870)	433	(94)	29 624

[#] Nette d'une diminution de 3,0 millions d'euros correspondant à la part des plus-values réalisées sur l'exercice comptabilisée en plus-value latente au 1^{er} janvier 2015.

^{##} Variation de change.

En milliers d'euros

	Montants investis à la juste valeur au 1 ^{er} janvier 2014	Investissements	Désinvestissements au coût de revient	Variation de l'encours d'intérêts	Variation d'ajustements à la juste valeur*	Pertes de valeurs	Montants investis à la juste valeur au 31 décembre 2014
Investissements de Burelle							
Participations :							
Montants souscrits	29 121	9 457	(5 681)	-	2 383	-	35 280
Montants souscrits non appelés	(9 823)	(4 980)	-	-	60**	-	(14 743)
Fonds d'investissement	19 298	4 477	(5 681)	-	2 443	-	20 537
Montants souscrits	7 609	-	(2 595)	-	(1 029)	(615)	3 370
Montants souscrits non appelés	(335)	-	-	-	-	-	(335)
Capital	7 274	-	(2 595)	-	(1 029)	(615)	3 035
Mezzanines	4 836	2 000	0	328	-	-	7 164
Prêt en compte courant	524	-	0	7	-	-	531
Total montants souscrits	42 090	11 457	(8 276)	335	1 354	(615)	46 344
Total montants souscrits non appelés	(10 158)	(4 980)	-	-	60	-	(15 078)
Total des investissements de Burelle Participations	31 932	6 477	(8 276)	335	1 414	(615)	31 267
Investissements dans les FMEA 2	1 524	80	(232)	-	-	-	1 372
Total	33 456	6 557	(8 508)	335	1 414	(615)	32 639

* Nette d'une diminution de 1,9 million d'euros correspondant à la part des plus-values réalisées sur l'exercice comptabilisée en plus-value latente au 1^{er} janvier 2014.

** Variation de change.

L'évaluation de la juste valeur des autres actifs financiers disponibles à la vente est fondée sur des données non observables sur des marchés financiers actifs et relève ainsi du niveau 3. Ces valorisations sont sensibles à l'évolution des résultats des entreprises concernées, particulièrement lorsque l'effet de levier est important.

5.1.8 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En milliers d'euros

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Prêts	220	228
Titres de créances négociables*	5 000	-
Dépôts et cautionnements	21 756	13 393
Autres créances	48	43
Créances financières en non courant (voir la note 5.2.7.5)	27 024	13 664
Créances de financement sur contrats de location- financement Environnement de la Compagnie Plastic Omnium	2 620	4 064
Créances de financement sur contrats Automobile de la Compagnie Plastic Omnium	34 077	26 376
Créances de financement en non courant (voir la note 5.2.7.5)	36 697	30 440
Valeur nette des Autres actifs financiers non courants	63 721	44 104

* Voir la note 5.2.7.3 « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ».

Les « Dépôts et cautionnements » concernent essentiellement des dépôts versés au titre des locations de bureaux et des programmes de cessions de créances.

Quant aux « Créances de financement », elles correspondent pour l'essentiel aux créances reconnues au rythme de l'avancement de projets automobiles pour lesquels le Groupe a obtenu de ses clients un engagement ferme sur le prix de vente des développements et/ou outillages. Il s'agit de valeurs actualisées.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.9 STOCKS ET EN-COURS

En milliers d'euros

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Matières premières et approvisionnements		
<i>Au coût (brut)</i>	115 743	103 953
À la valeur nette de réalisation	107 481	96 788
Moules, outillages et études		
<i>Au coût (brut)</i>	128 648	102 933
À la valeur nette de réalisation	128 583	102 844
Autres en-cours de production		
<i>Au coût (brut)</i>	63	13 940
À la valeur nette de réalisation	63	13 847
Stocks de maintenance		
<i>Au coût (brut)</i>	41 381	36 144
À la valeur nette de réalisation	33 617	29 168
Marchandises		
<i>Au coût (brut)</i>	8 010	9 104
À la valeur nette de réalisation	7 072	8 335
Produits semi-finis		
<i>Au coût (brut)</i>	33 019	30 468
À la valeur nette de réalisation	31 008	28 910
Produits finis		
<i>Au coût (brut)</i>	42 758	36 286
À la valeur nette de réalisation	39 589	33 584
Total en valeur nette	347 413	313 476

5.1.10 CRÉANCES FINANCIÈRES CLASSÉES EN COURANT

En milliers d'euros

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances de financement clients en courant[#] dont :	18 833	31 213
Créances de financement sur contrats de location- financement Environnement de la Compagnie Plastic Omnium	1 471	1 555
Créances de financement sur contrats Automobile de la Compagnie Plastic Omnium	17 362	29 658
Autres créances financières en courant[#] dont :	27 941	8 891
Comptes courants	1 838	1 934
Titres de créances négociables [*]	19 030	-
Autres	7 073	6 957
Créances financières en courant	46 774	40 104

[#] Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».^{*} Voir la note 5.2.7.3 « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ».

5.1.11 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES CRÉANCES

5.1.11.1 CESSIONS DE CRÉANCES

La Compagnie Plastic Omnium et certaines de ses filiales en Europe et aux Etats-Unis ont souscrit auprès d'établissements français plusieurs programmes de cessions de créances commerciales. Ces programmes ont une maturité moyenne supérieure à deux ans.

Ces programmes prévoient une cession sans recours et avec transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'encours cédé ; en effet, pour ces programmes, seul le risque non significatif de dilution n'est pas transféré à l'acheteur. Les créances cédées dans le cadre de ces programmes ne figurent donc plus à l'actif du bilan. Leur montant s'élève à 260 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 235 millions d'euros au 31 décembre 2014.

5.1.11.2 CRÉANCES CLIENTS - VALEURS BRUTES, DÉPRÉCIATIONS ET VALEURS NETTES

En milliers d'euros	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette
Créances clients et comptes rattachés	582 338	(4 409)	577 929	506 885	(5 115)	501 770

Le Groupe n'a pas identifié de risque client significatif non provisionné sur les deux périodes.

5.1.11.3 AUTRES CRÉANCES

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Autres débiteurs	54 355	53 748
Avances fournisseurs outillages et développements	36 536	12 890
Créances fiscales - Impôt sur les sociétés	61 591	60 656
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	68 688	60 648
Créances sociales	951	3 370
Avances fournisseurs d'immobilisations	4 830	3 782
Autres créances	226 951	195 094

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.11.4 CRÉANCES CLIENTS, COMPTES RATTACHÉS ET AUTRES CRÉANCES PAR DEVISE

En milliers de devises		31 décembre 2015			31 décembre 2014		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	Euro	397 324	397 324	49%	374 629	374 629	54%
USD	Dollar américain	200 324	184 003	23%	187 162	154 157	22%
CNY	Yuan chinois	568 412	80 502	10%	441 297	58 560	8%
GBP	Livre sterling	41 282	56 246	7%	24 145	30 999	4%
Autres	Autres devises		86 805	11%		78 519	12%
Total dont :			804 880	100%		696 864	100%
Créances clients et comptes rattachés			577 929	72%		501 770	72%
Autres créances			226 951	28%		195 094	28%

Les tests de sensibilité des variations de devises sur les « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » donnent les résultats suivants :

En milliers de devises		31 décembre 2015						31 décembre 2014					
		Base	Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises			Base	Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		
			+10%	+20%	(10%)	(20%)			+10%	+20%	(10%)	(20%)	
		Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%
EUR	Euro	397 324	1,00000	47%	45%	52%	55%	374 629	1,00000	51%	49%	56%	59%
USD	Dollar américain	200 324	0,91853	24%	25%	22%	20%	187 162	0,82366	23%	24%	21%	20%
CNY	Yuan chinois	568 412	0,14163	10%	11%	9%	9%	441 297	0,13270	9%	9%	8%	7%
GBP	Livre sterling	41 282	1,36249	7%	8%	7%	6%	24 145	1,28386	5%	5%	4%	4%
Autres	Autres devises			12%	11%	10%	10%			12%	13%	11%	10%
Total en euros dont :		804 880		845 636	886 391	764 124	723 369	696 864		729 088	761 311	664 641	632 417
Créances clients et comptes rattachés		577 929		607 193	636 457	548 666	519 402	501 770		524 973	548 175	478 568	455 366
Autres créances		226 951		238 443	249 934	215 458	203 967	195 094		204 115	213 136	186 073	177 051

Le rapprochement avec les tests de sensibilité des « Fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » aux variations des devises (Voir la note 5.2.9.3) montre que l'exposition nette du Groupe par devise n'est pas significative.

5.1.12 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Comme mentionné en note 1.1.27 des règles et principes comptables, les actifs d'impôts différés sur les déficits reportables, les différences temporaires et crédits d'impôt sont évalués en fonction de leur probabilité d'utilisation future. A cet effet, de nouvelles estimations ont été établies dans le cadre de l'arrêté des comptes et ont conduit à comptabiliser des actifs basés sur une utilisation probable sous un délai relativement court traduisant un souci de prudence eu égard au contexte économique actuel.

Les impôts différés au bilan se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Immobilisations corporelles	(64 366)	(62 696)
Avantages du personnel	35 791	33 417
Provisions	42 916	31 192
Instruments financiers	4 790	7 311
Déficits fiscaux et crédits d'impôt	110 201	117 447
Autres	(83 562)	(83 436)
Dépréciation des impôts différés actifs	(18 396)	(13 027)
Total	27 374	30 208
dont :		
Impôts différés actifs	86 217	77 125
Impôts différés passifs	58 843	46 917

Les actifs d'impôt non reconnus au titre des déficits fiscaux au 31 décembre 2015 s'élèvent à 58 millions d'euros contre 65 millions d'euros au 31 décembre 2014 et présentent les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Déficits reportables sur une durée illimitée	48 176	56 914
Déficits reportables sur une durée maximale de plus de 5 ans	2 281	3 290
Déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans	3 165	2 613
Déficits reportables sur une durée maximale de 4 ans	1 865	1 240
Déficits reportables sur une durée maximale de 3 ans	1 115	605
Déficits reportables sur une durée maximale inférieure à 3 ans	1 156	-
Total	57 758	64 662

5.1.13 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

5.1.13.1 TRÉSORERIE BRUTE

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fonds bancaires et caisses	213 420	183 332
Dépôts à court terme	515 617	407 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	729 037	590 970

La trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie dans la captive de réassurance du Groupe	51 189	45 613
Trésorerie dans les zones soumises au contrôle de change *	70 100	85 225
Trésorerie disponible	607 748	460 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan	729 037	590 970

* Les pays retenus dans la catégorie « zones soumises au contrôle de change » couvrent le Brésil, la Chine, l'Inde, le Chili et l'Argentine.

Les différentes catégories du tableau ci-dessus sont présentées au bilan en actif courant en l'absence de restriction d'ordre général sur ces montants.

5.1.13.2 TRÉSORERIE NETTE DE FIN DE PÉRIODE

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	729 037	590 970
Banques créditrices ou concours bancaires courants (découverts bancaires)	(16 080)	(4 355)
Trésorerie nette - Tableau des flux de trésorerie	712 957	586 615

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1.14 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE - ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, D'INTÉRÊTS MINORITAIRES ET D'INVESTISSEMENTS LIÉS

5.1.14.1 ACQUISITIONS DES TITRES DE PARTICIPATION, D'INTÉRÊTS MINORITAIRES ET D'INVESTISSEMENTS LIÉS

Les acquisitions de titres de participation de sociétés intégrées, les prises de contrôle, les prises de participation dans les entreprises associées et les investissements liés :

Elles sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le Tableau des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2015, le montant de -101 milliers d'euros dans la rubrique « Acquisitions de titres de participation de sociétés non consolidées », correspond au rapatriement de sommes bloquées les années précédentes pour la création de coquilles vides non consolidées.

Au 31 décembre 2014, le montant s'élevait à 208 milliers d'euros pour des opérations individuellement non significatives.

5.1.14.2 CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION ET D'INTÉRÊTS À DES MINORITAIRES

Les cessions de titres de participation de sociétés intégrées :

Les cessions de titres de participation de sociétés intégrées sont comptabilisées dans la rubrique « Opérations financières » dans le Tableau des flux de trésorerie.

2015 :

Le Groupe a cédé pour 4 milliers d'euros de titres hors Groupe appartenant à la société Compania Plastic Omnium SA au cours de l'exercice 2015.

2014 :

La Compagnie Plastic Omnium a cédé, en décembre 2014, sa participation de 50 % dans la société Signal AG pour 16,6 millions d'euros. Voir la note 2.4 des Comptes Consolidés 2014 sur la « Cession de la participation du Groupe dans la société Signal AG ».

5.1.15 CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE ET QUOTE-PART DE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES APRÈS IMPÔTS ET INTÉRÊTS VERSÉS, NETTE DES DIVIDENDES VERSÉS

La capacité d'autofinancement consolidée et la quote-part de capacité d'autofinancement des entreprises associées et coentreprises après impôts et intérêts versés, nette des dividendes versés se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2015	2014
Comptes consolidés :		
Capacité d'autofinancement	603 336	551 356
Impôts décaissés	(65 688)	(81 359)
Intérêts décaissés	(51 217)	(48 041)
Capacité d'autofinancement après impôts décaissés et intérêts versés	486 431	421 956
Entreprises associées et coentreprises :		
Quote-part de la capacité d'autofinancement	58 408	75 253
Quote-part d'impôts décaissés	(7 958)	(13 302)
Quote-part d'intérêts encaissés/décaissés	1 255	1 927
Élimination des dividendes versés	(24 887)	(22 685)
Quote-part de la capacité d'autofinancement après impôts versés et intérêts reçus, nette des dividendes versés	26 818	41 193
Total	513 249	463 150

5.1.16 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Suite à l'ouverture, le 1^{er} septembre 2014, de son nouveau centre de recherche et développement pour les systèmes à carburant, α -Alphatech, la Compagnie Plastic Omnium a mis en vente son ancien centre technique dans l'Oise ainsi que celui de Laval dans la Mayenne (Voir la note 2.1 « Compagnie Plastic Omnium : investissements en capacité de production et d'innovation » des Comptes Consolidés du 31 décembre 2014).

Par ailleurs, le Groupe a mis en vente les actifs de son ancien site de Neustadt en Allemagne rattaché au pôle Environnement. L'usine, qui produisait des fûts métalliques, est à l'arrêt depuis le mois de mai 2015, suite au transfert de son activité sur l'usine de Herford en Allemagne.

Les valeurs des deux centres techniques et du site mis en vente s'élèvent respectivement à :

En milliers d'euros	31 décembre 2015
Montants	
Centre technique de Compiègne (Oise) dont :	846
Terrain	167
Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	679
Centre technique de Laval (Mayenne) dont :	1 893
Terrain	178
Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	1 715
Site Neustadt en Allemagne du Pôle Environnement dont :	3 041
Terrain	2 780
Ensemble immobilier, installations, agencements et aménagements	261
Actifs nets destinés à être cédés	5 780

5.2 Bilan passif

5.2.1 CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

5.2.1.1 CAPITAL SOCIAL DE BURELLE SA

En euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital social au 1^{er} janvier de la période	27 799 725	27 799 725
Capital social de fin de période, constitué d'actions ordinaires de 15 euros de nominal chacune	27 799 725	27 799 725
Actions propres	1 444 035	1 454 220
Total après déduction des actions propres	26 355 690	26 345 505

Le capital social est divisé en 1 853 315 actions de 15 euros de valeur nominale.

Les actions nominatives, inscrites au nom du même titulaire depuis au moins trois ans, bénéficient d'un droit de vote double.

Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, il n'existe aucun titre ou droit donnant directement ou indirectement accès au capital de Burelle SA ni aucun plan de souscription d'actions ou d'options d'achat d'actions en cours.

AU 31 DÉCEMBRE 2015 :

Burelle SA détient 96 269 actions propres soit 5,19 % du capital. Sur ces actions propres, 93 515 actions sont classées en croissance externe. Le solde de 2 754 actions résulte des opérations effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI et conclu avec un prestataire de service d'investissements.

AU 31 DÉCEMBRE 2014 :

Burelle SA détenait 96 948 actions propres soit 5,23 % du capital. Sur ces actions propres, 93 515 actions étaient classées en croissance externe. Le solde de 3 433 actions résultait des opérations effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI et conclu avec un prestataire de service d'investissements.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.1.2 DÉTAIL DE LA RUBRIQUE «AUTRES RÉSERVES» DU TABLEAU DE «VARIATION DES CAPITAUX PROPRES GROUPE»

En milliers d'euros

	Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres	Instruments dérivés qualifiés de couverture de taux	Instruments dérivés qualifiés de couverture de change	Ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles de la Cie Plastic Omnium	Ajustements à la juste valeur des immobilisations corporelles de Sofiparc	Ajustements à la juste valeur des Autres actifs financiers disponibles à la vente	Résultats accumulés non distribués et Autres réserves	Part du Groupe
Au 31 décembre 2013	(18 708)	(4 334)	249	8 850	3 601	7 562	472 521	469 742
Variation de l'exercice	(11 506)	1 858	(275)	841	–	1 414	83 070	75 402
Au 31 décembre 2014	(30 214)	(2 476)	(26)	9 691	3 601	8 976	555 591	545 143
Variation de l'exercice	(3 155)	1 458	–	–	–	433	109 261	107 997
Au 31 décembre 2015	(33 369)	(1 018)	(26)	9 691	3 601	9 409	664 852	653 140

5.2.1.3 DÉTAIL DE LA RUBRIQUE «VARIATION DE PÉRIMÈTRE ET DES RÉSERVES» DU TABLEAU DE «VARIATION DES CAPITAUX PROPRES GROUPE»

En milliers d'euros

	Capitaux propres		Total capitaux propres
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Variation des actions de la Compagnie Plastic Omnium *	(8 189)	(5 733)	(13 922)
Impôts sur mouvements d'actions propres de la Compagnie Plastic Omnium	(679)	(475)	(1 154)
Impact du passage du taux de détention dans la Compagnie Plastic Omnium de 59,35 % à 58,82 % sur l'ensemble des réserves	(7 184)	7 184	–
Ajustement du bilan d'entrée des activités de réservoirs à essence de Ford aux Etats-Unis acquises en 2011	(864)	(605)	(1 469)
Variation de périmètre au 31 décembre 2014	(16 916)	372	(16 544)
Variation des actions de la Compagnie Plastic Omnium *	(10 143)	(7 133)	(17 276)
Impact du passage du taux de détention dans la Compagnie Plastic Omnium de 58,82 % à 58,71 % sur l'ensemble des réserves	(2 858)	2 858	–
Part souscrite par le partenaire dans l'augmentation de capital de la filiale DSK Plastic Omnium BV	–	797	797
IFRIC 21	(255)	(180)	(435)
Variation de périmètre au 31 décembre 2015	(13 256)	(3 658)	(16 914)

* Voir la rubrique «Acquisitions/Cessions d'actions de la Compagnie Plastic Omnium» dans le «Tableau des flux de trésorerie».

5.2.2 DIVIDENDES VOTÉS ET DISTRIBUÉS PAR BURELLE SA

En milliers d'euros pour les montants
En euros pour le dividende par action
En unités pour le nombre de titres

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre de titres	Montant du dividende	Nombre de titres	Montant du dividende
Dividende par action, en euros		8,00*		7,00*
Nombre total d'actions composant le capital de l'exercice précédent	1 853 315		1 853 315	
Nombre total d'actions en autocontrôle au moment du paiement du dividende	96 900		96 214	
Nombre total d'actions en autocontrôle à la clôture (pour rappel)	96 269		96 948	
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital		14 827		12 973
Dividendes non distribués correspondant aux actions propres		(775)		(673)
Dividendes nets - Montant total		14 051		12 300

* En 2015, Burelle SA a distribué un dividende de 8 euros par action au titre de l'exercice 2014 contre 7 euros par action au titre de l'exercice 2013 distribués en 2014.

Le Groupe a payé en 2015 un montant de -422 milliers d'euros au titre de la taxe sur les dividendes (3%), et a doté une provision pour couvrir la taxe applicable au dividende qui sera versé en 2016 sur les résultats de 2015. La provision de -369 milliers d'euros constituée en 2014 a été reprise en 2015.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 9,50 euros par action au titre de l'exercice 2015 contre 8 euros au titre de l'exercice 2014.

5.2.3 PAIEMENTS SUR BASE D'ACTIONS

La Compagnie Plastic Omnium est la seule société du Groupe à avoir mis en place des plans d'attribution des stock-options. Il n'existe aucun plan de stock-options chez Burelle SA.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium du 21 juillet 2015 a attribué des options d'achat d'actions (*voir le procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2013*) en date d'effet du 6 août 2015 et exerçables à partir du 7 août 2019 pour une période de trois ans. L'exercice des options accordées aux mandataires sociaux est soumis à des conditions de marché et de performance dont le détail est donné dans la note 7.3 « Rémunération des Dirigeants et Mandataires Sociaux ».

Ce plan a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode décrite dans la note 1.1.22. Les principales hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

Informations complémentaires	Plan du 6 août 2015
Cours du titre Plastic Omnium à la date d'attribution du plan	26,33
Prix d'exercice	24,72
Taux zéro coupon	0,92%
Volatilité attendue	39,00%
Taux de dividende attendu	1,75%
Maturité	7 août 2019
Nombre total de bénéficiaires dont :	172
avec conditions de réalisation de certains critères de marché	10
sans conditions de réalisation de certains critères de marché	162

Sur ces bases, le coût du plan a été évalué à 8 510 740 euros. La charge sera amortie linéairement sur la durée d'acquisition des droits, soit quatre ans.

Les cotisations sociales relatives à la mise en place de ce nouveau plan d'un montant de 1 810 846 euros ont été comptabilisées en charge pour leur totalité en 2015. Elles sont calculées sur la base de 25% du cours de bourse du jour d'attribution des options et représentent 30% de la valeur totale des options attribuées aux bénéficiaires français (917 000 options).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Évaluation du plan du 6 août 2015	Options du plan du 6 août 2015		TOTAL
<i>En euros</i>	Soumises à des	Non soumises à des	
<i>En unités pour le nombre d'options</i>	conditions de marché	conditions de marché	
Valeur moyenne d'une option	4,34	8,68	6,79
Nombre d'options	545 000	708 000	1 253 000
Charge comptable (avec contrepartie en réserves)	2 365 300	6 145 440	8 510 740

RÉCAPITULATIF DES PLANS DE STOCK-OPTIONS EN COURS DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

Date d'attribution	Description	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximal d'options prévu au plan initial	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 mai 2011	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital*	Multiplicateur suite à la division de la valeur nominale de l'action par trois le 10 septembre 2014	Nombre maximal d'options de chaque plan révisé suite à la restructuration du capital**
22 juillet 2008	Options d'achat d'actions	39	Contrat de travail en	350 000	3	1 050 000	3	3 150 000
1 ^{er} avril 2010	Options d'achat d'actions	124	vigueur le jour de la levée de	375 000	3	1 125 000	3	3 375 000
21 mars 2012	Options d'achat d'actions	208	l'option sauf en cas de transfert à l'initiative de	N/A	N/A	889 500	3	2 668 500
7 août 2013	Options d'achat d'actions	184	l'employeur ou de départ en	N/A	N/A	424 000	3	1 272 000
6 août 2015	Options d'achat d'actions	172	préretraite ou retraite	N/A	N/A	N/A	N/A	1 253 000

* Le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 mai 2011. Elle est passée de 0,50 euro à 0,17 euro. L'ensemble des plans existants au 31 décembre 2011 étant antérieurs à cette décision, le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun de ces plans a été, à compter de cette date, multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

** Le 25 avril 2013, l'Assemblée Générale Mixte de Compagnie Plastic Omnium a décidé la division de la valeur nominale de son action par trois avec une date d'effet au 10 septembre 2013. Elle est passée de 0,17 euro à 0,06 euro. Le nombre d'options de chaque collaborateur sur chacun des plans antérieurs à cette décision a été multiplié par trois et le prix d'exercice divisé par trois.

Impacts successifs de la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium	Plan du 22 juillet 2008	Plan du 1 avril 2010	Plan du 21 mars 2012	Plan du 7 août 2013
--	----------------------------	-------------------------	-------------------------	------------------------

Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2011, avec prise d'effet le 10 mai 2011 :

Nombre d'options au 1 ^{er} janvier 2011 avant division de la valeur nominale par trois	340 800	371 500	N/A	N/A
Nombre d'options au 10 mai 2011 après division de la valeur nominale par trois	1 022 400	1 114 500	N/A	N/A

Impacts de la division par trois de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013 avec prise d'effet le 10 septembre 2013 suite à la réunion du Conseil d'Administration du 23 juillet 2013 :

Nombre d'options avant division de la valeur nominale par trois en 2013	773 422	1 030 500	842 000	424 000
Nombre d'options au 10 septembre 2013 après division de la valeur nominale par trois*	2 320 266	3 091 500	2 526 000	1 272 000

* Les nombres d'options d'achats d'actions ont été multipliés par trois suite à la division par trois de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium le 10 septembre 2013

OPTIONS DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM EN COURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CHARGE DE LA PÉRIODE RELATIVE AUX PLANS D'OPTIONS

La période d'acquisition des droits de tous les plans, est de quatre ans par plan.

En euros En unités pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalori- sations/ Ajustements	Augmen- tations	Diminutions				Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015	
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice			Total	Dont exerçables au 31 décembre 2015
Plan du 22 juillet 2008										
Nombre d'options	144 000	72 000				(216 000)			-	
Cours à la date d'attribution	1,99								1,99	
Prix d'exercice	2,95								2,95	
Durée	7 ans								7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-								-	
Durée de vie résiduelle	-								-	
Plan du 1^{er} avril 2010										
Nombre d'options	1 511 000			(18 000)		(867 000)			626 000	626 000
Cours à la date d'attribution	3,2								3,2	
Prix d'exercice	2,84								2,84	
Durée	7 ans								7 ans	
Charge résiduelle à étaler	-								-	
Durée de vie résiduelle	2,5 ans								1,5 an	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En euros
En unités pour le
nombre d'options

En euros En unités pour le nombre d'options	En cours de validité au 1 ^{er} janvier 2015	Revalori- sations/ Ajustements	Augmen- tations	Diminutions				Charge de la période	En cours de validité au 31 décembre 2015
			Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice		Total	Dont exerçables au 31 décembre 2015
Plan du 21 mars 2012									
Nombre d'options	2 401 500			(63 000)				2 338 500	Néant
Cours à la date d'attribution	7,3							7,3	
Prix d'exercice	7,38							7,38	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	1 151 355			(127 787)			(837 673)	185 895	
Durée de vie résiduelle	4,25 ans							3,25 ans	
Plan du 7 août 2013									
Nombre d'options	1 233 000			(33 000)				1 200 000	Néant
Cours à la date d'attribution	17,71							17,71	
Prix d'exercice	16,17							16,17	
Durée	7 ans							7 ans	
Charge résiduelle à étaler	3 674 990			(210 419)			(1 331 125)	2 133 446	
Durée de vie résiduelle	5,6 ans							4,6 ans	
Plan du 6 août 2015									
Nombre d'options			1 253 000					1 253 000	Néant
Cours à la date d'attribution			26,33					26,33	
Prix d'exercice			24,72					24,72	
Durée			7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler			8 510 740				(855 731)	7 655 009	
Durée de vie résiduelle			7 ans					6,6 ans	
Charge totale de l'exercice							(3 024 529)		

Au 31 décembre 2015, les actions destinées à être attribuées, mais non encore affectées s'élèvent à 303 000 actions contre 189 000 actions au 31 décembre 2014.

5.2.4 SUBVENTIONS

En milliers d'euros

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Subventions au passif non courant	13 875	11 287
Subventions au passif courant	281	273
Total des subventions au passif	14 156	11 560

5.2.5 PROVISIONS

En milliers d'euros

	31 décembre 2014	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclasse- ments	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2015
Garanties clients	7 840	10 564	(4 755)	(383)	4 057	-	(28)	17 295
Réorganisations *	17 153	644	(13 879)	(828)	46	-	(120)	3 016
Provisions pour impôts et risque fiscal	7 146	275	(3 645)	-	-	-	7	3 783
Risques sur contrats **	33 241	23 208	(10 049)	(4 681)	(4 860)	-	6	36 865
Provision pour litiges ***	4 708	592	(1 044)	(1 541)	-	-	(58)	2 657
Autres ****	4 787	4 208	(2 908)	(530)	757	-	9	6 323
Provisions	74 875	39 491	(36 280)	(7 963)	-	-	(184)	69 939
Provisions pour engagements de retraite et assimilé #	97 674	6 144	(3 749)	-	-	3 313	3 479	106 861
Total	172 549	45 635	(40 029)	(7 963)	-	3 313	3 295	176 800

* Voir le renvoi de note en 2014. Il s'agit des réorganisations des sites automobiles français de la Compagnie Plastic Omnium à Compiègne, Laval et à Saint-Désirat qui se poursuivent.

** Il s'agit des impacts des contrats déficitaires et pertes à terminaison du pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium mentionnés dès 2014.

*** La dotation/reprise sur la période concerne essentiellement des litiges en cours dans le pôle Automobile de la Compagnie Plastic Omnium.

**** La rubrique « Autres » est composée de montants individuellement non significatifs.

L'écart actuariel correspond à la hausse des taux sur les zones Euro et États-Unis.
L'externalisation du plan de retraite américain (voir la note 5.2.6.3) n'a aucun impact sur les variations des provisions de retraite sur la période, la réduction du montant des engagements étant compensée par celle des actifs de couverture.

En milliers d'euros

	31 décembre 2013	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Reclasse- ments	Écart actuariel	Écarts de conversion	31 décembre 2014
Garanties clients	8 714	9 869	(7 512)	(1 950)	(1 302)	-	21	7 840
Réorganisations *	16 201	12 660	(11 389)	(299)	-	-	(20)	17 153
Provisions pour impôts et risque fiscal	8 781	2 225	(3 817)	(32)	-	-	(11)	7 146
Risques sur contrats **	14 325	33 118	(6 661)	(9 094)	1 536	-	17	33 241
Provision pour litiges	5 117	507	(913)	(167)	-	-	164	4 708
Autres ***	6 305	2 383	(3 003)	(711)	(234)	-	47	4 787
Provisions	59 443	60 762	(33 295)	(12 253)	-	-	218	74 875
Provisions pour engagements de retraite et assimilés ****	68 826	4 372	(3 647)	-	-	24 826	3 297	97 674
Total	128 269	65 134	(36 942)	(12 253)	-	24 826	3 515	172 549

* Les dotations/reprises de la période concernaient essentiellement des sites automobiles de la Compagnie Plastic Omnium en France : celui de Saint-Désirat et ceux de Compiègne et de Laval dont la réorganisation démarrée les années précédentes se poursuivait en 2014.

** Les dotations/reprises de la période portaient essentiellement sur des risques liés à des contrats déficitaires, des pertes à terminaison sur des contrats de développement et divers risques sur des contrats automobiles de la Compagnie Plastic Omnium.

*** La rubrique « Autres » était composée de montants individuellement non significatifs.

**** L'écart actuariel correspondait à la baisse des taux sur les zones Euro et les États-Unis ainsi qu'à la table de mortalité aux États-Unis.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.6 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI :

Le terme générique « Avantages postérieurs à l'emploi » couvre à la fois les engagements de retraite et d'autres avantages liés au personnel.

PROVISIONS POUR AVANTAGES DE RETRAITE :

Les provisions pour avantages de retraite concernent :

- les indemnités de fin de carrière ;
- les plans de retraite complémentaire ;
- et les régimes de couverture de frais médicaux.

Pour la France, les plans de retraite complémentaires concernent les Dirigeants Mandataires Sociaux et les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, et portent sur les indemnités de fin de carrière (IFC). Les plans de retraite complémentaire lorsqu'ils touchent les autres zones géographiques, concernent l'ensemble des collaborateurs.

Les régimes de couverture de frais médicaux concernent principalement les États-Unis.

LES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL À LONG TERME :

Les autres avantages du personnel à long terme couvrent les médailles du travail et d'autres récompenses liées à l'ancienneté dans le Groupe.

Les régimes relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont fonction des réglementations en vigueur dans chaque pays. Les avantages comptabilisés dans les comptes, ne sont donc pas fonction de la cartographie des effectifs par zone géographique.

Les zones géographiques identifiées et présentées sont celles pour lesquelles la réglementation est homogène et permet un regroupement des données. Dans le cas contraire, aucun taux n'est donné en référence en raison d'une disparité des paramètres ne permettant pas la détermination d'une moyenne. Dans cette même logique, les tests de sensibilité sont effectués sur des données significatives, homogènes et par zone géographique.

5.2.6.1 HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les principales hypothèses actuarielles significatives, utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, présentent les caractéristiques suivantes :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	France	États-Unis	France	États-Unis
	Cadres et non cadres		Cadres et non cadres	
Ouverture des droits à taux plein	60 à 62 ans	65 ans	60 à 62 ans	65 ans
Âge d'annulation de la décote	65 à 67 ans		65 à 67 ans	
Taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi	2,00 %	4,50 %	1,75 %	4,30 %
Taux annuel d'actualisation des médailles du travail	1,50 %		1,60 %	
Taux d'inflation	1,70 %		1,70 %	
Taux d'évolution salariale	1,70 % à 4,70 %	3,25 %	1,70 % à 4,70 %	3,25 %
Taux d'accroissement des coûts médicaux*		7,50 %		7,50 %
Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite	2,00 %	4,50 %	1,75 %	4,30 %

* Pour la zone États-Unis, les taux devraient baisser annuellement de 0,5 % pour atteindre 5 % en 2019.

Le taux annuel d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi :

Le Groupe utilise comme référence, le taux des obligations émises par des entreprises industrielles et commerciales de bonne qualité (AA) et de maturité égale à l'engagement évalué.

Les taux d'inflation :

En France, les prestations sont fonction du taux d'inflation, alors qu'aux États-Unis, l'impact des taux d'inflation est peu significatif.

Les taux moyens d'évolution salariale :

Les taux moyens d'évolution salariale, sont pondérés en fonction des statuts de « cadres » ou de « non cadres » et de l'âge des collaborateurs.

Les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite :

Ces taux sont basés sur les prévisions de marché à long terme et prennent en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Pour les autres sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés en considération des conditions locales.

5.2.6.2 CHOIX DE COMPTABILISATION DES ÉCARTS ACTUARIELS SUR LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET SUR LES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Le groupe Burelle a opté pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels sur les Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, conformément aux amendements de la norme IAS 19 - *Actuarial gains and losses, Group Plans and Disclosures*.

En revanche, conformément à IAS 19.129, les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme (en particulier les médailles du travail) sont comptabilisés immédiatement en résultat.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.6.3 ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS AU BILAN ET DES COÛTS SUR AVANTAGES CORRESPONDANT AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	141 639	100 086	100 605	6 994	7 058	7 243	148 633	107 144	107 848
Coût des services rendus	8 750	6 601	6 672	372	319	309	9 122	6 920	6 980
Coût financier	4 378	4 137	3 817	99	169	150	4 477	4 306	3 967
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(6 897)	(238)	488	(1 055)	(82)	110	(7 952)	(320)	598
Pertes et gains actuariels dont :	8 005	27 391	(6 528)	(20)	(205)	(434)	7 985	27 186	(6 962)
<i>Impact d'expérience</i>	3 000	469	780	(37)	(180)	(413)	2 963	289	367
Prestations payées par les actifs	(13)	8	(256)	17	6	6	4	14	(250)
Prestations payées par l'entreprise	(9 865)	(3 241)	(2 431)	(574)	(342)	(300)	(10 439)	(3 583)	(2 731)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement en Activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	6 910	6 895	(2 282)	95	71	(25)	7 005	6 966	(2 307)
Dette actuarielle au 31 décembre	152 906	141 639	100 086	5 928	6 994	7 058	158 834	148 633	107 144
<i>Variation de la dette actuarielle</i>	<i>11 267</i>	<i>41 553</i>	<i>(519)</i>	<i>(1 066)</i>	<i>(65)</i>	<i>(185)</i>	<i>10 200</i>	<i>41 489</i>	<i>(704)</i>
Valeur vénale des actifs de couverture au 1^{er} janvier	50 958	38 318	28 719	-	-	-	50 958	38 318	28 719
Rendement des actifs de couverture	1 891	1 644	1 155	-	-	-	1 891	1 644	1 155
Cotisations patronales	6 155	5 405	7 409	-	-	-	6 155	5 405	7 409
Pertes et gains actuariels	4 692	2 503	2 897	-	-	-	4 692	2 503	2 897
Prestations payées par les actifs de couverture	(7 091)	77	(260)	-	-	-	(7 091)	77	(260)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(8 158)	(660)	(582)	-	-	-	(8 158)	(660)	(582)
Écart de conversion	3 526	3 670	(1 022)	-	-	-	3 526	3 670	(1 022)
Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre	51 973	50 958	38 318	-	-	-	51 973	50 958	38 318
<i>Variation de la valeur vénale des actifs de couverture</i>	<i>1 015</i>	<i>12 640</i>	<i>9 599</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1 015</i>	<i>12 640</i>	<i>9 599</i>
Insuffisance de couverture = Position nette au bilan dont :	100 933	90 680	61 768	5 928	6 994	7 058	106 861	97 674	68 826
<i>France</i>	<i>53 806</i>	<i>49 366</i>	<i>40 081</i>	<i>4 475</i>	<i>4 167</i>	<i>3 818</i>	<i>58 281</i>	<i>53 532</i>	<i>43 898</i>
<i>Europe hors France</i>	<i>11 105</i>	<i>9 998</i>	<i>5 054</i>	<i>916</i>	<i>445</i>	<i>887</i>	<i>12 021</i>	<i>10 442</i>	<i>5 941</i>
<i>Zone États-Unis</i>	<i>28 142</i>	<i>26 742</i>	<i>14 203</i>	<i>537</i>	<i>383</i>	<i>474</i>	<i>28 679</i>	<i>27 125</i>	<i>14 677</i>
<i>Autres zones</i>	<i>7 880</i>	<i>4 576</i>	<i>2 431</i>	<i>-</i>	<i>1 999</i>	<i>1 879</i>	<i>7 880</i>	<i>6 575</i>	<i>4 310</i>

La valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établit à 98 825 milliers d'euros au 31 décembre 2015, dont 27 240 milliers d'euros pour la France et 54 942 milliers d'euros pour les États-Unis. Au 31 décembre 2014, la valeur actuelle des engagements partiellement couverts par des actifs s'établissait à 89 996 milliers d'euros dont 23 792 milliers d'euros pour la France et 59 326 milliers d'euros pour les États-Unis.

Pour les États-Unis :

Le plan de retraite américain a été impacté par deux événements qui ont mené à l'externalisation de l'ensemble des droits des retraités et des différés (personnes qui ne sont plus des salariés de la société américaine mais qui n'ont pas encore atteint l'âge pour dénouer leurs droits) :

- les membres différés ont pu opter pour le versement en trésorerie de leurs droits ;
- les droits des retraités et des membres différés n'ayant pas opté pour le premier dispositif ont été externalisés chez un assureur, en contrepartie d'un versement de trésorerie.

L'engagement comptabilisé au titre des droits des retraités et des différés est de 15,3 millions de dollars américains ; les deux événements décrits ci-dessus ont entraîné une réduction de l'engagement et une reprise de la provision correspondante à due concurrence. Les actifs de couverture ont été utilisés pour

financer ces deux événements. À ce titre, une charge de 0,2 million de dollars américains a été comptabilisée dans le compte de résultat 2015, en autres charges opérationnelles.

L'engagement résiduel au titre de ce plan concerne les salariés ayant rejoint la société américaine avant le 1^{er} janvier 2015, ce plan étant fermé depuis cette date.

Pour l'Europe hors France :

Par ailleurs, le Groupe a procédé à l'évaluation de plans de pension à cotisations définies pour lesquels l'obligation de l'employeur ne disparaît pas suite au versement des primes. En effet, du fait de l'existence de rendements minimum légaux, certains plans à cotisations définies tombent sous la définition de plan à prestations définies de la norme IAS19R. L'impact est une augmentation de 4 millions d'euros des engagements nets ; il concerne les plans de deux filiales belges.

	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<i>En milliers d'euros</i>						
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	77 249	61 684	7 348	7 627	84 596	69 311
Coût des services rendus	5 432	4 866	351	330	5 782	5 196
Coût financier	3 860	3 069	223	226	4 083	3 295
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(565)	(1 153)	(320)	(293)	(885)	(1 446)
Pertes et gains actuariels dont :	19 084	10 510	(143)	(595)	18 941	9 915
<i>Impact d'expérience</i>	3 522	3 229	(726)	-	2 796	3 229
Prestations payées par les actifs	(1 778)	(538)	-	-	(1 778)	(538)
Prestations payées par l'entreprise	(1 535)	(2 003)	(205)	(95)	(1 740)	(2 099)
Variation de périmètre	4	267	-	-	4	267
Reclassement en Activités destinées à être cédées	-	(971)	-	134	-	(837)
Écart de conversion	(1 144)	1 518	(10)	14	(1 155)	1 532
Dette actuarielle au 31 décembre	100 605	77 249	7 243	7 348	107 848	84 596
<i>Variation de la dette actuarielle</i>	<i>23 356</i>	<i>15 565</i>	<i>(104)</i>	<i>(279)</i>	<i>23 252</i>	<i>15 286</i>
Valeur vénale des actifs de couverture au 1^{er} janvier	23 093	21 978	-	-	23 093	21 978
Rendement des actifs de couverture	1 547	1 299	-	-	1 547	1 299
Cotisations patronales	6 547	3 982	-	-	6 547	3 982
Pertes et gains actuariels	622	(2 142)	-	-	622	(2 142)
Prestations payées par les actifs de couverture	(1 776)	(538)	-	-	(1 776)	(538)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	(927)	(2 014)	-	-	(927)	(2 014)
Écart de conversion	(386)	530	-	-	(386)	530
Valeur vénale des actifs de couverture au 31 décembre	28 719	23 093	-	-	28 719	23 093
<i>Variation de la valeur vénale des actifs de couverture</i>	<i>5 626</i>	<i>1 115</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>5 626</i>	<i>1 115</i>
Insuffisance de couverture =	71 886	54 154	7 243	7 348	79 129	61 502
Position nette au bilan dont :						
<i>France</i>	<i>36 894</i>	<i>29 511</i>	<i>3 736</i>	<i>3 220</i>	<i>40 630</i>	<i>32 731</i>
<i>Europe hors France et Suisse</i>	<i>5 200</i>	<i>3 225</i>	<i>1 366</i>	<i>2 072</i>	<i>6 566</i>	<i>5 297</i>
<i>Zone États-Unis</i>	<i>26 971</i>	<i>17 499</i>	<i>442</i>	<i>429</i>	<i>27 413</i>	<i>17 928</i>
<i>Autres zones</i>	<i>2 821</i>	<i>3 919</i>	<i>1 699</i>	<i>1 627</i>	<i>4 520</i>	<i>5 546</i>

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.6.4 DÉTAIL DES ENGAGEMENTS NETS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le détail des engagements nets par zone géographique est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	France	Europe hors France	États-Unis	Autres	France	Europe hors France	États-Unis	Autres
Avantages postérieurs à l'emploi								
Indemnités de départ à la retraite	51 802	354	-	7 880	48 491	6 775	2 951	4 576
Plans de retraite complémentaire	2 004	10 751	24 576	-	875	3 223	23 315	-
Régimes de couverture de frais médicaux			3 566	-			476	-
Total avantages postérieurs à l'emploi	53 806	11 105	28 142	7 880	49 366	9 998	26 742	4 576
Autres avantages à long terme	4 475	916	537	-	4 167	445	383	1 999
Total Autres avantages postérieurs à l'emploi	4 475	916	537	-	4 167	445	383	1 999
Engagements nets - Total Bilan	58 281	12 021	28 679	7 880	53 532	10 442	27 125	6 575

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	France	États-Unis	France	États-Unis
Maturité moyenne des engagements (en années)	13	20	12	21
Montants des engagements (en milliers d'euros)	75 234	54 942	69 060	58 444
Engagements vis-à-vis des bénéficiaires retraités	-	1 677	-	4 851
Engagements vis-à-vis des bénéficiaires ayant différé leurs droits	-	200	-	8 357
Engagements vis-à-vis des bénéficiaires actifs	75 234	53 065	69 060	45 236

5.2.6.5 TEST DE SENSIBILITÉ DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les tests de sensibilité des engagements de retraite à une variation de la principale variable exogène, le taux d'actualisation, donnent les impacts suivants au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

En milliers d'euros	31 décembre 2015						31 décembre 2014					
	Montant de base		Augmentation + 0,25 %		Diminution - 0,25 %		Montant de base		Augmentation + 0,25 %		Diminution - 0,25 %	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
France												
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	5 477	5 490	0,24 %	5 461	(0,29 %)		5 294	5 280	(0,27 %)	5 307	0,24 %	
Effet sur la dette actuarielle	75 234	73 203	(2,70 %)	77 371	2,84 %		62 755	60 974	(2,84 %)	64 607	2,95 %	
États-Unis												
Effet sur les coûts de services rendus et coûts d'intérêts	6 302	6 137	(2,62 %)	6 469	2,65 %		5 699	5 550	(2,61 %)	5 848	2,61 %	
Effet sur la dette actuarielle	54 942	52 317	(4,78 %)	57 705	5,03 %		59 324	56 268	(5,15 %)	62 330	5,07 %	

5.2.6.6 VARIATIONS DES POSITIONS NETTES DES AVANTAGES AU BILAN

Les variations des positions nettes au bilan liées à l'ensemble des avantages sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages à long terme			Total		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Position nette au 1^{er} janvier	90 680	61 768	71 886	6 994	7 058	7 243	97 674	68 826	79 129
Charges/produits de l'exercice :									
Coût des services rendus	8 750	6 600	6 672	372	319	308	9 122	6 919	6 980
Effets de liquidations, modifications de régime et divers	1 262	420	1 069	(1 055)	(76)	116	207	344	1 185
Prestations payées par l'entreprise	(9 865)	(3 240)	(2 431)	(574)	(342)	(300)	(10 439)	(3 582)	(2 731)
Pertes et gains actuariels	-	-	-	(20)	(143)	(434)	(20)	(143)	(434)
Prestations payées par les actifs de couverture	7 078	(69)	4	17	-	-	7 095	(69)	4
Cotisations patronales	(6 155)	(5 405)	(7 409)	-	-	-	(6 155)	(5 405)	(7 409)
Charges nettes opérationnelles et non courantes sur engagements de retraite**	1 070	(1 695)	(2 095)	(1 260)	(243)	(310)	(190)	(1 937)	(2 405)
Charges financières	4 378	4 137	3 817	99	169	150	4 477	4 306	3 967
Rendement attendu des fonds	(1 891)	(1 644)	(1 155)	-	-	-	(1 891)	(1 644)	(1 155)
Charges financières sur engagements de retraite*	2 487	2 493	2 662	99	169	150	2 586	2 663	2 812
Impacts bilantiels :									
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes et gains actuariels	3 313	24 888	(9 426)	-	(61)	-	3 313	24 826	(9 426)
Reclassement en Activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	3 384	3 226	(1 260)	95	71	(25)	3 479	3 297	(1 285)
Impacts bilantiels	6 697	28 114	(10 686)	95	9	(25)	6 792	28 123	(10 711)
Position nette au 31 décembre	100 933	90 680	61 768	5 928	6 994	7 058	106 861	97 674	68 826

* Voir la rubrique « Charges financières sur les engagements de retraite » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».

** Dont -293 milliers d'euros comptabilisés en non courant en 2015 contre 1 254 milliers d'euros en 2014.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<i>En milliers d'euros</i>						
Position nette au 1^{er} janvier	54 154	39 706	7 348	7 627	61 502	47 333
Charges/produits de l'exercice :						
Coût des services rendus	5 433	4 864	351	330	5 784	5 194
Effets de liquidations, modifications de régime et divers	362	863	(320)	(293)	42	570
Prestations payées par l'entreprise	(1 536)	(2 003)	(205)	(95)	(1 741)	(2 099)
Pertes et gains actuariels	-	-	(143)	(595)	(143)	(595)
Prestations payées par les actifs de couverture	-	-	-	-	-	-
Cotisations patronales	(6 547)	(3 982)	-	-	(6 547)	(3 982)
Charges nettes opérationnelles et non courantes sur engagements de retraite	(2 287)	(259)	(317)	(653)	(2 604)	(912)
Charges financières	3 860	3 069	223	226	4 083	3 295
Rendement attendu des fonds	(1 547)	(1 299)	-	-	(1 547)	(1 299)
Charges financières sur engagements de retraite	2 313	1 770	223	226	2 536	1 996
Impacts bilantiels :						
Variation de périmètre	4	267	-	-	4	267
Pertes et gains actuariels	18 461	12 654	-	-	18 461	12 654
Reclassement en Activités destinées à être cédées	-	(971)	-	134	-	(837)
Écart de conversion	(758)	988	(10)	14	(769)	1 002
Impacts bilantiels	17 706	12 938	(10)	148	17 696	13 086
Position nette au 31 décembre	71 886	54 155	7 243	7 348	79 129	61 502

5.2.6.7 TESTS DE SENSIBILITÉ DES COÛTS MÉDICAUX DANS LA ZONE ÉTATS-UNIS

Une variation d'un point sur le taux de croissance des coûts médicaux dans la zone États-Unis donne les résultats suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Effet sur les provisions pour indemnités de départ en retraite	520	(655)	448	(569)

5.2.6.8 RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE PAR CATÉGORIE

Les actifs de couverture évalués à la juste valeur concernent essentiellement les États-Unis et se répartissent par catégorie de la manière suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actions	25 502	26 968
Obligations	16 319	19 335
Immobilier	1 247	1 243
Autres	8 905	3 412
Total	51 973	50 958

5.2.6.9 COTISATIONS VERSÉES AU TITRE DES RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Le montant des cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies s'est élevé à 4 681 milliers d'euros en 2014 contre 3 960 milliers d'euros en 2013.

5.2.7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

5.2.7.1 LA NOTION D'ENDETTEMENT FINANCIER DANS LE GROUPE

L'endettement financier net est une notion importante dans la gestion quotidienne de la trésorerie au sein du Groupe Burelle. Il permet de déterminer la position débitrice ou créditrice du Groupe vis-à-vis des tiers et hors du cycle d'exploitation. L'endettement financier net est déterminé comme étant :

- les dettes financières à long terme (tirages lignes classiques, placements privés et emprunts obligataires) ;
- diminuées des prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers à long terme (voir la note 5.2.7.3 « Prêts, titres de créances négociables et autres actifs financiers ») ;
- augmentées des crédits à court terme ;
- augmentées des découverts bancaires ;
- et diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.7.2 EMPRUNTS : PLACEMENTS PRIVÉS ET EMPRUNTS OBLIGATAIRES PRIVÉS

La Compagnie Plastic Omnium a réalisé, en 2013, le placement d'une émission obligataire de 500 millions d'euros, sans « covenant » ni « rating » aux conditions suivantes :

Émission obligataire

Montant (en euros)	500 000 000
Maturité	29 mai 2020
Coupon annuel	2,875 %
Cotation	Euronext Paris

En 2012, elle a réalisé une émission Euro Private placement de 250 millions d'euros auprès d'investisseurs français et un placement privé « Schuldschein » pour 119 millions d'euros auprès d'investisseurs essentiellement étrangers aux conditions suivantes :

Émission obligataire Euro PP privée

Montant (en euros)	250 000 000
Coupon annuel	3,875 %
Maturité	12 décembre 2018
Cotation	Euronext Paris

Placement privé Schuldschein

Montant à taux fixe (en euros)	45 000 000
Coupon annuel	3,72 %
Montant à taux variable (en euros)	74 000 000
Coupon annuel	Euribor 6 mois + 2,40 %
Maturité	27 juin 2017

5.2.7.3 PRÊTS, TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers comprennent principalement les prêts, les dépôts et cautionnements versés et les titres de créances négociables. Ils sont évalués au coût amorti. Toute indication objective de perte de valeur – différence négative entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de ces actifs – donne lieu à une dépréciation au compte de résultat. Cette dépréciation est reprise par résultat dans le cas d'un retournement favorable.

Les autres actifs financiers comprennent également des valeurs mobilières de placement ne remplissant pas les critères permettant un classement en équivalent de trésorerie. Ils sont évalués à leur juste valeur, à la date de clôture, et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Le Groupe a souscrit, en 2015, quatre bons à moyen terme négociables auprès d'un établissement de crédit.

Bons à moyen terme négociables	Courant *			Non courant **
Date de souscription	24 février 2015	11 juillet 2014 #	13 juillet 2015	24 février 2015
Nominal (en euros)	5 000 000	10 000 000	4 000 000	5 000 000
Maturité finale	25 février 2019	11 juillet 2018	15 juillet 2019	24 février 2020
	disponible à compter du 5 ^e trimestre			disponible à compter du 9 ^e trimestre
Coupon trimestriel :				
Fixe	les 4 premiers trimestres suivant l'émission			les 8 premiers trimestres suivant l'émission
Variable	Euribor 3 mois + marge à compter du 5 ^e trimestre			Euribor 3 mois + marge à compter du 9 ^e trimestre

* Voir la note 5.1.10 sur les Créances financières classées en courant.

** Voir la note 5.1.8 sur les Autres actifs financiers non courants.

Le Groupe a souscrit, le 13 juillet 2015, sur un marché secondaire, cet investissement dont la première date d'émission est le 11 juillet 2014.

5.2.7.4 UTILISATION DES LIGNES DE CRÉDIT À MOYEN TERME

Au 31 décembre 2015, le Groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de lignes de crédits bancaires confirmées dont le montant est supérieur à ses besoins et dont l'échéance moyenne excède cinq ans .

Au 31 décembre 2015, le montant de ces lignes bancaires confirmées s'établit à 1 349 millions d'euros contre 1 287 millions d'euros au 31 décembre 2014.

5.2.7.5 DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT À L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En milliers d'euros

	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location-financement	6 640	2 503	4 137	8 681	3 191	5 490
Emprunts obligataires et bancaires dont :	1 044 594	95 781	948 813	1 021 294	89 470	931 824
<i>émission obligataire en 2013</i>	504 103	8 507	495 596	503 187	8 507	494 680
<i>émission obligataire privée « Euro PP »</i>	248 811	504	248 307	248 281	504	247 777
<i>placement privé « Schuldschein »</i>	119 000	-	119 000	119 000	-	119 000
<i>lignes bancaires</i>	172 680	86 770	85 910	150 826	80 459	70 367
Autres dettes financières en courant	3	3		9	9	
Instruments financiers de couverture passifs [#]	12 757	12 757		16 658	16 658	
Total des emprunts et dettes (B)	1 063 994	111 044	952 950	1 046 642	109 328	937 314
Créances financières à long terme et autres actifs financiers disponibles à la vente dont : ^{##}	(56 648)		(56 648)	(46 304)		(46 304)
<i>Titres de créances négociables</i>	(5 000)		(5 000)	-		-
Créances de financement clients ^{###}	(55 530)	(18 833)	(36 697)	(61 653)	(31 213)	(30 440)
Autres actifs financiers et créances dont :	(27 941)	(27 941)		(8 891)	(8 891)	
<i>Titres de créances négociables</i>	(19 030)	(19 030)				
Instruments financiers de couverture actifs [#]	(1 558)	(1 558)		(374)	(374)	
Total des créances financières (C)	(141 677)	(48 332)	(93 345)	(117 222)	(40 478)	(76 744)
Endettement brut (D) = (B) + (C)	922 317	62 712	859 605	929 420	68 850	860 570
Trésorerie et équivalents de trésorerie [*]	729 037	729 037		590 970	590 970	
Banques créditrices ou concours bancaires courants	(16 080)	(16 080)		(4 355)	(4 355)	
Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie (A)[*]	(712 957)	(712 957)		(586 615)	(586 615)	
ENDETTEMENT FINANCIER NET (E) = (D) + (A)	209 360	(650 245)	859 605	342 805	(517 765)	860 570

[#] Voir la note 5.2.8 sur les « Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change ».

^{##} Voir la note 5.1.7 sur les « Actifs financiers disponibles à la vente » et la note 5.1.8 sur les « Autres actifs financiers non courants ».

^{###} Voir la note 5.1.8 sur les « Autres actifs financiers non courants » et la note 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant ».

^{*} Voir la note 5.1.13 sur la « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Les dettes financières sont présentées nettes des créances financières vis-à-vis des sociétés ne faisant pas partie du périmètre du groupe Burelle.

Les contrats d'emprunts ne comportent aucun covenant susceptible d'enclencher des clauses de remboursement anticipé sur les emprunts bancaires et les dettes financières et assimilés en raison du non-respect des ratios financiers.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.7.6 DÉTAIL DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISE

En % de la dette financière	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Euro	89%	90%
US dollar	4%	4%
Livre sterling	4%	2%
Yuan chinois	1%	2%
Real brésilien	1%	1%
Autres devises *	1%	1%
Total	100%	100%

* La rubrique «Autres devises» concerne diverses devises qui, prises une par une, représentent moins de 1% de la dette financière totale sur les deux périodes.

5.2.7.7 ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR NATURE DE TAUX D'INTÉRÊT

En % de la dette financière	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Taux variables non couverts	8%	-
Taux variables couverts	12%	20%
Taux fixes	80%	80%
Total	100%	100%

5.2.8 INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

En milliers d'euros	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux	-	(8 145)	10	(11 911)
Dérivés de change	1 558	(4 612)	364	(4 747)
Total Bilan	1 558	(12 757)	374	(16 658)

5.2.8.1 INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type «swap» et «cap». L'objectif est de le protéger de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal global du portefeuille des dérivés souscrits pour la gestion du risque de taux s'élève à 255 millions d'euros au 31 décembre 2015 (355 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2015, le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie («cash-flow hedge») au sens d'IAS 39 s'élève à 60 millions d'euros contre 135 millions d'euros au 31 décembre 2014. Sur l'exercice, 100 millions d'euros de swaps de taux d'intérêt sont arrivés à échéance et aucun dérivé de taux n'a été mis en place, ni dénoué, ni restructuré.

Les instruments non qualifiés comptablement d'instruments de couverture participent néanmoins à la stratégie globale de couverture du risque de taux car le Groupe se finance à taux variable, en particulier dans le cadre de ses opérations de cessions de créances.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan consolidé dans la rubrique «Instruments financiers de couverture».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres («Autres éléments du résultat global»).
- La part efficace de la relation de couverture impacte le compte de résultat de manière symétrique aux flux d'intérêts couverts.
- La valeur temps des stratégies optionnelles est exclue de la relation de couverture. Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

5.2.8.1.1 PORTEFEUILLE DE DÉRIVÉS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Juste valeur des instruments financiers de couverture	Actif	Passif	Juste valeur des instruments financiers de couverture	Actif	Passif
Dérivés de taux (juste valeur)	(8 145)	-	(8 145)	(11 901)	10	(11 911)
Primes restant à payer	(1 035)	-	(1 035)	(1 717)	-	(1 717)
Total juste valeur et primes restant à payer		-	(9 180)		10	(13 628)

Composition du portefeuille de dérivés de taux d'intérêt :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015								
	Juste valeur	Actif	Passif	Part efficace comptabilisée en OCI*	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer**	Nature du dérivé
Caps	-	-	-	-	60 000	mai-2017	Euribor 2M	-	CFH***
Caps	-	-	-	-	90 000	juin-2017	Euribor 1M	-	Non qualifié
Swaps	(8 145)	-	(8 145)	-	105 000	février-2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(8 145)	-	(8 145)	-	255 000			-	

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2014								
	Juste valeur	Actif	Passif	Part efficace comptabilisée en OCI*	Nominal	Maturité	Taux de référence	Primes restant à payer**	Nature du dérivé
Caps	7	7	-	-	60 000	mai-2017	Euribor 2M	(715)	CFH
Caps	3	3	-	-	90 000	juin-2017	Euribor 1M	(1 002)	Non qualifié
Swaps	(1 414)	-	(1 414)	(1 414)	75 000	juin-2015	Euribor 6M	N/A	CFH
Swaps	(261)	-	(261)	-	25 000	août-2015	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Swaps	(10 236)	-	(10 236)	-	105 000	février-2019	Euribor 1M	N/A	Non qualifié
Total	(11 901)	10	(11 911)	(1 414)	355 000			(1 717)	

* « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du Résultat Global ».

** Les primes sur caps sont payées de manière étalée sur la durée de vie des instruments. Le montant des primes restant à payer est classé en passif du bilan consolidé IFRS sur les lignes « Emprunts et dettes financières – non courant » et « Emprunts et dettes financières – courant ».

*** CFH : Dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie (« Cash-flow hedge »).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.8.1.2 MONTANTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES «AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL»

Les montants ci-dessous sont exprimés en valeur brute avant impôt.

<i>En milliers d'euros</i>	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2014	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2015
Part efficace du « Mark to Market » des dérivés en portefeuille	(1 414)	-	1 414	-	-
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012**)	3 303	-	-	(676)	2 627
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(8 453)	-	-	3 296	(5 157)
Total	(6 564)	-	1 414	2 620	(2 530)

<i>En milliers d'euros</i>	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2013	Opérations de la période	Variation de juste valeur des dérivés	Montant recyclé en résultat sur la période	Solde en OCI* avant impôts 31 décembre 2014
Part efficace du « Mark to Market » des dérivés en portefeuille	(1 630)	-	216	-	(1 414)
Restructuration du portefeuille de dérivés (août 2010 et février 2012**)	3 258	-	-	45	3 303
Restructuration du portefeuille de dérivés juin 2013	(12 582)	-	-	4 129	(8 453)
Total	(10 954)	-	216	4 174	(6 564)

* « OCI » : « Other Comprehensive Income » ou « État du Résultat Global ».

** Restructuration du portefeuille de dérivés sans impact cash réalisée dans le but d'allonger la maturité des couvertures.

5.2.8.1.3 IMPACT DES COUVERTURES DE TAUX SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Composante efficace de la couverture liée aux dérivés en portefeuille (couverture des intérêts courus sur la période)	(4 217)	(4 643)
Recyclage en résultat du montant comptabilisé en capitaux propres lié aux restructurations passées *	(2 620)	(4 174)
Valeur temps des caps	674	256
Variations de valeur des dérivés non documentés en couverture	2 332	(2 118)
Total**	(3 831)	(10 679)

* Voir dans la note 5.2.8.1.2 sur les « Montants comptabilisés en capitaux propres ».

** Voir la rubrique « Résultat sur instruments de taux d'intérêt et de change » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».

Voir également l'impact des instruments de couverture de change dans la note 5.2.8.2 « Instruments de couverture de change ».

5.2.8.2 INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE CHANGE

Le Groupe utilise des dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Les variations de juste valeur au titre d'instruments financiers sont comptabilisées en résultat depuis le 1^{er} janvier 2014.

5.2.8.2.1 PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE CHANGE :

	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31 décembre 2015	Juste valeur en milliers d'euros	Nominal en milliers de devises	Taux de change à terme moyen	Taux de change au 31 décembre 2014
			Devise/Euro	Devise/Euro			Devise/Euro	Devise/Euro
Position vendeuse nette								
(Si < 0, position acheteuse nette)								
USD - Contrat à terme	221	(31 891)	1,1024	1,0887	(147)	(6 347)	1,2557	1,2141
GBP - Contrat à terme	510	(30 561)	0,7280	0,7340	-	-	-	-
HUF - Contrat à terme	1	(59 396)	313,5869	315,9800	5	(54 035)	306,6140	315,5400
CNY - Contrat à terme	253	(48 000)	7,0550	7,0608	-	-	-	-
MYR - Contrat à terme	-	(1 060)	4,6942	4,6959	-	-	-	-
PLN - Contrat à terme	-	-	-	-	15	12 000	4,3074	4,2732
USD - Swap de change	(4 596)	(191 950)	1,1200	1,0887	(4 776)	(180 000)	1,2553	1,2141
GBP - Swap de change	(62)	(11 617)	0,7368	0,7340	19	7 800	0,7804	0,7789
CZK - Swap de change	-	834	26,9350	27,0230	15	(71 531)	27,5830	27,7350
PLN - Swap de change	-	-	-	-	14	(4 112)	4,2493	4,2732
RUB - Swap de change	619	(900 000)	76,7620	80,6736	471	(700 000)	72,2350	72,337
SEK - Swap de change	-	-	-	-	1	436	9,4435	9,3930
TOTAL	(3 054)				(4 383)			

En milliers d'euros

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur des instruments de couverture de change non dénoués	1 329	(4 383)
Total*	1 329	(4 383)

* Voir la rubrique « Résultat sur instruments de couverture de taux d'intérêt et de change » de la note 4.7 sur le « Résultat financier ».

Voir également la note 5.2.8.1.3 sur les « Impacts des couvertures de taux sur le compte de résultat ».

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.2.9 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

5.2.9.1 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	895 437	733 287
Dettes sur immobilisations	113 755	69 970
Total	1 009 192	803 257

5.2.9.2 AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes sociales	126 385	117 623
Dettes fiscales - Impôt sur les sociétés	30 877	25 167
Dettes fiscales hors impôt sur les sociétés	68 177	55 331
Autres créditeurs	141 490	125 868
Avances clients	144 744	158 115
Total	511 673	482 104

5.2.9.3 DETTES FOURNISSEURS, COMPTES RATTACHÉS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION PAR DEVISES

<i>En milliers de devises</i>		31 décembre 2015			31 décembre 2014		
		Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
Dettes d'exploitation							
EUR	Euro	695 599	695 599	46%	636 513	636 513	50%
USD	Dollar américain	426 623	391 865	26%	374 742	308 658	24%
GBP	Livre sterling	109 647	149 393	10%	72 839	93 515	7%
CNY	Yuan chinois	720 017	101 974	7%	643 506	85 393	7%
BRL	Real brésilien	62 169	14 419	1%	90 831	28 202	2%
Autres	Autres devises		167 615	10%		133 080	10%
Total dont :			1 520 865	100%		1 285 361	100%
	<i>Dettes et comptes rattachés</i>		<i>1 009 192</i>	<i>66%</i>		<i>803 257</i>	<i>62%</i>
	<i>Autres dettes</i>		<i>511 673</i>	<i>34%</i>		<i>482 104</i>	<i>38%</i>

Les tests de sensibilité des « Fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes » aux variations de devises donnent les résultats suivants :

En milliers de devises		31 décembre 2015						31 décembre 2014					
		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises		Base		Augmentation toutes devises		Diminution toutes devises	
				+10 %	+20 %	(10 %)	(20 %)			+10 %	+20 %	(10 %)	(20 %)
		Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%	Devise locale	Taux de conversion	%	%	%	%
EUR	Euro	695 599	1,00000	43 %	41 %	48 %	51 %	636 513	1,00000	47 %	45 %	52 %	55 %
USD	Dollar américain	426 623	0,91853	27 %	28 %	25 %	23 %	374 742	0,82366	25 %	26 %	23 %	21 %
GBP	Livre sterling	109 647	1,36249	10 %	11 %	9 %	9 %	72 839	1,28386	8 %	8 %	7 %	6 %
CNY	Yuan chinois	720 017	0,14163	7 %	7 %	6 %	6 %	643 506	0,13270	7 %	7 %	6 %	6 %
BRL	Real brésilien	62 169	0,23193	1 %	1 %	1 %	1 %	90 831	0,31049	2 %	2 %	2 %	2 %
Autres	Autres devises			12 %	12 %	11 %	10 %			11 %	12 %	10 %	10 %
Total en euros dont :		1 520 865	1 603 391	1 685 918	1 438 338	1 355 811		1 285 361	1 350 246	1 415 131	1 220 476	1 155 592	
	<i>Dettes et comptes rattachés</i>	1 009 192	1 063 953	1 118 715	954 430	899 668		803 257	843 805	884 354	762 709	722 161	
	<i>Autres dettes</i>	511 673	539 438	567 203	483 908	456 143		482 104	506 441	530 777	457 767	433 431	

Le rapprochement avec les tests de sensibilités aux variations des devises des « Créances clients, comptes rattachés et autres créances » (Voir la note 5.1.11) montre que l'exposition nette du Groupe par devise n'est pas significative.

6 GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES DE MARCHÉ

La Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie des filiales qu'elle contrôle à travers Plastic Omnium Finance SNC qui gère, pour leur compte, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux. La politique relative à la couverture des risques de marché qui peut se traduire par des prises d'engagement au bilan ou hors bilan, est validée trimestriellement par le Président-Directeur Général.

Les opérations qui ont trait à Burelle SA, Burelle Participations et Sofiparc sont validées par leur Président-Directeur Général, Président ou Directeurs Généraux Délégués respectifs. Ces sociétés utilisent Plastic Omnium Finance SNC, de manière récurrente, pour des transactions qui impliquent des sociétés appartenant à la Compagnie Plastic Omnium.

6.1 Gestion du capital

L'objectif du Groupe est de disposer, à tout moment, de ressources financières suffisantes pour permettre la réalisation de l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement et également de faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux.

Dans le cadre de la gestion du capital, le Groupe assure la rémunération de ses actionnaires principalement par le versement de dividendes et peut procéder à des ajustements eu égard à l'évolution de conditions économiques.

L'ajustement de la structure du capital peut être réalisé par le versement de dividendes ordinaires ou exceptionnels, le rachat et l'annulation de titres d'autocontrôle, le remboursement d'une partie du capital ou l'émission d'actions nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant des droits au capital.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Le Groupe utilise comme ratio bilantiel le « gearing », égal à l'endettement financier net divisé par le montant des capitaux propres qui figurent au bilan du Groupe. Le Groupe inclut dans l'endettement net l'ensemble des dettes et engagements financiers, hors exploitation, porteurs d'intérêts, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers, hors exploitation, tels que les valeurs mobilières et les prêts.

Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, le « gearing » s'établit à :

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Endettement financier net*	209 360	342 805
Capitaux propres et assimilés (y compris les subventions en non courant)	1 419 522	1 185 916
Taux d'endettement du Groupe ou « Gearing »	14,75%	28,91%

* Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ».

Les contrats d'emprunts ne comportent aucun covenant susceptible d'enclencher des clauses de remboursement anticipé sur les emprunts bancaires et les dettes financières et assimilés en raison du non-respect de ratios financiers.

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société Burelle SA a mis en place un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI et géré par un prestataire de service d'investissements. Les positions sont les suivantes :

- au 31 décembre 2015 : 2 754 actions Burelle SA et 3 277 375 euros en espèces;
- au 31 décembre 2014 : 3 433 actions Burelle SA et 2 792 631 euros en espèces.

6.2 Risques matières premières

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (plastiques, aciers, peintures...) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter la marge opérationnelle du Groupe.

Pour limiter les risques liés à ces variations de prix, la Compagnie Plastic Omnium a négocié avec la plupart de ses clients automobiles des clauses d'indexation des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

Le pôle Environnement de la Compagnie Plastic Omnium, dans le cadre d'une politique active de développement durable, utilise pour la fabrication de ses produits plus de 50 % de matière plastique recyclée qui structurellement n'est que faiblement impactée par des variations de prix. Pour le reste, ce pôle négocie avec ses fournisseurs des contrats comportant des engagements de prix annuels. Enfin, les stocks sont optimisés de manière à réduire au minimum les impacts de variation de cours.

Compte tenu de l'ensemble de ces mesures, le Groupe considère que les variations de prix des matières premières n'ont pas d'impact significatif sur sa marge opérationnelle.

6.3 Risques crédits

Les risques crédits couvrent les risques clients et les risques de contreparties bancaires.

6.3.1 RISQUES CLIENTS

L'encours du compte « Créances clients et comptes rattachés » du Groupe présente des retards de paiement à hauteur de 9 % de l'encours total au 31 décembre 2015 contre 8 % de l'encours total au 31 décembre 2014. Le risque de non recouvrement des créances clients est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois. L'encours total s'analyse comme suit :

Balance âgée des créances nettes :

En milliers d'euros	31 décembre 2015								
	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1 - 2 mois	2 - 4 mois	4 - 6 mois	6 - 12 mois	> 12 mois
Compagnie Plastic Omnium	577 855	528 334	49 521	25 998	10 759	3 161	1 214	3 330	5 059
Immobilier	157	123	34	34	-	-	-	-	-
Éléments non affectés	(83)	(83)	-	-	-	-	-	-	-
Total	577 929	528 374	49 555	26 032	10 759	3 161	1 214	3 330	5 059

En milliers d'euros	31 décembre 2014								
	Total en cours	Sous-total non échu	Sous-total échu	< 1 mois	1 - 2 mois	2 - 4 mois	4 - 6 mois	6 - 12 mois	> 12 mois
Compagnie Plastic Omnium	501 602	461 073	40 529	20 888	4 132	4 509	633	6 542	3 825
Immobilier	206	-	206	58	-	138	1	9	-
Éléments non affectés	(38)	(38)	-	-	-	-	-	-	-
Total	501 770	461 035	40 735	20 946	4 132	4 647	634	6 551	3 825

6.3.2 RISQUES DE CONTREPARTIES BANCAIRES

Le Groupe place ses excédents de trésorerie auprès de banques de première catégorie et/ou dans des titres de premier rang.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

6.4 Risques de liquidité

Les sociétés du Groupe, et plus particulièrement la Compagnie Plastic Omnium doivent disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante, les investissements nécessaires à leur développement et faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est essentiellement assuré par le recours à des lignes de crédit moyen terme auprès d'établissements bancaires et par des ressources à court terme.

Les situations de trésorerie de la Compagnie Plastic Omnium et de ses divisions sont suivies quotidiennement et font l'objet d'un rapport hebdomadaire remis au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

Burelle SA et Sofiparc disposent de leurs propres lignes de crédit confirmées. La trésorerie de ces deux filiales ainsi que celle de Burelle Participations font l'objet d'un suivi hebdomadaire.

6.4.1 AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES EN NON COURANT – VALEURS AU BILAN ET VALEURS NON ACTUALISÉES

Les valeurs non actualisées peuvent être rapprochées des informations dans le tableau de la note 6.4.2 sur les « Risques de liquidité par maturité ».

En milliers d'Euros

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan	Créances de financement non actualisées	Valeurs au bilan
À plus d'un an et à moins de cinq ans (Voir la note 5.1.8)	37 979	36 530	31 406	30 107
Autres créances	48	48	19	19
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement	2 625	2 405	4 119	3 712
Créances de financement sur contrats Automobile	35 306	34 077	27 268	26 376
À plus de cinq ans (Voir la note 5.1.8)	249	215	445	376
Autres créances	-	-	24	24
Créances de financement sur contrats de location financement Environnement	249	215	421	352
Total	38 228	36 745	31 851	30 483

6.4.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ PAR MATURITÉ

Le risque de liquidité par maturité s'analyse sur la base des flux de trésorerie contractuels non actualisés des actifs et des passifs financiers. Cette analyse du risque de liquidité fait ressortir ce qui suit :

En milliers d'euros

	31 décembre 2015	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers disponibles à la vente – Titres de participation	352	-	352	-
Autres actifs financiers disponibles à la vente	29 624	-	29 624	-
Autres actifs financiers	27 024	-	27 024	-
Créances de financement clients*	57 385	19 205	37 931	249
Créances clients et comptes rattachés**	577 929	572 870	5 059	-
Autres actifs financiers et créances financières - courant	27 941	27 941	-	-
Instruments financiers de couverture	1 558	1 558	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	729 037	729 037	-	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	1 450 850	1 350 611	99 990	249
PASSIFS FINANCIERS				
Emprunts et dettes financières - non courant***	1 070 149	27 506	1 038 575	4 068
Découverts bancaires	16 080	16 080	-	-
Emprunts et dettes financières - courant****	102 120	102 120	-	-
Autres dettes financières - courant	3	3	-	-
Instruments financiers de couverture	12 757	12 757	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 009 192	1 009 192	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 210 301	1 167 658	1 038 575	4 068
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NETS #	(759 451)	182 953	(938 585)	(3 819)

En milliers d'euros

	31 décembre 2014	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers disponibles à la vente – Titres de Participation	464	-	464	-
Actifs financiers disponibles à la vente	32 639	-	32 639	-
Autres actifs financiers	13 665	-	13 641	24
Créances de financement clients*	63 264	31 456	31 387	421
Créances clients et comptes rattachés**	501 770	497 945	3 825	-
Autres actifs financiers et créances financières - courant	8 981	8 981	-	-
Instruments financiers de couverture	374	374	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	590 970	590 970	-	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	1 212 127	1 129 726	81 956	445
PASSIFS FINANCIERS				
Emprunts et dettes financières – non courant***	1 083 771	27 668	543 648	512 456
Découverts bancaires	4 355	4 355	-	-
Emprunts et dettes financières - courant****	96 307	96 307	-	-
Autres dettes financières - courant	9	9	-	-
Instruments financiers de couverture	16 658	16 658	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	803 257	803 257	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 004 357	948 254	543 648	512 456
ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - NETS #	(792 230)	181 472	(461 692)	(512 011)

* Rubriques présentées pour leurs montants non actualisés (voir notes 5.1.10 sur les « Créances financières classées en courant » et 6.4.1 sur les « Autres créances financières classées en non courant »).

** Le poste « Créances Clients et comptes rattachés » compte un montant de 49 555 milliers d'euros au 31 décembre 2015 en retard de paiement, contre 40 735 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Voir la note 6.3.1 sur les « Risques clients ».

*** La rubrique « Emprunts et dettes financières – non courant » inclut les montants des emprunts en non courant au bilan ainsi que les intérêts sur la durée restante des emprunts et dettes financières.

**** La rubrique « Emprunts et dettes financières – courant » inclut les montants des emprunts en courant au bilan ainsi que les intérêts à horizon d'un an.

Voir la note 5.2.7.4 sur les « Utilisations de lignes de crédit à moyen terme » : en 2015 et en 2014, les lignes bancaires confirmées et non utilisées couvrent largement les besoins de financement cumulés du Groupe sur le moyen terme.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

6.5 Risques de change

L'activité de la Compagnie Plastic Omnium repose, pour la plus grande part, sur des usines de proximité : en produisant localement ce qui est vendu localement, le Groupe est peu exposé aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

La politique de la Compagnie Plastic Omnium consiste à minimiser le risque de change né de transactions devant donner lieu à un paiement futur ou une recette future. Si une transaction fait néanmoins apparaître un risque de change significatif, celui-ci doit faire l'objet d'une couverture sur le marché des changes à terme. Cette couverture est réalisée par les filiales concernées auprès de la trésorerie centrale ou localement après validation par cette dernière.

Par ailleurs, Burelle Participations a souscrit à quatre fonds libellés en dollars pour un montant total de 8,5 millions de dollars. Ces engagements n'ont pas fait l'objet d'une couverture. Le risque de change est en partie limité par l'existence, dans les portefeuilles sous-jacents, d'actifs libellés en euros.

6.6 Risques de taux

Le risque de taux porte sur l'éventualité d'une augmentation des taux variables pour la dette à taux variable qui impacterait négativement le résultat financier. Ce risque de taux est géré au niveau de la dette consolidée du Groupe avec pour objectif principal, le maintien d'un coût de financement consolidé durablement bas au regard de la rentabilité de l'exploitation du Groupe.

Au 31 décembre 2015, l'essentiel du financement du Groupe se fait à taux fixe (voir les notes 5.2.7.7 « Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt » et 5.2.8.1 « Instruments de couverture de taux d'intérêt »).

Les opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, sont réalisées avec un panel large d'institutions financières de premier plan. Une mise en concurrence est réalisée pour toute opération financière significative et le maintien d'une diversification satisfaisante des ressources et des intervenants est un critère de sélection.

Sensibilité de la couverture de taux :

Au 31 décembre 2015, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variables engendrerait une augmentation nette de 0,3 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture contre une augmentation nette au 31 décembre 2014 de 1,5 million d'euros.

Au 31 décembre 2015, une diminution de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variables engendrerait une diminution nette de 0,1 million d'euros de la charge d'intérêts après prise en compte des instruments de couverture contre une diminution nette de 0,04 million d'euros au 31 décembre 2014.

6.7 Risques liés à Burelle Participations

Burelle Participations investit, aux côtés de partenaires, dans des acquisitions d'entreprises avec effet de levier. Par définition, ces opérations sont montées avec un niveau d'endettement important qui s'appuie sur les prévisions du cash-flow libre généré par l'entreprise. Pour assurer une diversification satisfaisante des risques inhérents à ce type d'opérations, Burelle Participations s'attache à maintenir une structure de portefeuille diversifiée, répartie entre quatre classes d'actifs (fonds primaires, fonds secondaires, mezzanine et capital).

Au 31 décembre 2015, les prises de participation en capital et les financements mezzanine représentent près de 20 % du portefeuille évalué à la juste valeur. Le solde a trait aux investissements dans les fonds, dont un tiers correspond à des opérations sur le marché secondaire.

Au 31 décembre 2015, Burelle Participations détient des actifs comprenant un portefeuille d'investissements estimés à la juste valeur à 28,4 millions d'euros.

6.8 Informations complémentaires sur les actifs et passifs financiers

La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers (modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option).

Les actifs et passifs financiers par catégorie et niveau de juste valeur se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	2015								
	Au coût amorti	À la juste valeur			Total Valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
ACTIFS									
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres de participation	-	-	352	-	352	352	-	-	-
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-	29 624	-	29 624	-	-	-	29 624
Autres actifs financiers - non courant	63 721	-	-	-	63 721	-	-	-	-
Créances de financement clients	18 833	-	-	-	18 833	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	577 929	-	-	-	577 929	-	-	-	-
Autres actifs financiers et créances financières - courant	27 941	-	-	-	27 941	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	1 558	-	-	1 558	-	-	1 558	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	729 037	-	-	729 037	-	510 043	218 994	-
PASSIFS									
Emprunts et dettes financières en non courant*	952 950	-	-	-	952 950	-	-	-	-
Découverts bancaires	16 080	-	-	-	16 080	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - courant	98 284	-	-	-	98 284	-	-	-	-
Autres dettes financières - courant	3	-	-	-	3	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	-	-	12 757	12 757	-	-	12 757	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 009 192	-	-	-	1 009 192	-	-	-	-

* Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ». Cette rubrique regroupe les « Dettes financières sur contrats de location financement » et les « Emprunts obligataires et bancaires ».

** AFS : « Available for sale ».

*** CFH : « Cash Flow Hedge ».

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros

En milliers d'euros	2014								
	Au coût amorti	A la juste valeur			Total Valeur comptable	Évalué au coût	Instrument coté sur un marché actif (niveau 1)	Valorisation basée sur des données de marché observables (niveau 2)	Valorisation basée sur des données de marché non observables (niveau 3)
		Par résultat	Par capitaux propres (AFS)**	Par capitaux propres (couverture CFH)***					
ACTIFS									
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres de participation	-	-	464	-	464	464	-	-	-
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-	32 639	-	32 639	-	-	-	32 639
Autres actifs financiers - non courant	44 104	-	-	-	44 104	-	-	-	-
Créances de financement clients	31 213	-	-	-	31 213	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	501 770	-	-	-	501 770	-	-	-	-
Autres actifs financiers et créances financières - courant	8 891	-	-	-	8 891	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	374	-	-	374	-	-	374	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	590 970	-	-	590 970	-	366 175	224 795	-
PASSIFS									
Emprunts et dettes financières en non courant*	937 315	-	-	-	937 315	-	-	-	-
Découverts bancaires	4 355	-	-	-	4 355	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - courant	92 661	-	-	-	92 661	-	-	-	-
Autres dettes financières - courant	9	-	-	-	9	-	-	-	-
Instruments financiers de couverture	-	-	-	16 658	16 658	-	-	16 658	-
Fournisseurs et comptes rattachés	803 257	-	-	-	803 257	-	-	-	-

* Voir la note 5.2.7.5 « De l'endettement financier brut à l'endettement financier net ». Cette rubrique regroupe les « Dettes financières sur contrats de location financement » et les « Emprunts obligataires et bancaires ».

** AFS : « Available for sale ».

*** CFH : « Cash Flow Hedge ».

En 2015, tout comme en 2014, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur comptable sauf pour les emprunts et dettes financières.

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2015			Juste valeur au 31 décembre 2015		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires	1 044 594	95 781	948 813	1 091 434	96 194	995 240

En milliers d'euros	Valeurs au bilan au 31 décembre 2014			Juste valeur au 31 décembre 2014		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Emprunts obligataires et bancaires	1 021 294	89 470	931 824	1 089 344	90 064	999 280

Méthodes d'évaluation de la juste valeur :

- La juste valeur de la dette obligataire cotée est déterminée sur la base des prix cotés (niveau 1). La juste valeur des autres dettes financières est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe (niveau 2).
- La juste valeur des OPCVM monétaires et non monétaires est évaluée selon leurs dernières valeurs liquidatives connues (niveau 1). La juste valeur des produits de taux (certificats de dépôts, comptes à terme, bons à moyen terme négociables,...) est basée sur une actualisation du flux du coupon et du pied de coupon (nominal et intérêts) sur la durée restant à courir du produit à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'actualisation utilisé dans ce cadre est le taux de marché correspondant à la maturité et aux caractéristiques des produits.
- Autres actifs financiers et créances de financement clients : postes constitués essentiellement de créances de financement comptabilisées sur la base d'une valeur actualisée dès lors que leur échéance est supérieure à un an.
- La juste valeur des autres actifs disponibles à la vente est fondée sur des données non observables sur des marchés financiers actifs et relève du niveau 3.
- La majorité des dérivés est négociée sur des marchés de gré à gré sur lesquels il n'existe pas de prix cotés. Par conséquent, leur valorisation est opérée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs ou de valorisation d'option (niveau 2).

7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1 Effectifs de fin d'année

	Décembre 2015			Décembre 2014			Évolution du total
	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	Hors intérimaires	Intérimaires	Total	
France	4 503	1 039	5 542	4 509	723	5 232	6%
%	27,1%	28,4%	27,3%	28,0%	22,8%	27,1%	
Europe hors France	5 495	1 238	6 733	5 109	1 215	6 324	6%
%	33,0%	33,8%	33,2%	31,7%	38,4%	32,8%	
Amérique du Nord	3 455	569	4 024	3 161	526	3 687	9%
%	20,8%	15,5%	19,8%	19,6%	16,6%	19,1%	
Asie et Amérique du Sud*	3 184	815	3 999	3 334	704	4 038	(1%)
%	19,1%	22,3%	19,7%	20,7%	22,2%	20,9%	
Total	16 637	3 661	20 298	16 113	3 168	19 281	5%

* La zone « Asie et Amérique du Sud » inclut la Turquie, l'Afrique du Sud et le Maroc.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

7.2 Engagements hors bilan

7.2.1 ENGAGEMENTS DONNÉS/REÇUS

En milliers d'euros

	31 décembre 2015			
	Total	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(14 719)	(810)	(1 788)	(12 121)
Engagements/acquisition d'immobilisations*	(84 506)	(84 506)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(39 464)	(35 313)	(4 151)	-
Autres engagements hors bilan**	(10 085)	-	(5 200)	(4 885)
Total des engagements donnés	(148 774)	(120 629)	(11 139)	(17 006)
Cautionnements reçus	2 298	799	781	718
Autres engagements reçus	-	-	-	-
Total des engagements reçus	2 298	799	781	718
Total engagements nets	(146 476)	(119 830)	(10 358)	(16 288)

En milliers d'euros

	31 décembre 2014			
	Total	Sur immobilisations corporelles	Sur actifs/passifs financiers	Sur actifs/passifs courants hors financiers
Cautionnements donnés	(17 526)	(865)	(5 695)	(10 966)
Engagements/acquisition d'immobilisations***	(59 633)	(59 633)	-	-
Hypothèques accordées à un tiers	(43 617)	(43 617)	-	-
Autres engagements hors bilan	(2 284)	-	(1 000)	(1 284)
Total des engagements donnés	(123 060)	(104 115)	(6 695)	(12 250)
Cautionnements reçus	1 359	1 097	-	262
Autres engagements reçus	310	310	-	-
Total des engagements reçus	1 669	1 407	-	262
Total engagements nets	(121 391)	(102 708)	(6 695)	(11 988)

* Au 31 décembre 2015, l'augmentation des engagements donnés sur acquisition d'immobilisations était liée principalement aux investissements effectués :

- au Mexique sur les sites de Ramos, Puebla et Leon (15 millions d'euros) et
- en Chine sur le site de Guangzhou (5 millions d'euros).

** L'augmentation des autres engagements hors bilan donnés sur actifs et passifs correspond à une contre-garantie de 4,7 millions d'euros en faveur de BNP Argentina pour un emprunt de 60 millions de pesos argentins à la filiale Plastic Omnium SA.

*** Au 31 décembre 2014, l'augmentation des engagements donnés sur acquisition d'immobilisations était liée principalement aux investissements effectués :

- aux États-Unis notamment sur les sites d'Anderson et de Huron (7 millions d'euros) et
- en Grande-Bretagne sur le site de Warrington (22 millions d'euros).

7.2.2 CONTRATS DE LOCATION SIMPLE PRENEURS

En milliers d'euros

Paievements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
À moins d'un an	37 151	33 510
À plus d'un an et à moins de cinq ans	83 135	76 715
À plus de cinq ans	32 076	8 987
Total	152 362	119 212

7.3 Parties liées - Rémunérations des Dirigeants et Mandataires Sociaux

Les Dirigeants sont, selon les termes de la norme IAS 24, « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de Burelle SA et de ses filiales.

Le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 de la Compagnie Plastic Omnium a décidé l'attribution d'un plan de stock-options selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale Mixte du 25 avril 2013 à raison de 150 000 options de souscription d'actions au profit des Dirigeants Mandataires Sociaux [sur des critères cumulatifs par rapport à l'indice SBF 120 et aux principaux équipementiers automobiles]. Ce plan a pris effet au 7 août 2015. Les options sont exerçables à partir du 7 août 2019 pour une période de trois ans et sont soumises à la réalisation de conditions de marché et de performance.

La rémunération totale ainsi que les avantages en nature des Dirigeants Mandataires Sociaux font l'objet d'une information détaillée dans le rapport de gestion des comptes sociaux de Burelle SA ; celle-ci est présentée ci-après globalement :

En milliers d'euros	Versés ou à la charge de ...	2015	2014
Jetons de présence	versés par Burelle SA	94	90
Jetons de présence	versés par les autres sociétés du Groupe	316	352
Rémunérations brutes	à la charge du Groupe dont :	8 813	8 071
	Part fixe	262	260
	Part variable	8 551	7 811
Plan de retraite complémentaire	à la charge du Groupe	1 442	1 431
Coût au titre des plans d'achat et de souscription d'actions de la Compagnie Pastic Omnium	à la charge du Groupe dont :	858	487
	Charge à étaler sur la durée d'acquisition des droits	562	487
	Cotisations sociales liées au nouveau plan sur la période	296	-
Rémunérations totales		11 523	10 431

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Détail des cotisations sociales du plan attribué le 6 août 2015 :

Le taux des cotisations sociales sur le plan d'achat et de souscription d'actions de la Compagnie Plastic Omnium du 6 août 2015 est de 30 %. La Compagnie Plastic Omnium n'a attribué aucun nouveau plan de souscription d'actions en 2014.

Le récapitulatif de la part des cotisations rattachée aux options des Dirigeants Mandataires Sociaux est présentée dans le tableau ci-après et porte seulement sur l'exercice 2015 :

<i>En milliers d'euros pour les montants</i> <i>En unités pour le nombre des options</i>	Plan du 6 août 2015
Taux de cotisation des charges sociales sur les plans d'achat et de souscription d'actions	30,00%
Nombre total des options entrant dans l'assiette de calcul des cotisations	545 000
Montant total des cotisations soumises à des cotisations de performance* (en milliers d'euros)	1 076
Nombre d'options des Dirigeants Mandataires Sociaux de Burelle SA	150 000
Cotisations sociales sur les stock-options des Dirigeants Mandataires Sociaux (en milliers d'euros)	296

* Toutes les options attribuées aux Dirigeants Mandataires Sociaux sont soumises à des conditions de performance. Les cotisations relatives à l'ensemble des options soumises à des conditions de performance s'élèvent à 1 076 milliers d'euros et à 735 milliers d'euros pour les autres.

7.4 Honoraires des auditeurs légaux

En milliers d'euros

	2015			
	Mazars	Ernst & Young	Cailliau Dedouit & Associés	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés dont :	(1 856)	(2 018)	(209)	(4 083)
Burelle SA	(61)	-	(204)	(265)
Filiales	(1 795)	(2 018)	(5)	(3 818)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes dont :	(177)	(35)	-	(212)
Burelle SA	-	-	-	-
Filiales	(177)	(35)	-	(212)
Total	(2 033)	(2 053)	(209)	(4 295)

En milliers d'euros

	2014			
	Mazars	Ernst & Young	Cailliau Dedouit & Associés	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés dont :	(1 707)	(1 695)	(205)	(3 607)
Burelle SA	(60)	-	(200)	(260)
Filiales	(1 647)	(1 695)	(5)	(3 347)
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes dont :	(218)	(183)	-	(401)
Burelle SA	(5)	-	-	(5)
Filiales	(213)	(183)	-	(396)
Total	(1 925)	(1 878)	(205)	(4 008)

7.5 Événements postérieurs à la clôture

Fermeture du site de production de Laval de systèmes à carburant de la Compagnie Plastic Omnium :

La Compagnie Plastic Omnium a annoncé le 8 janvier 2016, son intention de fermer, courant 2016, le site de production de systèmes à carburant de Laval dans la Mayenne, rattaché au Pôle Automobile.

Le site a connu une chute d'activité de 60 % entre 2011 et 2015, passant de 880 000 à 350 000 systèmes à carburant produits par an, sans perspective de reprise.

Le projet de fermeture présenté prévoit le transfert de la production de systèmes à carburant de Laval vers les deux sites français de Pfastatt (Haut-Rhin) et Compiègne (Oise) et la reprise d'une partie de la production de l'activité « valves » par un repreneur local.

L'intégralité des 93 salariés du site se verra proposer des mesures de reclassement.

Acquisition de la participation des minoritaires de la société allemande « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH » :

La Compagnie Plastic Omnium a acquis, le 27 janvier 2016, auprès de ses partenaires, MM. Egbert et Andreas Rotherm, leur participation dans la société allemande « RMS Rotherm Maschinenbau GmbH », avec transfert immédiat de propriété, ce qui porte la participation du Groupe à 100 %.

Cette société étant déjà contrôlée par le Groupe, sa méthode de consolidation restera inchangée.

L'impact de ce rachat d'intérêts minoritaires sur les capitaux propres consolidés 2016 s'élèvera à un montant de
– 1 812 milliers d'euros.

Réduction du capital social de la Compagnie Plastic Omnium :

La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,6 % à 57,01 %.

Acquisition par Sofiparc SAS d'un immeuble de bureaux à Lyon en France :

Le 31 mars 2016, la société Sofiparc SAS a acquis un immeuble de bureaux jouxtant son terrain exploité en bail à construction par Accor, près du Pont Pasteur à Lyon. Le vendeur restera locataire aux termes d'un bail de six ans.

Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2015, n'est intervenu depuis la date de clôture.

COMPTES CONSOLIDÉS

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

	31 décembre 2015			31 décembre 2014			
Libellé juridique	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Intégrations fiscales
France							
BURELLE SA	Société mère			Société mère			1 – a
SOFIPARC SAS	G	100	100	G	100	100	
BURELLE PARTICIPATIONS SA	G	100	100	G	100	100	
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	G	71,77	58,71	G	71,84	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM SYSTÈMES URBAINS SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
METROPLAST SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
LA RÉUNION VILLES PROPRES SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
PLASTIC OMNIUM CARAÏBES SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC RECYCLING SAS	MEE_lfrs_2014	50	29,36	MEE_lfrs_2014	50	29,41	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SA	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTÉRIEUR SERVICES SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
LUDOPARC SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT SAS	d2015	G	100	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS	x2015a	G	100	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MANAGEMENT SAS	x2015b	G	100	G	100	58,82	1 – a
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC	MEE_lfrs_2014	50	29,36	MEE_lfrs_2014	50	29,41	
BEAUVAIS DIFFUSION SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
PLASTIC OMNIUM VERNON SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
TECHNIQUES ET MATÉRIELS DE COLLECTE - « TEMACO » SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES SA	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
MIXT COMPOSITES RECYCLABLES – MCR SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT HOLDING SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
SIGNALISATION FRANCE SA	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
SULO FRANCE SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS INDUSTRIES SAS	d2015	G	100	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL SAS	d2015	G	100	G	100	58,82	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INDUSTRIES SAS	G	100	58,71	G	100	58,82	1 – a
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SERVICES SAS	a2015	G	100	–	–	–	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY FRANCE SAS	a2015	G	100	–	–	–	
Afrique du Sud							
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SOUTH AFRICA (PROPRIETARY) LTD	x2015c	G	100	G	100	58,82	

* Le pourcentage de contrôle est défini comme étant le pourcentage des droits de vote détenus par Burelle SA au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 dans ses filiales (Burelle Participations, Sofiparc et Compagnie Plastic Omnium), et comme étant le pourcentage des droits de vote détenus aux mêmes dates par la Compagnie Plastic Omnium pour toutes les autres sociétés.

		31 décembre 2015			31 décembre 2014			
Libellé juridique		Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Intégrations fiscales
Allemagne								
PLASTIC OMNIUM GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – b
PLASTIC OMNIUM AUTO COMPONENTS GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – b
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – c
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY GERMANY GmbH	x2015d	G	100	58,71	G	100	58,82	2 – b
HBPO BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT GmbH		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
HBPO RASTATT GmbH		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
HBPO GERMANY GmbH		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
HBPO GmbH		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – c
ENVICOMP SYSTEMLOGISTIK GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – a
WESTFALIA INTRALOG GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – a
SULO EISENWERK STREUBER & LOHMANN GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – c
SULO UMWELTTECHNIK GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – c
SULO UMWELTTECHNIK BETEILIGUNGS GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	
SULO EMBALLAGEN GmbH	a2015	G	100	58,71	G	100	58,82	2 – b
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – a
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES GmbH		G	100	58,71	G	100	58,82	2 – b
RMS ROTHERM MASCHINENBAU GmbH		G	70	41,10	G	70	41,17	
HBPO INGOLSTADT GmbH		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
HBPO REGENSBURG GmbH		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
SULO EA GmbH		G	100	58,71	–	–	–	2 – c
Argentine								
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY ARGENTINA SA	x2015e	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM SA		G	100	58,71	G	100	58,82	
Belgique								
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV	e2015	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM NV		G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM ADVANCED INNOVATION AND RESEARCH NV	x2015f	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY BELGIUM SA	x2015g	G	100	58,71	G	100	58,82	
Brésil								
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS DO BRAZIL Ltda		G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL Ltda		G	100	58,71	G	100	58,82	
Canada								
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CANADA INC.	e2014	–	–	–	G	100	58,82	
HBPO CANADA INC.		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
Chili								
PLASTIC OMNIUM SA		G	100	58,71	G	100	58,82	

* Le pourcentage de contrôle est défini comme étant le pourcentage des droits de vote détenus par Burelle SA au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 dans ses filiales (Burelle Participations, Sofiparc et Compagnie Plastic Omnium), et comme étant le pourcentage des droits de vote détenus aux mêmes dates par la Compagnie Plastic Omnium pour toutes les autres sociétés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

	31 décembre 2015			31 décembre 2014			
Libellé juridique	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Intégrations fiscales
Chine							
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES (JIANGSU) Co Ltd	G	100	58,71	G	100	58,82	
WUHAN PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co Ltd	x2015r G	100	58,71	G	100	58,82	
YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	MEE_lfrs_2014	49,95	29,38	
PLASTIC OMNIUM INERGY (SHANGHAI) CONSULTING Co Ltd	G	100	58,71	G	100	58,82	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CONSULTING (BEIJING) Co Ltd	G	100	58,71	G	100	58,82	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANUFACTURING (BEIJING) Co Ltd	G	60	35,23	G	60	35,29	
CHONGQING YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR FAWAY Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	14,95	MEE_lfrs_2014	49,95	14,98	
GUANGZHOU ZHONGXIN YANFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR TRIM Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	14,95	MEE_lfrs_2014	49,95	14,98	
CHENGDU FAWAY YANFENG PLASTIC OMNIUM Co Ltd	M.E.E.	24,48	14,37	M.E.E.	24,48	14,40	
HBPO CHINA Co Ltd	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHANGHAI) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	MEE_lfrs_2014	49,95	29,38	
DONGFENG PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	g2014 M.E.E.	24,98	14,67	M.E.E.	24,98	14,69	
GUANGZHOU PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co Ltd	x2015s G	100	58,71	G	100	58,82	
SHENYANG PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co Ltd	x2015t G	100	58,71	G	100	58,82	
YANFENG PLASTIC OMNIUM YIZHENG AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEM Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	MEE_lfrs_2014	49,95	29,38	
PLASTIC OMNIUM HOLDING (SHANGHAI) Co Ltd	G	100	58,71	G	100	58,82	
YANFENG PLASTIC OMNIUM (SHENYANG) AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	MEE_lfrs_2014	49,95	29,38	
YANFENG PLASTIC OMNIUM NINGBO AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	MEE_lfrs_2014	49,95	29,38	
YANFENG PLASTIC OMNIUM WUHAN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	MEE_lfrs_2014	49,95	29,38	
NINGBO PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co Ltd	G	100	58,71	G	100	58,82	
HBPO CHINA BEIJING Co Ltd	a2014 MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
YANFENG PLASTIC OMNIUM HARBIN AUTOMOTIVE EXTERIOR SYSTEMS Co Ltd	a2015 MEE_lfrs_2014	49,95	29,33	-	-	-	
CHONGQING PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY Co Ltd	a2015 G	100	58,71	-	-	-	
Corée du Sud							
SHB AUTOMOTIVE MODULES	MEE_lfrs_2014	16,67	9,79	MEE_lfrs_2014	16,67	9,81	
HBPO KOREA Ltd	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
PLASTIC OMNIUM Co Ltd	x2015h G	100	58,71	G	100	58,82	
HBPO PYEONGTAEK Ltd	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
HBPO ASIA HQ Ltd	a2014 MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	

* Le pourcentage de contrôle est défini comme étant le pourcentage des droits de vote détenus par Burelle SA au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 dans ses filiales (Burelle Participations, Sofiparc et Compagnie Plastic Omnium), et comme étant le pourcentage des droits de vote détenus aux mêmes dates par la Compagnie Plastic Omnium pour toutes les autres sociétés.

	31 décembre 2015			31 décembre 2014			
Libellé juridique	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Intégrations fiscales
Espagne							
COMPañIA PLASTIC OMNIUM SA	G	100	58,71	G	100	58,82	3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA	G	100	58,71	G	100	58,82	3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA	G	100	58,71	G	100	58,82	3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS VALLADOLID SL	e2014	-	-	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SPAIN SA (Arevalo/Vigo)	x2015i	G	100	G	100	58,82	3
VALEO PLASTIC OMNIUM SL	e2014	-	-	MEE_lfrs_2014	50	29,41	
PLASTIC OMNIUM COMPOSITES ESPANA SA	G	100	58,71	G	100	58,82	3
HBPO IBERIA SL	d2015	MEE_lfrs_2014	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
SIGNATURE SEñALIZACION SA	G	100	58,71	G	100	58,82	3
HBPO AUTOMOTIVE SPAIN SL	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
PLASTIC OMNIUM COMPONENTES EXTERIORES SL	G	100	58,71	G	100	58,82	3
États-Unis							
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC	G	100	58,71	G	100	58,82	4
PLASTIC OMNIUM Inc.	G	100	58,71	G	100	58,82	4
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES Inc.	G	100	58,71	G	100	58,82	4
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY (USA) LLC	x2015u	G	100	G	100	58,82	4
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE SERVICES Inc.	G	100	58,71	G	100	58,82	4
HBPO NORTH AMERICA Inc.	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING Inc.	d2014	-	-	G	100	58,82	
Hongrie							
HBPO MANUFACTURING HUNGARY Kft	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
HBPO AUTOMOTIVE HUNGARIA Kft	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
Inde							
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS (INDIA) PVT Ltd	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDIA PVT Ltd	x2015v	G	100	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MANUFACTURING INDIA PVT Ltd	x2015w	G	55	G	55	32,35	
Japon							
PLASTIC OMNIUM KK	x2015j	G	100	G	100	58,82	
HBPO JAPAN KK	a2014	MEE_lfrs_2014	33,33	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
Malaisie							
HICOM HBPO SDN BHD	M.E.E.	13,33	7,83	M.E.E.	13,33	7,84	

* Le pourcentage de contrôle est défini comme étant le pourcentage des droits de vote détenus par Burelle SA au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 dans ses filiales (Burelle Participations, Sofiparc et Compagnie Plastic Omnium), et comme étant le pourcentage des droits de vote détenus aux mêmes dates par la Compagnie Plastic Omnium pour toutes les autres sociétés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

Libellé juridique	31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	
Maroc							
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (MOROCCO) SARL	G	100	58,71	G	100	58,82	
Mexique							
PLASTIC OMNIUM AUTOMOVIL SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES SA DE CV	d2014*	-	-	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL AUTO EXTERIORES RAMOS ARIZPE SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY MEXICO SA DE CV	x2015k	G	100	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDUSTRIAL MEXICO SA DE CV	x2015l	G	100	G	100	58,82	
INOPLAST COMPOSITES SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
HBPO MEXICO SA DE CV	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
PLASTIC OMNIUM MEDIO AMBIENTE SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM TOLUCA SA DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INDUSTRIAL SRL DE CV	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY INDUSTRIAL SA DE CV	x2015m	G	100	G	100	58,82	
Pays-Bas							
PLASTIC OMNIUM BV	xd2014	G	100	G	100	58,82	5
PLASTIC OMNIUM ENVIRONMENT BV	x2015n	G	100	G	100	58,82	5
SULO BV	xd2014	G	100	G	100	58,82	5
DSK PLASTIC OMNIUM BV		G	51	G	51	30,00	
Pologne							
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY POLAND Sp Z.O.O	x2015o	G	100	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS Sp Z.O.O		G	100	G	100	58,82	
SULO Sp Z.O.O		G	100	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO Sp Z.O.O		G	100	G	100	58,82	
République Tchèque							
HBPO CZECH S.R.O.	MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
SULO S.R.O.		G	100	G	100	58,82	

* Le pourcentage de contrôle est défini comme étant le pourcentage des droits de vote détenus par Burelle SA au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 dans ses filiales (Burelle Participations, Sofiparc et Compagnie Plastic Omnium), et comme étant le pourcentage des droits de vote détenus aux mêmes dates par la Compagnie Plastic Omnium pour toutes les autres sociétés.

Libellé juridique		31 décembre 2015			31 décembre 2014			Intégrations fiscales
		Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	Mode de consolidation	% de contrôle*	% d'intérêt	
Roumanie								
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY ROMANIA SRL	x2015p	G	100	58,71	G	100	58,82	
Royaume-Uni								
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Ltd		G	100	58,71	G	100	58,82	6
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS Ltd		G	100	58,71	G	100	58,82	6
SIGNATURE Ltd		G	100	58,71	G	100	58,82	6
SULO MGB Ltd		G	100	58,71	G	100	58,82	
HBPO UK Ltd		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
Russie								
OOO STRAVROVO AUTOMOTIVE SYSTEMS		G	100	58,71	G	100	58,82	
DSK PLASTIC OMNIUM INERGY		G	51	29,94	G	51	30,00	
Singapour								
SULO ENVIRONMENTAL SYSTEMS PTE Ltd		G	100	58,71	G	100	58,82	
Slovaquie								
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O.		G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SLOVAKIA S.R.O.	x2015q	G	100	58,71	G	100	58,82	
HBPO SLOVAKIA S.R.O.		MEE_lfrs_2014	33,33	19,57	MEE_lfrs_2014	33,33	19,60	
Suède								
PLASTIC OMNIUM AB		G	100	58,71	G	100	58,82	
Suisse								
PLASTIC OMNIUM AG		G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM RE AG		G	100	58,71	G	100	58,82	
SIGNAL AG	c2014	–	–	–	MEE_lfrs_2014	50	29,41	
Thaïlande								
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY THAILAND Co Ltd	x2015x	G	100	58,71	G	100	58,82	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE Co Ltd		G	100	58,71	G	100	58,82	
Turquie								
B.P.O. AS		MEE_lfrs_2014	50	29,34	MEE_lfrs_2014	50	29,40	

* Le pourcentage de contrôle est défini comme étant le pourcentage des droits de vote détenus par Burelle SA au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 dans ses filiales (Burelle Participations, Sofiparc et Compagnie Plastic Omnium), et comme étant le pourcentage des droits de vote détenus aux mêmes dates par la Compagnie Plastic Omnium pour toutes les autres sociétés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

MÉTHODE D'INTÉGRATION ET PARTICULARITÉS :

- G : Intégration globale
- M.E.E. : Sociétés qui étaient déjà consolidées par la méthode de la mise en équivalence avant l'application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014
- MEE_lfrs_2014 : Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence depuis l'application des nouvelles normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014

MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE :

Création de sociétés :

- a2014 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2014
- a2015 Sociétés créées et/ou dont l'activité a démarré en 2015

Cession de sociétés :

- c2014 Sociétés cédées au cours de l'exercice 2014

Fusion de sociétés :

- d2014 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2014
- d2015 Sociétés fusionnées au cours de l'exercice 2015
- d2014* Société absorbée juridiquement par « Inoplast Composites SA de CV » en 2010 et dont l'absorption a été comptabilisée en juin 2014
- xd2014 « Sulo BV » a absorbé « Plastic Omnium BV » et a repris la dénomination sociale de « Plastic Omnium BV »

Liquidation de sociétés :

- e2014 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2014
- e2015 Sociétés liquidées au cours de l'exercice 2015

Variation du pourcentage de détention :

- g2014 Augmentation du capital de la société « Dongfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co Ltd » entièrement souscrite par la Compagnie Plastic Omnium

CHANGEMENTS DE DÉNOMINATION :

x2015 Sociétés dont la dénomination a changé en 2015 :

x2015a	« Plastic Omnium Auto Inergy SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems SAS ».
x2015b	« Plastic Omnium Auto Inergy Management SAS » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Management SAS ».
x2015c	« Plastic Omnium Auto Inergy South Africa (Proprietary) Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems South Africa Ltd ».
x2015d	« Plastic Omnium Auto Inergy Germany GmbH » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Germany GmbH ».
x2015e	« Plastic Omnium Auto Inergy Argentina SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Argentina SA ».
x2015f	« Plastic Omnium Advanced Innovation and Research NV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Research NV ».
x2015g	« Plastic Omnium Auto Inergy Belgium SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Belgium SA ».
x2015h	« Plastic Omnium Co. Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Co. Ltd ».
x2015i	« Plastic Omnium Auto Inergy Spain SA » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Spain SA ».
x2015j	« Plastic Omnium K.K » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems K.K. ».
x2015k	« Plastic Omnium Auto Inergy Mexico SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Mexico SA de CV ».
x2015l	« Plastic Omnium Auto Inergy Industrial Mexico SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Industrial Mexico SA de CV ».
x2015m	« Plastic Omnium Auto Inergy Industrial SA de CV » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Industrial SA de CV ».
x2015n	« Plastic Omnium Environment BV » est la nouvelle dénomination de la société « Plastic Omnium International BV ».
x2015o	« Plastic Omnium Auto Inergy Poland Sp Z.O.O. » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Poland Sp Z.O.O. ».
x2015p	« Plastic Omnium Auto Inergy Romania SRL » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Romania SRL ».
x2015q	« Plastic Omnium Auto Inergy Slovakia S.R.O. » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Slovakia S.R.O. ».

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION :

x2015r	« Wuhan Plastic Omnium Auto Inergy Co Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems (Wuhan) Co Ltd ».
x2015s	« Guangzhou Plastic Omnium Auto Inergy Co Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Guangzhou Co Ltd ».
x2015t	« Shenyang Plastic Omnium Auto Inergy Co Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Shenyang Co Ltd ».
x2015u	« Plastic Omnium Auto Inergy (USA) LLC » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems (USA) ».
x2015v	« Plastic Omnium Auto Inergy India Pvt Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems India Pvt Ltd ».
x2015w	« Plastic Omnium Auto Inergy Manufacturing India Pvt Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems Manufacturing India Pvt Ltd ».
x2015x	« Plastic Omnium Auto Inergy Thailand Co Ltd » est la nouvelle dénomination de la société « Inergy Automotive Systems (Thailand) Ltd ».

INTÉGRATION FISCALE :

0	Groupe fiscal France Burelle ;
1 – a	Groupe fiscal France Plastic Omnium ;
1 – b	Groupe fiscal France Plastic Omnium Environnement Holding ;
2 – a	Groupe fiscal Allemagne Systèmes Urbains ;
2 – b	Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium GmbH ;
2 – c	Groupe fiscal Allemagne Plastic Omnium Environnement ;
3	Groupe fiscal Espagne ;
4	Groupe fiscal États Unis ;
5	Groupe fiscal Pays Bas ;
6	Groupe fiscal Royaume Uni.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Burelle S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.1 « Référentiel appliqué » de l'annexe des comptes consolidés qui expose le changement de présentation de la quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises dans le compte de résultat consolidé.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments ci-dessous :

- Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les principes décrits dans la note 1.1.13 de l'annexe. Ces tests s'appuient sur les plans à moyen terme du Groupe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de pertes de valeur, les hypothèses utilisées et les prévisions de flux de trésorerie, et vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans cette note de l'annexe aux comptes consolidés.
- La note 1.1.11 de l'annexe explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Groupe pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- La note 1.1.27 de l'annexe aux comptes consolidés précise que la reconnaissance des actifs d'impôts différés résulte de la probabilité d'utilisation future évaluée sur la base des estimations de bénéfices futurs. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre Groupe pour l'évaluation du caractère récupérable de ces déficits fiscaux sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, leur application.
- S'agissant des risques, litiges et passifs éventuels, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre Groupe permettant leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable. Nous nous sommes assurés que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de cette procédure étaient décrits de façon appropriée, notamment dans les notes 5.2.5 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 26 avril 2016

Mazars
Jean-Luc Barlet

Cailliau Dedouit et associés
Stéphane Lipski

Commissaires aux comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport comprend les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration, aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques applicables au sein de la Société et aux pouvoirs de la Direction Générale. Il a été établi en rapport avec la Compagnie Plastic Omnium, la principale filiale de Burelle SA qui représente plus de 95 % de l'actif consolidé.

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, ce rapport a été présenté par le Président-Directeur Général au Conseil d'Administration qui l'a approuvé lors de sa réunion du 1^{er} avril 2016.

I COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Composition du Conseil d'Administration

Aux termes de l'article 11 des statuts et conformément à l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de Burelle SA est constitué de trois à dix-huit membres.

Chaque administrateur est nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, pour une durée de trois ans, renouvelable sans limitation. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale

viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle le mandat expire et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'Administration de Burelle SA est constitué de neuf administrateurs. Six d'entre eux appartiennent au groupe de contrôle familial et trois à la Direction Générale : MM. Jean Burelle (Président-Directeur Général), Laurent Burelle (Directeur Général Délégué), Paul Henry Lemarié (Directeur Général Délégué), Mme Eliane Lemarié, Mme Félicie Burelle et M. Pierre Burelle.

Les trois autres membres sont des personnalités extérieures (MM. Dominique Léger, Henri Moulard et Philippe Sala).

Le Conseil d'Administration de Burelle SA réunit des compétences financières, industrielles et managériales de premier plan provenant d'horizons différents.

Chaque administrateur doit détenir statutairement 100 actions de la Société pendant la durée de son mandat.

L'article 11 des statuts précise que les administrateurs personnes physiques ou représentants permanents d'administrateurs personnes morales ayant dépassé 75 ans ne peuvent représenter plus de la moitié des administrateurs en fonction. Au 31 décembre 2015, cette limite est respectée et le restera si les mandats arrivant à échéance à la prochaine Assemblée sont renouvelés.

Les sièges sont intégralement renouvelés en deux ans.

La liste des membres du Conseil, la date de leur nomination ainsi que leurs mandats et fonctions, figurent ci-après :

	Date de première nomination	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
BURELLE Jean (77 ans) Président-Directeur Général	16/11/1964	03/06/2015	2018
BURELLE Laurent (66 ans) Directeur Général Délégué	30/06/1986	03/06/2015	2018
LEMARIÉ Paul Henry (69 ans) Directeur Général Délégué	07/06/2001	30/05/2013	2016
BURELLE Félicie (36 ans)	30/05/2013	30/05/2013	2016
BURELLE Pierre (45 ans)	30/05/2013	30/05/2013	2016
LÉGER Dominique (74 ans)	07/06/2001	30/05/2013	2016
LEMARIÉ Eliane (70 ans)	30/06/1976	03/06/2015	2018
MOULARD Henri (78 ans)	22/06/1994	03/06/2015	2018
SALA Philippe (75 ans)	07/06/2001	30/05/2013	2016

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS EN EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Jean Burelle, né le 29 janvier 1939, de nationalité française

M. Jean Burelle est diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière, en 1966, chez L'Oréal, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de Département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur Général, puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'au 30 juin 2001. Depuis le 1^{er} juillet 2001, il est Président d'Honneur de la Compagnie Plastic Omnium et Président-Directeur Général de Burelle SA.

M. Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium et membre du Comité de Surveillance de Banque Hottinguer. Il est Président du Medef International.

M. Jean Burelle est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015
Président-Directeur Général depuis le 1 ^{er} juillet 2001 et Administrateur depuis le 16 novembre 1964. Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Nombre d'actions de la Société : 132 187	Sociétés françaises : Président-Directeur Général de Burelle Participations SA ** Président d'honneur et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium* ** Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS** Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même Administrateur de Sycovest 1 Membre du Comité de Surveillance de Soparexo SCA Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations de Banque Hottinguer, société anonyme à Directoire Président du Medef International (Association) Sociétés étrangères : Administrateur de Compañía Plastic Omnium SA** (Espagne) Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Sogec 2 SA (Belgique) Mandat échu au cours de l'exercice : Membre du Conseil de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (France) jusqu'au 30 mars 2015

* Société cotée

** Société du groupe Burelle

Laurent Burelle, né le 6 octobre 1949, de nationalité française

M. Laurent Burelle est diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.).

M. Laurent Burelle débute sa carrière, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme Ingénieur de fabrication, assistant au Directeur de l'usine de Langres. En 1977, il est nommé Directeur Général, puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valence (Espagne). A partir de 1981, il occupe les fonctions de Directeur de la division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président Directeur

Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988, puis Président-Directeur Général en juillet 2001. Nommé Directeur Général de Burelle SA en juin 1986, il devient Directeur Général Délégué le 15 mai 2001.

M. Laurent Burelle est administrateur des sociétés Pernod Ricard et la Lyonnaise de Banque – CIC et membre du Conseil de surveillance des sociétés Wendel et Labruyère-Eberlé. Il est également administrateur de la Fondation Jacques Chirac pour l'enfance handicapée et de l'Afep et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise. M. Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'Honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et Administrateur depuis le 30 juin 1986.

Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nombre d'actions de la Société : 8 884

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015

Sociétés françaises :

Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium SA***

Administrateur de Burelle Participations SA**

Président et Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS**

Président de Plastic Omnium Auto Exteriors SAS**

Président de Plastic Omnium Auto Inergy SAS****

Administrateur de Pernod Ricard SA*

Administrateur de la Lyonnaise de Banque SA

Membre du Conseil de Surveillance de Labruyère Eberlé SAS

Membre du Conseil de Surveillance de Wendel*, société anonyme à Directoire

Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise (Association)

Administrateur de l'Afep (Association)

Administrateur de la Fondation Jacques Chirac (Association)

Administrateur du Comité de la liaison européenne transalpine Lyon-Turin (Association)

Sociétés étrangères :

Président de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd ** (Chine)

Président et Administrateur Délégué de Compañía Plastic Omnium SA** (Espagne)

Président de Plastic Omnium Inc. ** (Etats-Unis)

Administrateur Délégué de Sogec 2 SA (Belgique)

Gérant de la Compagnie Financière de la Cascade (Belgique)

Mandats échus au cours de l'exercice :

Président et Membre du Conseil de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (France) jusqu'au 30 mars 2015

Président de Plastic Omnium Environnement BV*****(Pays-Bas) jusqu'au 20 mars 2015

* Société cotée

** Société du groupe Burelle

*** ex. Inergy Automotive Systèmes SAS

**** ex. Plastic Omnium International BV

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Paul Henry Lemarié, né le 1^{er} janvier 1947, de nationalité française

M. Paul Henry Lemarié est titulaire d'un Doctorat en Physique de l'Université de Paris Orsay et d'un DEA Gestion Finance de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au Commissariat à l'Energie Atomique, puis un début de carrière à la direction financière de la banque Paribas en 1973, M. Paul Henry Lemarié entre dans le groupe

d'ingénierie SOFRESID (Sidérurgie, Mines, Offshore). En 1980, il rejoint la Compagnie Plastic Omnium en tant que Directeur de la division 3P - Produits Plastiques Performants. En 1985, il prend la direction de la division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué le 15 mai 2001.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et Administrateur depuis le 7 juin 2001.

Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 105

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015

Sociétés françaises :

Directeur Général Délégué et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium***

Directeur Général Délégué et Administrateur de Burelle Participations SA**

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS**

Sociétés étrangères :

Administrateur de Compañía Plastic Omnium SA** (Espagne)

Mandat échu au cours de l'exercice :

Membre du Conseil de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (France) jusqu'au 30 mars 2015

* Société cotée

** Société du groupe Burelle

Félicie Burelle, née le 23 juin 1979, de nationalité française

Mme Félicie Burelle est diplômée de l'Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) et titulaire d'un diplôme en Business-Finance de la South Bank University (Londres) et d'un MBA de l'Instituto de Empresa Business School (Madrid).

Après avoir débuté sa carrière en 2001 au sein de la Compagnie Plastic Omnium, comme responsable de la comptabilité d'une filiale de la division Auto Exterior en Espagne,

Mme Félicie Burelle rejoint, en 2005, le département Corporate Finance d'Ernst & Young. En 2010, elle retourne chez la Compagnie Plastic Omnium en tant que Directeur du Plan Stratégique et de la Coordination Commerciale de la division Auto Exterior et membre du Comité de Direction de cette entité. Début 2015, elle prend les fonctions de Directeur de la Stratégie et du Développement de la Compagnie Plastic Omnium et entre au Comité de Direction.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 30 mai 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 142

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015

Sociétés françaises :

Directeur de la Stratégie et du Développement, et membre du Comité de Direction, de la Compagnie Plastic Omnium**

* Société cotée

** Société du groupe Burelle

Pierre Burelle, né le 8 janvier 1971, de nationalité française

M. Pierre Burelle a fait des études de Bi-DEUG d'Anglais et d'Économie à Paris X-Nanterre. Il a été membre du Comité de

Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS du 29 mars 2011 au 1^{er} juillet 2013.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société/
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 30 mai 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 20 179

**Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés
durant l'exercice 2015**

Dominique Léger, né le 11 janvier 1942, de nationalité française

M. Dominique Léger est diplômé de l'Institut des Sciences Politiques de Paris, titulaire d'une Maîtrise de droit et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration. Il est Maître des Requêtes honoraire au Conseil d'Etat.

M. Dominique Léger commence sa carrière dans l'administration française où il occupe différentes fonctions, notamment au Conseil d'Etat et au Ministère de l'Economie et des Finances avant de devenir Directeur de cabinet auprès de plusieurs ministres. En 1984, il intègre la Compagnie Générale d'Electricité (CGE) d'où il rejoint Cegelec. Il y assure

successivement les fonctions de Secrétaire Général et de Directeur Général chargé du secteur Finances et Administration. En 1994, il rejoint le Crédit Commercial de France, aujourd'hui HSBC France, où, de 1995 à 2004, il est Directeur Général Délégué, puis Administrateur-Directeur Général Délégué. M. Dominique Léger était Avocat au Barreau de Paris jusqu'en novembre 2014.

M. Dominique Léger est Officier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société/
Nombre d'actions détenues**

Administrateur et Président du Comité des Comptes depuis le 7 juin 2001. Membre du Comité des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 100

**Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés
durant l'exercice 2015**

Vice-Président de la Fondation du Patrimoine (*France*)

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Éliane Lemarié, née le 18 août 1945, de nationalité française

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise ès-lettres, Mme Eliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Mme Eliane Lemarié débute comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée Permanente des Chambres de

Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975. De 1976 à 1983, elle est en charge de la création et du développement du département Relations Publiques, Relations Presse et Edition de la société Sogec. En avril 1983, elle crée Irma Communication, une agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York et Mumbai. Elle en est le Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 30 juin 1976.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nombre d'actions de la Société : 93 280

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015

Sociétés françaises :

Représentant permanent de Burelle SA*, elle-même Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium SA**

Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS**

Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle, société anonyme à Directoire

Sociétés étrangères :

Administrateur Délégué de Sogec 2 SA (Belgique)

* Société cotée

** Société du groupe Burelle

Henri Moulard, né le 2 mai 1938, de nationalité française

M. Henri Moulard est licencié en droit privé, titulaire d'un DES de droit public et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon.

Président-Directeur Général de la Lyonnaise de Banque de 1987 à 1992, M. Henri Moulard est Président du Directoire de la Banque Neufilze OBC, puis Président du Directoire d'ABN Amro France, de 1993 à 2000. En 2001 et 2002, il est Président-Directeur Général de Generali France. Depuis 2002, il est Président de HM & Associés et de Truffle Capital.

Au cours de sa carrière, M. Henri Moulard a siégé au Conseil d'administration de plusieurs sociétés cotées et non cotées, notamment Unibail-Rodamco, Elf Aquitaine, Crédit Agricole SA, Calyon, LCL-Crédit Lyonnais et Amundi. Il a été trésorier de la Fondation de France de 1998 à 2006.

M. Henri Moulard est Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 22 juin 1994. Président du Comité des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013 et membre du Comité des Comptes depuis le 3 juin 2015.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nombre d'actions de la Société : 100

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015

Sociétés françaises :

Président de HM & Associés SAS

Président de Truffle Capital SAS

Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Foncière du Saint-Gothard

Président du Conseil de Surveillance de Compagnie Foncière Franco-Suisse

Administrateur de Sogelym-Dixence SAS

Administrateur, Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Rémunérations de Neufilze Vie

Censeur et Président du Comité des Rémunérations de GFI Informatique

Philippe Sala, né le 28 juin 1940, de nationalité française

M. Philippe Sala est Ingénieur Chimiste, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après un début de carrière dans le groupe américain Rhom & Haas, M. Philippe Sala fonde, en 1973, Péritel, une société de matériel électronique qu'il vend au groupe Matra en 1979. De 1979 à 1984, il est directeur de la branche Télécommunications de Matra SA qu'il quitte en 1985 pour fonder BFI IBEXSA International SA, un réseau de distribution de composants

électroniques européen. En 1995, il cède la société au groupe américain Avnet, le premier distributeur mondial de composants électroniques. Au sein d'Avnet, il est Président - Directeur Général de BFI IBEXSA International SA jusqu'en 1998, puis membre du Management Board d'Avnet Inc. aux Etats-Unis jusqu'en 2001. En 1997, il crée, à la suite d'acquisitions, les Etangs de Corot, un 'boutique' hôtel situé à Ville d'Avray dans les Hauts-de-Seine dont il reste propriétaire jusqu'en 2007. Il acquiert ensuite Lustrel Laboratoires SAS, un spécialiste en compléments alimentaires dont il est Président jusqu'à sa cession en 2015.

Mandats et fonctions exercés dans la Société/ Nombre d'actions détenues

Administrateur et Membre du Comité des Comptes depuis le 7 juin 2001. Membre du Comité des Rémunérations depuis le 18 décembre 2013.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nombre d'actions de la Société : 100

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés durant l'exercice 2015

Sociétés françaises :

Président de Ibexsa Holding SAS

Président de Lustrel Laboratoires SAS jusqu'au 30 juin 2015

Gérant de GAEL-Bio SARL

2 Renouvellement des mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 a renouvelé, pour une durée de trois ans, les mandats d'administrateur de Mme Eliane Lemarié et de MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Henri Moulard. Ces mandats courent jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

3 Fin de mandat d'un administrateur

Le mandat de M. François de Wendel est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015. Administrateur depuis 1995, M. François de Wendel n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat.

4 Mandats arrivant à échéance à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

Les mandats de trois administrateurs liés au groupe de contrôle familial, (Mme Félicie Burelle, M. Paul Henry Lemarié et M. Pierre Burelle) arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016 ainsi que ceux de deux administrateurs extérieurs (M. Dominique Léger et M. Philippe Sala).

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée de renouveler chacun de ces mandats pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2018.

5 Représentation des femmes et des hommes

Au 31 décembre 2015, le Conseil comprend deux femmes sur neuf sièges. Avec 22 % de femmes, sa composition est conforme aux conditions de mixité fixées par la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 qui stipule que la proportion de chaque sexe ne pourra être inférieure à 20 % à l'issue de la première assemblée générale qui suivra le 1^{er} janvier 2014.

Le Comité des rémunérations et le Conseil d'Administration prennent leurs dispositions pour qu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire suivant le 1^{er} janvier 2017, la proportion minimale de 40 % de chaque sexe fixée par la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 soit respectée.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

6 Indépendance

Le Conseil du 1^{er} avril 2016 a examiné la situation particulière de chaque administrateur extérieur (MM. Dominique Léger, Henri Moulard, Philippe Sala) à l'aune des critères d'indépendance du Code Afep-MEDEF. Au regard de ces critères, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères spécifiés par le Code Afep-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Après avoir examiné la situation particulière de chacun des trois administrateurs extérieurs, le Conseil a constaté qu'aucun des trois administrateurs extérieurs au groupe de contrôle familial n'entretenait de lien d'intérêt avec la Société, sa Direction ou ses actionnaires qui puisse compromettre sa liberté de jugement et que chacun présentait les qualités essentielles requises pour exercer sa fonction à savoir :

- le sens de l'intérêt social,
- la qualité de jugement de par son expérience des personnes et des situations,
- la capacité d'anticipation,
- la compréhension des enjeux stratégiques,
- l'implication, appréciée notamment au regard de l'assiduité aux réunions et de la capacité à se montrer vigilant, impartial et objectif.

Le Conseil a conclu que tous les administrateurs extérieurs remplissaient tous les critères d'indépendance mentionnés par le Code Afep-MEDEF à l'exception de celle de la durée du mandat qui excède douze ans.

Comme le prévoit le Code, le Conseil n'a pas retenu la durée du mandat comme un critère d'indépendance pertinent, estimant que les trois administrateurs qui exerçaient leur mandat depuis plus de douze ans participaient aux délibérations du Conseil en faisant preuve de toutes les qualités de jugement, d'objectivité et de vigilance requises pour la conduite de leur mission. En conséquence, le Conseil a conclu que les trois administrateurs extérieurs au groupe de contrôle familial étaient indépendants. Au 31 décembre 2015, ils représentent un tiers des membres du Conseil.

7 Conflits d'intérêts

Six membres du Conseil appartiennent au groupe de contrôle familial et sont apparentés. Il s'agit de Mmes Eliane Lemarié et Félicie Burelle et de MM. Jean Burelle, Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié et Pierre Burelle. Ils occupent les deux tiers des sièges au 31 décembre 2015.

Les autres administrateurs n'ont aucun lien de parenté entre eux. Sous réserve du renouvellement par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des mandats arrivant à échéance, les administrateurs qui n'appartiennent pas au groupe familial représenteront à l'issue de la réunion un tiers des postes du Conseil, conformément au seuil recommandé par le Code Afep-MEDEF pour les sociétés contrôlées.

Au 31 décembre 2015, la famille Burelle détient, directement ou indirectement, 77,49 % du capital de Burelle SA et 87,26 % des droits de vote totaux.

A la connaissance de Burelle SA, aucun administrateur ne se trouve dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel entre ses obligations d'administrateur et ses intérêts privés ou d'autres devoirs.

8 Absence de condamnation et d'incrimination des mandataires sociaux

A la connaissance de la Société, aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation au cours des cinq dernières années ou n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des organes d'administration ou de direction de la Société.

9 Déontologie boursière

Tous les administrateurs sont informés lors de leur première nomination des règles qui s'appliquent en matière de prévention des délits d'initiés. La notion d'information privilégiée est définie dans la charte de prévention des délits d'initiés, où il est demandé à tout administrateur et à toute personne qui a le statut d'initié permanent de ne pas effectuer d'opérations sur les titres de la Société et de la Compagnie Plastic Omnium pendant les périodes dites fermées et à tout moment en cas de possession d'informations privilégiées. Lors de la réunion du Conseil du 16 décembre 2015, tous les administrateurs ont reçu un calendrier spécifiant les périodes fermées.

Lors de la distribution de ce calendrier, il est rappelé à chaque administrateur qu'il est tenu de communiquer à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) toute transaction qu'il pourrait effectuer sur les titres de la Société. Au cours de l'exercice 2015, aucun administrateur n'a effectué d'opérations sur les actions de Burelle SA.

II FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a principalement pour mission de :

- participer à l'élaboration des orientations stratégiques et veiller à leur mise en œuvre,
- se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler, par ses délibérations, les affaires qui la concernent, sous réserve des pouvoirs attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social,
- procéder aux vérifications et contrôles qu'il juge opportuns, notamment en ce qui concerne la cohérence générale des comptes et les principes comptables retenus,
- procéder à l'arrêté des comptes individuels et consolidés annuels, présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés par le collège des Commissaires aux Comptes, ainsi qu'à l'établissement des rapports sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales,
- procéder à l'arrêté des comptes semestriels,
- veiller à l'exactitude de l'information financière fournie aux actionnaires et au marché.

En outre, le Conseil d'Administration examine et autorise au préalable les opérations susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier de manière significative son activité, son périmètre, sa structure financière ou son profil de risque telles que les opérations d'acquisition, de fusion, de prise de participation ou de cession.

Chaque année, le Conseil autorise le Président-Directeur Général à délivrer des cautions, avals et garanties pour un montant qu'il détermine. Au moins une fois par an, il passe en revue le budget, la stratégie des sociétés du Groupe et leurs ressources financières.

2 Direction Générale

Le Conseil d'Administration élit un Président parmi ses membres. Il choisit, à la majorité de ses membres, entre les modalités d'exercice de la Direction Générale et peut à tout moment modifier son choix. Il nomme les Directeurs Généraux et fixe les limites et la durée de leurs pouvoirs, dans le cadre de l'organisation interne de la Société.

Dans sa séance du 2 avril 2015, le Conseil a décidé de maintenir le cumul des mandats de Président du Conseil et de Directeur Général. Il a jugé ce mode de gouvernance plus propice à une gestion efficace compte tenu du statut de holding de Burelle SA et de l'organisation de la Direction Générale. Suite au renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015, M. Jean Burelle a été renommé Président-Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Conseil a également renouvelé le mandat de Directeur Général Délégué de M. Laurent Burelle et celui de M. Paul Henry Lemarié, pour la même période de trois ans.

Le Président-Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués disposent des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom, et pour le compte de la Société. Le Conseil n'a pas apporté de limitation particulière à leurs pouvoirs si ce n'est en matière de cautions, garanties et avals qui font l'objet d'un plafond fixé annuellement. Le Président-Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs de représentation vis-à-vis des tiers.

3 Fonctionnement du Conseil d'Administration

Les conditions de délibération du Conseil sont décrites dans l'Article 12 des statuts.

Le Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire à l'intérêt social de la Société. Sauf lorsque la loi exige la présence physique ou par représentation des administrateurs, les réunions peuvent être tenues par tout moyen de visio-conférence ou de télécommunication.

Le Président organise et dirige les délibérations du Conseil. Il veille au bon fonctionnement des séances du Conseil et de l'Assemblée Générale. En particulier, il s'assure que les administrateurs ont les informations nécessaires pour exercer leur mandat. Il veille au respect de l'ordre du jour et au bon équilibre des débats.

Le Secrétariat du Conseil est assuré par le Secrétaire Général de Burelle SA qui établit les projets de procès-verbaux.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

4 Conditions de préparation et d'organisation du Conseil

Pour assurer une bonne disponibilité, le calendrier des réunions du Conseil et des Comités est communiqué aux administrateurs en juillet, pour l'année suivante.

En général, le Conseil se réunit trois fois par an. Les convocations sont envoyées un mois avant la date de réunion, avec le projet de procès-verbal de la séance précédente.

Pour lui permettre d'exercer pleinement ses missions, chaque membre du Conseil reçoit, généralement une semaine avant la date de réunion, un dossier préparatoire couvrant les points à l'ordre du jour ainsi que des informations sur l'évolution de la performance de la Société et de ses filiales depuis la dernière séance du Conseil. Pour l'examen des budgets des sociétés du Groupe, le dossier inclut également une synthèse des prévisions. Ces informations sont généralement commentées par le Président-Directeur Général de Burelle SA et par M. Laurent Burelle pour ce qui concerne la Compagnie Plastic Omnium.

Le Conseil définit les orientations stratégiques de la Société et de ses filiales, de concert avec leur propre conseil, et veille à leur mise en œuvre. Dans le cas où le Conseil doit examiner une opération significative à caractère stratégique, chaque administrateur reçoit un dossier spécifique pour lui permettre d'examiner l'opération et étayer son jugement.

Le Conseil s'appuie, pour ses délibérations, sur les résultats des travaux du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations.

Les membres du Conseil et ceux qui leur sont apparentés ne prennent pas part aux décisions du Conseil qui les concernent individuellement.

Le Conseil ne procède pas à une auto-évaluation formelle de ses travaux, mais maintient un dialogue permanent entre ses membres afin d'identifier les points d'amélioration éventuels.

5 Compte rendu de l'activité du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2015

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les affaires de la Société l'exigent et au moins trois fois par an. Au cours de l'exercice 2015, il s'est réuni quatre fois avec un taux de participation de 94,6 %.

En rémunération de leur activité au Conseil, les administrateurs perçoivent des jetons de présence dont la répartition est précisée en page 191. Ces règles de répartition sont conformes aux principes recommandés par le Code Afep-MEDF, avec une part variable prépondérante, liée à la présence effective aux réunions du Conseil et des Comités.

Lors de ses réunions, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice 2014 et des comptes semestriels 2015 ainsi qu'à l'examen des comptes prévisionnels de Burelle SA. Il a examiné la marche des affaires de la Société et de ses filiales, les résultats de chacune des sociétés du Groupe, leur situation financière, leur politique de financement, leurs orientations stratégiques et les prévisions budgétaires 2016. Il a également délibéré sur la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les autorisations de cautions, avals et garanties et les rémunérations des Dirigeants Mandataires Sociaux.

Au deuxième semestre 2015, le Conseil s'est réuni spécifiquement pour examiner le projet d'acquisition des activités Systèmes Extérieurs de Faurecia par la Compagnie Plastic Omnium. Les administrateurs ont été également consultés par conférence téléphonique sur les points clefs de l'offre.

Pour que les membres du Conseil puissent mieux connaître les activités de la Compagnie Plastic Omnium, les réunions peuvent se tenir sur un de ses sites. Ainsi, le Conseil de Burelle SA s'est réuni, en décembre 2015, dans le nouveau centre de R&D de l'activité systèmes à carburant de la Compagnie Plastic Omnium, à Compiègne dans l'Oise. Cette réunion a été suivie d'une visite du site et d'une présentation de ses activités.

6 Comités du Conseil d'Administration

Les délibérations du Conseil d'Administration sont facilitées par deux Comités : **le Comité des Comptes et le Comité des Rémunérations**. Sur proposition du Président et après concertation, le Conseil d'Administration désigne les membres composant les comités ainsi que leur Président, en tenant compte des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des administrateurs.

Ces deux comités ont pour mission d'étudier toutes questions relatives à la Société que le Conseil soumet à leur examen pour avis, de préparer les travaux du Conseil relativement à ces sujets et projets, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes rendus, propositions, avis, informations ou recommandations. Ils accomplissent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Ils n'ont pas de pouvoir de décision.

A. COMITÉ DES COMPTES

Au 31 décembre 2015, le **Comité des Comptes** est composé des trois administrateurs extérieurs : M. Dominique Léger, Président, et MM. Henry Moulard et Philippe Sala. En 2015, M. François de Wendel était membre du Comité des Comptes jusqu'à ce que son mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015. M. Henri Moulard est devenu membre du Comité de Comptes à compter de cette date.

Le Comité des Comptes se réunit en présence du Directeur Financier de la Compagnie Plastic Omnium, du Secrétaire du Conseil et des deux Commissaires aux Comptes. Pour l'examen des comptes il bénéficie d'une présentation du Directeur Financier et d'un document de synthèse établi par les Commissaires aux Comptes sur les conclusions de leurs travaux. Le Comité des Comptes peut avoir accès à d'autres collaborateurs du Groupe lorsqu'il le souhaite.

Le calendrier des réunions est établi en même temps que celui des séances du Conseil, en juillet pour l'année suivante. Comme préconisé par le Code Afep-MEDEF, les réunions peuvent se tenir, deux jours avant celle du Conseil, mais en général, elles sont programmées un jour avant, pour minimiser les temps de déplacement.

Le **Comité des comptes** a pour mission principale de :

- d'examiner les comptes individuels et consolidés, annuels et semestriels, et d'approfondir les sujets qui lui semblent pertinents, avant la présentation des comptes au Conseil d'Administration,
- d'examiner les comptes prévisionnels de Burelle SA,
- de s'assurer du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et notamment d'étudier les principes et règles comptables utilisés lors de l'établissement des comptes et de prévenir les éventuels manquements aux règles comptables,
- d'examiner les conclusions des Commissaires aux Comptes, leurs recommandations éventuelles et leur suivi,
- de s'assurer du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place dans le Groupe et pouvant avoir une incidence sur les comptes,
- d'examiner la partie contrôle interne et gestion des risques du Rapport du Président,
- de donner un avis sur la proposition de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes présentée par le Président-Directeur Général, et de veiller au respect des règles assurant leur indépendance et la bonne conduite de leur mission,
- de revoir les projets de communiqués,
- d'examiner le plan d'audit et le programme d'intervention des Commissaires aux Comptes,
- d'une manière générale, de s'informer sur tout sujet susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière ou comptable du Groupe.

Le Comité des Comptes a pour objectif de faciliter, au regard des travaux qui lui ont été confiés, l'exercice des missions du Conseil d'Administration qui garde seul la responsabilité d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés et auquel il rend compte de ses travaux.

B. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ DES COMPTES AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Au cours de l'exercice 2015, le Comité des Comptes s'est réuni deux fois avec un taux de présence effective de 100 %.

Au cours de ces séances, le Comité a couvert principalement les points suivants :

- examen des comptes individuels et consolidés de la Société pour l'année 2014 et le premier semestre 2015,
- examen du rapport des Commissaires aux Comptes,
- examen du plan d'audit,
- suivi de l'activité d'audit interne,
- revue des parties gestion des risques et contrôle interne du projet de rapport du Président et des projets de rapport de gestion,
- suivi des mesures de prévention en matière de fraude et de corruption et des facteurs de risques en matière de systèmes d'information.

C. COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Dans sa séance du 18 décembre 2013, le Conseil d'Administration a institué un **Comité des Rémunérations**. Au 31 décembre 2015, il est composé de M. Henri Moulard, Président, et de deux membres : M. Dominique Léger et Philippe Sala. M. François de Wendel était membre du Comité jusqu'au 3 juin 2015, date d'expiration de son mandat d'administrateur.

Le Comité des Rémunérations a pour mission principale de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération fixe et variable des Dirigeants Mandataires Sociaux, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et tous droits pécuniaires qui leurs sont attribués.

A cet effet, il dispose d'un dossier préparatoire qui lui est envoyé généralement une semaine avant la séance et qui comprend tous les éléments de rémunération et les propositions de rémunérations variables, accompagnés de benchmarks. A la lumière de ces informations, il examine :

- les éléments de rémunérations fixe et variable des Dirigeants Mandataires Sociaux, au regard de la performance du Groupe,
- les informations communiquées dans les documents financiers sur ces éléments de rémunérations,
- les projets de résolutions Say on Pay préparés pour l'Assemblée Générale.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Le Comité des Rémunérations prépare la décision du Conseil auquel incombe la responsabilité de déterminer l'ensemble des rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux. Après avoir pris connaissance de son compte-rendu, le Conseil d'Administration fixe l'ensemble des rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux. Les administrateurs concernés et les personnes qui leur sont liées ne prennent pas part aux délibérations.

D. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2015

En 2015, le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois, avec un taux de présence effective de 100 %.

Une séance s'est tenue le 1^{er} avril 2015, en présence de tous ses membres, pour examiner, au regard de la performance du Groupe et des pratiques des autres sociétés cotées, les rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux au titre de l'exercice 2014.

La deuxième réunion a eu lieu le 23 juillet 2015. Les 'Comptes de gestion' qui servaient de base à l'établissement des rémunérations variables n'étant plus publiés à compter du 1^{er} janvier 2015, le Comité a examiné comment cette base pouvait être déterminée à partir de la capacité d'autofinancement communiquée dans les nouveaux comptes publiés pour qu'elle reste inchangée.

L'ensemble des rémunérations et avantages des Dirigeants Mandataires Sociaux au titre de l'exercice 2015 a été examiné par le Comité des Rémunérations du 31 mars 2016. Ces informations sont données dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux en pages 190 et suivantes. Une résolution sur ces éléments de rémunération est soumise pour avis aux actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016.

7 Informations complémentaires

Le présent rapport sera présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 3 juin 2016. Les conditions et modalités de participation à cette Assemblée sont exposées dans les statuts de Burelle SA (article 16) ainsi que sur le site Internet www.burelle.com.

En application des dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de commerce, les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux en pages 189 et suivantes et dans les statuts de Burelle SA.

Le Code de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées Afep-MEDEF est disponible au siège administratif de la Société.

III. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Ce rapport présente le système de contrôle interne de Burelle SA et des sociétés qu'elle contrôle. Il s'attache particulièrement à présenter les procédures destinées à assurer la fiabilité des comptes consolidés et du contrôle exercé sur les entités détenues majoritairement. Compte-tenu de l'importance de la Compagnie Plastic Omnium dans les comptes consolidés du groupe Burelle, une grande partie de ce rapport traite des principales procédures relatives à cette société. Les autres sociétés du groupe Burelle sont soumises aux mêmes procédures ainsi qu'à des procédures spécifiques à leurs activités.

La Compagnie Plastic Omnium détient des participations significatives dont elle partage le contrôle avec des partenaires. Pour ces entités, elle examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et exerce toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

1 Objectifs en matière de procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein des sociétés constituant le groupe Burelle vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- la mobilisation des collaborateurs autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques pour contribuer à les réduire.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent un rôle important dans la conduite des activités des sociétés du Groupe. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs fixés, ni ne peuvent prétendre éliminer tous les risques affectant les sociétés du Groupe.

Principale filiale du Groupe, la Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF.

2 Description synthétique des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

A. ORGANISATION GÉNÉRALE

Burelle SA est le holding du groupe Burelle comprenant :

- la Compagnie Plastic Omnium, détenue directement à 56,60 %¹ et présente dans l'industrie et les services,
- Sofiparc, filiale à 100 %, qui détient et gère un patrimoine immobilier constitué de bureaux et de terrains,
- Burelle Participations, société de capital-investissement contrôlée à 100 %.

Le groupe Burelle est animé et contrôlé par le **Comité Burelle** qui est composé du Président-Directeur Général de Burelle SA et des deux Directeurs Généraux Délégués. Ce Comité se réunit, d'une manière formelle, une fois par mois, sans compter les réunions et discussions informelles. Il a notamment pour mission de définir la politique du Groupe et de suivre sa mise en œuvre. Pour les filiales de Burelle SA et pour chacune des principales entités du Groupe, le Comité examine, avant la fin du mois, l'activité, les grands développements, les résultats mensuels, et s'assure du suivi des budgets, de la politique d'investissement et des orientations stratégiques. Il débat des questions importantes et, plus généralement, veille à la bonne marche des affaires et au suivi de ses décisions.

Le Président-Directeur Général de Burelle SA est Président ou membre du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés du Groupe ou membre de leur Comité de Surveillance lorsqu'elles sont constituées en sociétés par actions simplifiée (SAS). **Les Directeurs Généraux Délégués de Burelle SA** exercent également des mandats sociaux au sein des principales filiales du Groupe. Ils sont ainsi en mesure d'exercer un contrôle sur ces sociétés.

Le **Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium** se réunit une fois par mois autour de la Direction Générale pour examiner de façon collégiale les activités et les perspectives et débattre des actions à mener. Il comprend, outre la Direction Générale, les Directeurs de divisions ainsi que les représentants des principales directions fonctionnelles.

Ce Comité de Direction examine de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement. Chaque mois, il examine les résultats et l'évolution de la situation financière des divisions de la Compagnie Plastic Omnium, par rapport à l'année précédente et au budget mensualisé, y compris les investissements et les besoins en fonds de roulement. Dans une optique proactive, le Comité de Direction passe en revue les prévisions à trois mois. Il valide

également les révisions du budget. En juin de chaque année, il analyse le plan stratégique à cinq ans, division par division. Ce plan oriente les prévisions budgétaires qui sont adoptées en décembre et présentées au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium et de Burelle SA avant la fin de l'année.

La Compagnie Plastic Omnium exerce un contrôle sur ses filiales et ses participations en étant représentée, directement ou indirectement, au sein de leur Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations arrêtées par la Direction Générale.

Filiale immobilière, **Sofiparc** est une société par actions simplifiée dont le Président est M. Laurent Burelle, également Directeur Général Délégué de Burelle SA. Elle est dotée d'un Comité de Surveillance comprenant notamment M. Jean Burelle, Président-Directeur Général de Burelle SA, M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué et Administrateur de Burelle SA et Mme Eliane Lemarié, Administrateur de Burelle SA et représentant permanent de Burelle SA au Conseil de la Compagnie Plastic Omnium. Le Comité de Surveillance a pour mission de contrôler la gestion de la société par le Président, de délibérer sur la stratégie, de vérifier les comptes et de les contrôler.

Société de capital-investissement, **Burelle Participations** est dotée d'un Comité d'investissement comprenant M. Jean Burelle, Président-Directeur Général, et M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, et les membres de l'équipe opérationnelle. Ce Comité se réunit chaque semaine pour examiner les propositions d'investissement et l'évolution du portefeuille. Chaque proposition d'investissement fait l'objet d'une présentation écrite à ce Comité qui a seul pouvoir de décider d'un investissement ou d'un désinvestissement.

Le Conseil d'Administration de Burelle Participations comprend notamment M. Jean Burelle, Président-Directeur Général, M. Laurent Burelle, Directeur Général Délégué de Burelle SA, M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, et M. Jean-Michel Szczerba, Directeur Général Délégué et Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium. Il se réunit deux fois par an pour arrêter les comptes annuels et semestriels. Il revoit l'activité, les engagements et leur financement ainsi que la performance des investissements en portefeuille et leur valorisation. Il fixe le montant des capitaux alloués à l'activité de capital-investissement et s'assure de la conformité des activités avec les axes stratégiques définis.

Le Conseil d'Administration de Burelle SA valide les orientations stratégiques de Burelle SA et de ses filiales et suit leur mise en œuvre. Il veille à la pérennité de ses filiales et à l'accroissement de leur valeur dans le temps.

¹ La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,60 % à 57,01 %.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

B. ORGANISATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est prioritairement conçu pour traiter les risques associés à la Compagnie Plastic Omnium, principale filiale de Burelle SA. La Présidence et la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium en définissent les orientations.

Ce dispositif s'organise autour de deux fonctions clés, à savoir :

- une fonction de contrôle qui est exercée par les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne qui constituent trois niveaux de contrôle distincts,
- une fonction de surveillance qui est exercée par la Présidence et la Direction Générale, la Direction des Risques, le Comité de Contrôle Interne et le Conseil d'Administration.

Le fonctionnement de ce dispositif repose, d'une part, sur le respect des règles et principes de son référentiel de contrôle, et, d'autre part, sur la mise en œuvre de démarches destinées à améliorer la gestion des risques majeurs de manière continue.

A. LE RÉFÉRENTIEL DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne concerne, au premier chef, la Compagnie Plastic Omnium, principal actif de Burelle SA. Ce dispositif repose en premier lieu sur un **Référentiel de Contrôle Interne**, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés contrôlées majoritairement. Le référentiel est constitué du **Code de Conduite**, des **Règles** et **Procédures** et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

■ Code de Conduite

La Compagnie Plastic Omnium et toutes les sociétés du groupe Burelle attachent une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial **Global Compact** qui, avec le **Code de Conduite Plastic Omnium**, témoignent d'un esprit d'engagement responsable. Ces codes exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux servant de fondement aux règles et aux procédures du contrôle interne.

En 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un **Code de Conduite** spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de Conduite s'applique à toutes les filiales et sociétés affiliées dans lesquelles la Compagnie Plastic Omnium détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager ses autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce code. Il est également demandé aux employés de Burelle SA et de Burelle Participations de s'y conformer.

■ Règles

Les **Règles** définissent les rôles et les responsabilités des différentes directions dans les domaines suivants :

- Gouvernance et juridique,
- Ressources humaines,
- Trésorerie (opérations courantes et financements),
- Ventes,
- Achats (exploitation et investissements),
- Immobilier,
- Stocks et Logistique,
- Projets Automobiles,
- Comptabilité et Fiscalité,
- Production et Qualité,
- Systèmes d'Information,
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les règles traitent de l'exploitation courante comme des opérations non courantes. Elles constituent une référence unique et globale en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre au sein des sociétés du Groupe.

■ Manuel de procédures comptables et financières

Le Groupe dispose d'un **Manuel de procédures comptables et financières**, conforme aux normes IFRS, qui est régulièrement mis à jour. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du groupe Burelle.

B. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Burelle SA et ses filiales sont exposées sont présentés au chapitre « Gestion des risques » du rapport de gestion sur les comptes consolidés. Y sont décrites les principales démarches ou procédures visant à prévenir et à maîtriser ces risques de manière adaptée.

Les principaux risques identifiés sont relatifs à la Compagnie Plastic Omnium. Le dispositif de gestion des risques qu'elle a mis en place intègre un processus d'identification et d'analyse des risques principaux dont l'objectif est, d'une part, de vérifier la pertinence des démarches mises en œuvre et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions

opérationnelles et les Directions fonctionnelles. Ce dispositif fait l'objet d'une surveillance par la Direction Générale.

C. ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Au sein de la Compagnie Plastic Omnium, les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne constituent les principaux acteurs du contrôle interne.

Les Directions opérationnelles mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. En particulier, elles suivent la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions d'audit interne. Elles sont responsables notamment de l'identification des risques propres à leurs activités et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales** sont chargées, dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques, d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement. En outre, elles produisent et mettent à jour le Référentiel de Contrôle Interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de Contrôle Interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur et de mettre en œuvre, aux niveaux adéquats, les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'audit interne centralisé**. Rattaché à la Direction des risques, il dépend du Secrétariat Général. Ce département conduit des audits sur un périmètre comprenant toute société de la Compagnie Plastic Omnium, qu'elle y exerce ou non le contrôle. Il peut être appelé à intervenir dans les autres filiales de Burelle SA. Il rend compte de ses travaux au Comité de Contrôle Interne, organe de surveillance. Le plan annuel des missions menées par le département de l'Audit Interne est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque.

Les entités auditées répondent aux recommandations issues des audits par des plans d'actions qui font l'objet d'un suivi systématique par les équipes de direction des divisions.

Aucune des missions réalisées en 2015 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'audit interne supervise les campagnes annuelles d'**auto-évaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application annexé au cadre de référence de l'AMF.

A noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance des démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences des compagnies d'assurances et des clients, donnent lieu à des audits récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2015, 88 % et 85 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO14001 et OHSAS 18001.

Les règles et procédures du contrôle interne sont accessibles par les collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Les directions fonctionnelles centrales assurent, au travers de leurs activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting, le déploiement du contrôle interne au sein du Groupe.

D. SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE INTERNE

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe, au sein de la Compagnie Plastic Omnium, **à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques**.

La **Direction des Risques** exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et de ses préconisations à la Direction Générale ainsi qu'au Comité de Contrôle Interne. Elle anime la démarche d'identification des risques et pilote le plan destiné à en assurer la maîtrise.

Un **Comité de Contrôle Interne** assure la coordination et la supervision générale du dispositif de contrôle interne. Ce Comité est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium et compte, parmi ses membres, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de l'Audit Interne ainsi que les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des divisions. Il rend compte de ses avis au Président Directeur Général, dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour formuler les instructions qui lui paraissent utiles et coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes orientations du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques. Il prend notamment connaissance de leurs caractéristiques essentielles et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BURELLE SA AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

3 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

A. PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction Financière de la Compagnie Plastic Omnium assure la gestion financière et comptable de la Compagnie Plastic Omnium, de Burelle SA et de ses deux autres filiales.

Les principes d'élaboration de l'information financière qui s'appliquent aux sociétés du groupe Burelle sont ceux qui ont été retenus par la Compagnie Plastic Omnium. L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte commun à toutes les entités qui en font partie. Ce plan tient compte de la spécificité des activités des différentes filiales. Il est défini par le département « normes et principes comptables », rattaché à la Direction Comptable et Fiscale de la Compagnie Plastic Omnium, qui est seule compétente pour le modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale. Les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique.

L'information financière est produite à l'occasion du reporting de trésorerie hebdomadaire, du reporting mensuel, de la consolidation biannuelle et du budget annuel. Toutes les sociétés contrôlées par Burelle SA entrent dans le périmètre de cette information.

B. PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER ET PROCESSUS DE CONTRÔLE DE LA COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

La fonction comptable au sein de la Compagnie Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier degré de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière.

Le reporting est transmis huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium pour être analysé en Comité de Direction, puis discuté au sein du Comité Burelle avant la fin du mois.

Le reporting comprend un compte de résultat détaillé par destination ainsi qu'un suivi détaillé des coûts de production, de structure et de recherche et développement. Il donne également un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité pour les trois mois à venir ainsi qu'un reporting « Environnement et Sécurité ». Ces éléments sont fournis au niveau aussi bien de la Compagnie Plastic Omnium que des filiales opérationnelles et des divisions.

Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, en mensuel et en cumul, avec le réalisé de l'année précédente et le budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus budgétaire débute en septembre par l'élaboration du budget de l'année suivante par les filiales et divisions opérationnelles. Le budget ainsi établi est soumis à la Direction Générale en novembre pour validation en décembre, avant sa présentation au Conseil d'Administration. Ce budget est réestimé régulièrement. Ces réestimations sont un moyen de gestion permettant de mettre en œuvre, si nécessaire, des actions correctives et d'assurer une communication financière actualisée vis-à-vis de la communauté financière.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique, approuvé en juillet chaque année par la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium. Ce plan présente les comptes de résultat, les bilans prévisionnels et les tableaux de trésorerie sur les quatre années suivant l'exercice en cours, en s'appuyant sur les stratégies commerciale, industrielle et financière de la Compagnie Plastic Omnium et de ses divisions opérationnelles.

La Compagnie Plastic Omnium se charge d'assurer le financement des besoins à moyen terme des filiales qu'elle contrôle. Plastic Omnium Finance, faisant office de banque interne, assure leur financement à court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, la Compagnie Plastic Omnium centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales (« cash pooling ») et opère une compensation mensuelle de leurs dettes et créances mutuelles (« netting »). Elle gère ainsi leurs flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie Centrale. Par ailleurs, Plastic Omnium Finance centralise l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Burelle SA, Sofiparc et Burelle Participations utilisent Plastic Omnium Finance pour leurs transactions courantes avec toute société appartenant au groupe de la Compagnie Plastic Omnium.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un reporting de trésorerie hebdomadaire, détaillé par filiale ou division et accompagné d'une comparaison par rapport à la situation constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

La situation de trésorerie de Burelle Participations est suivie chaque semaine. Celles de Burelle SA et de Sofiparc sont revues périodiquement en fonction des placements de leurs liquidités.

C. SUIVI DES INVESTISSEMENTS DE BURELLE PARTICIPATIONS

Tout investissement de Burelle Participations fait l'objet d'une présentation au Comité d'Investissement qui comprend M. Jean Burelle, Président-Directeur Général de Burelle SA et de Burelle Participations, et M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué de Burelle SA et de Burelle Participations. Un investissement ne peut être réalisé sans leur accord conjoint.

Tous les engagements pris au nom de Burelle Participations et toutes les demandes de décaissement doivent être signés par le Président-Directeur Général ou le Directeur Général Délégué qui sont seuls habilités à engager la société et à autoriser les paiements, sans limitation en termes de montants.

Une fois réalisé, chaque investissement de Burelle Participations fait l'objet d'une fiche détaillée résumant ses caractéristiques, son évolution et sa valorisation. Ces fiches sont présentées au Conseil d'Administration qui se réunit deux fois par an. Le portefeuille est valorisé à sa juste valeur deux fois par an, lors des arrêts semestriel et annuel, en conformité avec les méthodes de valorisation publiées par les organisations professionnelles et destinées au métier du capital investissement (AFIC, IPEV, EVCA).

En outre, Burelle Participations établit, au moins une fois par an, un plan à trois ans, qui a pour objectif de valider la stratégie et d'estimer le montant des engagements futurs, la performance attendue du portefeuille ainsi que les besoins en trésorerie. Ce plan est mis à jour périodiquement et soumis à l'accord du Conseil d'Administration, avec le budget annuel, en octobre.

Les investissements en portefeuille font l'objet d'un reporting financier périodique émis par les gestionnaires des fonds ou des sociétés. Pour les investissements en mezzanine, le reporting financier mensuel est formalisé dans les contrats. Les fonds sont également astreints à un reporting trimestriel où il est rendu compte de la performance et de la situation financière des sociétés en portefeuille. Ils émettent généralement une valorisation semestrielle de leur actif net, certifiée par les commissaires aux comptes. Les investissements directs en capital sont suivis grâce à un reporting généralement trimestriel. Ces rapports sont régulièrement complétés par des entretiens avec les différents intervenants, qu'il s'agisse des dirigeants, des banques participant aux montages financiers ou des co-investisseurs.

Après analyse, ces informations sont présentées au Comité d'investissement hebdomadaire qui décide, le cas échéant, des actions à prendre. Chaque semaine, le Comité d'investissement revoit les reportings reçus depuis la dernière réunion, l'évolution de la valorisation du portefeuille et la position de trésorerie. Il examine les nouveaux investissements.

Un reporting de Burelle Participations, comprenant un compte de résultat et un bilan, est établi mensuellement.

D. PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER ET PROCESSUS DE CONTRÔLE DE BURELLE SA ET SOFIPARC

Burelle SA et Sofiparc sont intégrées au processus budgétaire dans les mêmes conditions que les sociétés de la Compagnie Plastic Omnium. Sofiparc fait l'objet d'un reporting mensuel selon le format groupe appliqué par la Compagnie Plastic Omnium.

Toute dépense est soumise à l'autorisation du Président pour Sofiparc, et du Président-Directeur Général ou d'un des Directeurs Généraux Délégués pour Burelle SA. Les paiements ne sont effectués qu'après validation par les personnes habilitées. Le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués de Burelle SA, ainsi que le Président de Sofiparc, sont habilités à autoriser les règlements sans limite de montant.

Aucun incident notable et significatif, ni aucun manquement remarquable, qui puissent remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus, n'ont été relevés en 2015.

II PLAN D'ACTIONS POUR 2016

Dans une démarche d'amélioration permanente de ses pratiques, le Groupe prévoit de continuer, en 2016, de renforcer certaines procédures de contrôle interne et de maîtrise des risques, des procédures comptables et financières et le processus de suivi des conclusions des missions d'audit interne. La Direction de l'Audit Interne prévoit de conduire 42 interventions en 2016 contre 37 en 2015.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE
SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ BURELLE S.A.**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Burelle S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES
RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 26 avril 2016

Mazars
Jean-Luc Barlet

Cailliau Dedouit et associés
Stéphane Lipski

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

COMPTES SOCIAUX

186 Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

186 Éléments financiers

186 Règles et méthodes comptables

186 Capital social

187 Délégations de compétence en cours

187 Actionnariat

188 Opérations réalisées sur les titres de Burelle SA par les Mandataires Sociaux

188 Pactes d'actionnaires

188 Rachat d'actions propres

189 Évolution boursière

189 Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle

189 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

189 Existence d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle

189 Contrats importants

190 Information sur les délais de paiement

190 Rémunérations des Mandataires Sociaux

195 Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

197 Compte de résultat

198 Bilan

199 Tableau des flux de trésorerie

200 Annexe aux comptes annuels

205 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2015

206 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

208 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

210 Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital

211 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2016

215 Résultats financiers des cinq derniers exercices

216 Informations

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

ÉLÉMENTS FINANCIERS

La société Burelle SA contrôle trois filiales. La plus importante est la Compagnie Plastic Omnium dont elle détient 56,60 %¹ du capital. Les autres sociétés, Burelle Participations et Sofiparc, sont des filiales à 100 %.

Burelle SA a pour principal objet d'exercer le contrôle de ses filiales et de participer activement à la définition et à la conduite de leur politique de développement. Elle exerce également une activité de prestations de services de direction générale auprès de ses filiales.

Les produits d'exploitation de Burelle SA résultent principalement des services de direction générale facturés à la Compagnie Plastic Omnium, Plastic Omnium Gestion et Sofiparc. Ils comprennent également la commission d'animation et de gestion versée par Burelle Participations pour un montant de 0,4 million d'euros. Au total, les produits d'exploitation, s'élèvent à 9,3 millions d'euros en 2015, contre 8,9 millions d'euros en 2014.

Les charges d'exploitation s'établissent à 19,2 millions d'euros en 2015 contre 18,7 millions d'euros pour l'exercice précédent. Elles comprennent, pour l'essentiel, des charges de fonctionnement liées au statut de holding, notamment des charges de personnel et les rémunérations de la Direction Générale, qui sont détaillées dans le chapitre 'Rémunérations des Mandataires Sociaux' de ce rapport. Elles incluent également, en 2015, une charge relative à une vérification fiscale de 0,7 million d'euros, qui a pour contrepartie une reprise de provision comptabilisée en produit exceptionnel.

Après déduction des charges de fonctionnement, Burelle SA affiche un déficit d'exploitation d'un montant de 9,9 millions d'euros en 2015 contre 9,8 millions d'euros en 2014. Cette perte est intégralement financée par le résultat financier qui s'établit à 33,5 millions d'euros au lieu de 29,8 millions d'euros en 2014. Le résultat financier comprend principalement les dividendes reçus de la Compagnie Plastic Omnium, d'un montant de 32,2 millions d'euros en 2015, en hausse de 12 %. Le solde provient des dividendes reçus des deux autres filiales et des intérêts financiers nets perçus sur les placements de la trésorerie.

Après prise en compte du résultat financier, le résultat courant avant impôt ressort à 23,6 millions d'euros en 2015 contre 20,0 millions d'euros en 2014.

Le résultat exceptionnel est positif à hauteur de 1 million d'euros en 2015 alors qu'il s'élevait à 1,8 million d'euros en 2014. Il inclut un profit généré par le contrat d'animation du cours de bourse d'un montant de 0,3 million d'euros au lieu de 0,5 million d'euros en 2014. L'autre poste significatif concerne la reprise de provision de 0,7 million d'euros liée à la comptabilisation de la charge fiscale mentionnée plus haut.

Société-mère d'un groupe fiscal intégrant la société Sofiparc, Burelle SA reçoit de cette filiale sa quote-part de l'impôt sur les sociétés qui s'établit, en 2015, à 1,0 million d'euros au lieu de 1,2 million d'euros en 2014. Les dividendes versés au cours de l'exercice donnent lieu au paiement de la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3 %, soit un montant de 0,4 million d'euros pour 2015.

Compte tenu de tous ces éléments, le résultat net progresse de 22,6 millions d'euros en 2014 à 25,1 millions d'euros en 2015.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables sont décrites dans les annexes aux comptes sociaux.

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2015, le capital social de Burelle SA s'élève à 27 799 725 euros. Il est divisé en 1 853 315 actions de 15 euros de valeur nominale.

Au cours des cinq dernières années, le capital social de Burelle SA a connu une seule évolution, en date du 30 septembre 2011, lorsque 16 988 actions propres ont été annulées par décision du Conseil d'Administration du 22 juillet 2011. Cette opération a fait passer le capital social de 28 054 545 euros au montant actuel de 27 799 725 euros, représenté par 1 853 315 actions au lieu de 1 870 303 actions antérieurement. La valeur nominale est restée inchangée à 15 euros. Le coût de revient des actions annulées de 1 274 100 euros a été imputé comme suit :

En Euros	Montants avant annulation	Annulation	Montants après annulation
Capital social	28 054 545	(254 820)	27 799 725
Réserve légale	2 805 455	(25 482)	2 779 973
Prime d'émission	16 493 937	(993 798)	15 500 139
Total	47 353 937	(1 274 100)	46 079 837
Valeur nominale	15		15
Nombre d'actions	1 870 303	(16 988)	1 853 315

¹ La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,60 % à 57,01 %.

Au 31 décembre 2015, Burelle SA détient 96 269 actions propres soit 5,19 % du capital social. A la fin de l'exercice précédent, l'autocontrôle comprenait 96 948 actions, représentant 5,23 % du capital social.

Au 31 décembre 2015, il n'existe aucun titre ou droit donnant directement ou indirectement accès au capital de Burelle SA. En particulier, il n'existe, à cette date, aucun plan de souscription d'actions ou d'option d'achat d'actions en cours.

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE EN COURS

Le tableau ci-dessous résume les autorisations approuvées par l'Assemblée Générale qui sont en cours de validité :

N° de résolution/ Date de l'Assemblée	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
5 ^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois à compter du 3 juin 2015	Prix maximum d'achat : 1 200 €. Détenion maximale : 10 % du capital social. Montant cumulé des acquisitions : 222 397 200 €	Burelle SA détient 5,19 % de son capital au 31 décembre 2015
10 ^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2014	Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions propres	26 mois à compter du 3 juin 2014	Dans la limite de 10 % par période de 24 mois	Néant

Au 31 décembre 2015, il n'existe aucune autorisation en cours de validité permettant au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation de capital. Aucune délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration dans ce domaine n'a expiré au cours de l'exercice.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2015, la famille Burelle détient 77,49 % du capital social de Burelle SA, directement ou indirectement par son contrôle exercé sur la société Sogec 2, actionnaire à 35,37 % de Burelle SA, et sur la société Compagnie Financière de la Cascade, actionnaire à 21,13 % de Burelle SA. A la connaissance de la Société, aucun actionnaire extérieur à la famille Burelle ne possède 5 % ou plus du capital social.

Au 31 décembre 2015, Burelle SA compte 1 438 039 actions ayant un droit de vote double. A cette date, le nombre de droits de vote théoriques est de 3 291 354 et le nombre de droits de vote exerçables de 3 195 085. Au 31 décembre 2015, la famille Burelle détient, directement ou indirectement, 87,26 % des droits de vote théoriques et 89,89 % des droits de vote exerçables.

Au 31 décembre 2015, il n'existe pas de plan d'épargne d'entreprise ni de fonds commun de placement d'entreprise comportant des actions de la Société. Les salariés ne disposent pas d'actions au titre de l'actionnariat prévu par les articles L. 225-197 du Code de commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Sous réserve du droit de vote double mentionné ci-après, aucun privilège n'est attaché à une catégorie spéciale d'actions, ni à une catégorie spéciale d'actionnaires.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double ; néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans, s'il est en cours. La fusion de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires si celles-ci en bénéficient.

A la date du présent document, il n'existe à la connaissance de Burelle SA, aucun accord relatif à une option sur une entité membre du groupe Burelle, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES TITRES DE BURELLE SA PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

A la connaissance de la Société, aucun des Dirigeants Mandataires Sociaux ou des administrateurs n'a effectué d'opérations sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2015.

PACTES D'ACTIONNAIRES

Sogec 2, la Compagnie Financière de la Cascade et les membres de la famille Burelle ont souscrit à des engagements de conservation d'actions Burelle SA au titre des articles 885-1 bis et 787-B du Code Général des Impôts en 2004, 2005, 2006, 2008, 2010, 2012, 2013, 2014 et 2015.

RACHAT D'ACTIONS PROPRES

L'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 a autorisé la Société à procéder à l'achat de ses propres actions en vue :

- de l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI,
- de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- de leur attribution ou de leur cession à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable,
- de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

Au cours de l'exercice 2015, 3 638 actions ont été vendues à un prix moyen de 673,68 euros par action et 2 959 actions ont été achetées à un prix moyen de 664,58 euros par action. Ces opérations ont été effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissements conformément à l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015, statuant en application des dispositions prévues aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003. Conforme à la charte déontologique de l'Association Française des Marchés Financiers, ce contrat a pour objectif de réduire la volatilité du titre.

Au cours de l'exercice, la Société n'a effectué aucun rachat d'actions propres en dehors du contrat de liquidité.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution de la position en actions propres depuis la fin de l'exercice 2014 et l'affectation de ces actions par objectif. Au cours de l'exercice, aucune action n'a été réaffectée à un objectif autre que celui qui était visé lors de son rachat. Au cours des 24 derniers mois, la Société n'a procédé à aucune annulation d'actions propres.

	Contrat de liquidité	Croissance externe	Total
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2014	3 433	93 515	96 948
Valeur comptable (en euros)	1 985 961	6 094 937	8 080 898
Nombre d'actions achetées en 2015	2 959	0	2 959
Prix moyen d'achat (en euros)	664,58		664,58
Montant des achats (en euros)	1 966 482		1 966 482
Frais de transaction (en euros)	0	0	0
Nombre d'actions vendues en 2015	3 638	0	3 638
Prix moyen de cession (en euros)	673,68		673,68
Montant des ventes (en euros)	2 450 839		2 450 839
Frais de transaction (en euros)	0	0	0
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2015	2 754	93 515	96 269
Valeur comptable (en euros)	1 833 485	6 094 937	7 928 422

ÉVOLUTION BOURSIÈRE

Au 31 décembre 2015, le cours de bourse de l'action Burelle SA s'établit, à la clôture, à 761,10 euros, en hausse de 26,6 % par rapport au niveau du 31 décembre 2014. Sur la même période, l'indice CAC All Tradable a progressé de 9,4 %.

Au cours de l'exercice, le cours a évolué entre un plus bas de 545 euros atteint le 22 septembre 2015 et un plus haut de 775 euros enregistré au cours de la séance du 28 décembre 2015. Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de Burelle SA s'élève à 1 411 millions d'euros contre 1 114 millions d'euros au 31 décembre 2014.

COTATION DE CLÔTURE JOURNALIÈRE DE L'ACTION BURELLE SA (31 DÉCEMBRE 2010-31 DÉCEMBRE 2015)



ACCORDS CONCLUS PAR LA SOCIÉTÉ QUI SONT MODIFIÉS OU PRENNENT FIN EN CAS DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La Société et ses deux filiales, la Compagnie Plastic Omnium et Sofiparc, ont conclu des contrats de financement bancaire et obligataire qui présentent des clauses permettant au créancier de demander le remboursement ou le rachat de sa créance en cas de changement de contrôle de la Société.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Il n'y a aucun élément pouvant avoir un impact en cas d'offre publique si ce n'est la structure du capital, les conditions d'acquisition et de perte de droits de vote doubles décrites dans le paragraphe 'Actionnariat' et les engagements de conservation d'actions décrits dans le paragraphe 'Pactes d'actionnaires'. En particulier, il n'existe aucune délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à une augmentation de capital.

EXISTENCE D'ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Il n'existe pas, à ce jour, dans un acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement, de disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

CONTRATS IMPORTANTS

Il n'existe pas de contrats importants, autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, pouvant conférer à tout membre du Groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante sur la capacité du Groupe à remplir ses obligations.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1, al. 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Solde des dettes fournisseurs à	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours	Plus de 120 jours
En Euros					
Exercice 2014	11 707	1 354		1 279	(2 412)
Exercice 2015	8 379		-		

RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions prévues à l'article L.225-102.1 du Code de commerce et aux recommandations Afep-MEDEF, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

1 Synthèse des rémunérations brutes et des options et actions attribuées à chaque Dirigeant Mandataire Social

	Exercice 2015	Exercice 2014
M. Jean BURELLE Président-Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	2 327 319	2 157 867
Valorisation des options de la Cie Plastic Omnium attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détail au 6 ci-dessous)	0	0
TOTAL	2 327 319	2 157 867

	Exercice 2015	Exercice 2014
M. Laurent BURELLE Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	4 584 864	4 234 744
Valorisation des options de la Cie Plastic Omnium attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	651 000	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détail au 6 ci-dessous)	0	0
TOTAL	5 235 864	4 234 744

	Exercice 2015	Exercice 2014
M. Paul Henry LEMARIÉ Directeur Général Délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail au 2 ci-dessous)	2 310 619	2 120 342
Valorisation des options de la Cie Plastic Omnium attribuées au cours de l'exercice (détail au 4 ci-dessous)	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détail au 6 ci-dessous)	0	0
TOTAL	2 310 619	2 120 342

2 Récapitulatif des rémunérations brutes de chaque Dirigeant Mandataire Social

	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean BURELLE Président-Directeur Général				
Rémunération fixe	87 471	87 471	86 573	86 573
Rémunération variable	2 137 645	2 066 815	1 952 802	1 887 355
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	102 203	102 203	118 492	118 492
Avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
TOTAL	2 327 319	2 256 489	2 157 867	2 092 420

	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Laurent BURELLE Directeur Général Délégué				
Rémunération fixe	87 471	87 471	86 573	86 573
Rémunération variable	4 275 290	4 133 631	3 905 604	3 774 709
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	222 103	222 103	242 567	242 567
Avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
TOTAL	4 584 864	4 443 205	4 234 744	4 103 849

	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Paul Henry LEMARIÉ Directeur Général Délégué				
Rémunération fixe	87 471	87 471	86 573	86 573
Rémunération variable	2 137 645	2 066 815	1 952 802	1 887 355
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	85 503	85 503	80 967	80 967
Avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
TOTAL	2 310 619	2 239 789	2 120 342	2 054 895

Les rémunérations fixes correspondent à 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

Les rémunérations variables versées par Burelle SA ont pour base la capacité d'autofinancement consolidée du groupe Burelle après impôts et intérêts payés augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises, après impôts et intérêts payés et nette des dividendes versés par ces sociétés.

Chacun de ces dirigeants dispose d'un véhicule de fonction. Aucun autre avantage en nature ne leur est alloué.

Des prestations de services intégrant principalement les rémunérations de Direction Générale présentées ci-dessus font l'objet de facturations aux filiales directes et indirectes de Burelle SA, à savoir la Compagnie Plastic Omnium, Plastic Omnium Gestion et Sofiparc. Cette facturation a pour base l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit de chaque société facturée.

3 Jetons de présence

3.1 VERSÉS PAR BURELLE SA

	Jetons de présence versés en 2015	Jetons de présence versés en 2014
Membres du conseil		
M. Jean BURELLE	42 372,22	38 377,50
M. Laurent BURELLE	25 672,22	25 852,50
M. Paul Henry LEMARIÉ	25 672,22	25 852,50
Mme Félicie BURELLE	25 672,22	25 852,50
M. Pierre BURELLE	25 672,22	25 852,50
M. Dominique LÉGER	46 322,22	42 177,50
Mme Éliane LEMARIÉ	25 672,22	25 852,50
M. Henri MOULARD	46 322,22	27 527,50
M. Philippe SALA	42 972,22	38 827,50
M. François de WENDEL	8 650,00	38 827,50
TOTAL	315 000,00	315 000,00

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 2 avril 2014, a fixé, jusqu'à nouvelle décision, la répartition des jetons de présence comme suit :

- Président : 8 500 € par séance du Conseil
- Administrateurs : 4 325 € par séance du Conseil
- Président du Comité des Comptes et des Rémunérations : 6 000 € par séance du Comité
- Membre du Comité des Comptes et des Rémunérations : 4 325 € par séance du Comité
- Solde réparti proportionnellement entre les administrateurs

3.2 VERSÉS PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR BURELLE SA

	Jetons de présence versés en 2015	Jetons de présence versés en 2014
Mandataire Social		
M. Jean BURELLE	59 831	80 115
M. Laurent BURELLE	196 431	216 714
M. Paul Henry LEMARIÉ	59 831	55 115
TOTAL	316 093	351 944

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

4 Options de souscription ou d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium attribuées durant l'exercice à chaque Dirigeant Mandataire Social

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de Burelle SA. Les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions portent sur des actions de la Compagnie Plastic Omnium :

Nom et fonctions du Dirigeant Mandataire Social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
M. Jean BURELLE Président-Directeur Général	0					
M. Laurent BURELLE Directeur Général Délégué	150 000			651 000	24,72€	2019-2022
M. Paul Henry LEMARIÉ Directeur Général Délégué	0					

Les dernières options attribuées aux Dirigeants Mandataires Sociaux ont été consenties en 2013. Conformément aux recommandations du Code Afep-MEDEF, l'exercice de ces options est soumis à la satisfaction de deux conditions cumulatives de surperformance, sur la période d'indisponibilité des options (2013-2017) :

- du cours de l'action de la Compagnie Plastic Omnium par rapport au SBF 120,
- de la marge opérationnelle de la Compagnie Plastic Omnium par rapport à celles de ses principaux concurrents.

Par ailleurs, les Dirigeants Mandataires Sociaux sont tenus de conserver au nominatif 10 % des actions issues des levées d'options jusqu'à la fin du mandat social.

5 Options de souscription ou d'achat d'actions de la Compagnie Plastic Omnium levées durant l'exercice par chaque Dirigeant Mandataire Social

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de Burelle SA. Les options de souscription ou d'achat d'actions levées au cours de l'exercice portent sur des actions de la Compagnie Plastic Omnium.

Nom et fonctions du Dirigeant Mandataire Social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
M. Jean BURELLE Président-Directeur Général	2008	60 000	2,94 €
M. Laurent BURELLE Administrateur Directeur Général Délégué	2008 2010	54 000 200 000	2,94 € 2,84 €
M. Paul Henry LEMARIÉ Administrateur Directeur Général Délégué	2010	270 000	2,84 €

6 Actions de performance attribuées à chaque Dirigeant Mandataire Social

Nom et fonctions du Dirigeant Mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque Dirigeant Mandataire Social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Jean BURELLE Président-Directeur Général	0	-	0	-	-	-
M. Laurent BURELLE Directeur Général Délégué	0	-	0	-	-	-
M. Paul Henry LEMARIÉ Directeur Général Délégué	0	-	0	-	-	-

7 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque Dirigeant Mandataire Social

Nom et fonctions du Dirigeant Mandataire Social	Actions de performance devenues disponibles pour les Dirigeants Mandataires Sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
M. Jean BURELLE Président-Directeur Général	0	-	0	-
M. Laurent BURELLE Directeur Général Délégué	0	-	0	-
M. Paul Henry LEMARIÉ Directeur Général Délégué	0	-	0	-

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

8 Régime de retraite complémentaire

En 2003, le Conseil d'Administration de Burelle SA a décidé la mise en place d'un plan de retraite complémentaire dont bénéficient les Dirigeants Mandataires Sociaux ainsi que les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium. Ce plan de retraite assure aux bénéficiaires une rente de retraite égale à 1 % par année d'ancienneté de la moyenne de leur rémunération au cours des cinq années précédant leur départ en retraite, sous la double condition d'être présent dans le Groupe au moment du départ en retraite et d'avoir acquis une ancienneté minimale de sept années au sein du Groupe. La rente de retraite est plafonnée à 10 % de

la rémunération référence et à 8 fois le plafond de la Sécurité Sociale. Les termes du plan de retraite complémentaire sont conformes aux préconisations du Code Afep-MEDEF comme indiqué ci-dessous.

L'engagement de la Société vis-à-vis des Dirigeants Mandataires Sociaux au titre de ce plan de retraite à prestations définies s'est accru de 1,4 million d'euros au cours de l'exercice 2015. Les autres régimes de retraite dont bénéficient les Dirigeants Mandataires Sociaux sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe ayant le statut cadre.

	Plan Burelle	Recommandations Code Afep-MEDEF
Ancienneté requise	7 ans À ce jour, les trois Dirigeants Mandataires Sociaux ont tous une ancienneté supérieure à 35 ans	2 ans minimum
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	Plusieurs années
Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)	1 % par année d'ancienneté	5 % maximum
Plafond	10 % de la rémunération de référence, et 8 fois le plafond de la Sécurité Sociale	45 % de la rémunération

9 Contrats de travail

Conformément aux recommandations du Code Afep-MEDEF, MM. Jean BURELLE, Laurent BURELLE et Paul Henry LEMARIÉ ne disposent plus de contrat de travail.

La Société n'est redevable d'aucune indemnité susceptible d'être due aux Dirigeants Mandataires Sociaux à raison de la cessation ou du changement de leur fonction, ni au titre d'une clause de non-concurrence.

RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir entendu lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux et vous proposons d'affecter le résultat net de Burelle SA pour l'exercice 2015 qui s'élève à 25 095 917,44 € comme suit :

Le bénéfice distribuable de 76 568 010,90 euros se décompose comme suit :

■ report à nouveau disponible à fin 2015 : 51 472 093,46 €	
■ résultat disponible : 25 095 917,44 €	
= bénéfice distribuable :	76 568 010,90 €

Sur ce bénéfice, nous vous proposons la distribution d'un dividende total de 17 606 492,50 euros, soit pour chacune des actions qui composent le capital social, un dividende de 9,50 euros par action, en hausse de 18,75 % par rapport au dividende 2014 de 8,00 euros. La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Si vous approuvez cette proposition, les sommes nécessaires à cette distribution seront prélevées sur le bénéfice distribuable dont nous vous proposons d'affecter le solde, soit 58 961 518,40 euros, en report à nouveau.

Les dividendes non versés en raison des actions propres détenues par Burelle SA au moment de leur mise en paiement seront affectés en report à nouveau.

Nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, dividendes non versés sur actions propres déduits, ont été les suivants :

	2014	2013	2012
Nombre d'actions ayant droit au dividende	1 756 415	1 757 101	1 755 828
Dividende distribué	8,00 €	7,00 €	4,40 €

Conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation les conventions visées au Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux Conventions Réglementées et conclues et poursuivies au cours de l'exercice 2015.

Après avoir entendu lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous ont été communiqués.

Dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée à votre Société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015, de procéder à l'achat de ses propres actions en vue :

- de l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI,
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés dans le cadre d'une réduction de capital, qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- de leur attribution ou de leur cession à des salariés ou anciens salariés et des mandataires sociaux ou anciens mandataires sociaux du Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable, notamment dans le cadre de plans d'options d'actions, d'attribution d'actions gratuites ou de plans d'épargne d'entreprise ou inter-entreprises,
- de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par les autorités de marché.

dans les conditions suivantes :

- le prix maximum auquel les actions seront acquises est de 1 500 euros par action,
- le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées, correspond légalement à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée, soit 185 331 actions,
- les rachats d'actions seront effectués par tous moyens, sur le marché boursier, de gré à gré ou par achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs.

Au 31 décembre 2015, Burelle SA détient 96 269 actions propres soit 5,19 % du capital social. Sur ces actions propres, 93 515 actions (5,0 % du capital) sont affectées aux opérations de croissance externe et 2 754 actions figurent dans le contrat de liquidité.

Il vous est proposé de renouveler cette autorisation à votre Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

Dans les trois résolutions suivantes, nous vous proposons, conformément à la recommandation du Code de Gouvernement d'Entreprise Afep-MEDEF, d'émettre votre avis sur les éléments de rémunérations dues ou attribuées au titre de l'exercice 2015 à MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié.

Dans les neuvième, dixième et onzième résolutions, nous vous proposons de renouveler, pour une durée de trois ans, les mandats d'Administrateur de Mme Félicie Burelle, M. Paul Henry Lemarié, et M. Pierre Burelle qui appartiennent au groupe familial.

Les mandats de M. Dominique Léger et M. Philippe Sala étant également arrivés à échéance, nous vous demandons d'autoriser leur renouvellement pour une nouvelle période de trois ans.

de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Dans la partie de l'Assemblée qui relève de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il vous est proposé, dans la quatorzième résolution, d'autoriser le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes, à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux

époques qu'il décidera, par annulation totale ou partielle des actions acquises ou qui viendraient à être acquises dans le cadre de l'autorisation donnée à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois,

L'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2014 a donné une autorisation identique au Conseil pour une durée de 26 mois. Le Conseil n'a pas utilisé cette délégation depuis cette date.

L'autorisation donnée par l'Assemblée du 3 juin 2014 expirant le 2 août 2016, il vous est proposé de la renouveler pour une durée identique de 26 mois à compter de la date de cette Assemblée.

La quinzième et dernière résolution traite des pouvoirs à conférer pour faire tous dépôts et formalités requis par la loi consécutivement à la tenue de cette Assemblée Générale Mixte.

En complément de ces informations, vous trouverez en fin du présent rapport annuel, le tableau des résultats des cinq derniers exercices, lequel fait partie intégrante de ce rapport.

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	Notes	2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	2.1	9 302	8 876
Achats et charges externes	2.2	(1 882)	(2 021)
Impôts et taxes		(2 508)	(3 348)
Charges de personnel	2.3	(14 508)	(12 958)
Dotations aux amortissements et provisions	2.4	(21)	(21)
Autres charges		(315)	(315)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(9 932)	(9 787)
RÉSULTAT FINANCIER	2.5	33 482	29 769
RÉSULTAT COURANT		23 550	19 982
Résultat exceptionnel	2.6	960	1 774
Résultat avant impôts		24 510	21 756
Impôts sur les bénéfices	2.7	586	834
RÉSULTAT NET		25 096	22 590

COMPTES SOCIAUX

BILAN

En milliers d'euros

	Notes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	2015 Montants nets	2014 Montants nets
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	3.1	4	3	1	1
Immobilisations corporelles	3.1	504	461	43	58
Immobilisations financières	3.2	126 622	54	126 568	126 774
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		127 130	518	126 612	126 833
ACTIF CIRCULANT					
Créances clients	3.3	3 632		3 632	2 092
Créances financières Groupe	3.3	0		0	649
Autres créances	3.3	51		51	59
Disponibilités	3.4	34 215		34 215	17 626
Charges constatées d'avance		53		53	48
TOTAL ACTIF CIRCULANT		37 951	0	37 951	20 474
TOTAL		165 081	518	164 563	147 307

En milliers d'euros

	Notes	2015	2014
Montants avant affectation du résultat			
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3.5	27 800	27 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3.6	15 500	15 500
Réserves et report à nouveau	3.6	73 470	64 932
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		25 096	22 590
TOTAL CAPITAUX PROPRES		141 866	130 822
Provisions pour risques et charges	3.7	5	664
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		191	127
<i>dont concours bancaires courants</i>		191	127
Emprunts et dettes financières divers		14 546	7 841
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		307	312
Dettes fiscales et sociales		7 431	7 526
Autres dettes		217	15
TOTAL DES DETTES	3.8	22 692	15 821
TOTAL		164 563	147 307

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

	2015	2014
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	17 499	5 170
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		
Résultat de l'exercice	25 096	22 590
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	(586)	(1 319)
<i>dont dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	<i>(586)</i>	<i>(1 319)</i>
<i>dont plus-values nettes de cessions</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	24 510	21 271
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(787)	1 777
<i>dont créances d'exploitation</i>	<i>(888)</i>	<i>904</i>
<i>dont dettes d'exploitation</i>	<i>101</i>	<i>873</i>
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	23 723	23 048
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(6)	(14)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisitions ou augmentations d'immobilisations financières	-	-
Acquisitions d'actions propres sous contrat de liquidité	(1 966)	(1 895)
Cessions, réductions d'immobilisations financières	-	-
Cessions d'actions propres sous contrat de liquidité	2 118	1 235
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	146	(674)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Réduction de capitaux propres		
Dividendes versés	(14 051)	(12 300)
Variation des dettes financières à long et moyen terme	-	-
Variation des créances financières à court terme		(550)
Variation des dettes financières à court terme	6 707	2 805
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(7 344)	(10 045)
VARIATION DE TRÉSORERIE	16 525	12 329
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	34 024	17 499

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EN MILLIERS D'EUROS

En milliers d'euros

2015

STRUCTURE FINANCIÈRE

Capital	27 800
Capitaux propres	141 866
Provisions	5
Trésorerie nette	19 555
Valeurs immobilisées nettes	126 612
Total du bilan	164 563

ACTIVITÉ

Produits d'exploitation	9 302
Résultat d'exploitation	(9 932)
Résultat courant avant impôts	23 550
Résultat net	25 096
Résultat net par action (en euros)	13,54

I PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

La société Burelle SA a établi ses comptes selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2015 sont identiques à ceux de l'exercice précédent. Les principales méthodes sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de marques et de brevets faisant l'objet d'un amortissement sur 20 ans.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

■ Agencements – Aménagements des constructions	10 ans
■ Véhicules	5 ans
■ Mobilier de bureau	5 ans
■ Matériel informatique	4 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'utilité est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette et des perspectives de rentabilité issues des plans à moyen terme des filiales au regard des conditions de marché actuelles.

1.4 Actions propres et valeurs mobilières de placement

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue :

- de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements et géré conformément à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers,
- de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital,
- de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe,
- de la conservation des actions acquises et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres détenues, en vue de rémunérer d'éventuelles opérations de croissance externe, pour des réductions de capital ou acquises dans le cadre du contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés.
- les actions propres affectées à l'exercice des options d'achat d'actions consenties dans le cadre des programmes de stock options, ou destinées à des plans futurs, mais encore en attente d'affectation, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement. A ce jour, il n'existe pas de programme de stock options chez Burelle S.A.

Le poste « valeurs mobilières de placement » enregistre les achats de fonds commun de placement.

Les actions propres et les valeurs mobilières de placement sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité, autres valeurs mobilières de placement) selon l'approche « P.E.P.S » dite Premier Entré Premier Sorti.

La valeur brute correspond au prix d'acquisition ; une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à la valeur de marché qui correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes) ou au prix d'exercice des options d'achat s'il est supérieur, pour les actions affectées à l'exercice d'options d'achat d'actions.

II NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice correspondent, pour l'essentiel, à la facturation aux principales filiales de prestations de services couvrant la gestion, la coordination et l'animation d'activités du Groupe.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

	2015	2014
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ		
Prestations de services	8 924	8 502
Commission de gestion et d'animation	355	351
Autres	23	22
Total	9 302	8 875
PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE		
France	9 302	8 875
Étranger	0	0
Total	9 302	8 875

La société Burelle SA a conclu une convention de services rémunérant les prestations d'animation et de coordination de l'ensemble des activités du groupe Burelle SA. Aux termes de cette convention, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium, Plastic Omnium Gestion SNC et à Sofiparc des prestations de services de Direction Générale selon des clés de refacturation qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration de Burelle SA le 4 avril 2008 et amendées par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2013.

Au titre de l'exercice 2015, la facturation à ce titre représente un total de 8 924 K€, se décomposant comme suit :

	2015	2014
Plastic Omnium Gestion SNC	6 610	6 331
Sofiparc SAS	460	439
Compagnie Plastic Omnium SA	1 854	1 732
Total	8 924	8 502

Par ailleurs, la société Burelle SA a conclu avec Burelle Participations SA une convention de services rémunérant le rôle de ses dirigeants dans l'animation et la gestion de Burelle Participations. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 avril 2008.

Le montant de la commission de gestion et d'animation due par Burelle Participations à Burelle SA, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'est élevé à 355 K€ hors taxes.

Enfin, Burelle Participations sous-loue une partie des bureaux de Burelle SA. Cette sous-location a donné lieu à une facturation de 23 K€ en 2015.

2.2 Achats et charges externes

	2015	2014
Locations et charges locatives	371	373
Honoraires	313	461
Publications et communication	190	74
Services bancaires et assimilés	378	345
Autres achats et charges externes	630	768
Total	1 882	2 021

2.3 Charges de personnel

	2015	2014
Salaires bruts	9 906	8 990
Charges sociales	4 602	3 968
Total	14 508	12 958

L'augmentation des charges de personnel reflète celle des rémunérations variables des Dirigeants Mandataires Sociaux qui, depuis le 1^{er} janvier 2015, ont pour base la capacité d'autofinancement consolidée du groupe Burelle après impôts et intérêts payés, augmentée de la quote-part de la capacité d'autofinancement des coentreprises, après impôts et intérêts payés et nette des dividendes versés. Ces rémunérations sont facturées par Burelle SA à ses filiales, la Compagnie Plastic Omnium, Plastic Omnium Gestion et Sofiparc, à hauteur des prestations de services qui leur sont rendues.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EN MILLIERS D'EUROS

2.4 Variations des amortissements et provisions

	2014	+	-	2015
Variation des amortissements				
Brevets	3			3
Agencements – Aménagements des constructions	304	1		305
Véhicules de tourisme	48	18		66
Mobilier, matériel informatique	89	1		90
Total	444	20		464

	2014	+	-	2015
Variation des provisions				
Provisions pour risques et charges	664	1	660	5
Provisions sur titres de participation	0	54	0	54
Total	664	55	660	59

La provision pour risques dotée au 31 décembre 2013 suite à la vérification de comptabilité sur les exercices 2010 à 2012 a été reprise pour un montant de 660 K€, couvrant le montant de la rectification requise.

Une provision sur une participation historique dans la signalisation a été dotée pour 54 K€ au 31 décembre 2015, couvrant la totalité de la valeur brute.

2.5 Résultat financier

	2015	2014
Produits de participation	33 429	29 752
Produits et charges d'intérêts	88	4
Dotations et reprises sur provisions	(54)	0
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	19	13
Total	33 482	29 769

Burelle SA a reçu, en 2015, les dividendes suivants :

- 32,16 M€ de la Compagnie Plastic Omnium au lieu de 28,7 M€ en 2014,
- 0,35 M€ de Burelle Participations au lieu de 0,15 M€ en 2014,
- 0,91 M€ de Sofiparc, un montant identique à celui de 2014.

2.6 Résultat exceptionnel

	2015		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations en gestion		(32)	(32)
Sur opérations en capital	369	(37)	332
Sur dotations et reprises de provisions	660		660
Total	1 029	(69)	960

Les opérations en capital enregistrées en résultat exceptionnel concernent essentiellement le résultat sur les cessions d'actions propres.

La provision pour risques constituée au 31 décembre 2013 dans le cadre de la vérification de comptabilité par l'Administration fiscale a été reprise pour le montant de la charge. (Cf. 2.4).

2.7 Impôts sur les bénéfices

	2015		
	Courant	Except.	Net
Résultat net comptable avant impôts	23 550	960	24 510
Incidences fiscales	(32 101)	(628)	(32 729)
= Base	(8 551)	332	(8 219)
Impôts théoriques			0
Impact intégration fiscale			1 008
Autres			(422)
Total impôts sur les bénéfices			586
Résultat après impôts			25 096

Burelle SA est la société-mère d'un groupe fiscal intégrant la filiale Sofiparc SAS. L'économie d'impôt totale réalisée en 2015 grâce à ce groupe fiscal est de 1 008 K€. Cette économie est comptabilisée chez Burelle SA en produits.

Les déficits reportables du Groupe s'élèvent à 73 773 K€.

III NOTES SUR LE BILAN

Les montants indiqués sont présentés en valeurs brutes.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

	2014	+	-	2015
Brevets	4			4
Agencements - Aménagements des constructions	313			313
Véhicules de tourisme	91			91
Mobilier	80	5		85
Matériel informatique	15			15
Total	503	5		508

3.2 Immobilisations financières

	2014	+	-	2015
Titres de participation	118 617			118 617
Autres titres - Actions propres	8 081	1 966	2 119	7 928
Autres immobilisations financières	76	1		77
Total	126 774	1 967	2 119	126 622

A la date de clôture, Burelle S.A détient 56,60 %¹ du capital de la Compagnie Plastic Omnium (68 583 K€) et 100 % de celui de Sofiparc (24 979 K€) et de Burelle Participations (25 000 K€).

Au 31 décembre 2015, Burelle SA détient 96 269 actions propres (5,19 % d'autocontrôle) :

- 93 515 affectées en vue d'opérations de croissance externe
- 2 754 acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

3.3 Créances

	2015	Échéance - 1 an	Échéance + 1 an
Autres immobilisations financières	77		77
Créances clients	3 632	3 632	
Créances fiscales	50	50	
Autres créances	1	1	
Charges constatées d'avance	53	53	
Total	3 813	3 736	77

Les créances clients correspondent à la facturation :

- des prestations de services du 4^{ème} trimestre 2015
- du loyer de sous location du 2^{ème} semestre 2015
- de la cotisation au plan de pension complémentaire 2015.

3.4 Disponibilités

	2014	+	-	2015
Valeurs mobilières de placement	17 576	114 295	97 851	34 020
Disponibilités	50	145		195
Total	17 626	114 440	97 851	34 215

3.5 Capital social

Le capital social s'élève à 27 799 725 €, représenté par 1 853 315 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune.

3.6 Variation des capitaux propres

	2014	Variation	Résultat N - 1	Dividendes	2015
Capital	27 800				27 800
Prime d'émission	15 500				15 500
Réserve légale	2 780				2 780
Réserves indisponibles	533				533
Autres réserves	18 686				18 686
Report à nouveau	42 933		22 590	(14 051)	51 472
Résultat de l'exercice	22 590	25 096	(22 590)		25 096
Total	130 822	25 096	0	(14 051)	141 866

3.7 Provisions pour risques et charges

	2014	+	-	2015
Provision pour risques	660		660	0
Provision pour charges	4	1		5
Total	664	1	660	5

Cf. paragraphe 2.6.

3.8 Dettes

	2015	Échéance - 1 an
Établissements de crédit	191	191
Dettes financières Groupe	14 546	14 546
Fournisseurs	307	307
Personnel et comptes rattachés	4 271	4 271
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 226	2 226
Taxe sur la valeur ajoutée	208	208
Autres impôts	725	725
Groupe et associés	195	195
Autres dettes	23	23
Total	22 692	22 692

¹ La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,60 % à 57,01 %.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EN MILLIERS D'EUROS

IV INFORMATIONS DIVERSES

4.1 Comptes de régularisation

Les charges à payer s'élèvent à un montant de 6 539 K€ et concernent essentiellement des charges fiscales et sociales.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à un montant de 53 K€ et sont constituées essentiellement de loyers.

4.2 Entreprises liées

	2015	Entreprises liées
Éléments relevant de plusieurs postes du bilan		
Participations	118 562	118 562
Autres immobilisations financières	37	37
Créances clients et comptes rattachés	3 632	3 632
Emprunts et dettes financières diverses	14 546	14 546
Dettes fournisseurs	6	6
Autres dettes	217	217
Total	137 000	137 000

	2015	Entreprises liées
Éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat		
Chiffre d'affaires	9 302	9 302
Produits de participation	33 429	33 429
Total produits	42 731	42 731
Charges d'exploitation	468	468
Charges financières	20	20
Total charges	488	488

4.3 Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes s'élève à 260 K€ et porte sur la mission de contrôle légal des comptes.

4.4 Engagements hors bilan

Il n'existe à la clôture aucun engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

4.5 Effectif moyen

L'effectif moyen est de huit personnes.

4.6 Avantages du personnel

Le montant des indemnités de fin de carrière, non comptabilisées au 31 décembre 2015, dans les comptes sociaux de la société Burelle SA s'élève à 4 820 K€ (4 204 K€ au 31 décembre 2014).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

■ Taux d'actualisation :	2,00 %
■ Taux de croissance attendu des salaires :	1,7 % à 2,7 %
■ Taux d'inflation :	1,7 %

Par ailleurs, un plan de pension complémentaire pour les cadres dirigeants a été mis en place en 2003. Les engagements au titre de ce plan sont intégralement couverts par un contrat d'assurance externe au Groupe. Par conséquent aucune provision n'est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2015.

4.7 Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société conformément à l'article L225-43 du Code de commerce.

4.8 Rémunération des dirigeants et des membres du Conseil d'Administration

La rémunération des organes d'administration et de direction durant l'exercice 2015, y compris les jetons de présence, s'élève à 8 845 K€.

4.9 Événements postérieurs à la clôture

La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA dans cette filiale est passé de 56,6 % à 57,01 %.

Aucun autre événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2015.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015

EN MILLIERS D'EUROS

Sociétés	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus brute et nette	Prêts et avances consentis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou (perte) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
FILIALES								
Compagnie Plastic Omnium SA 19, boulevard Jules Carteret 69342 Lyon Cedex 07	9 215	1 241 743	56,60 % ¹	68 583 68 583	0	26 408	222 893	32 161
Sofiparc SAS 19, boulevard Jules Carteret 69342 Lyon Cedex 07	24 578	12 664	100,0 %	24 979 24 979	0	7 848	1 427	918
Burelle Participations SA 1, rue François 1 ^{er} 75008 Paris	25 000	9 304	100,0 %	25 000 25 000	0	0	3 745	350
PARTICIPATIONS								
Autres titres				54 0				0
TOTAL				118 616 <i>118 562</i>				33 429

Aucun aval ou caution n'a été donné par Burelle SA en faveur de ses filiales.

¹ La Compagnie Plastic Omnium ayant annulé 0,72 % de son capital le 21 mars 2016, le pourcentage de détention de Burelle SA est passé de 56,60 % à 57,01 %.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Burelle S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des actions propres. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, et apprécié les hypothèses retenues et les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux, ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 26 avril 2016

Mazars
Jean-Luc Barlet

Cailliau Dedouit et Associés
Stéphane Lipski

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Commission de gestion et d'animation avec Burelle Participations S.A.

Votre Société a conclu une convention de services rémunérant le rôle de ses dirigeants dans l'animation et la gestion de Burelle Participations S.A. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 4 avril 2008.

Le montant de la commission de gestion et d'animation due par Burelle Participations S.A. à Burelle S.A., au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'est élevé à 355.342 euros.

Personnes intéressées : MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié.

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe auprès des sociétés Compagnie Plastic Omnium S.A. et Sofiparc S.A.S.

Votre Société a conclu une convention de services, révisée au deuxième semestre 2001, rémunérant les prestations d'animation et de coordination de l'ensemble des activités du Groupe. Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2000. Ces prestations sont facturées à différentes sociétés du groupe selon des clefs de répartition utilisées depuis le début de l'exercice 2013, qui ont été approuvées par votre Conseil d'Administration du 26 juillet 2013.

Au titre de cette convention conclue avec les différentes sociétés du Groupe, les prestations de services de la Direction Générale comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent respectivement à :

■ Sofiparc S.A.S.	415.405 euros
■ Compagnie Plastic Omnium S.A.S.	1.667.866 euros

En complément de cette facturation, les Conseils d'Administration de Burelle S.A. du 19 décembre 2003 et de la Compagnie Plastic Omnium S.A. du 11 décembre 2003 ont approuvé la mise en place d'un plan de retraite complémentaire allouant à certains cadres du Groupe et aux Dirigeant Mandataires Sociaux, un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle. Une quote-part de ces charges portées par Burelle S.A. est refacturée à la Compagnie Plastic Omnium S.A. et à Sofiparc S.A.S. dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale. Ce complément de retraite est plafonné à huit fois le PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale).

Au titre de l'année 2015, les montants suivants ont été facturés aux filiales du Groupe au titre du plan de retraite complémentaire :

- Sofiparc S.A.S. 44.408 euros
- Compagnie Plastic Omnium S.A.S. 185.580 euros

Personnes intéressées : Mme Eliane Lemarié et MM. Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 6 avril 2016

Mazars
Jean-Luc Barlet

Cailliau Dedouit et Associés
Stéphane Lipski

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUIN 2016 - 14^e RÉOLUTION

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre Société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris-La Défense et Paris, le 26 avril 2016

MAZARS
Jean-Luc Barlet

Cailliau Dedouit et Associés
Stéphane Lipski

Commissaires aux Comptes
Membres des Compagnies Régionales de Versailles et de Paris

TEXTE DES RÉOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du Rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et desquels il résulte un bénéfice net de 25 095 917,44 euros.

Deuxième résolution : Affectation du résultat et fixation du montant du dividende

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat net de l'exercice s'élève à 25 095 917,44 euros et que le report à nouveau est de 51 472 093,46 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 76 568 010,90 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

• Dividendes sur 1 853 315 actions existantes au 31 décembre 2015	17 606 492,50 euros
• Report à nouveau	58 961 518,40 euros
Total	76 568 010,90 euros

L'Assemblée fixe, en conséquence, le dividende pour l'exercice 2015 à 9,50 euros par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera détaché le **7 juin 2016** et mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le **9 juin 2016**.

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par Burelle SA au moment de la mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties en euros	Dividende* en euros
2012	1 755 828 actions entièrement libérées	7 725 643	4,40
2013	1 757 101 actions entièrement libérées	12 299 707	7,00
2014	1 756 415 actions entièrement libérées	14 051 320	8,00

* Montant intégralement éligible à l'abattement de 40 % en 2012, 2013 et 2014 prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Troisième résolution : Conventions et engagements réglementés (anciennes conventions s'étant poursuivies au cours de l'exercice)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L 225-38 du Code de commerce, prend acte de l'absence de conventions nouvelles et des informations mentionnées dans ce rapport concernant la poursuite au cours de l'exercice de conventions conclues au cours d'exercices antérieurs.

Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont résumées dans ces rapports et desquels il résulte un résultat net consolidé part du Groupe bénéficiaire de 150 millions d'euros.

TEXTE DES RÉOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

Cinquième résolution : Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la Société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du cours ou la liquidité de l'action Burelle SA par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI admise par l'AMF ; ou
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire ; ou
- de les attribuer ou de les céder à des salariés ou anciens salariés ou des mandataires sociaux ou anciens mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation applicable, notamment dans le cadre de plans d'options d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes ou de plans d'épargne d'entreprise ou inter-entreprise ; ou
- de les conserver ou de les remettre ultérieurement à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe ; ou
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché ;

et selon les modalités suivantes :

- le nombre maximum d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital social au jour de la présente décision,
- le nombre total maximum d'actions acquises ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente décision, soit 1 853 315 actions représentant un nombre total maximum de 185 331 actions ;
- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 1 500 euros par action.

Au 31 décembre 2015, Burelle SA détenait 96 269 actions propres. En cas d'utilisation de ces actions propres, le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquérir 185 331 actions s'élève à 277 996 500 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré, et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et

ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment sauf en période d'offre publique visant la Société.

A moins qu'elle le constate elle-même, l'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre maximum d'actions pouvant être acquises et le prix maximal d'achat susvisé afin de tenir compte, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action dans la limite du plafond de 10 % du capital et du montant de 277 996 500 euros mentionné ci-dessus.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminée par l'opération.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 dans sa cinquième résolution pour sa partie non utilisée.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes, notamment auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait, et généralement, faire tout ce qui est nécessaire.

Sixième résolution : Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à M. Jean Burelle

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise Afep-MEDEF de novembre 2015, lequel constitue le code de référence de la Société en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Jean Burelle, Président-Directeur Général, tels que présentés dans la section 'Rémunérations des Mandataires Sociaux' du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux.

Septième résolution :
Avis sur les éléments de rémunération due
ou attribuée au titre de l'exercice 2015
à M. Laurent Burelle

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise Afep-MEDEF de novembre 2015, lequel constitue le code de référence de la Société en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Laurent Burelle, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans la section 'Rémunérations des Mandataires Sociaux' du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux.

Huitième résolution :
Avis sur les éléments de rémunération due
ou attribuée au titre de l'exercice 2015
à M. Paul Henry Lemarié

L'Assemblée Générale, consultée en application de la recommandation du § 24.3 du Code de gouvernement d'entreprise Afep-MEDEF de novembre 2015, lequel constitue le code de référence de la Société en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à M. Paul Henry Lemarié, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans la section 'Rémunérations des Mandataires Sociaux' du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les comptes sociaux.

Neuvième résolution :
Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Paul Henry Lemarié)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Paul Henry Lemarié.

Le mandat de Monsieur Paul Henry Lemarié prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Dixième résolution :
Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(Mme Félicie Burelle)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Madame Félicie Burelle.

Le mandat de Madame Félicie Burelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Onzième résolution :
Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Pierre Burelle)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre Burelle.

Le mandat de Monsieur Pierre Burelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Douzième résolution :
Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Dominique Léger)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Dominique Léger.

Le mandat de Monsieur Dominique Léger prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Treizième résolution :
Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Philippe Sala)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Sala.

Le mandat de Monsieur Philippe Sala prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

TEXTE DES RÉOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Quatorzième résolution : Délégation de compétence au Conseil d'Administration – Autorisation pour réduire le capital par annulation d'actions dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions, autorise le Conseil d'Administration, en application de l'article L 225-209 du Code de commerce, à :

- réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par annulation de tout ou partie des actions acquises ou qui viendraient à être acquises en vertu de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire, par la Société elle-même, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée Générale ;

- fixer à 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation, et prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, la délégation de même nature, pour la fraction non utilisée, donnée précédemment par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2014 ;

- confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital en vertu de la présente autorisation, en fixer les modalités, en constater la réalisation, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Quinzième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités de publicité prescrites par la loi.

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

EN MILLIERS D'EUROS

	2011	2012	2013	2014	2015
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	27 800	27 800	27 800	27 800	27 800
b) Nombre d'actions émises	1 853 315	1 853 315	1 853 315	1 853 315	1 853 315
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	6 663	7 187	7 894	8 875	9 302
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	(230)	15 308	16 582	20 437	23 925
c) Impôts sur les bénéfices	(1 104)	(1 302)	(888)	(834)	(586)
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	11 294	16 594	15 449	22 590	25 096
e) Montant des bénéfices distribués	7 006	7 726	12 300	14 051	17 606
3 - RÉSULTATS PAR ACTION (en euros)					
a) Bénéfice après impôts avant amortissements et provisions	0,47	8,96	9,42	11,48	13,22
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	6,09	8,95	8,34	12,19	13,54
c) Montant des bénéfices distribués	4,00	4,40	7,00	8,00	9,50
4 - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	8	8	8	8	8
b) Montant de la masse salariale	6 950	6 788	7 934	8 990	9 906
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres...)	2 742	4 211	4 900	3 969	4 602

INFORMATIONS

BURELLE SA

Direction Générale de Burelle SA

1, rue François 1^{er} – 75008 Paris
Tél : +33 (0) 1 40 87 65 00
Fax : +33 (0) 1 40 87 96 80
Site internet : <http://www.burelle.fr>

Siège administratif

1, allée Pierre Burelle – 92593 Levallois cedex
Tél : +33 (0) 1 40 87 64 00
Fax : +33 (0) 1 47 39 78 98

Service du titre

CM - CIC
Middle Office Emetteur
6, avenue de Provence
75441 Paris cedex 09

Siège social

19, boulevard Jules Carteret – 69007 Lyon

Informations financières

1, rue François 1^{er} – 75008 Paris
Tél : +33 (0) 1 40 87 65 00
Fax : +33 (0) 1 40 87 96 80
Investor.relations@burelle.com

Filiales

Compagnie Plastic Omnium SA

1, allée Pierre Burelle – 92593 Levallois cedex
Tél : +33 (0) 1 40 87 64 00
Fax : +33 (0) 1 47 39 78 98

Sofiparc

1, allée Pierre Burelle – 92593 Levallois cedex
Tél : +33 (0) 1 40 87 64 00
Fax : +33 (0) 1 47 39 78 98

Burelle Participations

1, rue François 1^{er} – 75008 Paris
Tél : +33 (0) 1 40 87 65 00
Fax : +33 (0) 1 40 87 96 80

Contrôleurs légaux des comptes

Titulaires**Mazars**

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Représenté par Jean-Luc Barlet
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex

Cailliau, Dedout et Associés

Membre de la Compagnie régionale de Paris
Représenté par Stéphane Lipski
19, rue Clément Marot
75008 Paris

Suppléants**Gilles Rainaut**

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex

Didier Cardon

Membre de la Compagnie régionale de Paris
19, rue Clément Marot
75008 Paris

Burelle SA

Société Anonyme au Capital de 27 799 725 euros
RCS : Lyon 785 386 319
APE : 741J

